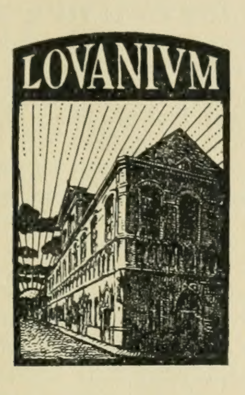


COLLECTION LOVANIUM

OUVRAGES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES
PUBLIÉS PAR UN GROUPE DE PROFESSEURS
DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN



V

GUELFES ET GIBELINS

DEUXIÈME VOLUME

LA DIPLOMATIE PONTIFICALE A L'ÉPOQUE DE LA DOMINATION FRANÇAISE

PAR DOM CHARLES POULET

LA COLLECTION *LOVANIUM* NE S'ADRESSE pas à un groupe déterminé de lecteurs. Elle n'a point pour objet la mise au jour de « travaux spéciaux » ni de manuels consacrés à une activité scientifique strictement limitée. Elle a plutôt en vue un public fait de tous les publics, c'est-à-dire le public lettré qui a le goût des choses de l'esprit, qui aime d'avoir de bonnes « clartés de tout », qui désire étendre et approfondir ses connaissances dans les divers domaines de la vie intellectuelle.

Ce programme demande que, d'une part, les sujets traités présentent un *intérêt général* et que, de l'autre, ils retiennent l'attention par la *manière* dont ils sont exposés. Telles sont les deux préoccupations essentielles des collaborateurs dont *Lovanium* s'est assuré le concours.

La collection « LOVANIUM » paraît sous le contrôle d'un comité de publication composé de MM. A. Bayot, M. De Wulf, H. De Voght, Georges Doutrepont, Léon Dupriez, Victor Grégoire, Albert Lemaire, Raymond Lemaire, Manille Ide, Fernand Mayence, René Maere, Léon Noël et Léon Van der Essen, professeurs à l'Université de Louvain.

GUELFES ET GIBELINS

PAR DOM CHARLES POULET
MOINE BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SOLESMES

DEUXIÈME VOLUME

LA DIPLOMATIE PONTIFICALE A L'ÉPOQUE DE LA DOMINATION FRANÇAISE (1266-1378)

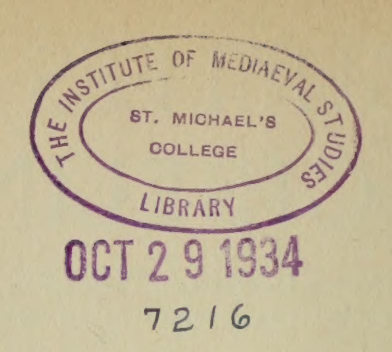


VROMANT & C°, IMPRIMEURS - ÉDITEURS

3, RUE DE LA CHAPELLE
BRUXELLES

37, RUE DE LILLE (VII°)
PARIS

1922



Nihil obstat :
† Fr. JOANNES DE PUNIET
abbas St[l] Pauli de Wiciaco,
29 Aprilis 1922.

IMPRIMATUR
Mechliniae, 7 Octobris 1922.
J. THYS, can. lib. cens.

LIVRE III

LA PAPAUTÉ ET CHARLES D'ANJOU

CHAPITRE PREMIER

Succès passager des prétendants Staufen.

D'APRÈS le testament rédigé trois jours avant sa mort, Frédéric II léguait l'héritage de l'Empire et du royaume de Naples à Conrad IV, fils de sa seconde femme, Yolande de Brienne ; ou, à son défaut, à Henri, fils de sa troisième femme Isabelle d'Angleterre ; ou enfin à Manfred, un bâtard né d'une de ses plus célèbres maîtresses, Bianca Lancia ; ce dernier était d'ailleurs nommé régent de Sicile. A ces dernières volontés impériales, Innocent IV oppose une énergique fin de non-recevoir ; il savait à quoi s'en tenir sur les Hohenstaufen et restait fidèle à sa volonté jadis exprimée de poursuivre « l'anéantissement politique de cette race de vipères ». Il quitte Lyon et rentre dans la Péninsule. Les cités guelfes, Milan, Mantoue, Bologne, Faenza, Pérouse l'acclament avec frénésie ; il hésite pourtant à rentrer dans Rome, de toutes les villes de l'Italie centrale la moins sûre pour le pape ; il ne devait s'y rendre qu'en octobre 1253, à la prière du sénateur Brancaleone.

1. Conrad IV.

Innocent IV avait cru la partie définitivement gagnée ; il s'était imaginé que l'opposition Hohenstaufen n'existait plus : Conrad IV, l'héritier impérial, serait sans doute trop occupé en Allemagne, et quant à Manfred, désigné comme régent de Sicile, on le disait trop jeune et trop inexpérimenté pour devenir un sérieux obstacle aux volontés pontificales. En si bonne situation, ses visées ne consistaient en rien moins qu'annexer le royaume de Sicile : les populations n'étaient-elles point lasses du régime d'op-

pression allemande qui depuis si longtemps pesait sur elles? La suzeraineté pontificale les en libérerait. Innocent IV crut qu'il n'aurait qu'à paraître en Sicile pour rallier à lui toute la noblesse indigène; il était même tellement sûr de son effet qu'il refusa les avances de Manfred. Celui-ci, trahissant son frère Conrad IV, proposait d'abandonner le royaume de Sicile au Saint-Siège, quitte à s'en voir ensuite investi au même titre que jadis les princes normands. Innocent IV avait mieux à faire que de se créer un vassal plus ou moins docile dans l'Italie du Sud; il voulait s'en emparer directement. C'était le temps où le cardinal Saint-Georges en Vélabre conférait à différentes villes le privilège de dépendre immédiatement du Saint-Siège, moyen détourné d'opérer une première mainmise sur les points importants du royaume.

Il fallut bientôt en rabattre. Conrad IV, en effet, ne pouvait se désintéresser de la Sicile. Bien qu'Allemand de tendance, il se voit contraint par les précédents paternels de faire de la Sicile le centre de sa force. L'Allemagne, en effet, se trouve en partie aux mains de Guillaume de Hollande, « le roi des prêtres », avec lequel Innocent IV avait eu à Lyon une entrevue fort amicale avant son retour en Italie (Pâques 1251); le reste du pays se soucie peu de la fortune impériale. La politique de Frédéric II porte maintenant ses fruits; la féodalité débridée ne veut plus de maître; une crise s'ouvre à nulle autre pareille. « Plus de pouvoir protecteur, plus de loi reconnue... Cette période désolante est connue dans l'histoire sous le nom de grand interrègne, non pas qu'il y ait eu vacance continuelle du trône impérial, pendant ce temps, mais parce que l'efficacité de sa puissance est demeurée comme suspendue pendant dix-neuf ans. Tout ce qu'une société peut éprouver de maux pendant une si longue anarchie, l'Allemagne l'a souffert »[1]. Elle sortira de cette crise émiet-

1. Ch. GIRAUD, *L'Allemagne en 1273 et l'élection de Rodolphe de Habsbourg*, travaux Acad. Sciences morales et pol., année 1868,

tée en une multitude de principautés et de villes libres où règne seulement « le droit du poing ». Impuissant en Germanie, Conrad IV se dirige donc vers la Sicile; mais, sous la bannière du pape, les guelfes de la Lombardie, de la Romagne, de la Toscane et du Patrimoine s'apprêtent à lui barrer la route. Venu dénombrer ses alliés à Crémone, Conrad comprend l'impossibilité de passer; il rebrousse chemin, et adoptant la voie de mer, embarque à Venise sur seize galères. En Sicile où il aborde, il s'allie à son frère Manfred en vue d'écraser le mouvement insurrectionnel guelfe; après un long siège, il s'empare de Naples, et la châtie à la manière de son père et de son grand-père, par le feu et le fer (10 octobre 1253).

Innocent IV se plia vite aux nouveaux événements. Puisque à aucun prix il ne voulait des Staufen, traditionnellement infidèles; puisque, d'autre part, il ne pouvait seul leur tenir tête, il fallait qu'il trouvât un candidat assez fort pour les vaincre, mais qui, devant au pape son élévation, deviendrait pour lui un vassal docile et un allié fidèle. On voit donc Innocent IV s'employer activement à cette guerre diplomatique contre Conrad IV. Très pressé d'aboutir, il donne l'ordre à son notaire, Albert de Parme, d'offrir la Sicile à Richard de Cornouailles, fils du roi d'Angleterre, Henri III; en cas de refus, le choix devrait se reporter sur Charles d'Anjou, frère de saint Louis. Pour l'ambition grande de l'Angevin, l'offre était tentante; mais prudent, par ailleurs, il eut peur des difficultés de l'expédition; après s'être à moitié engagé, il déclina l'offre, résolu à attendre les événements.

p. 47. Des deux candidats à l'Empire qui survivront à Guillaume de Hollande († 1256), l'un, Richard de Cornouailles, frère du roi d'Angleterre, demeure sans influence; l'autre, Alphonse de Castille, petit-fils par sa mère du fameux Barberousse, n'aura d'ambitions qu'en Italie, où il essaiera de s'attirer les sympathies gibelines, notamment celles de Pise; mais son action restera purement diplomatique.

Ces démarches avaient duré un an et plus, parfaitement stériles. Durant ce temps, Conrad IV et Manfred opéraient la conquête de leur royaume. Il fallait absolument qu'Innocent IV leur opposât un homme : il ne trouva qu'un enfant de huit ans, Edmond, second fils d'Henri III d'Angleterre. Ce dernier, personnage dévot, mais sans envergure, ne vit que l'honneur procuré à son fils; au début de 1254, il accepta. Soudain, on apprit la mort de Conrad IV, au moment même où, après avoir dompté la Sicile, il s'apprêtait à continuer la politique de son père et à marcher sur la Lombardie.

2. Manfred.

En de telles circonstances, Innocent IV n'avait plus besoin de l'alliance anglaise. Fort heureusement, jugeant combien l'aide d'Henri III serait illusoire et dérisoire, le délégué pontifical, Albert de Parme, avait différé la signature définitive du traité : Innocent IV était libre. A la mort de Conrad IV, il pouvait donc en revenir aux projets qu'il avait caressés à la mort de Frédéric II : mettre directement la Sicile sous l'obédience de la papauté.

Conrad IV, l'Allemand, n'aimait guère Manfred l'Italien; se souvenant qu'il avait voulu le trahir, il se défiait de lui. Aussi dans son testament lui avait-il ravi la régence au profit de l'aventurier allemand Berthold de Hohenburg; par ailleurs, il avait placé son fils Conradin, un enfant de deux ans, sous la protection de l'Église; il renouvelait ainsi le geste de Henri VI mourant, confiant à Innocent III la garde du jeune Frédéric-Roger, le futur Frédéric II. Seulement, Innocent IV avait l'avantage de bénéficier de toute une expérience politique; il en savait maintenant beaucoup plus long qu'Innocent III sur les Hohenstaufen : il n'était pas disposé à faire un nouvel essai et à élever derechef un jeune « tigre » qui, ensuite, déchirerait sans doute l'Italie et l'Église; il persista dans son projet d'annexion plus ou moins ou-

verte de la Sicile. On laissa d'abord une diète de San-Germano obliger l'Allemand Berthold à déposer la régence au profit de Manfred; on suscita ensuite une nouvelle décision qui remettait purement et simplement le royaume à Innocent IV, en sauvegardant plus ou moins les droits hypothétiques de Conradin, desquels par ailleurs le pape serait juge, l'heure venue (24 septembre 1254). Au fond, c'était l'annexion déguisée : Innocent IV pénétra triomphalement dans le royaume de Sicile, monté sur un cheval dont Manfred tenait la bride comme un écuyer.

C'était trop beau. Il n'eût pas fallu que Manfred fût contraint à un tel rôle. On lui avait conféré en dédommagement quelques terres perdues; intelligent et ambitieux, il ne put se résoudre à un tel amoindrissement. Au moment où Innocent IV arrivait à Naples, déjà il se révoltait, s'emparait de Lucera, la vieille colonie sarrasine de son père; puis ralliant sur le nom de Conradin une partie des barons siciliens, il marchait contre l'armée pontificale et la dispersait (2 décembre 1254). Cinq jours après, Innocent IV mourait, juste à temps pour ne pas voir la ruine de ses projets. Il avait été l'un des grands papes diplomates de la lutte contre les Staufen; dans la série, son nom pouvait figurer avec honneur auprès de ceux d'un Alexandre III et d'un Innocent III; si Alexandre avait vaincu Barberousse, lui avait terrassé Frédéric II, un adversaire à la fois plus puissant et plus habile. Depuis la mort du grand antéchrist impérial, peut-être s'était-il montré un peu inférieur à lui-même; peut-être avait-il cru trop facilement la partie gagnée; il n'avait pas su trouver et susciter un prétendant sicilien qui fût d'envergure; d'autre part, en négligeant Manfred et en voulant prendre la Sicile à lui tout seul et pour lui tout seul, il avait sans doute trop compté sur la puissance de la papauté, qui, même aux plus beaux jours, demeurait avant tout une force morale.

Son successeur, Alexandre IV, faisait avec lui un con-

traste non moins fort qu'au début du siècle Honorius III avec Innocent III. Alexandre IV était un pacifique et un faible. Précisément, on ne pouvait plus l'emporter de haute lutte contre Manfred. Le pape louvoya, il entra en pourparlers avec Élisabeth de Bavière, mère de Conradin, il promit de respecter les droits de celui-ci à la couronne de Sicile; d'autre part, il essayait de négocier avec Manfred. Cependant, si pacifique fût-il, Alexandre IV ne pouvait échapper aux nécessités de la situation; un pape ne pouvait être Staufen, un pape ne pouvait être gibelin; ne parvenant pas à s'entendre avec Manfred qui réclamait la régence avec insistance, il finit par l'excommunier solennellement, le 25 mars 1255.

C'était la guerre. Dès lors, Alexandre IV retourna aux combinaisons diplomatiques; il recommença à chercher un prétendant bénévole à la couronne de Sicile. Maigre choix. On revint à la candidature d'Edmond d'Angleterre, le fils de Henri III. Celui-ci s'engagea à avancer 135, 541 livres esterlins, somme déjà dépensée pour la guerre de Sicile; il promettait aussi une aide militaire. Il promettait, mais il ne tenait pas... Tandis qu'on attendait encore son concours, Manfred avait pris vigoureusement l'offensive; le 2 août, à Foggia, il faisait capituler l'armée du général Ottawona. Celui-ci se vit contraint de reconnaître la royauté de Conradin et la régence de Manfred; on ne laissait au Saint-Siège que la Terre de Labour. Concession trop grande encore aux yeux de Manfred; car dès le début de 1256, il s'en emparait; le royaume de Sicile tombait entièrement dans ses mains. Pendant ce temps, toujours attendu, Henri III amusait le pape avec des assurances de dévouement, des promesses d'arriver bientôt, et des supplications de pouvoir différer encore un peu; à la fin lassé, le 9 mai 1258, Alexandre IV rompit l'alliance anglaise; il n'y perdait rien qu'une aide purement verbale. Sans soutien, et incapable d'en trouver, il dut voir Manfred usurper la royauté de Sicile : en effet, après avoir

répandu habilement le bruit de la mort de Conradin, Manfred avait pris lui-même la couronne à Palerme, le 10 août 1258. A nouveau, un Hohenstaufen dominait sans conteste dans l'Italie du Sud.

Dans l'Italie du Nord, la papauté ne rencontrait pas de moindres difficultés; elles étaient nouvelles. Déjà cette région était en train de passer nettement du régime communal au régime seigneurial; deux tyrans s'y montraient surtout entreprenants : dans la Marche de Trévise, Ezzelin de Romano, le vieux gibelin, gendre de Frédéric II; à Crémone et à Plaisance, Hubert Pallavicini. L'albigéisme venant de France ravageait alors ces régions; Innocent IV en ordonna la répression. Les deux seigneurs s'y opposèrent; pouvaient-ils se rendre impopulaires dans leurs propres États, en y aidant l'inquisition? D'ailleurs — fait étrange pour l'époque — le monstrueux Ezzelin affichait une incrédulité combattive, une haine farouche contre le catholicisme. Ardent à défendre la foi, Innocent IV prêcha la guerre contre ces deux protecteurs de l'erreur; ce fut une véritable croisade, analogue à celle des Albigeois en France. Le pape rallia une nouvelle ligue lombarde non plus politique, mais religieuse. Au cri : « pour l'Église ou pour l'Empire», succédait cet autre: «pour l'Église ou pour l'hérésie! » La croisade se déroula sous le pontificat d'Alexandre IV. Le légat pontifical Philippe, archevêque de Ravenne, eut d'abord quelques succès; mais en 1258, il fut vaincu et fait prisonnier devant Brescia.

Heureusement, rivaux d'ambition, les deux vainqueurs s'entre-choquèrent : chacun organisa une ligue; Ezzelin fut vaincu et fait prisonnier à Cassano, près de Milan. Il mourut dans sa prison, toujours animé d'une haine et d'une rage de damné; il déclarait ne se repentir que d'une seule chose « ne s'être pas assez vengé de ses ennemis »; il se donna lui-même la mort en arrachant les linges qui servaient à panser ses plaies (1259); son frère Albéric fut défait à son tour et exécuté (1260).

Sans doute, d'exécrables ennemis de l'Église disparaissaient; mais la victoire donnait à Pallavicini une puissance seigneuriale très grande, tandis qu'au cours de ces luttes religieuses, les forces pontificales se désagrégeaient. Ainsi, dans l'Italie du Nord, Pallavicini était tout, le pape n'était plus rien. Or, en véritable Staufen, Manfred ne pouvait se contenter de la possession du royaume de Naples; selon ses plans, renouvelés d'Henri VI et de Frédéric II, la Sicile n'était qu'une base en vue de réaliser ses ambitions sur l'Italie entière. Jadis, les échecs de Frédéric II avaient eu pour cause la résistance de la ligue lombarde; cette ligue n'existait plus, et d'autre part peu soucieux de voir un prétendant sicilien traverser ses États et s'imposer à lui du dehors, Pallavicini s'alliait avec Manfred; il fermait ainsi l'Italie à tout secours venant de l'extérieur. Manfred ne pouvait-il désormais opérer la conquête de l'État pontifical, puisqu'il possédait fermement la Sicile, et que, placé en sentinelle au nord, Pallavicini lui assurait que personne ne viendrait le troubler durant sa campagne sacrilège contre l'Église?

Dès la fin de 1258, Parcival d'Oria, capitaine au service de Manfred, avait envahi le Patrimoine à la tête de troupes sarrasines et allemandes; il s'était emparé de la Marche d'Ancône, du duché de Spolète, de la Romagne, de la Toscane. A la bataille de Montaperte, la résistance florentine fut vaincue (4 septembre 1260). La situation paraissait donc extrêmement angoissante quand Alexandre IV mourut à Viterbe, le 25 mai 1261.

D'autant plus qu'au péril extérieur se joignait toujours pour le pape le péril intérieur, dans ses propres États. En 1252, contrairement à leurs usages, les Romains avaient élu à la sénatorerie un étranger, le Polonais Brancaleone. Celui-ci se posa aussitôt en adversaire du pouvoir pontifical. Il n'était pas, comme autrefois Arnauld, un anti-clérical exalté, un démagogue niveleur; il était un politique autoritaire voulant établir à son profit dans

la ville des papes et dans l'Italie centrale une seigneurie puissante semblable à celle d'un Pallavicini ou d'un Ezzelin en Lombardie. Pour la constitution de ce pouvoir fort, Brancaleone voulait dans Rome réduire la noblesse belliqueuse, et hors de Rome assujettir les villes rivales; il substituait donc à la diplomatie conciliante des papes une diplomatie vigoureuse et dominatrice.

Sous Innocent IV, dès 1253, il sommait Terracine et Viterbe, les deux voisines les plus considérables de Rome, de reconnaître la suzeraineté de celle-ci; en 1254, il assiégeait Tivoli. L'habileté d'Innocent IV sut encore éviter les heurts violents; à l'époque d'Alexandre IV se consomma la rupture. Romain de la famille des Conti, celui-ci se sentait personnellement blessé par les mesures violentes de Brancaleone contre l'aristocratie; se voyant appuyés, les nobles relevèrent la tête sous les ordres d'Odon Colonna. Brancaleone profita de la révolte pour se faire conférer par un parlement solennel une véritable dictature; à la monnaie des papes frappée à l'effigie de Pierre « prince des romains » et « sénateur de Rome », il substitua celle de la ville triomphante; au verso on pouvait lire son propre nom et ses armes. Mais l'excès de tyrannie amena sa chute temporaire; assiégé par l'émeute dans le Capitole, il fut contraint de se rendre (novembre 1258).

Dans cette ville agitée par les factions, nulle place que pour l'anarchie ou la dictature. La noblesse et le peuple s'entre-déchirent; le nouveau sénateur, le Brescian Emmanuele de Maggi, est massacré dans une sédition, et Brancaleone rappelé. Alexandre IV dut s'enfuir à Viterbe. Brancaleone fit alors régner dans Rome un régime de terreur répressive; il ordonna l'exécution de plusieurs nobles, en incarcéra d'autres, rasa la plupart des tours urbaines. En même temps, il reprenait sa politique extérieure conquérante, s'emparait d'Agnani, se faisait élire capitaine du peuple à Terni; il assiégeait Corveto, lorsqu'il

mourut dans l'été de 1258. Son sénatoriat avait laissé une impression profonde; n'évoquait-il pas la grandeur de Rome, sa domination sur l'Italie centrale? On rendit au tribun des honneurs extraordinaires; d'après Mathieu Paris, sa tête embaumée fut placée dans un vase précieux au sommet d'une colonne de marbre. On voulut enfin prolonger sa politique en lui donnant pour successeur son oncle, Castellano des Andalo; il fut renversé par la faction des nobles. En 1259-60, il y eut un court retour au régime des sénateurs nommés par le pape.

Mais le souvenir de Brancaleone vivait toujours. Un parti subsistait qui réclamait à l'intérieur l'écrasement de la noblesse et au dehors la grandeur guerrière; aussi s'employa-t-il à faire nommer un sénateur qui, comme Brancaleone, fût étranger à l'aristocratie. On vit alors, au printemps de 1261, une double élection absolument extraordinaire : les uns choisirent Manfred, les autres Richard de Cornouailles, frère d'Henri III Plantagenet. La reconnaissance de Richard eût déjà été un mal : prétendant à l'Empire, il pouvait, si la fortune lui souriait, devenir très gênant. Mais la candidature de Manfred constituait un péril imminent : ne survenait-elle pas en effet au moment où tout semblait préparé pour lui assurer la possession du cœur de l'Italie? C'était au lendemain de la bataille de Montaperte; Manfred possédait Ancône, Spolète, la Romagne, la Toscane; son allié Pallavicini tenait l'Italie du Nord; et maintenant, voici qu'à Rome même, grâce à d'habiles manœuvres, il parvenait à se faire nommer sénateur par toute une faction; même des nobles faisaient campagne pour lui. Il ne lui restait plus, semblait-il, qu'à se présenter devant la ville pour s'en faire ouvrir les portes. Sur ces entrefaites, Alexandre IV mourait à Viterbe, le 25 mai 1261, au cours d'une de ces diplomatiques villégiatures d'été qui cachaient mal la nécessité de s'éloigner de Rome en ébullition. En vain, pour faire face à Manfred, le feu pape avait-il essayé de constituer

une ligue des villes de ses États; nous l'avons dit, comme les autres cités italiennes, les cités pontificales n'étaient dévouées qu'à leurs propres intérêts locaux; elles ne se souciaient guère de se faire écraser par Manfred pour l'amour du pape; avec prudence, elles demeurèrent dans l'expectative. Tandis qu'Innocent IV était mort au lendemain de son entrée triomphale à Naples, il semblait que son successeur Alexandre IV mourait juste à temps pour ne pas voir l'entrée triomphale de Manfred à Rome.

La mort de Frédéric II n'avait donc rien changé; la menace des Staufen revivait en Manfred, plus que jamais redoutable. En promettant satisfaction à maints appétits locaux, il était parvenu à miner l'État pontifical; il savait ces villes habituées à balancer entre deux maîtres, il les avait conquises par une habile surenchère de privilèges. Bref, le prestige de Manfred se trouvait au plus haut point. Il l'avait dû à son « tact des circonstances », à son art diplomatique achevé. Lui, le bâtard, ne venait-il pas d'obtenir un quasi-brevet de légitimité, en fiançant Constance, son héritière, à l'infant Pierre d'Aragon, fils du roi Jacques le Conquérant? Il devenait donc roi parmi les rois. Il allait pouvoir « cerner et étouffer » la papauté.

CHAPITRE II

Établissement de Charles d'Anjou en Italie.

Le nouveau pape était un Français, un Champenois, le patriarche de Jérusalem, Jacques Pantaléon; il prit le nom d'Urbain IV. Tempérament énergique, esprit intelligent et audacieux, on a pu dire de lui « qu'à deux siècles et demi de distance, il semble, à certains égards, par la grandeur de ses ambitions, par la fougue de son caractère, par l'intempérance de ses propos, comme une ébauche du « terrible » pape de la Renaissance, Jules II. La faiblesse d'Alexandre IV était venue de son isolement; il n'avait su opposer d'autre compétiteur à Manfred que cet insipide Edmond d'Angleterre. Urbain IV vit aussitôt qu'il fallait chercher autre chose; il trouva Charles d'Anjou.

I. Les Préliminaires diplomatiques sous Urbain IV.

Cependant, il ne s'empressa pas de lui faire des avances : la situation pontificale se trouvait trop gravement compromise. Si l'on appelait aussitôt l'Angevin, ne devait-on pas craindre qu'il ne se déclarât le vrai sauveur, et qu'il ne prît vite des airs dominateurs? Urbain IV résolut donc de restaurer la situation dans le Patrimoine ainsi qu'en Toscane et en Lombardie; il pourrait ensuite traiter le prétendant en protégé plus qu'en protecteur.

Tout d'abord il lui fallait ressaisir son domaine direct. A Rome, Urbain IV avait devant lui l'obstacle des deux sénateurs nommés : Manfred et Richard de Cornouailles. Par la diplomatie, il parvint à provoquer le désistement de Manfred. La faiblesse de ce personnage, comme de

tous les Staufen, c'était une politique trop ambitieuse et trop rêveuse : de même que son père Frédéric II et son grand-père Henri VI, Manfred voulait faire de la Méditerranée un lac gibelin ; il regardait vers l'Orient. Avec le despote d'Épire, Michel II Comnène, dont il avait épousé la fille, il caressait le projet d'enlever Constantinople aux usurpateurs, et de le rendre à Baudouin II, l'empereur détrôné. Celui-ci s'employa aussitôt de toute son influence à réconcilier Manfred avec Urbain IV, dont le concours eût été fort utile. Il s'ensuivit une sorte de rapprochement, ou plutôt un temps d'arrêt dans le conflit ; Manfred se désista de ses prétentions au sénatoriat romain. Quant à Richard de Cornouailles, Urbain IV lui devait beaucoup moins de ménagements ; il lui signifia qu'il ne pouvait accepter la nomination d'un sénateur à vie. Bref, il arriva à faire consentir aux factions romaines l'abandon des deux candidats, et établit un gouvernement provisoire de *boni homines ;* le plus pressant péril se trouvait conjuré.

Dans le Patrimoine ce pape, d'origine plébéienne, étranger au sol romain, imposa son pouvoir par la force : au lieu de s'appuyer, comme les pontifes indigènes, sur l'aristocratie des neveux de papes et des parents de cardinaux, il la força à rendre gorge, ainsi que les villes. Il voulait que les biens de Saint-Pierre fussent à lui exclusivement ; il dénonçait l'ambition de ces hommes qui, « étant vassaux de l'Église, et, tenus en vertu de leur devoir de fidélité, de conserver, de défendre, d'aider même à recouvrer les possessions du bienheureux Pierre, ne craignaient pas cependant d'étendre des mains avides sur des biens dont la dévotion des empereurs et des princes a doté le Saint-Siège. » On le vit sévir contre les nobles, contre des parents de Grégoire IX et d'Alexandre IV, contre les Capocci, les Poli, les Annibaldi. Politique énergique à coup sûr, mais anti-traditionnelle ; sur le moment, il parvint néanmoins à tout dompter.

En Toscane, Urbain IV s'attira par habileté de puis-

sants alliés. Les banquiers et marchands toscans, particulièrement ceux de Sienne et de Florence, entreprenaient des affaires mondiales; leurs agents opéraient dans presque toute l'Europe. Urbain IV comprit qu'il suffirait de ne pas les protéger, ou mieux de les excommunier en excommuniant leur ville, pour faire tomber le crédit de leurs maisons, pour libérer leurs débiteurs de tout paiement, pour autoriser impunément la saisie de leur personne et de leurs marchandises. Ce procédé habile avait déjà été employé; mais Urbain IV le haussa au rang d'institution. Ainsi le voit-on frapper successivement Sienne et Florence d'une sentence d'excommunication; les villes menées par l'aristocratie peuvent bien ne pas céder, mais, banquiers et marchands, menacés de ruine, s'exilent pour devenir les protégés du pape plutôt que ses victimes. Il se constituait donc un parti guelfe toscan, puissant par l'argent, et qui prendra vite le caractère « d'une colossale maison de banque ». Ce fait a eu une portée considérable; il devait contribuer au succès de l'expédition angevine. « Condamnés au plus dur sacrifice, obligés d'abandonner les propriétés, les affaires, les établissements qu'ils avaient dans leur pays, pour sauvegarder leurs intérêts lointains, les banquiers et les négociants qui avaient émigré à la voix d'Urbain IV, virent dans l'entreprise angevine une chance unique de rentrer dans leurs foyers; ils firent des vœux pour son succès... ; au moment décisif ils fourniront à Charles d'Anjou les sommes sans lesquelles son expédition eût échoué. En dernière analyse, c'est donc Urbain IV qui assura au champion du Saint-Siège la supériorité financière qui le fit triompher. [1] »

Il préparait aussi un résultat plus lointain et plus durable : quand Manfred et Conradin auraient été vaincus, le parti guelfe triompherait en Toscane avec le

1. Jordan, *Les Origines de la domination angevine en Italie*, p. 354.

Saint-Siège; il s'établirait définitivement à Florence, Sienne, Lucques, et le guelfisme deviendrait une tradition politique dans la plupart de ces villes commerçantes dirigées par une aristocratie d'argent. Ainsi, pour la défense des intérêts pontificaux, une sorte de ligue toscane remplacerait cette ancienne ligue lombarde, absolument désagrégée par suite de la substitution du régime seigneurial au régime communal dans la Haute-Italie.

Élargissant de plus en plus ses projets et ses préparatifs, Urbain IV essayait d'étendre encore l'influence pontificale, et de s'immiscer dans la Romagne et jusque dans la Marche de Trévise. Ne le voit-on pas lever des impôts sur les cités romagnoles, et transformer le recteur de la Marche d'Ancône en un légat dans la Marche de Trévise? Ayant « une confiance inébranlable et presque exaltée en lui-même et dans les destinées du Saint-Siège », il voyait et osait grandement. Dès 1263, la situation, si compromise à la mort d'Alexandre IV, était singulièrement restaurée : l'État pontifical semblait apaisé, la Toscane divisée n'était plus exclusivement un fief gibelin, elle fournirait dans la lutte son précieux appoint d'argent; l'influence pontificale semblait vouloir monter vers l'Italie du Nord et y préparer une nouvelle ligue contre l'oppresseur. Urbain IV avait préparé une sorte de brèche par laquelle son prétendant pourrait passer.

La situation ainsi améliorée, à l'été de 1263, le pape fit à l'Angevin des propositions précises. Maintenant on pouvait traiter avec Charles, sans qu'il se crût l'indispensable sauveur; on ne se livrerait pas au prétendant; on négocierait avec lui une véritable alliance. La combinaison anglaise fut donc définitivement écartée; l'œil expérimenté d'Urbain IV avait tôt aperçu qu'on n'en tirerait que des promesses. Un moment, les Plantagenets avaient vu très grand : à Richard de Cornouailles, l'Empire et la sénatorerie romaine; à son neveu Edmond, fils d'Édouard III, la royauté de Sicile. C'étaient là des châteaux... en

Espagne. Urbain IV dit non sur toute la ligne; il avait trouvé Charles d'Anjou. Il faut lui en reconnaître tout le mérite; à lui seul, l'initiative de cette candidature.

Mais que valait le prétendant? Les haines suscitées par son humeur conquérante l'ont fait juger, à l'ordinaire, trop sévèrement. A coup sûr, ce ne fut ni un saint, ni un politique chrétien comme son glorieux frère Louis IX de France; pourtant il ne se montra pas le sombre et implacable despote qu'outre-Rhin on s'est plu à regarder comme un émule en cruauté d'Henri VI le Staufen. Strictement honnête, pieux sans ascétisme, il n'avait qu'une passion : l'orgueil. Elle se trouvait servie par un tempérament complet, qui lui permettait d'être à la fois un tacticien expert, un soldat valeureux, un entraîneur d'hommes, et en plus un diplomate délié et prudent, un administrateur régulier. Pour tout couronner, l'audace qui donne les grands succès : après avoir calculé froidement, au moment suprême et décisif, il savait tout risquer pour tout gagner; ainsi agira-t-il bientôt lors de son foudroyant départ pour Rome. Mais l'ambition qui servait Charles d'Anjou le servait trop. Réaliste dans l'exécution et dans l'emploi des moyens, il demeurait rêveur dans la conception du but, ou plutôt des buts multiples; ceux-ci se gêneront et se heurteront les uns les autres. Comme les Staufen, Charles échafaudera un édifice trop hardi pour rester solide, un empire indéfiniment vaste qui irait bien jusqu'à Jérusalem et jusqu'à Constantinople. Il allait inaugurer la politique française, aventureuse, celle qui, dépassant les frontières naturelles à garder, s'en irait rôder plus loin, là où elle n'avait rien à faire que de belles folies. Les expansions françaises tendent naturellement dans la direction de l'est; le devoir primordial est pour nous la garde au Rhin; à l'opposé, on allait — et non pas une fois — se fourvoyer dans le guêpier italien. C'est Charles d'Anjou qui inaugura ces expéditions transalpines des royaux de France *(reali di Francia)* qui devaient nous coûter si cher.

Distinguons toutefois. Les premières démarches trouvent dans la situation du moment une suffisante excuse. Saint Louis avait d'abord hésité à acquiescer au projet; lui, la justice incarnée, fut un instant arrêté à la pensée des droits de Conradin. Urbain IV essaya de le persuader par de bons arguments; avec le saint roi de France, il quittait les procédés diplomatiques pour attester la pureté de ses intentions : « Que le roi, écrivait-il à Albert de Parme en 1262, que le roi se rassure; nous ne voulons pas mettre son âme en péril; il doit penser que nous et nos frères, les cardinaux, nous sommes aussi soucieux de notre salut qu'il l'est du sien, et que nous n'entendons pas dans cette affaire, offenser Dieu. » De fait, à ses débuts, l'entreprise angevine ne semblait guère discutable; elle était nécessaire à la papauté, et digne d'un chrétien. Autant et plus que jamais, Manfred menaçait Rome. Par un sentiment de haute neutralité, et dans l'espoir d'un arbitrage possible, saint Louis ne s'était pas engagé dans la lutte du Sacerdoce contre Frédéric II; maintenant l'occasion lui était enfin donnée de coopérer au triomphe du Saint-Siège, et de laisser dire par son propre frère dans la grande querelle le dernier mot, le mot vainqueur; les Allemands en seraient humiliés, l'Église deviendrait libre dans l'Italie libérée. Que pouvait désirer de plus son cœur de chrétien et de Français? D'ailleurs, la lutte terminée, l'Europe pourrait sans doute se tourner tout entière vers la croisade; derrière l'expédition d'Italie, le saint roi voyait une campagne d'Orient, si bien qu'il différa son consentement au projet angevin, tant qu'il y eut des pourparlers de croisade avec Manfred. Lorsque tout espoir eût été perdu de réaliser les intérêts de l'Orient chrétien par le Staufen, saint Louis n'hésita plus à agréer la candidature angevine. Dans son esprit et dans celui des contemporains, l'expédition de Sicile prendrait le caractère d'une précroisade; la possession du royaume de Sicile, ce bras tendu de l'Occident vers l'Orient, rendrait infiniment plus aisée

la croisade d'Égypte qui était à refaire, et la croisade de Constantinople qui était peut-être à faire. Possédée par les Allemands, l'Italie du Sud avait été la base solide de leurs entreprises contre le pape; aux mains des Français, elle deviendrait la base d'une campagne décisive contre le Croissant. C'est à cause de la difficulté énorme des communications que les croisades avaient toujours manqué leur but; celle-ci réussirait parce qu'elle aurait pour point d'appui et pour centre d'approvisionnement la Sicile.

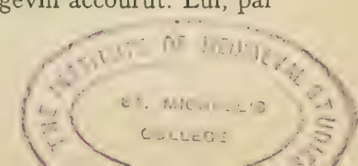
Les Staufen vaincus, la papauté libre, l'Europe enfin apaisée, un chemin ouvert à la croisade, tels étaient les résultats que saint Louis pouvait entrevoir à l'intervention angevine en Italie. Si l'on y joint les instances habiles d'Urbain IV se portant garant de la moralité de l'entreprise, on comprend que le roi de France ait approuvé l'expédition et qu'il ait accepté de telles responsabilités. Il faut les lui laisser tout entières. Car il fit plus que promettre sa neutralité, il aida directement à l'entreprise. Sans lui, étant donné l'influence royale en France, Charles d'Anjou n'eût jamais osé accepter l'offre pontificale; l'expédition eût d'ailleurs manqué des ressources nécessaires en hommes et en argent, ressources qui viendront surtout de France. C'est avec le consentement de saint Louis que tant de chevaliers français iront prendre bientôt la croix « blanche et vermeille » des soldats de la maison d'Anjou; c'est avec le consentement de saint Louis que le pape imposera les églises de France; c'est saint Louis qui autorisera Simon, cardinal du titre de Sainte-Marie, à lever sur le clergé la décime destinée à soutenir la croisade de Sicile.

La décision définitive date de l'été 1263. Urbain IV se sentait alors assez puissant en Italie pour ne pas avoir l'air de se mettre sous la protection de l'Angevin. Avec une défiance qui fait honneur à sa prudence diplomatique, il lui spécifia des clauses d'entente très nettes : d'abord, il

y maintient expressément la suzeraineté du Saint-Siège sur tout le royaume de Sicile et sur les pays en deçà du Phare; en conséquence, Charles d'Anjou aurait à prêter hommage lige et serment de fidélité au pape; il devrait aussi lui payer un cens annuel de vasselage. Roi de Sicile, vassal de la papauté, l'Angevin s'engageait à ne jamais briguer les dignités de roi des Romains ou d'empereur d'Allemagne; il promettait particulièrement de ne pas toucher aux provinces italiennes du Nord : Lombardie et Toscane. Ainsi Urbain IV avait-il pris toutes ses précautions pour que le Français, conquérant de la Sicile, ne devînt pas un émule des Staufen maudits. Hélas ! pratiquement, il lui faudra en rabattre.

Averti des négociations entamées, Manfred résolut de s'imposer à Urbain IV avant l'arrivée de l'Angevin. Dès ce même été de 1263, on le voit intriguer dans l'État pontifical : Spolète s'insurge, Rieti et Terni passent à Manfred. D'autre part, celui-ci essayait de s'insinuer dans Rome même, en y faisant rappeler par ses amis ses droits à la sénatorerie. Il fallait obvier à un péril aussi imminent. Par les intrigues du cardinal Richard Annibaldi, et à l'insu du pape, un soulèvement populaire expulsa de Rome les partisans de Manfred; on élut seigneur et sénateur de Rome à perpétuité Charles d'Anjou lui-même. Nul événement plus significatif. Après le sénat de Brancaleone, qui déjà avait été une véritable « seigneurie », après les candidatures provisoires de Richard et de Manfred, celle de Charles d'Anjou réussissait, qui devait « inaugurer pour Rome la période des dominations étrangères ». Dans la situation angoissante où le mettaient les agissements de Manfred, Urbain IV dut bien accepter le fait accompli : « En considérant les intérêts de l'expédition sicilienne que doit entreprendre le comte, écrit-il lui-même, il nous paraît également utile à nous, à l'Église et à lui-même qu'il régisse Rome avec la dignité sénatoriale. »

Certes, il était temps que l'Angevin accourût. Lui, par



contre, diplomate avisé, ne se pressait pas trop. Il s'en rendait bien compte : plus le péril deviendrait menaçant, plus il aurait droit à être payé de son intervention. A ce moment même, au début de 1264, Manfred intriguait partout. Dans les États pontificaux, on constatait alors le double résultat de son habile diplomatie et de la politique trop autoritaire d'Urbain IV. Le Staufen essayait d'attirer à lui les Campaniens, et on voit le pape se plaindre de ce que nombre d'entre eux se fussent enrôlés sous sa bannière; dans le Patrimoine, Pierre de Vico dépossédé menait contre Urbain une guerre terrible, avec le concours d'autres barons, notamment les Bizenzio; ayant capturé dans une embuscade le recteur même du Patrimoine, Guiscard de Pietrasanta, ils le massacrèrent; on lui trancha la tête, on lui coupa la langue, on lui arracha le cœur : haines d'Italiens, haines de démons.

Enfin et surtout, Manfred s'avançait. Dès avril, il avait convoqué à Naples un parlement général en vue de préparer l'expédition même de Rome. Pour parer à tant de périls, Charles d'Anjou avait envoyé comme son suppléant à la sénatorerie, le Provençal Jacques de Gantelme, homme énergique. Le but de Manfred était d'expulser celui-ci et de se faire nommer sénateur. Il s'avança en Campanie, mais n'y ayant point trouvé l'accueil attendu, dut rebrousser chemin; il avait d'ailleurs plus de diplomatie que de talent militaire, plus d'habileté que d'audace; en fin de compte, voilà ce qui le perdra. Par contre, commandé par Perceval Doria, une autre armée poussait de l'avant.

Dans ce danger extrême, le pape réclame le concours de ses sujets. Sans grande conviction d'ailleurs, il charge trois cardinaux de susciter une levée de troupes : « Nous croyons qu'ils ne réussiront pas, disait-il, à cause de la perfidie des habitants ». La menace était générale. « Manfred, écrivait Urbain IV à la fin de mai, cherche à nous cerner partout, et il y est déjà si bien parvenu que, ni par mer

(sa flotte est là qui veille !), ni par terre, on ne peut venir vers nous ou s'en retourner avec sécurité. Il exhorte à agir de même le marquis Pallavicini, perfide persécuteur de l'Église, et ses autres complices. » Heureusement, l'armée de Perceval Doria fut arrêtée par un corps pontifical. Mais dans le Patrimoine, Pierre de Vico infligea aux troupes de l'Église une sanglante défaite.

C'est dans de telles circonstances qu'Urbain IV mourut à Pérouse, le 2 octobre 1264. A ce moment, pressé par les événements, le cardinal de Sainte-Cécile, légat en France, venait de signer définitivement l'accord avec l'Angevin. Mais Charles avait su bien profiter de la situation; plusieurs clauses avaient été atténuées à son profit; le cens, par exemple, se trouvait réduit d'un cinquième; surtout son droit à la sénatorerie romaine était reconnu implicitement : le maître de l'Italie septentrionale aurait donc pied dans la ville du pape. Si habile diplomate, Urbain IV s'était vu vaincu par une sorte de fatalité; n'avait-il pas manœuvré dextrement pour se sauver de Manfred par Charles d'Anjou, mais sans se livrer à celui-ci? D'abord, il avait dit : la Sicile à l'Angevin, mais rien de plus; les menaces directes de l'invasion le forcèrent à en rabattre. Sur son lit de mort, ce clairvoyant génie dut sans doute entrevoir qu'en se libérant du péril Staufen, la papauté se voyait exposée à tomber sous la domination angevine. Nouvelle servitude, bien que moins brutale !

2. L'Action militaire sous Clément IV.

Les circonstances commandaient qu'on élût un pape partisan de la politique angevine d'Urbain IV; les choix se portèrent sur l'évêque de Sabine, un Languedocien, très Français de cœur; il prit le nom de Clément IV (février 1265).

Resté inactif durant le conclave, Manfred résolut de

tenter un nouvel essai, et décisif cette fois; pour empêcher l'expédition angevine, il lui fallait ce grand succès moral: la prise de Rome. A son instigation, le 30 mars, une petite armée, commandée par Pierre de Vico, se présenta devant la ville, escomptant la trahison. Mais Gantelme et la garnison provençale étaient à leur poste, prêts à défendre la place; Vico n'eut qu'à se retirer. N'ayant pas réussi par la force, Manfred essaya de la diplomatie, son arme favorite. Le 24 mai, il écrivait aux Romains une lettre habile; en se recommandant à eux comme candidat à l'Empire, il essayait d'affoler de gloriole antique leurs imaginations vaniteuses. Fière audace pour un bâtard, il se déclarait seul éligible par droit de naissance, « chair de la chair de l'antique monarchie impériale »; et il évoquait le prestigieux souvenir de ce Barberousse qui se couronna lui-même, au milieu de ses guerriers, dans la basilique de Saint-Pierre. Pourtant, Manfred reconnaissait humblement qu'aux Romains appartient le droit d'élection. N'était-ce pas les prendre par leur côté faible? N'était-ce pas leur dire : je suis du sang de Barberousse, grand comme lui, mais Romain plus que lui; j'accepte de vous l'Empire?

Campagne contre Manfred : Bénévent.

Peut-être ces coquetteries eussent-elles impressionné les versatiles Romains. En tout cas, il était trop tard d'un jour : la veille même, Charles d'Anjou avait fait son entrée dans la ville pontificale, au milieu de la joie unanime du peuple et de la cour. A cette heure suprêmement critique, tout le monde l'avait réclamé : Gantelme, son mandataire, lui faisait savoir qu'il devenait impossible de résister à une attaque quelque peu sérieuse : ni matériel, ni argent, ni popularité. Anxieux, le pape interrogeait l'horizon : « Que va faire le comte? Se prépare-t-il à venir? Et par quel chemin? » L'Angevin comprit que la minute avait sonné. Armée insuffisante, chemin intercepté, mille

périls ; mais qu'importe ! Charles — et c'était là sa grande supériorité sur Manfred — possédait l'audace qui fait le succès. Confiant sa destinée à la mer, il embarqua sur la côte provençale avec un faible contingent, échappa aux croisières siciliennes et atterrit à Ostie. Les Romains, enthousiastes, accoururent à sa rencontre, l'acclamant comme un héros et un sauveur. On criait : « Vive le sénateur ! Vive le roi de Sicile ! A bas Manfred ! A bas l'hérétique ! Meure le Sarrasin ! » A la chapelle des franciscains de l'Ara coeli, Charles revêtit la toge sénatoriale ; et de là il alla prendre possession du palais du Latran, au grand mécontentement du pape qui l'en délogea par ses protestations.

Ce sénateur, roi de Sicile, qui d'emblée s'installait dans la demeure pontificale, était sans doute un dominateur plus qu'un sauveur ; cependant, le seul fait de sa venue opéra sur les ennemis du Saint-Siège. Pierre de Vico, qui fleurait encore un coup de main sur Rome, bat en retraite et bientôt se soumet. Un tel fait est caractéristique : le rusé compère avait bien vu que la fortune changeait de maître ; et lui, en vrai Italien, changeait de parti. Quant à Manfred, voyant « l'oiseau en cage », il songe à l'assiéger dans Rome ; mais, avec sa petite armée, Charles vient bravement lui barrer la route près de Tivoli ; Manfred n'ose attaquer et rebrousse chemin. L'audace de l'Angevin l'avait emporté : l'avenir est à lui !

Manfred avait regagné la Sicile. C'était là qu'on devait aller le forcer comme une bête dans son repaire. Il fallait donc organiser l'expédition, et pour cela trouver de l'argent. C'est alors qu'on vit les résultats immenses de la politique toscane d'Urbain IV : émigrés par son fait, banquiers et marchands florentins ne comptaient plus que sur la chute de Manfred et le succès de l'Angevin pour rentrer dans leur patrie ; au surplus, avec ses affaires de change et ses fournitures de vivres, l'expédition séduisait leur esprit mercantile ; enfin ils espéraient — ce qui d'ail-

leurs se réaliserait — établir leur influence marchande sur la Sicile angevine. Bref, ils donnèrent à fond dans l'entreprise, et, sous caution pontificale, avancèrent des sommes énormes.

Une préparation politique devenait également nécessaire : vu la force de la marine sicilienne, prendre la voie de mer eût été dangereux; la route côtière demeurait difficile parce que Gênes n'était pas acquise; on ne pouvait donc pénétrer en Lombardie que par la Lombardie. Dans cette contrée avait régné en maître l'allié de Manfred, Pallavicini; il y avait fondé une seigneurie puissante. Mais précisément le propre de la seigneurie, c'est l'instabilité, l'instabilité féodale. Dès le pontificat d'Urbain IV, on avait vu Charles d'Anjou intriguer pour abattre l'influence de Pallavicini; Parme et Modène passèrent au guelfisme; à Milan, soutenus par l'Angevin, les della Torre évincèrent Pallavicini de la seigneurie; avec eux le parti français triomphait en Lombardie.

Dès lors, l'expédition a son chemin libre et ses étapes assurées; mais d'autre part, — présage dangereux pour la liberté pontificale, — l'influence angevine pénètre dans la Haute-Italie. Ainsi tous les préparatifs heureux de l'expédition s'annonçaient-ils comme des menaces futures. S'il réussissait, le candidat capétien n'aurait pas seulement la Sicile, il posséderait aussi la sénatorerie de Rome, l'influence en Lombardie et en Toscane; bref, il tiendrait virtuellement l'Italie entière. Les fleurs de lis partout. Le pape y vit très clair; mais comment l'empêcher? Il dut céder à l'inévitable.

A la fin de 1265, l'armée française se mit en route. Préparée par la diplomatie, sa marche à travers l'Italie du Nord ne fut qu'une promenade militaire; dans les premiers jours de 1266, elle arrivait à Rome. Charles apparaissait maintenant comme le grand champion du guelfisme; il demanda d'être couronné à Rome afin que l'expédition en reçût une éclatante authentication; cinq cardinaux

furent députés pour la cérémonie, qui eut lieu le jour même des Rois, 6 janvier 1266, dans la basilique du Latran, au milieu d'une allégresse qu'aucun couronnement de César germain n'avait connue.

Charles résolut aussitôt de courir sus à l'adversaire. Hésitant, timide, Clément IV lui avait conseillé de porter la guerre en Toscane, d'y blesser sensiblement l'adversaire. Mais Charles avait l'audace guerrière; il savait que rien ne serait fini tant qu'il n'aurait pas frappé son adversaire au cœur, c'est-à-dire en Sicile. Bien meilleur général que Manfred ou même que Frédéric II, il savait prendre promptement une décision définitive. Pour les impériaux, nul succès final tant qu'ils ne possédaient pas Rome; et ce fut toujours la faute de Frédéric II, puis celle de Manfred, de s'absorber dans des luttes isolées, le premier en Lombardie, le second au bord de l'État pontifical, plutôt que de foncer droit sur la ville des papes pour en faire la ville des empereurs. Au fond, merveilleux diplomates, ces deux Staufen se montrèrent de médiocres stratèges; Siciliens par leur mère, ils avaient le génie italien de l'intrigue, et aussi le goût de la guerre d'escarmouches, celui du siège et de l'embuscade; ils étaient des chefs de bande, des condottieri. Charles d'Anjou, par contre, avait le coup d'œil et l'audace; s'il avait écouté l'hésitant Clément IV, il eût sans doute, lui aussi, indéfiniment prolongé la lutte en mille rencontres obscures; au lieu de cela, il marcha aussitôt vers l'adversaire. On raconte que, terrifié, Manfred lui aurait envoyé une ambassade pour négocier : « Allez, aurait-il répondu, allez dire au sultan de Lucera qu'entre nous il n'y a ni paix, ni trêve; que bientôt il me mettra en paradis, ou que je l'enverrai en enfer. »

Dès le 20 janvier 1266, Charles quittait Rome. Par les défilés de Ceprano, il débouchait dans la Pouille. Il se dirigea sur San Germano, située au pied du Mont Cassin. Les défenseurs croyaient la position imprenable : « Holà,

holà, criaient-ils ironiquement, où donc est votre Carlotto? » Mais ils avaient compté sans la *furia francese ;* la ville fut prise d'assaut. Après elle, d'autres places cédèrent. Sans s'arrêter, menant ses troupes à une allure folle, Charles marchait droit sur Naples. A quelques kilomètres de Bénévent, il rencontra Manfred. Les troupes françaises se confessèrent; l'évêque d'Autun donna l'absolution, leur imposant pour pénitence « que ils doublassent les coups, dessus les anemis de leur dextre vertueusement »; cela rappelle les mœurs de la chanson de Roland : « par pénitence les cumendet férir ». N'était-ce pas, en effet, la croisade, la croisade contre les Staufen, préliminaire de l'autre croisade, la croisade d'Orient? On se mesura dans une vaste plaine appelée Campo Roseto, le champ des roses. La victoire fut très disputée; les Sarrasins de Lucera offrirent surtout une vive résistance; ils s'étaient toujours montrés les meilleurs soldats des Staufen. Mais la trahison guettait l'impopulaire Manfred; au moment critique les comtes de Caserta et d'Acerra passèrent à l'armée angevine. La débandade commença. Se jetant désespérément au milieu des rangs français, Manfred y périt en brave; deux jours après, on retrouva son cadavre complètement dépouillé. Pour Charles, c'était en un jour la victoire complète; il la vit venir sans émotion, et comme on s'étonnait, ces paroles désenchantées tombèrent de ses lèvres dédaigneuses : « Pourquoi me réjouir? Pour un homme vraiment fort le monde entier serait trop peu ». *(Uni enim valenti viro non sufficeret totus mundus.)*

Bénévent, prise d'assaut, fut livrée à un pillage terrible auquel même les églises ne purent échapper; le sang coula à flots. Charles avait envoyé à Clément IV comme gage de victoire deux candélabres d'or et le trône d'or de Frédéric, tout émaillé de pierres d'Orient. Cela n'empêcha point le pape de protester courageusement contre les excès des vainqueurs : « Vous ne respectez rien, ni les biens de l'Église, ni les autres, ni l'état, ni l'âge, ni le sexe.

Des croisés qui auraient dû protéger les églises et les couvents les ont dépouillés, ont brûlé les saintes images et fait violence à des vierges consacrées. Ces vols, ces meurtres, ces épouvantables sacrilèges n'ont pas été commis dans l'enivrement de la bataille, mais durant huit jours, et rien n'a été fait pour rétablir l'ordre. »

Charles devait bientôt aller recueillir à travers l'Italie les fruits de son triomphe. Il entra à Naples, au milieu d'un cortège splendide qui éclipsait tout l'ancien luxe des Staufen : la princesse Béatrix parut avec ses enfants dans un char tapissé de velours bleu et parsemé de lis d'or. Charles se rendit ensuite à Viterbe auprès de Clément IV, qui l'investit du titre de « paciaire » ou conservateur de la paix; de là il marcha vers la Toscane; les exilés l'acclamèrent comme leur libérateur; à Florence, l'assemblée des corps de métiers le reçut avec une pompe inouïe. Il apparaissait comme le maître, non seulement de la Sicile, mais de l'Italie entière.

Cependant, le lendemain de l'occupation fut sombre. Compagnons d'armes, Siciliens du parti français, banquiers et marchands toscans, tous attendaient leur part du butin; d'autre part, il fallait mater une population naturellement rebelle à tout joug étranger, quel qu'il fût. Les seigneurs français se virent bien payés : le Provençal Bertrand de Baux eut le comté d'Avellino, Simon de Montfort le comté de Nola, Jacques de Gantelme le duché de Popoli, Gautier de Brienne le comté de Lecce, Jean de Joinville le comté de San Angelo. Quant aux indigènes, on les traita d'abord par la terreur, de crainte des révoltes: il y eut des exemples, des bannissements, des spoliations. En même temps, on étendait sur le pays un système de fiscalité méthodique et écrasant.

Campagne contre Conradin : Tagliacozzo.

C'est alors que certains Siciliens pensèrent à Conradin ; voués à des dominations successives, ils combattaient tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre, comme si leur sort en eût dû être changé. Deux nobles Napolitains, les frères Capece, se rendirent en Allemagne auprès de Conradin. Celui-ci, — un jeune homme de dix-huit ans que hantait la gloire de ses aïeux, — se laissa séduire ; il prit le titre de roi de Sicile. En vain Clément IV le menaçait-il d'excommunication ; en vain le citait-il à comparaître en personne à Viterbe pour défendre sa cause ; en vain dénonçait-il dans une lettre à Florence les ambitions de « ce vénimeux regulus, rejeton du grand serpent Hohenstaufen » ; en vain la mère même de Conradin essayait-elle de le retenir par toutes sortes de supplications. Rien n'y put faire. Fidèle aux traditions de sa maison, le petit Staufen se riait des excommunications. En Allemagne, il parvint à s'attirer des partisans : escorté de son oncle Louis de Bavière et de son beau-frère Meinhard de Gortz, comte de Tyrol, il passa les Alpes avec une troupe de 10,000 hommes, à la fin de l'été 1267. Malheureusement pour lui, il n'avait pas, comme Charles d'Anjou, la ressource des banquiers toscans ; après une entrée solennelle à Vérone, il se trouva immobilisé par le manque d'argent. Il persistait pourtant dans son entreprise, ce qui lui valut l'excommunication formelle du pape.

Peu importait. Les intrigants se montraient prêts à se rallier à lui, dans l'espoir de la curée. Les plus remuants furent les deux frères d'Alphonse de Castille, tous deux exilés et tous deux ambitieux : l'infant Don Fabrique et Henri de Castille. Don Fabrique tenta une hardie opération dans le sud ; il entama des négociations avec le sultan de Tunis Mohammed ; alléché par l'espoir de se libérer du tribut qu'il devait à la maison de Naples, celui-ci fournit de l'argent. Ainsi soutenu, accompagné par Corrado

Capece, chef du parti protestataire national, Don Fabrique fit voile vers la Sicile avec un contingent sarrasin; sauf Palerme, Messine et Syracuse, maîtrisées par leurs garnisons, l'île entière passa à la cause de Conradin (septembre 1267). Bientôt, les Sarrasins de Lucera, ces vieux mercenaires des Staufen, devaient se soulever aussi contre Charles. Révolte en Sicile, révolte de l'autre côté du Phare : la situation était grave.

D'autant plus qu'à cette action militaire dans l'Italie méridionale, se joignait toute une campagne diplomatique en Toscane et dans les États Pontificaux. Devenu roi de Sicile, Charles avait abandonné son titre de sénateur de Rome; Henri de Castille, qui était venu le trouver après Bénévent, obtint de lui succéder dans cette charge. Mais il la considérait à juste titre comme éminemment instable; dans l'espoir de gros avantages, il se rallia donc à la cause de Conradin et reçut solennellement son ambassadeur Gualvano Lancia. Toujours versatile, le peuple romain suivait, trahissant le pape. Celui-ci s'en plaint amèrement dans une lettre, datée de Viterbe, le 5 avril 1268. « Après que nous avons excommunié Conradin, rejeton d'une race maudite, et ennemi déclaré de l'Église, Gualvano Lancia, enfant de malédiction, est entré dans Rome portant les insignes de Conradin déployés; les Romains l'ont reçu avec pompe, l'ont conduit jusqu'au palais de Latran, et l'ont encore admis avec plus d'honneur à leurs jeux publics... En conséquence, le pape déclare excommunier Henri de Castille, sénateur de Rome, et Gui de Montefeltre, son vicaire, les autres officiers, et tous ceux qui volontairement ont pris part à la réception de Gualvano Lancia. » A la même date, Clément IV renouvelait l'excommunication contre Conradin qui, en bon Staufen, n'en avait cure.

Il était facile de se procurer des alliés dans les régions mêmes où Charles d'Anjou avait établi son pouvoir; car dans l'Italie du XIIIe siècle, le triomphe d'un préten-

dant laisse toujours un parti vaincu, avide de revanche; l'aventurier qui se présente n'a qu'à favoriser cette faction pour devenir aussitôt son chef. « De même qu'un germe cristallin, mis en contact avec une dissolution saline sursaturée en détermine à l'instant la cristallisation, de même, dans ce milieu italien, à peine Manfred, à peine Charles d'Anjou, à peine Conradin annoncent-ils l'intention d'intervenir que spontanément autour de leur personne s'agrège une coalition. Les mêmes causes auraient assuré un parti aux deux candidats à l'Empire, Richard de Cornouailles et Alphonse de Castille, s'ils eussent possédé les ressources ou la persévérance nécessaires. Elles permettront à bien des aventuriers princiers de se tailler un rôle en Italie. [1] » Manfred avait formé une ligue gibeline, Charles une ligue guelfe; à nouveau Conradin ralliait le parti gibelin. Pise, l'éternelle gibeline, et Sienne passèrent à lui. Grâce à cet appui toscan, il remporta des succès qui lui ouvrirent la route de Rome. Passant sous les murs de Viterbe, où Clément IV se tenait impuissant, il entra dans la ville des papes, le 24 juillet; avec enthousiasme, il y fut accueilli en véritable empereur par le sénateur et par le peuple.

Comme deux ans plus tôt Charles d'Anjou, Conradin marchait vers le sud en vue d'un résultat décisif; on le lui procura. Dans ce péril extrême, menacé au sud par la Sicile en révolte, au nord par la venue de Conradin, et au sein même de ses États par le terrible soulèvement des Sarrasins de Lucera, Charles ne s'abandonna pas. En son âme forte, le danger doublait l'énergie; il organisa la résistance et cria au secours. Les croisés accouraient comme à une guerre sainte; la possession de la Sicile par la maison d'Anjou ne paraissait-elle pas toujours la condition et le prélude de la grande croisade? A peine débar-

1. Jordan, *Les origines de la domination angevine en Italie*, Introduction.

qué d'Orient, on voit Erard de Valeri, ce vétéran d'Égypte, accourir sous la bannière de Charles. Malgré ses torts, Anjou demeure le croisé, le guelfe, l'homme du pape; l'autre c'est le Staufen, c'est l'excommunié. Évitant les défilés gardés de Ceprano, Conradin en avait franchi d'autres plus à l'est; son objectif consistait à débloquer les Sarrasins de Lucera assiégés par Charles. Toujours intrépide, celui-ci quitte aussitôt ses emplacements et marche à la rencontre du Staufen. Le choc eut lieu près de Surcola. Plus nombreuse, l'armée de Conradin eut d'abord l'avantage; le bruit courut même de la mort de Charles. Conradin, tenant le succès, se lançait à la poursuite, quand 800 chevaliers, placés en embuscade sous les ordres d'Érard de Valery, le surprirent, le mirent en désordre et rallièrent la victoire. Elle fut complète. Tagliacozzo ruinait en un jour les espérances de Conradin, comme jadis Bénévent, celles de Manfred.

Conradin s'enfuit à Rome; mais la défaite ébranlait vite les fidélités romaines. Conradin résolut de gagner la Sicile; il fut capturé en mer par le seigneur d'Astura, un Frangipani jadis comblé de biens par Frédéric II. Mais ce féodal italien ne pensait qu'à bonne rançon; il livra à l'Angevin le dernier des Staufen. Charles fit conduire à Naples son prisonnier; il y fut jugé et condamné à mort comme criminel de lèse-majesté et ennemi de l'Église. Après avoir reçu les derniers sacrements et assisté à la messe dans une chapelle drapée de noir, il fut décapité le 29 octobre 1268.

Conradin se dressait déjà comme un vrai Staufen, comme un descendant authentique de cette race des « grands tigres », sur lesquels les excommunications glissaient sans éveiller les remords; il avait même sur la conscience des actes souverainement odieux, par exemple la mise à mort, au matin de Tagliacozzo, du maréchal de Braiselve, simple prisonnier de guerre. Cependant ses malheurs et sa jeunesse lui ont valu des regrets; les pas-

sions politiques s'en sont mêlées; de l'autre côté du Rhin, on a regardé la condamnation de Conradin comme un crime guelfe. S'il y eut sévérité dans la sentence portée, elle fut dictée à Charles par l'impérieuse raison d'État. On a prêté au pape deux jugements sur cette affaire. Il aurait dit de Conradin : « un mouton mené à la boucherie ». Ce mot est historiquement faux; il l'est aussi psychologiquement : aucun des Staufen n'eut jamais droit au manteau d'hermine. Le pape aurait dit, encore : *Mors Conradini, vita Caroli.* Ce mot est également faux historiquement; mais il demeure politiquement vrai : pour que Charles régnât en paix, il fallait que Conradin disparût. Pourtant, saint Louis n'eût pas fait exécuter Conradin; cet acte politique ne fut pas un beau geste.

Au fond, l'intervention de Conradin n'avait été qu'un épisode tragique. Une fois de plus, il montrait que la Sicile était terre éminemment volcanique. Charles eut la main rude : on revit des emprisonnements, des exils, des confiscations; le pays fut écrasé d'impôts; la pacification ne pouvait commencer que par la terreur. Il serait pourtant exagéré et injuste de comparer les procédés de Charles d'Anjou à ceux d'un Henri VI. Charles n'eut d'ailleurs qu'à reprendre le système d'exploitation instauré par les Normands, et perfectionné par Frédéric II; il en usa autant que le commandaient ses intérêts, mais pas davantage. Au dire d'un juge expert, « l'étude des registres angevins est extrêmement favorable à la mémoire de Charles Ier d'Anjou. Si l'on peut reprocher au fondateur de la dynastie d'avoir abusé de sa victoire pour traiter ses adversaires avec la plus extrême rigueur, on doit reconnaître qu'une fois son pouvoir solidement assuré, il s'efforça par tous les moyens de faire régner dans ses États la paix et la justice » [1].

1. Durrieu, *Les Archives angevines de Naples*, I, 75. Jugement accepté par Cadier, dans *Essai sur l'administration du royaume de Sicile*, ch. I et II.

La défaite de Conradin fortifia le pouvoir de Charles non seulement en Sicile, mais dans l'Italie entière; quand il triomphait, c'était le guelfisme qui triomphait. Parmi les moyens de sa victoire, il avait mis la sénatorerie de Rome, l'influence sur la Toscane et la Lombardie; Clément IV lui restitua le titre de sénateur de Rome, si mal porté par Henri de Castille, et il lui octroya le mandat d'administrer la Toscane et la Lombardie à titre de vicaire de l'Empire. Les résultats étaient acquis; Charles devenait le maître de l'Italie; il la dominait par le guelfisme, comme autrefois Frédéric et Manfred par le gibelinisme.

CHAPITRE III

Les projets de Domination universelle de Charles d'Anjou combattus par la papauté.

I. Étendue des Ambitions angevines : l'Italie, l'Orient, l'Empire.

Charles pouvait-il se contenter de la Sicile, ou même d'une influence étendue à l'Italie entière? Il faut se rappeler son mot du soir de Bénévent : « Pour un homme vraiment fort le monde entier serait trop peu ». Il imagina un vaste plan d'ensemble aussi effréné que ceux jadis rêvés par les Staufen, par un Henri VI ou par un Frédéric II : d'une part, conquête de Constantinople et de Jérusalem, d'autre part mainmise indirecte sur le Saint-Empire.

En Orient, revendiquant la succession de Manfred, Charles d'Anjou faisait alliance contre Michel Paléologue avec Baudouin II, l'empereur latin détrôné. Politique purement égoïste et anti-catholique : c'était le temps où les conquêtes de Bibars effrayaient l'Europe, et où les intérêts de la chrétienté réclamaient au contraire qu'on s'unît coûte que coûte à l'empereur de Constantinople pour dégager la Palestine menacée par l'alliance mongole. Aussi, dans le même temps où Charles dressait contre Paléologue toute une diplomatie offensive, Clément IV esquissait un rapprochement et travaillait à une réconciliation religieuse des Orientaux avec Rome.

La mort de Clément IV et la vacance de trois ans qui survint furent une chance pour l'Angevin ; il fit des préparatifs directs, équipa une flotte. En l'absence du pape, Paléologue effrayé en appela au roi très chrétien, l'entretenant de son désir de l'union ; tout dévoué à l'Église,

saint Louis vit clairement qu'il fallait combattre non point Paléologue, mais Bibars le Mongol; il brisa net les projets ambitieux de son frère Charles, en le convoquant à une expédition contre Tunis. On sait que cette croisade aboutit à un désastre et à la mort du « bon roy ». Cependant Charles sut encore en tirer profit : d'après le traité conclu, le sultan de Tunis s'engageait à payer d'abord l'arriéré du tribut qu'il devait à la Sicile, puis dans l'avenir une somme double de celle qu'il soldait jadis à Frédéric II.

Cette croisade de Tunis ne fut d'ailleurs qu'une entrave passagère aux visées de Charles sur Constantinople; dès 1271, on le voit marier son second fils à Isabelle de Villehardouin, fille du prince d'Achaïe, puis envoyer dans ce pays un corps capable d'y arrêter la marche en avant de Paléologue. Faire de cette contrée la base de ses opérations contre Constantinople, tel apparaît son but. En 1272 les Albanais le proclament roi; en 1273 il signe une alliance avec Jean l'Ange, prince indépendant de Thessalie, et il envoie en Grèce une troupe de chevaliers qui bientôt marcheront vers le Bosphore. Ainsi l'établissement de la domination angevine en Italie dont l'une des raisons parut être d'abord la croisade contre les Infidèles, aboutissait à une fausse croisade, la croisade contre Constantinople[1].

Les projets de l'Angevin ne s'arrêtaient point là : à lui l'Italie et l'Orient, à son neveu Philippe le Hardi, roi de France, le Saint-Empire. Ainsi supprimerait-on l'antagonisme séculaire de l'Italie et de l'Allemagne; ce ne serait plus comme l'avaient voulu les Staufen la réunion des deux couronnes de Sicile et de Germanie sur la même tête, mais du moins l'équivalent ou à peu près : les fleurs de

1. Ces événements ne sont rapportés ici que dans la mesure où ils font connaître la politique générale de Charles d'Anjou; nous comptons les exposer plus au long dans un ouvrage que nous préparons sur les Croisades.

lis partout. A la solution brutale et révoltante chère aux Teutons, ce Français substituait une combinaison habile et nuancée.

Depuis la mort de Frédéric II, et durant toute la lutte des Angevins et des Staufen en Italie, il y avait eu un long interrègne d'Empire. A la mort de Guillaume de Hollande, on avait vu surgir deux prétendants étrangers, Richard de Cornouailles et Alphonse de Castille, nommés chacun par une moitié du corps électoral: Mayence, Cologne et le Palatin votaient pour Richard; Trèves, Saxe et Brandebourg pour Alphonse, tandis qu'Ottokar de Bohême s'abstenait. Au lendemain des grands méfaits Hohenstaufen, l'habile Urbain IV ne s'empressa pas de trancher le débat : son intérêt n'était-il pas que l'Empire restât affaibli? Ce fut donc pendant tout un quart de siècle un véritable interrègne : sans grande influence, les compétiteurs s'agitaient dans le lointain; Richard de Cornouailles vint à peine en Allemagne, et quant à Alphonse il n'y parut jamais.

Richard de Cornouailles étant mort, au début de 1272, Alphonse de Castille restait seul candidat. Ennemi personnel de Charles d'Anjou, ce prétendant à l'Empire avait aussi des visées sur la Péninsule : intriguer dans l'Italie du Nord et y miner par tous moyens l'influence angevine, tel était le but constant de sa diplomatie. On le vit employer à cette fin une habile politique matrimoniale : il donnait l'une de ses filles au jeune Thomas de Savoie, rival de Charles en Piémont; il accordait l'autre au marquis de Montferrat, autour duquel se ralliaient tous les gibelins de l'Italie septentrionale. Son succès en Allemagne eut donc inquiété considérablement Charles d'Anjou, et c'est en partie pour lui faire échec qu'il voulut susciter la candidature de son propre neveu, Philippe le Hardi, roi de France, fils de saint Louis. Il s'agissait d'ailleurs d'éloigner également tout prétendant allemand qui, après avoir établi son autorité en Germanie, serait toujours

tenté, par la force même des ambitions traditionnelles, de rétablir l'influence teutonne en Italie.

Sur les intrigues impérialistes de Charles de curieux documents nous sont restés. N'est-il point plaisant de voir ce prince fournir à son neveu Philippe le Hardi des arguments désintéressés pour illustrer une thèse politique incontestablement égoïste? A l'entendre, rois et pricnes doivent se consacrer au service de Dieu ainsi que fit saint Louis qui passa deux fois la mer, et Louis VIII qui alla contre les Albigeois. Le roi de France actuel se doit d'autant plus à ce service qu'il est « plus riches, larges, débonnaires, droicturiers et courageus que n'estoit li Rois ses père de son âge ». Or, un prince ne doit point s'y employer comme le ferait un moine; à eux, la haire, la discipline, les jeûnes; au roi de France « pour servir Dieu la meilleure voie c'est de prendre l'Empire ». En effet, le Capétien est à lui seul trop faible pour vaincre le Soudan; mais quand on l'aura couronné Empereur, il pourra « cueillir chevalerie de par tout le monde »; chef de la chrétienté tout entière, il la mènera tout entière à la croisade. A l'objection « Facile à dire, mais difficile à faire », Charles répondait en énumérant les alliances de Philippe le Hardi apparenté à six rois. La corruption achèverait le succès : « il n'y aurait qu'à faire alliance à un peu d'Allemands; et le roi a bien de quoi. »

A travers ce mémoire s'insinuait une critique de la vie comme des tendances politiques du défunt roi saint Louis: Charles y opposait une thèse puissamment réaliste qu'il étayait pourtant du motif le plus apte à séduire papes et rois chrétiens : l'argument de la croisade. Ainsi cette future croisade que sa politique égoïste tendait à ruiner en Orient, il en faisait pourtant le motif de ses ingérences dans l'élection impériale. Au fond, purs prétextes, propres à l'enrichir bien plus qu'à servir Dieu. Dominer en Allemagne et en Italie,dominer en Orient, dominer partout, telle était la volonté de ce froid et puissant ambitieux.

2. L'Opposition diplomatique des papes.

Grégoire X.

Après un long interrègne, le 1er septembre 1271, le Sacré-Collège élisait Théobald Visconti de Plaisance, sous le nom de Grégoire X. La politique de Charles d'Anjou était égoïste et personnelle, celle du nouveau pape s'affirma désintéressée et chrétienne. Un seul but, l'Europe à la croisade. Pour cela, ne fallait-il pas assurer la paix occidentale? Or, en dépit de ses sophismes, l'Angevin menaçait de la troubler. Pendant près d'un siècle, la papauté avait lutté contre les Staufen, en vue d'obtenir la liberté ; allait-elle donc favoriser les tentatives de domination universelle des Capétiens? S'il s'imposait moins brutal, l'imperium nouveau visait pourtant, lui aussi, à l'asservissement de Pierre : joug courtois sans doute, mais enfin le joug. Que le pape devînt dans Rome le chapelain respecté, mais servile de Charles d'Anjou, jamais Grégoire X n'y voudrait consentir. Aussi désirait-il l'avènement d'un empereur qui pût prendre la tête du mouvement chevaleresque. Rien à craindre de ce pouvoir nouveau ; même, il contrebalancerait heureusement l'inquiétante puissance de Charles en Italie.

Charles était parvenu à engager dans sa combinaison Philippe le Hardi, son neveu ; bien vite, on envoya deux ambassadeurs qui tâteraient la cour romaine. A Florence, ils purent voir le pape. Les compliments, celui-ci n'eut garde de les leur ménager ; volontiers eût-il agréé la candidature de Philippe ; ce roi était « li princes de qui il aurait plus grant joie si Dieu vouloit que la chose avenist » ; cependant, il demandait à réfléchir beaucoup : « tant que il i eut plus pansé, il ne poioit autre chose dire ». A Santa Croce, nouvelle entrevue, nouvelle formule échappatoire.

Même un moins fin que Charles d'Anjou eût facilement

compris la signification de cette défensive italienne aussi aimable qu'invincible.

De fait, le pape laissa les Allemands faire eux-mêmes l'empereur. Le 29 septembre, ils élurent Rodolphe de Habsbourg, seigneur puissant en Alsace et en Helvétie, du Saint-Gothard à la Forêt-Noire, et du lac de Constance aux Vosges; le couronnement eut lieu à Aix-la-Chapelle, le 24 octobre. Rodolphe s'annonçait comme un prince de réelle piété; aussitôt il écrivit au pape, sollicitant « avec la grâce de Dieu, de sa sainte mère l'Église et du siège apostolique la faveur paternelle du pontife ». Cependant, l'élection était contestée par le roi de Bohême, Ottokar, dont on avait négligé la voix; l'un de ses vassaux, Otto d'Olmütz, représentait au pape qu'Ottokar restait le seul prince qui, par sa force comme par sa position géographique, restât capable d'opposer un rempart aux terribles Mongols : troublant argument à coup sûr pour un pontife hypnotisé par la croisade.

A ce moment, Grégoire X rassemblait à Lyon un concile œcuménique qui trancherait tous conflits : les projets angevins allaient s'y voir deux fois évincés. Immédiatement, Grégoire X avait compris que les ambitions orientales de Charles étaient aussi dangereuses que ses prétentions germaniques; il fallait non pas épuiser les forces chrétiennes dans une guerre fratricide contre Constantinople, mais au contraire obtenir l'alliance de Constantinople en l'arrachant au schisme. A l'égard des Grecs, le pape avait la partie belle; dans l'état d'angoisse où les préparatifs angevins mettaient Michel VIII Paléologue, ne suffisait-il pas de lui imposer ce dilemme non ambigu : ou l'union avec Rome, ou carte blanche laissée à Charles contre Constantinople? Ainsi avait déjà parlé une ambassade de quatre frères mineurs envoyée vers Paléologue en octobre 1272; l'empereur d'Orient était invité au concile de Lyon qui devait se tenir deux ans après. On pense bien que le Grec ne se fit pas prier, il accepta l'union, vainquit par la force

l'opposition ecclésiastique qu'il rencontra dans ses États, et envoya une députation au concile. Dans cette assemblée, l'union des Églises grecque et latine fut signée ; elle rendait l'expédition sicilienne désormais inutile, sans prétexte et sans excuse.

D'autre part, à Lyon une commission de quatorze cardinaux discutait la question impériale. Alphonse de Castille, candidat perpétuel, fut à nouveau écarté ; quant à Ottokar, on essaya de lui faire comprendre que sa voix n'aurait rien changé à la majorité du corps électoral qui avait voulu désigner Rodolphe. Celui-ci d'ailleurs se montrait très déférent envers l'Église. En son nom, le chancelier Otto de San-Guido confirmait au Saint-Siège les concessions jadis octroyées à Innocent III par Frédéric II et Otton IV. C'étaient tout le Patrimoine, la marche d'Ancône, le duché de Spolète, l'exarchat de Ravenne, une partie de la Toscane, l'Émilie, la Corse, la Sardaigne. L'empereur s'engageait d'ailleurs à ne point s'ingérer dans l'administration de Rome. Les évêques allemands présents au concile souscrivirent ; ils promirent « de tout faire pour mettre de côté les vieilles causes de querelles entre l'Empire et la papauté... en sorte que les deux glaives qui gouvernent le monde, — le Sacerdoce dans les affaires spirituelles et l'Empire dans les affaires temporelles, — contribuent par leur concorde au bien de la chrétienté. » Grégoire X croyait réalisé enfin l'Empire idéal, l'Empire qui est assez fort moralement pour diriger les guerres extérieures de la chrétienté, et qui cependant n'est pas assez ambitieux pour inquiéter les papes en Italie et les rois dans leurs domaines. Dans une lettre à l'archevêque de Salzbourg, Grégoire se plaisait à le définir « une puissance temporelle qui, ne dépassant pas les autres outre mesure, laisse une place honorable à côté d'elle aux royautés, et qui promette à l'Église, dans Rodolphe, un vaillant défenseur, et donne un chef utile à la croisade contre les Infidèles ». Un tel accord semblait

donc supprimer le péril allemand; le Habsbourg s'annonçait meilleur que le Staufen. Le grand gibelin allait-il donc « brûler ce qu'il avait adoré, et adorer ce qu'il avait brûlé ».

L'éclatante confirmation par le sacre fit défaut; très occupé en Allemagne, Rodolphe ne trouve pas le temps d'aller à Rome. En octobre 1275, il devait toutefois rencontrer le pape à Lausanne et y sceller l'alliance. Il y vint avec sa femme et ses enfants, escorté de cinq cents chevaliers; après avoir renouvelé les promesses qu'avait faites à Lyon son chancelier, il reçut la croix des mains de Grégoire. Celui-ci assigna une nouvelle date au couronnement de Rodolphe : la Pentecôte de l'année suivante 1276. Peines perdues; l'invitation resta sans réponse. Autrefois, les empereurs allemands se montraient fort pressés d'aller se faire couronner à Rome. Était-ce par déférence à l'égard du pape? Non, certes! Mais, à cette occasion, ils rappelaient leurs prétendus droits sur l'Italie et sur Rome. Avec Rodolphe, avec ce premier des Habsbourg, la politique germanique semblait changer d'orientation. En renouvelant les promesses jadis faites par Frédéric II et Othon IV, Rodolphe n'avait point comme eux l'intention de tromper le pape, et de ne lui faire que sur le parchemin les concessions territoriales; il était très sincère: il se jurait bien à lui-même de ne jamais mettre le pied dans ce guêpier italien, dans cette caverne du lion dont il dira : « On voit bien les pas de ceux qui y entrent, on n'a jamais vu les pas de ceux qui en sortent. » Abandonnant les rêves dangereux et sacrilèges des Staufen, il acheminait enfin l'Allemagne vers une politique besogneuse et réaliste, consistant à mater les puissants barons, à agrandir le patrimoine et à unifier la Germanie. L'œuvre nationale que les Capétiens avaient entreprise depuis plusieurs siècles et que saint Louis venait de parachever, on s'avisait enfin d'y penser outre-Rhin : l'empereur cessait d'être gibelin pour devenir Allemand. Le pape lui demandait-il

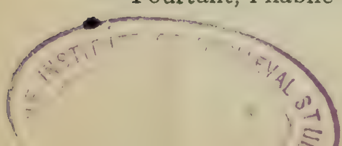
de rester en bonne entente avec Charles, volontiers il y consentait : à l'Angevin l'Italie, à lui l'Allemagne. Chacun chez soi, chacun pour soi et Dieu pour tous.

Grégoire X avait voulu contrebalancer le pouvoir de l'Angevin par celui du Habsbourg, et réaliser ainsi l'équilibre européen qui laisserait le pape libre dans Rome, et la chrétienté libre d'aller à la croisade. Moins accusées, mais aussi ardentes que celles des Staufen, les ambitions angevines avaient reçu sans fracas au concile de Lyon un cruel démenti : ni empire de Constantinople, ni empire d'Allemagne.

Dans l'Italie même, Grégoire X avait travaillé à miner la puissance de l'Angevin. Charles s'appuyait sur un parti, il était le prince du guelfisme. Toutes les bannières guelfes s'étaient ralliées à lui; et voilà qui expliquait une fortune si rapide et si complète. Amoureux d'un idéal absolu de chrétienté, Grégoire X voulait la paix partout, mais principalement dans la Péninsule : plus de partis, disait-il, plus de guelfes et plus de gibelins, tous enfants de l'Église. Dès le début de son pontificat, s'il laissa à Charles d'Anjou son titre de vicaire impérial en Toscane et en Lombardie, on le voit pourtant obliger les guelfes et les gibelins de Florence à une réconciliation.

Dans l'Italie du Nord, il est vrai, un nouveau larron essayait, lui aussi, de s'immiscer : Alphonse de Castille. Il se proclamait le gonfalonnier du gibelinisme. Après le concile de Lyon, bien que ses prétentions à l'Empire eussent été écartées, on voit ses créatures fortement installées dans tout le pays entre Gênes et Mantoue. A leur tête, le marquis de Montferrat, beau-frère d'Alphonse. Lui-même envoie dans ces régions des contingents espagnols. Prétendant s'opposer au guelfisme groupé autour de la croix blanche et vermeille de la maison d'Anjou, le gibelinisme se réfugiait maintenant derrière le grand écu de Castille.

Pourtant, l'habile politique de Grégoire X sut amener



Alphonse à se désister au cours de négociations poursuivies à Beaucaire durant l'été de 1275. C'est alors que le pontife conclut à Lausanne son entente définitive avec Rodolphe. Les États pontificaux reconnus libres par celui-ci, Grégoire espérait amener une entente entre le Habsbourg et l'Angevin, en sorte que leurs puissances se balançassent, et qu'ils acceptassent entre leurs possessions une zone neutre constituée par le Patrimoine. Jadis, lorsque la Sicile et l'Allemagne appartenaient à la même maison, Rome était sans cesse menacée d'être pressée comme entre les mâchoires d'un étau; maintenant, ces deux États étant possédés par des maîtres différents, leur influence se rencontrerait dans l'Italie centrale pour s'y annuler. Alors la *pax christiana* s'étendrait partout; l'Europe entière marcherait à la croisade.

Cependant, au lendemain de Lausanne, dès son retour en Italie, Grégoire X mourait à Arezzo. Le mérite de son pontificat avait consisté à évincer sans heurt violent les projets dominateurs de Charles d'Anjou; ce fut au moins un arrêt dans la marche vers l'asservissement.

Nicolas III.

Les premiers successeurs de Grégoire X eurent un pontificat éphémère; ils s'employèrent pourtant à continuer sa politique. On voit Innocent V et Jean XXI prier Rodolphe de ne pas descendre en Italie avant qu'une parfaite entente ne soit établie entre lui et Charles d'Anjou.

Alors parut un pape de grande envergure, Nicolas III. Cet Orsini était un habile politique; à la réussite de l'alliance entre Rodolphe et Charles, il allait consacrer les ressources variées de sa diplomatie italienne. Nicolas III continua à marcher dans la même direction politique que Grégoire X, non sans en préciser les lignes. « Il était nécessaire que l'équilibre angevino-impérial fût établi avec assez de justesse, pour que l'une des deux influences ne se trouvât pas à chaque instant sur le point de détruire l'autre, et de ruiner

du même coup la liberté de l'Italie et celle du pouvoir spirituel. Pour cela, quelle forme politique donner à la Péninsule? Peut-être cette confédération d'États monarchiques ou républicains bien des fois projetée, et que, trois siècles plus tard, rêvait encore d'établir un autre pape, qui, lui aussi, était un véritable Italien, Paul IV. Le défaut de ce plan c'est que par la création d'États nouveaux, il se prêtait aux entreprises du népotisme; sur des fondements plus ou moins certains, l'accusation n'en sera pas épargnée à Nicolas III. Le point essentiel de cette combinaison était le partage d'influences confirmé par une alliance, qu'il fallait établir entre Rodolphe de Habsbourg et Charles d'Anjou. [1] »

Nicolas III prend d'abord ses sûretés du côté du Habsbourg; il lui fait renouveler les engagements pléniers de Lausanne; il exige de lui une renonciation complète à tous droits sur la Romagne, auxquels certains de ses agents avaient semblé tenir; Rodolphe n'était point un Staufen; il cède; ses intérêts sont en Allemagne.

Nicolas s'efforce ensuite de se libérer de la tutelle angevine; il persuade au roi de Sicile de renoncer à la sénatorerie de Rome et au vicariat d'Empire en Toscane. Après Tagliacozzo, Charles avait repris la sénatorerie de Rome, et désormais tout-puissant, l'avait gérée comme une seigneurie personnelle. Le 27 juillet 1278, Nicolas III publia la fameuse bulle *Fundamenta militantis Ecclesiae*, qui, brusquement, rétablissait la souveraineté du Saint-Siège sur Rome. Sans doute, le pape diplomate déclarait-il vouloir laisser au peuple la libre élection du sénateur, et même celle des magistrats chargés d'examiner l'administration des juges au Capitole, mais en réalité, il mit la main sur le gouvernement urbain. S'il ne prit pas pour lui-même la sénatorerie, il la confia à son frère. Tout pouvoir et tout contrôle de pouvoir affluèrent vers lui, si bien qu'en

1. Paul FOURNIER, *Le royaume d'Arles*, p. 232.

créant à Rome une seigneurie forte et organisée, Charles d'Anjou n'avait fait que travailler en faveur de la papauté qui soudain se substituait à lui. L'acte de 1278 avait donc la valeur d'un coup d'État gros de conséquences.

D'autre part, en Toscane, continuant la politique de Grégoire X, Nicolas III essayait de maintenir la paix entre guelfes et gibelins, et dans ce but, il envoyait à Florence son neveu le cardinal Latino. Les intrigants qui, périodiquement, se présentaient dans la Péninsule, acquéraient influence en ralliant sous leur bannière l'un des partis. Supprimer ces partis, n'était-ce pas enlever aux aventuriers la tentation d'accourir et les moyens de réussir?

L'Italie centrale ainsi libérée des influences étrangères et des vendettas de factions, Nicolas III pensait à créer trois royaumes héréditaires : Arles, Lombardie, Toscane. Ces deux derniers seraient évidemment sous sa main. Reprenant et agrandissant les projets d'Innocent III, il voulait dresser une barrière d'États solides entre lui et l'Europe. Romain de haute naissance, il y installerait des membres de sa famille; la Toscane et la Lombardie deviendraient ainsi comme le prolongement et le contrefort de l'État pontifical. Pareil despotisme, plus projeté qu'effectué, valut à Nicolas III les véhémentes invectives de Dante dans son Enfer. On a accusé cet Orsini d'avoir trop protégé « ses oursins ». Il faut reconnaître pourtant que, menée à bonne fin, cette politique eût assuré la sécurité de l'Italie et de la papauté.

Mais un tel plan devait nécessairement se heurter à d'insurmontables difficultés. Pour le bien comprendre, il suffit de se rappeler quelle était en ces dernières années du XIIIe siècle la situation générale de l'Italie septentrionale et centrale. On n'a certes plus tout dit sur les compétitions italiennes de cette époque lorsqu'on les a regardées comme des luttes communales : villes contre villes sous la bannière guelfe ou sous la bannière gibeline;

guelfe, si les cités rivales sont gibelines, gibeline si les cités rivales sont guelfes. Ceci ne constitue que la politique extérieure des communes. Mais, *intra muros*, voici surgir de nouveaux conflits : la question sociale et la rivalité des classes.

Au début, les communes étaient régies par la noblesse et possédaient une constitution aristocratique. Mais bientôt, devenues riches, organisées en puissantes corporations, les classes populaires réclamèrent une place dans le gouvernement. La lutte ne se livre pas précisément pour le triomphe de principes égalitaires, mais pour l'obtention d'avantages pratiques : le parti populaire, les *popolani* ne sont pas des socialistes à thèses tranchantes, ils réclament avant tout une part dans le gouvernement, un nombre de places dans les conseils. On les voit se former en sociétés : à Milan la société ou *credenza* de Saint-Ambroise, à Brescia celle de Saint-Faustin, à Pavie celle de Saint-Cyr, etc. Ces sociétés prétendent à une influence, et si on ne la leur donne pas, il arrive qu'elles organisent un véritable État dans l'État, une commune dans la commune, la commune populaire à côté de la commune noble, et s'opposant à elle.

Bien vite d'ailleurs les querelles se compliquent, et jusqu'à l'infini. Il n'est pas rare de voir, conduisant le parti populaire, des transfuges de la noblesse, soit que des haines de famille les y aient amenés, soit aussi par pure ambition. En conséquence, querelles sociales et vendettas s'entre-croisent souvent : tantôt les factions se distinguent par une étiquette sociale : parti des nobles, des chevaliers, parti des popolani, des gens de pied ; tantôt elles se groupent derrière les noms des familles opposées.

Pareilles luttes demeurent purement intérieures ; c'est à qui possédera l'hôtel de ville, le conflit est là, et nullement sur le terrain d'une politique générale qui rallierait les esprits au pape ou à l'empereur. Au milieu des petits conflits locaux si âpres, comment donc aurait-on souci de

ces grands revenants d'un autre âge? Dans chaque ville, les deux partis en présence, — nobles et popolani, — doivent séparer la question intérieure et sociale de la question extérieure et politique. S'ils sont patriotes, à certaines heures difficiles, il leur faut se grouper et réaliser l'union sacrée; alors un impérieux devoir leur prescrira d'être tous deux guelfes, ou tous deux gibelins, si la politique extérieure de la cité le réclame. En réalité, longtemps il en fut ainsi; aux moments critiques on oubliait les querelles sociales pour faire bloc sur le terrain politique; car si le patriotisme national demeurait presque nul, le patriotisme municipal était vivace; la haine des cités rivales bridait souvent les discordes intérieures. Toutefois, souvent envenimées par des querelles de familles, ces dissentions vont s'exacerbant. Déjà sous le règne de Frédéric II, on vit plus d'une fois les factions oublier l'intérêt général de la commune, le parti en minorité se ralliant à une politique étrangère opposée à celle du parti dominateur; alors la faction humiliée osait bien se proclamer guelfe si la commune était gibeline, et inversement gibeline si la commune était guelfe; ainsi pour triompher à l'intérieur, pactisait-elle avec l'ennemi extérieur; ainsi sacrifiait-on l'intérêt de la commune aux haines sociales.

Enfin, au fur et à mesure que les luttes s'individualisent et que la politique du chacun pour soi, ou pour quelques-uns, apparaît prépondérante, on devient avant tout partisans d'une famille, d'un groupe de personnalités sans intérêts fixes; on joue sa fortune sur l'un ou sur l'autre. Les partis « réunissent des individus qu'une circonstance fortuite conduit à sortir des cadres où ils avaient vécu jusqu'alors, à rompre avec leur patrie, avec leur classe, parfois avec leur famille; car on commence à voir des familles dont les membres se partagent et qui ont pied dans les deux camps; et entre tous ces déracinés, il n'y a pas d'autre solidarité que celle qui résulte du fait d'avoir

joué sur la même carte et adopté le même chef. [1] » Mais plus les oppositions se particularisaient, plus elles allaient s'aiguisant. Les vainqueurs bannissent les vaincus; plus de pitié, la vendetta dans toute son inexorable sauvagerie. Plus de scrupule : on appelle n'importe qui, pourvu qu'il constitue une aide véritable. Ainsi s'explique la fortune des grands intrigants, celle d'un Charles d'Anjou, d'un Manfred, d'un Conradin : il leur suffit de paraître pour grouper des partisans, s'ils ont quelque chance de les pouvoir satisfaire. Jadis, au XII[e] siècle et dans la première moitié du XIII[e], le pape et l'empereur coalisaient les haines municipales, eux maintenant coalisent les haines individuelles.

Par contre, dans un pays si bouleversé, les interventions pacificatrices de la papauté devaient paraître incompréhensibles et inacceptables. « La papauté ambitionnait autre chose que d'assurer le triomphe d'un parti par la ruine d'un autre, ou même d'affermir sa propre puisssance, encore qu'elle n'y fût pas indifférente. Elle représentait un ensemble d'idées et de principes, d'ordre religieux, moral ou ecclésiastique, qu'elle ne perdait jamais de vue. La guerre civile ne pouvait être pour elle une fin en soi... ; et on savait quels mots elle aurait tout de suite à la bouche: paix, rappel des bannis, réconciliation des factions adverses, répression de l'hérésie, respect des libertés ecclésiastiques, restitution aux monastères, aux églises locales, à l'Église romaine, de leurs patrimoines usurpés. Tout cela était souvent fort importun à ses amis eux-mêmes; elle n'hésiterait pas, s'il le fallait, à les mécontenter, se trouvant à certains égards trop au-dessus de tous pour être jamais tout à fait dépendante de quelques-uns » [2]. Ces principes absolus et idéalistes, surgissant au milieu des intrigues et des vendettas, avaient chance d'être peu entendus, si habilement fussent-ils exposés; il eût fallu

1. JORDAN, *Les Origines de la domination angevine en Italie*, introduction, p. LXXXII.
2. JORDAN, *op. cit.*, p. 605.

un miracle pour faire tomber des mains tous ces poignards. En travaillant à la réconciliation des guelfes et des gibelins, Grégoire X et Nicolas III poursuivirent donc une généreuse chimère ; ils ne pouvaient réussir qu'en partie.

Une fois réalisé ce chapitre préliminaire de son programme, Nicolas III eût établi des principautés puissantes : Toscane et Lombardie. Mais à ce projet s'opposaient encore des difficultés politiques nouvelles : depuis la mort de Frédéric II, un gouvernement centralisateur s'était imposé un peu partout dans l'Italie du Nord : la seigneurie.

Les seigneuries sont « de ces États comme en connaîtra beaucoup l'Italie du XIVe siècle, très instables et à forme toujours changeante, parce qu'ils offrent, pour traits essentiels de leur constitution, à la fois un esprit de particularisme encore très vif, — les cités qui les composent ne se sentant nullement compatriotes les unes des autres, — et un pouvoir central très fort sur chaque point tant qu'il est debout, mais toujours exposé à être balayé par quelque brusque révolution. Il est vrai qu'il se relève aussi vite. Le seigneur renversé conserve d'ordinaire, dans la ville même qui l'a chassé, un parti qui peut reprendre le dessus par quelque revirement aussi soudain, et son rappel triomphal s'ensuit aussitôt. Puis, le plus souvent, sa puissance ne consiste pas seulement dans ce que peuvent lui fournir les cités qu'il domine, elle réside surtout dans sa capacité, son prestige militaire, l'armée qui est sa propriété personnelle, la clientèle de légistes et d'administrateurs parmi lesquels il recrute ses fonctionnaires et qui est attachée à sa fortune. Tout cela constitue un ensemble de ressources qui est transportable, qu'une expulsion ne lui fait pas perdre et qui trouve partout son emploi. Même en exil, même devenu l'objet des pénalités savantes et des menaces terribles édictées par la réaction... il reste quelqu'un, il demeure redoutable ; il faut une bien longue désaccoutumance pour qu'il cesse d'être un prétendant possible.

Quand la seigneurie fut devenue une institution

à peu près générale, cela eut des conséquences curieuses. De même qu'on avait vu beaucoup de cités divisées en deux factions qui prétendaient être chacune la commune, et tour à tour maîtresses de la ville, s'en bannissaient réciproquement, on eut en bien des endroits deux dynasties parallèles, au seigneur en fonction s'opposant le seigneur en disponibilité et en exil, toujours aux aguets, toujours prêt à profiter de la chance. Cela est vrai même des petits seigneurs qui ne règnent que sur une ville. A bien plus forte raison pour les tyrans de grande envergure qui peuvent difficilement être chassés à la fois de toutes leurs positions, n'y a-t-il guère, tant qu'ils sont personnellement saufs, de défaite décisive et sans espoir.

... La seigneurie est donc un type de gouvernement qui forme la transition nécessaire entre le régime de la commune autonome et celui de la principauté ; le seul qui soit approprié à un temps où les villes, comme des molécules, s'attirant et se repoussant l'une l'autre, semblent vouloir épuiser entre elles toutes les formes possibles du groupement, jusqu'au jour où des liens formés par le hasard s'étant trouvés resserrés par le temps et consacrés par des investitures pontificales ou impériales, on verra se constituer quelque chose qui ressemblera à des états, entre lesquels s'établira quelque chose qui ressemblera à un équilibre italien. Ce régime seigneurial naît un peu de tous les côtés à la fois dans les premières années de la seconde moitié du XIIIe siècle, et se propage avec une rapidité extrême à travers toute la Haute-Italie. [1] »

On comprend que ces seigneuries groupant des cités fussent plus difficilement absorbables que ces mêmes cités isolées ; la papauté, quand elle voudrait constituer des principautés ecclésiastiques dans le nord de la Péninsule, trouverait donc des adversaires forts qui se cramponneraient de toute leur énergie à leur pouvoir naissant. En

1. JORDAN, *op. cit.*, pp. 69-70.

définitive, la situation de l'Italie, à la fin du XIIIe siècle, la rendait éminemment rebelle à toute influence pontificale dans le but de l'apaiser et de la grouper en États vassaux du Saint-Siège. Elle était pour cela à la fois trop divisée et trop ramassée : trop divisée en partis implacables, trop ramassée dans les mains de tyrans avides. On comprend dès lors que Nicolas III ait échoué dans son grand projet italien.

L'autre partie de son plan était par contre plus réalisable. En plus de cette barrière des royaumes de Toscane et de Lombardie, la sécurité pontificale demandait une alliance et un équilibre de force entre Rodolphe et Charles; c'était précisément le troisième royaume, celui d'Arles qui, dans la pensée ingénieuse du pape, devait servir à les réaliser pleinement. Dans les instructions que Nicolas donne à son ambassadeur, l'évêque Paul de Tripoli, il esquisse un projet d'après lequel Rodolphe aiderait Charles à recueillir la succession de Provence. Les deux princes conclurent une alliance formelle, avec promesse de ne fournir aucun secours à leurs adversaires réciproques. Un mariage devait sceller l'entente : Charles Martel, petit-fils de Charles d'Anjou, épouserait Clémentia, fille de Rodolphe; la dot de celle-ci ne devait être rien autre chose que le royaume d'Arles. Les négociations furent longues parce que l'influence de Charles d'Anjou en Provence et dans la vallée du Rhône rencontrait de fortes oppositions, surtout celles de la veuve de saint Louis, Marguerite de Provence, frustrée de ce qu'elle considérait comme l'héritage paternel. Cependant l'accord finit par aboutir. Marguerite comptait sur l'aide des Anglais, qui se dérobèrent, tandis que Charles d'Anjou se vit soutenu à la cour de France par la jeune reine Marie de Brabant, et qu'il gagna à ses projets Philippe le Hardi. La politique de Nicolas III était en voie d'aboutissement quand il mourut subitement, le 22 août 1280. En 1281, Rodolphe envoyait sa fille Clementia en Italie pour épouser Charles Martel.

CHAPITRE IV

Les projets de Domination universelle de Charles d'Anjou, servis par la Papauté.

I. Martin IV, ultra-angevin.

A la mort de Nicolas III, après six mois d'attente à Viterbe, le cardinal Simon de Brion fut élu pape et prit le nom de Martin IV. Avec lui, c'étaient les Français qui triomphaient. On racontait qu'ameutée par Charles d'Anjou, la populace de Viterbe avait fait emprisonner les cardinaux italiens et les avait empêchés de participer à l'élection.

Ultra-Angevin, Martin IV était disposé à laisser carte blanche à Charles; il adopta non plus une thèse politique italienne et pontificale, mais une thèse française. « L'établissement des Angevins en Sicile lui apparaît comme un mouvement tournant de la France contre l'Allemagne; tout dévoué à Charles d'Anjou, sa haine contre l'Allemagne, au dire, du moins, des Allemands, ne peut se contenir et s'épanche en boutades violentes. [1] » Il eût voulu, paraît-il, que « les Allemands fussent grenouilles, et lui cigogne pour pouvoir les manger ».

Ce parti-pris français devait rencontrer de vives oppositions dans la Péninsule. En effet, à la fin du XIII[e] siècle, en présence des discordes sans fin où se débattaient les cités, un gibelinisme impérialiste renaissait. Dans cet imbroglio inouï, du sein de ce chaos sanglant surgissent des hommes non plus réalistes, mais idéalistes, des théoriciens politiques, qui rêvent de rétablir l'ordre par l'Em-

1. Jordan, *op. cit.*, p. 613.

pire. Chose étrange, pendant toutes les grandes luttes de la papauté et des Staufen, l'Empire n'avait été qu'un moyen : les gibelins italiens ne se souciaient guère alors du triomphe de César; qu'il fût le protecteur de tels ou tels intérêts municipaux, voilà ce qui leur importait. Maintenant, par contre, l'Empire disparu, on l'idéalisait, on voulait en faire une fin, une fin souverainement désirable, l'ordre dans la grandeur. Le mot « gibelinisme », qui n'avait été longtemps que l'étiquette changeante des partis municipaux, représente désormais pour certains un système et une conviction.

Frédéric II et Barberousse apparaissent dans le lointain avec l'auréole des surhommes, des héros, des demi-dieux; à une époque où déjà l'on s'achemine vers l'admiration effrénée du passé romain, vers la renaissance, on les évoque comme des génies puissants, aptes à refaire l'unité impériale, protecteurs des lettres et des beaux-arts. C'est le temps où surgissent en Allemagne de faux Frédérics. L'un d'eux, Dietrich Holzschuh, réussit encore plus que les autres; on le disait servi par trois nègres qui gardaient ses trésors. N'alla-t-il pas jusqu'à citer à son tribunal le Habsbourg usurpateur? Il fallut que celui-ci vînt l'assiéger dans Wetzlar, puis qu'il le fît griller vif pour prouver péremptoirement qu'il n'avait rien d'un impérial revenant. Pareils contes ne troublaient pas seulement les esprits en Allemagne; ils descendaient en Italie. L'Empire allait-il donc revivre?

Ce désir est plus qu'un rêve. Toute une littérature théologico-politique paraît. Le gibelinisme devient une théorie, la théorie impérialiste; le guelfisme est la théorie opposée, la théorie anti-impérialiste : nouveauté grande à coup sûr, quand on sait combien peu les idées ont eu de part dans les luttes précédentes. Dès lors, les gibelins deviennent enfin ceux qui veulent la prédominance du prince, le césarisme : souvent, à leurs yeux, le temporel revient tout entier à l'empereur; au pape rien que le

spirituel. Un tel gibelinisme s'affirme donc anti-pontifical; ses partisans s'allient à tous ceux qui battent en brèche le pouvoir temporel de la tiare, et qui exaltent l'idée de despotisme nationaliste : « mystiques désireux de spiritualiser l'Église » tel Ubertino de Casale, scholastiques frondeurs et pédants tels Occam et Marsiglio de Padoue, légistes implacables, imbus de la raison d'État.

Les théoriciens guelfes, par contre, tiennent pour le pape. Tellement s'opposent-ils aux gibelins qu'ils ne veulent même plus d'Empire : pourquoi donc ne pas le laisser vacant *in aeternum?* tout le monde s'en trouverait fort bien. Amis du pape, les guelfes le sont aussi de la France; la papauté et la Péninsule ont été sauvées des Allemands par les Angevins; il faut se rallier à ceux-ci. Les guelfes d'Italie ont en horreur les Teutons brutaux; tandis que les guerres de Barberousse n'évoquent pour les gibelins que des souvenirs de grandeur tragique, pour les guelfes elles signifient violences, meurtres, oppressions, abus de toutes sortes. Les gibelins, par contre, sont Allemands, ils veulent le Saint-Empire, mais le Saint-Empire ne peut être que germanique. Dante maudira « la mauvaise plante » française; souvent il regardera de l'autre côté des Alpes pour voir si l'empereur ne vient pas; à ses yeux comme à ceux de Martin IV, c'est la lutte de « l'aigle contre les fleurs de lis ».

Cet influx inusité de patriotisme impérialiste fortifiait le gibelinisme et le rendait plus combattif à l'égard d'un pape angevin. Aux motifs d'intérêt s'ajoutaient maintenant, pour certains du moins, une question de principes, un véritable idéal politique à réaliser. C'est une des raisons qui peuvent expliquer comment l'avènement de Martin IV fut accueilli dans toute la Romagne par un violent soulèvement gibelin. Le pape dut appeler à l'aide; conduits par Gui et Jean d'Eppe, des soudards français vinrent batailler contre les gens de Ravenne, de Forli, d'Imola. Les gibelins avaient à leur tête un condottiere

fameux, Guy de Montefeltro, seigneur d'Urbino; malgré les secours envoyés par Philippe le Hardi, il vainquit complètement le Français Jean de Pas, comte de Romagne, et mena rude guerre contre les pontificaux, jusqu'au jour où la déroute des gens de Forli l'obligea à faire sa soumission à Martin IV, à lui remettre ses deux fils en otages et à s'exiler en Piémont.

Cette guerre de Romagne, explosion de gibelinisme local, n'empêchait pas la politique angevine de réussir. Tandis que Nicolas III n'avait favorisé les ambitions de Charles dans le royaume d'Arles que pour le détourner de la Péninsule, Martin IV, ultra-Angevin, lui laissa les mains libres partout : ainsi lui rend-il l'influence dans l'Italie centrale en le réintégrant dans la charge de sénateur de Rome; d'autre part, la question provençale est en bonne voie. Encore un peu, et avec la connivence du roi de France, Philippe le Hardi, et du pape Martin IV, l'ambitieux Charles va réaliser un royaume puissant qui ira bien de Lyon jusqu'à Salerne, englobant tous les pays de l'Alsace à la Méditerranée, des Alpes à la Sicile. La papauté et l'Italie étaient donc menacées de servitude, une servitude plus inquiétante que sous les Hohenstaufen, car elle s'établissait de connivence et de complicité avec la papauté elle-même, sans heurt, sans discussion. Frédéric II avait dit autrefois : « Un pape ne peut être gibelin », autrement dit impérialiste; et voilà pourtant, semblait-il, qu'un pontife devenait gibelin, gibelin du parti guelfe, c'est-à-dire partisan d'un césar guelfe.

2. Les Vêpres siciliennes et l'Échec de la Croisade aragonaise.

Soudain, un événement formidable vint ruiner les espérances françaises en frappant Charles d'Anjou au cœur même de ses États : les Vêpres siciliennes éclatèrent. Trois éléments concoururent à cette catastrophe.

L'élément sicilien d'abord. Il restait toujours un parti nationaliste, avide d'indépendance, et qui détestait tout pouvoir étranger quel qu'il fût. Révolte contre Henri VI, révolte contre Frédéric II, révolte contre Manfred, révolte déjà une première fois contre Charles d'Anjou : l'histoire de la Sicile au XIII[e] siècle n'est qu'une suite de soulèvements et de répressions. Encore une fois on voulut se libérer; ce qui ne veut pas dire que le gouvernement angevin fût resté tyrannique et vexatoire comme aux premiers jours. C'était l'étranger, donc c'était l'ennemi : l'argument suffisait amplement aux révoltés.

Un élément aragonais entrait aussi en ligne : le roi d'Aragon, Pierre III, affichait des droits à la couronne de Sicile; de ce fait qu'il avait épousé Constance, fille et héritière de Manfred, il prétendait représenter encore les ambitions Hohenstaufen.

Enfin, les Grecs travaillaient aussi à fomenter l'insurrection. Continuant la politique d'union voulue par Grégoire X au concile de Lyon, Nicolas III avait interdit à Charles d'Anjou l'expédition de Constantinople. Mais, passionnément Angevin, Martin IV revint sur la politique de ses prédécesseurs; il affecta de ne pas croire à la conversion de Paléologue et alla jusqu'à l'excommunier comme hérétique. Menacé d'être attaqué par Charles d'Anjou, le basileus jugea utile de le prévenir en minant son influence dans ses propres États; il paraît certain qu'il fournit de l'or en vue de la révolte sicilienne. Au courant de ces menées, Martin IV y répondait par un traité secret avec Charles d'Anjou et les Vénitiens en vue d'une croisade contre Constantinople.

Mais le projet gréco-aragonais murit avant le projet angevin. Un exilé sicilien, ennemi implacable de la domination angevine, Jean de Procida, s'employa à rassembler les intrigues : le complot aboutit au massacre des Vêpres siciliennes (30 mars 1282). La Sicile perdue, les insurrections éclatant partout, la flotte aragonaise battant la

flotte angevine, le débarquement de Pierre III et sa proclamation comme roi à Palerme, tout cela ruinait presque instantanément les grands projets de Charles. Le gibelinisme apparaissait soudain non plus par le nord de l'Italie, mais par la pointe sud; le beau-fils du dernier des Staufen menaçait le royaume de Sicile. A nouveau gibelins et guelfes allaient se rencontrer : gibelins d'Aragon et guelfes d'Anjou.

Sous l'influence des préjugés de parti, les historiens ont dépeint de façon très diverse l'attitude de Charles après le désastre des Vêpres siciliennes. Les uns, Bartolomeo de Neocastra et Nicolas Speciale par exemple, l'ont imaginé arpentant comme un furieux ses appartements, et criant qu'il allait se venger; Villani, au contraire, nous le montre abîmé dans la torpeur. En réalité, cet homme fort sut faire face au malheur; sa froide énergie resta à la hauteur d'une situation si angoissée.

Aussitôt prend-il des mesures pour étouffer la révolte. Au roi de France, il écrit une lettre pleine de calme où il lui demande d'envoyer à son secours Robert d'Artois avec 500 hommes. Sans tergiverser, lui-même passe en Sicile et vient mettre le siège devant Messine. Cependant, allait-il réduire par la force et la dévastation toute une moitié de son royaume? Assagi par l'expérience, il hésitait à recommencer cette campagne de représailles qui avait suivi l'insurrection conradinienne. Martin IV restait son allié très sûr; un mot de Charles, et sans hésiter le pontife angevin proclamerait la croisade, et de partout chevaliers et aventuriers accourraient venger les Français massacrés. Charles préféra, cette fois, les procédés d'indulgence, la pacification sans destruction, et il y employa l'aide de la papauté.

Martin IV avait député en Si ile le légat Gérard de Parme, évêque de Sabine, afin de traiter avec Messine qui, en s'insurgeant contre Charles, s'était aussi révoltée contre le Saint-Siège. Gérard arriva au moment où les

Messinois venaient de subir une première défaite à Milazzo; ils le reçurent comme l'ambassadeur authentique du pape, leur suzerain suprême, et voulurent lui remettre les clefs de la ville. Mais faisant la cause pontificale solidaire de l'angevine, Gérard réclama des habitants la soumission au prince : peine inutile, refus formel.

Charles cependant, — dont il semble bien que les années avaient modifié le tempérament, — s'obstine à employer des procédés humains; il renonce à prendre la place d'assaut, et essaie de la réduire par le blocus. « Il avait peut-être pitié de cette cité illustre dont il redoutait la ruine, note Saba Malaspina, et il ne voulait pas que tant de mains cruelles de son armée s'enrichîssent des dépouilles des citoyens, si la ville succombait par les armes ». Malheureusement, ces longueurs donnèrent le temps à Pedro d'Aragon, qui convoitait la Sicile, de débarquer dans l'île avec son armée d'Afrique; à Palerme il est proclamé roi; et le voilà qui somme aussitôt l'Angevin de repasser le détroit. Charles se rend compte de tout le tragique de la situation : autour de lui, dans son armée, épidémie meurtrière et débilitantes intrigues; derrière lui, de l'autre côté du Phare, dans ses États de terre ferme, à Naples notamment, menace d'insurrection,— Martin IV l'en avertit expressément; — enfin, entre deux, essayant de couper ses communications avec le continent, la flotte sicilienne qui déjà a remporté plusieurs succès. Pareilles considérations portèrent Charles, jadis si impétueux, à refuser le combat. Jouer sa couronne dans une bataille, il ne le voulait plus. Il retourne à Naples, et entame des négociations avec l'usurpateur.

Inutile de le dire, elles n'aboutirent point. Une guerre allait suivre, longue et décevante. Les forces angevines se trouvaient singulièrement amoindries. Les vaisseaux jadis préparés en vue de l'expédition d'Orient avaient été détruits par les Messinois; les flottes aragonaise et sicilienne tenant la mer rendaient impossible tout débarque-

ment en Sicile. Bien plus, en vue de prendre l'offensive, Pedro d'Aragon s'abouchait avec les bannis et avec les chefs du parti gibelin d'Italie; il négociait avec Venise, Pise et Gênes, puissances maritimes dont l'influence pouvait être si importante, et il essayait de les détacher de la maison d'Anjou. Il s'efforçait enfin de fomenter la révolte dans les régions de terre ferme, notamment dans la Calabre et dans les Abruzzes : quelle heureuse chance si une nouvelle révolution ravissait à l'Angevin l'autre partie de son royaume !

En ces circonstances fut adoptée par les deux belligérants la solution non moins bizarre que chevaleresque d'un combat singulier qui se livrerait en champ clos dans la ville de Bordeaux. Mais Martin IV se prononça contre ce duel impie et exhorta le roi d'Angleterre à s'opposer à la rencontre des deux princes. On l'a dit : de la part du roi d'Aragon, il n'y aurait eu qu'une feinte dans le but de gagner du temps; en tous cas, l'incident ne desservit pas à ce point Charles d'Anjou puisqu'il lui permit, au cours d'un long voyage en France, de s'assurer du secours capétien.

Durant ce temps, Charles, prince de Salerne, détint la régence (12 janvier 1283-5 juin 1284). L'Aragonais avait débarqué en Calabre une armée d'almogavares, troupes d'irréguliers qui faisaient une terrible guerre de partisans. Cependant, en Sicile, la situation de l'usurpateur n'était déjà plus aussi favorable; les insulaires pouvaient s'apercevoir que si la dynastie était changée, le régime ne le semblait guère : mêmes contraintes et mêmes impôts; il y eut des insurrections et des répressions. Soutenus par le Saint-Siège, les Angevins préparaient la revanche du guelfisme. Sans compter, Martin IV prodigue l'or de la papauté pour une cause qu'il considère comme celle même de l'Église : le 13 février 1284, 10,000 onces d'or; presque à la même époque, 28,390 onces d'or 14 grains en florins; le 25 février, 50,000 onces d'or. Le pape avait

d'ailleurs concédé aux Angevins les dîmes ecclésiastiques du royaume, et dans un synode de Melfi le légat Gérard de Parme accordait au prince de Salerne deux années du revenu des dîmes en vue de préparer l'expédition.

En dépit de tous ces sacrifices, la fortune s'acharnait contre les guelfes. Réorganisée, la flotte angevine pouvait tenir la mer; elle s'en allait ravitailler la place de Malte assiégée par les Siciliens quand le fameux amiral Roger de Lauria la surprit et la détruisit presque complètement (8 juillet 1283). Sans vaisseaux, impossible de penser à une expédition en Sicile; l'année 1283 était perdue. Au commencement de 1284, les Aragonais prévinrent l'attaque, en passant eux-mêmes à l'offensive et en débarquant dans la Calabre des bandes d'almogavares, si bien que le prince de Salerne dut, au mois de mai, convoquer les milices féodales pour refouler l'envahisseur.

Cependant, Charles d'Anjou annonçait son retour. Il avait armé une flotte et comptait bien tenter enfin l'expédition décisive; mais surtout, que le prince de Salerne n'entreprît rien jusqu'alors. Hélas ! ce conseil de prudence n'allait pas être écouté. Averti de l'arrivée prochaine de Charles d'Anjou, l'amiral Roger de Lauria vint provoquer l'adversaire jusque dans la baie même de Naples. A cette vue, les Napolitains demandent avec des cris que l'on chasse l'insolent; malgré le légat Gérard de Parme, le prince de Salerne se laisse tenter; il embarque et court à la rencontre de la flotte sicilienne. Le combat tourne complètement à son désavantage; ainsi que ses barons, le voici tombé entre les mains de l'ennemi (5 juin 1284).

Le 6 juin, Charles d'Anjou débarquait à Gaëte : un jour trop tard pour empêcher le coup de folie et le désastre de son fils. Au premier moment il s'emporta contre le prince de Salerne jusqu'à dire que sa perte n'équivalait même pas à celle d'un vaisseau. Mais bientôt l'amour paternel reprit le dessus; Charles se retira dans son château du Carnime près de Naples pour pleurer son fils. C'est de là

qu'il écrivit, le 9 juin, à Martin IV une lettre admirable d'énergie et de confiance en Dieu. Le pape, d'ailleurs, resta fidèle à son infortune et lui envoya de nouveaux subsides. Le roi comptait bien entreprendre quand même l'expédition projetée; mais les approvisionnements lui manquèrent, et d'ailleurs on menaçait de mettre à mort son fils prisonnier s'il tentait le débarquement.

Cependant, depuis longtemps déjà Charles songeait à susciter une diversion en décidant le Capétien à une croisade contre Pierre III; c'est à quoi servit surtout son voyage de France; dans le même but, Martin IV avait député auprès de Philippe le Hardi, le cardinal Jean Cholet. Un conseil tenu à Paris, en février 1284, accepta l'offre de l'expédition aragonaise : le trône de Pierre III reviendrait à Charles de Valois, fils puîné de Philippe le Hardi. De même qu'autrefois celle de Sicile, la campagne d'Aragon fut regardée comme une véritable croisade; demandée par le pape, ne paraissait-elle pas la condition nécessaire du rétablissement de Charles d'Anjou dans cette Sicile d'où devait toujours partir l'autre croisade, la grande croisade d'Orient? La cause semblait donc à la fois nationale et chrétienne, française et pontificale. « Pour l'honneur de Dieu et de Sainte Mère l'Église, déclara Philippe le Hardi, nous nous chargerons de cette affaire aux conditions réglées; nous acceptons. »

Cependant rien ne réussit. La croisade aragonaise se heurta à toutes les difficultés d'une guerre d'Espagne : rigueur du climat, épidémies, embuscades et guerillas. La flotte française assurant le ravitaillement fut battue par Roger de Lauria à hauteur des îlots « Las Formiguas », près de Palamos, et le corps expéditionnaire qui s'était emparé de Girone, dut rétrograder au prix de lourds sacrifices. La croisade était manquée : on avait voulu frapper les Aragonais au cœur de leur pays pour les forcer à lâcher pied en Sicile; ils se maintenaient. Par là, les ambitions angevines dans la Péninsule continuaient à se voir déçues

et comme surveillées : d'un côté du Phare c'était Aragon, de l'autre c'était Anjou.

Charles d'Anjou était mort, le 7 janvier 1285, sans avoir recouvré son royaume. En l'absence du prince de Salerne, il recommandait son héritage au pape Martin IV ; lui seul, croyait-il, était capable de le sauver de la ruine. En effet, durant cette crise, Martin IV avait, de toutes manières, secondé le chef du guelfisme. Dès le début il avait frappé de censures ecclésiastiques ses adversaires : excommunication de don Pedro, promulgation de la croisade contre lui, interdit jeté sur la Sicile, toutes les armes spirituelles y furent employées. D'autre part, — intervention plus précieuse encore, — le pape ne cessa d'avancer de l'argent à Charles, ordonnant d'ailleurs la levée de dîmes pour l'expédition de Sicile.

Ces services directs demeurèrent stériles ; toute tentative pour récupérer la Sicile échoua. Pourtant, l'aide pontificale eut de grands résultats, bien que négatifs : elle permit à la maison d'Anjou de conserver au moins le royaume de Naples, menacé lui aussi d'une révolution. Après les Vêpres siciliennes, Charles Ier avait aussitôt compris que, s'il voulait garder l'autre partie de ses États, où déjà grondait la révolte, il lui fallait accomplir des réformes. Dès le mois de juin 1382, le roi publiait une ordonnance considérable qui édictait d'importantes réformes administratives et financières, et qui visait à réprimer les excès des officiers de la couronne. Une nouvelle ordonnance du 30 mars 1283, connue sous le nom de Capitoli de la plaine de Saint-Martin, accordait de larges concessions et privilèges aux vassaux de Charles en vue de les retenir dans la fidélité.

Ces réformes allaient être parachevées après sa mort grâce à Martin IV. Charles avait confié la régence du royaume à son neveu Robert d'Artois ; mais le pape, à qui revenait la haute direction du royaume, lui adjoignit le cardinal Gérard de Parme, tous deux portant le titre

de « baile établi par la Sainte Église romaine ». Ils firent bonne besogne, et appliquèrent les édits réformateurs promulgués par Charles. D'autre part, la papauté matait les révoltes gibelines qui grondaient toujours dans l'Italie du Sud, surtout dans les Abruzzes.

Le successeur de Martin IV, Honorius IV, continua sa politique. Ne s'imposait-elle pas absolument? Jadis, le devoir de la papauté consistait à refréner les ambitions de la maison d'Anjou; maintenant, par contre, n'était-il pas absolument nécessaire de la soutenir sous peine de compromettre tout le parti guelfe en Italie? Aux Siciliens, qui lui envoyaient un ambassadeur pour traiter de la paix, Honorius IV ordonna de rentrer dans l'obéissance; contre Pedro d'Aragon, il renouvela les allocations de dîmes; surtout il acheva l'œuvre de pacification et de réforme dans le royaume de Naples. Par une bulle importante datée du 17 septembre 1285, et intitulée *Constitutio super ordinatione regni Sicilii*, il rétablissait l'Italie du Sud dans les conditions idéales où elle se trouvait à l'époque du roi normand Guillaume le Bon.

Grâce à cette intervention pontificale, grâce à la sagesse administrative du légat Gérard de Parme, le pays, satisfait, rentra dans l'ordre. Œuvre toute négative sans doute, — une nouvelle tentative faite contre la Sicile en 1387 avait échoué, — œuvre capitale cependant qui, en conservant le royaume de Naples à la maison d'Anjou, conserva au guelfisme un chef militaire et un centre d'action au moment où la papauté allait déserter l'Italie : nous verrons quels services rendra Robert de Naples durant l'exil d'Avignon. Au début de son pontificat, Martin IV, ultra-Angevin, devait être blâmé; mais après les Vêpres siciliennes, sa fidélité à la maison d'Anjou sauva l'Italie et la papauté d'un gibelinisme aragonais, d'une anarchie encore plus grande.

Pourtant, c'est avec mesure qu'il fallait protéger les Angevins toujours ambitieux. Romain de la puissante

famille des Savelli et petit-neveu d'Honorius III, Honorius IV avait d'instinct le sens diplomatique et le souci de la liberté de Rome et de l'État pontifical. Il revint à la grande politique de Grégoire X et de Nicolas III, celle qui consistait à contrebalancer le Français par le Habsbourg en sorte qu'aucun d'eux ne fût inquiétant ni dominateur. Ainsi voit-on le pape négocier le voyage de Rodolphe en Italie et son couronnement comme roi des Romains. Honorius n'eut pas le temps de réaliser ce projet. Il fut repris par son successeur Nicolas IV, un franciscain originaire d'Ascoli (1285-1287). Mais il semble bien que celui-ci se laissa peu à peu entraîner dans l'orbite de l'influence angevine : ne le verra-t-on pas bientôt patroner pour le royaume de Hongrie la candidature de Charles Martel, prince de Naples, petit-fils de Charles d'Anjou et fils aîné de Charles II le Boiteux, et cela en compétition avec le propre fils de Rodolphe, Albert d'Autriche?

LIVRE IV

LA QUESTION ITALIENNE A L'ÉPOQUE DE PHILIPPE LE BEL

CHAPITRE I

La Politique italienne de Boniface VIII : Triomphe de Philippe le Bel.

Jusque dans le Sacré Collège, le tiraillement apparaissait grand entre les deux politiques, entre les Colonna du parti français et les Orsini du parti angevin : rivalités de familles et mésentente quant à la politique générale, les motifs de haine se superposaient et s'aggravaient. A la mort de Nicolas IV, l'interrègne dura deux ans, un des plus longs qu'aient connus les annales pontificales. Le conclave réuni à Pérouse menaçait de s'éterniser quand le roi Charles II le Boiteux réussit à faire accepter la candidature excentrique de Pierre de Morone, un ermite qu'on alla quérir dans sa cellule. Malgré ses protestations d'humilité, on le força d'accepter ; il prit le nom de Célestin V.

Le nouveau pontife était incontestablement un saint, mais peu apte aux habiletés et aux imbroglios de la politique italienne : *Ad regimen universalis ecclesiae inexpertus*, dit sans ambages Clément V dans la bulle même de canonisation. Célestin se laissa circonvenir par Charles le Boiteux, qui l'emmena à Naples. Malgré les protestations cardinalices, l'influence angevine fut maîtresse. Charles préparait l'avenir en faisant remettre en vigueur la constitution de Grégoire X sur les élections pontificales, et en faisant élire toute une série de cardinaux qui lui étaient dévoués; il obtenait même pour l'un de ses fils, âgé seulement de vingt et un ans, l'archevêché de Lyon.

Heureusement, Célestin V se rendait compte de sa propre incapacité à gouverner l'Église; il pensa à se retirer; les cardinaux l'encouragèrent fort dans ce projet. On

établit que canoniquement il était permis à un pape de se désister. Célestin V abdiqua librement et volontairement devant le Sacré Collège, le 13 décembre 1294. Tel fut « le grand refus de Célestin V, *il gran rifiuto* ». Pierre de Morone fit bien, et Pétrarque a raison qui lui a décerné des éloges pour son abnégation. Si Dante, par contre, l'a accusé de lâcheté et l'a mis tout simplement en enfer, c'est que, par son abdication, il laissa la place libre à l'ennemi mortel, Boniface VIII :

> « ... e vidi l'ombra di colui
> Che fece per vitalte il gran rifiuto. »

Réuni à Naples, le conclave nomma, dans les dix jours, le cardinal Benoît Gaëtani, qui prit le nom de Boniface VIII. Originaire d'Anagni et neveu, par sa mère, d'Alexandre IV, il se rattachait à la maison des Conti. Sans doute notre étude ne comporte pas un conspectus d'ensemble sur ce pontificat fameux ; pourtant il importe que nous dégagions les principes de sa politique italienne et l'influence de cette politique sur les grands événements des premières années du XIVe siècle.

1. Lutte contre l'Usurpateur aragonais.

La question sicilienne demeurait pendante. L'usurpateur aragonais était mort à la fleur de l'âge, le 19 juin 1291 ; il laissait deux frères : Jacques, qui prit la couronne d'Aragon, et Frédéric, qui administrait alors la Sicile conquise. Qu'allait faire le Saint-Siège? Autant il paraissait utile que deux forces politiques se balançassent dans la Péninsule, l'une au nord et l'autre au midi, sans d'ailleurs se rejoindre ni se heurter; autant il était dommageable que deux forces se trouvassent en présence dans l'Italie du Sud, parce que, voisines et rivales, elles demeureraient toujours en conflit violent et menaceraient la tranquillité générale, chacune ralliant à elle l'un des partis,

guelfe ou gibelin. D'ailleurs, — à tort ou à raison, — la pointe de l'Italie passait toujours pour être la base naturelle d'une croisade d'Orient qui serait entreprise sous les auspices de la maison de France.

Il fallait donc que l'Aragonais lâchât pied en Sicile. Mais comment l'y contraindre? Après l'échec de la croisade d'Aragon, tout espoir de frapper l'intrus en Espagne dut être abandonné; d'ailleurs, le nouveau roi de France, Philippe le Bel, était allié par sa mère à la maison d'Aragon; on l'avait même surnommé l'Aragonais; s'il feignit de vouloir continuer la croisade, ce fut uniquement pour extorquer pendant dix ans des décimes au clergé français.

Restait à essayer des pourparlers. Jacques, le nouveau roi, s'y prêtait assez bien, parce que ses sujets espagnols trouvaient fort lourd le poids des censures pontificales et celui de la guerre. Volontiers il eût abandonné cette lointaine Sicile en échange d'une pleine sécurité dans ses États ibériques. Aussi envoya-t-il des ambassadeurs à Anagni, auprès de Boniface. On aboutit à une entente : l'Aragonais restituerait la Sicile à l'Angevin. Pour sceller l'alliance et la restitution, un double mariage serait conclu entre les maisons rivales : Charles donnerait sa fille Blanche à Jacques d'Aragon, et celui-ci sa fille Yolande à Robert, fils de Charles. Quant à Charles de Valois, le prétendant déçu à la couronne d'Aragon, on lui fit épouser une autre fille de Charles, Marguerite, qui apportait en dot l'Anjou et le Maine, plus appréciables à coup sûr que des châteaux en Espagne. Ainsi, semblait-il, ces affreuses Vêpres siciliennes et cette terrible croisade d'Aragon allaient avoir leur épilogue en trois joyeux hymens qui laisseraient à chacun son bien : l'Aragon à Jacques, la Sicile à Charles.

Cependant, en tout cela, n'avait-on pas compté sans les plus intéressés, c'est-à-dire les Siciliens et Frédéric, frère de Jacques, qui les administrait. Dans une entrevue avec Boniface VIII, le jeune Frédéric consentit à céder son gou-

vernement de Sicile en vue d'un mariage avec la fille de Baudouin, le basileus détrôné de Constantinople, ce qui lui procurait des droits éventuels sur l'empire grec. Le projet ne manquait pas d'habileté. A Constantinople, Andronic II, fils et successeur de Michel VIII Paléologue, avait dénoncé l'union et venait de retourner au schisme avec son peuple; faire restituer la Sicile à la maison d'Anjou, c'était rendre possible contre lui la croisade; marier Frédéric à l'héritière catholique de Constantinople, c'était par avance assurer les résultats de cette croisade; la politique italienne du pape s'accordait avec sa politique orientale.

Cependant, rentré dans son île, Frédéric eut vite compris qu'une terre acquise vaut mieux qu'un royaume lointain et problématique. D'ailleurs à aucun prix, les Siciliens ne voulaient entendre parler du retour des maudits Français; ils ne pouvaient croire que Jacques d'Aragon les eût vendus aux Angevins; les ambassadeurs qu'ils envoyèrent en Espagne pour s'en assurer revinrent vêtus de longs habits, les antennes et les voiles de leurs navires teintes en noir, en signe de deuil. Le mouvement populaire porta au trône de Sicile Frédéric.

Ainsi échouait toute la diplomatie de Boniface VIII. La pointe de l'Italie restait cause de trouble : en effet, d'une part la maison d'Anjou ne pouvait ni ne voulait accepter l'usurpation ainsi que le voisinage menaçant de l'Aragonais; d'autre part, comme s'il tenait encore, par sa mère, fille de Manfred, du sang des Staufen, Frédéric intriguait partout. Ne le verra-t-on pas chercher à soulever le royaume de Naples et s'unir aux gibelins de Toscane et de Lombardie? Voici que le guelfisme se range autour de la maison d'Anjou, le gibelinisme autour de la maison d'Aragon : pour l'Italie entière, nouveau prétexte à s'agiter. Comme aux jours où on avait vu Manfred ou Conradin s'opposer à Charles d'Anjou, les partis ayant trouvé des chefs se groupaient et s'opposaient.

2. Conflit avec les Colonna.

Non moins grandes furent les difficultés que rencontra Boniface VIII dans ses propres États. Au point de vue strictement romain, les résultats de la politique ultra-angevine de Martin IV avaient été désastreux. Lui que les Quirites avaient appelé au gouvernement de la ville sans restriction ni condition, n'avait-il pas eu la malencontreuse idée de restaurer la sénatorerie de Charles, sous le titre trompeur de vicaire du pape, sénateur perpétuel? On devine facilement que ce vicaire s'imposa en maître. Mais, à peine connu le désastre des Vêpres siciliennes, la révolte éclata menée par les Orsini avides de venger la mémoire de Nicolas III; par les gibelins aussi, dont les succès de Pierre III, ce gendre de Manfred, réveillaient les aspirations. En janvier 1284, une révolution éclatait : le vicaire de Charles d'Anjou fut arrêté, et on nomma capitaine du peuple et défenseur de la république un parent des Orsini, Giovanni Cencio. Force fut à Martin IV de pactiser avec la révolution : il dut concéder à la ville un vicaire au temporel, dont la fonction garantissait Rome contre le retour d'une sénatorerie française; il dut reconnaître la capitainerie du peuple ainsi que les capitaines de métier, représentant l'élément démocratique dans la commune; enfin se vit-il contraint d'abandonner les droits seigneuriaux récemment reconnus à la papauté.

Cependant Honorius IV recouvra le sénatoriat à vie et en confia la charge à son frère Pandolfo. Autoritaire jusqu'à la violence, Boniface VIII devait achever de regagner le terrain perdu par Martin IV. Non seulement Rome, mais Terracine, Velletri, Toscanella, Corneto et jusqu'à Pise lui confièrent le gouvernement de la cité; on le sentait bien, un tel homme serait un protecteur efficace. Partout, il imposa ses neveux et ses créatures. A Rome rien n'échappait à son contrôle : aucune nomination qui ne fût réglée par lui, aucun procès en cour capitoline

qu'il ne s'adjugeât le droit de reviser et de casser, aucun sénateur qui pût être sûr du lendemain, et qu'il ne se permît de révoquer à la moindre incartade. Dans Rome étonnée, il apparut comme un César ecclésiastique.

Mais son gouvernement autoritaire se heurta à une opposition effrénée, celle des Colonna. De part et d'autre, on y mit tant de passion que la lutte prit bientôt l'allure d'une vendetta pure et simple, telle qu'en avaient vues maintes autres cités de l'Italie centrale.

Famille romaine extrêmement riche, les Colonna étaient alliés aux Conti de la Campanie, aux Annibaldi de la Maritime. Comptant deux cardinaux dans le Sacré Collège, Jacques et Pierre, l'oncle et le neveu, ils étaient chefs de groupe en face des Orsini, leurs rivaux; aussi avait-on vu les deux puissances se disputer le choix du pontife durant ce long interrègne, qui aboutit à l'élection de Célestin V. Cependant, en 1294, Orsini et Colonna s'étaient ralliés sur le nom de Boniface VIII : sans doute, ni les uns ni les autres ne seraient cardinaux neveux; ils espéraient pourtant se voir traités comme tels. Grande fut leur déception. Boniface vit aussitôt qu'avec leurs places fortes et leurs clients nombreux, les Colonna devenaient une puissance inquiétante; comme le cardinal Jacques avait encore augmenté frauduleusement leur puissance en accaparant toute la succession Colonna à la mort d'un de ses frères, le pape crut devoir protester, non seulement en stricte justice, mais aussi par souci de l'équilibre des États romains.

Le cardinal Jacques n'était point d'humeur à obéir à une sommation pontificale : il répondit à Boniface VIII du tac au tac, l'accusant de thésauriser en faveur des gens de sa famille et de ceux d'Anagni. Le 29 avril 1297, Pierre Gaëtani, parent du pape, achetait 17,000 florins une partie des domaines des Annibaldi dans la Maritime au détriment des Colonna, qui avaient des vues sur ces terres. Comme on amenait le trésor pontifical d'Anagni à Rome

pour régler l'achat, Étienne Colonna, frère du cardinal Pierre, s'en empara par surprise et l'emporta dans son château de Palestrina.

Les Colonna ne s'en tenaient pas d'ailleurs à de hardis coups de main ; ils tramaient contre le pape des intrigues nombreuses, et groupaient autour d'eux tous les mécontents. En politique, ils rallièrent les partisans des Aragonais et s'abouchèrent avec Frédéric ; en religion, ils firent cause commune avec les fraticelles, ces héritiers des franciscains spirituels qui, sous prétexte de faire revivre la pure doctrine de saint François, voulaient ramener l'Église à la pauvreté apostolique absolue, y compris la suppression de l'État pontifical. Utopistes dangereux, puissants sur les foules par leur éloquence et par leur ascétisme intempérant, ils avaient eu beau jeu pour un temps sous le règne de Célestin V. Boniface VIII leur fit rude guerre. Aussi, de concert avec les Colonna, proclamèrent-ils que l'abdication de Célestin V n'avait pas été volontaire, mais bien plutôt arrachée de force par l'ambitieux Gaëtani.

Cités à comparaître, les cardinaux Colonna répondirent par un pamphlet rédigé au château de Longhezza, de concert avec plusieurs spirituels, notamment Jacopone de Todi, l'immortel auteur du *Stabat mater :* l'abdication de Célestin, ils la déclaraient nulle, l'élection de Boniface, ils l'affirmaient invalide, et ils osaient bien en appeler à un concile général (10 mai). Ils firent afficher le libelle aux portes de plusieurs églises de Rome, et ne craignirent pas de le déposer sur l'autel même de Saint-Pierre. « Benoît Gaëtani, disaient-ils, qui se prétend pontife romain, s'est écrié l'autre jour : « A la fin, je veux savoir si je suis le pape oui ou non ! » Sur ce point nous sommes en mesure de lui répondre : non, vous n'êtes pas le pape légitime et nous prions le Sacré Collège d'apporter conseil et remède à cette irrégularité. »

Si les Colonna se montraient à ce point insolents, c'est que sous main ils se sentaient soutenus par le gouverne-

ment de Philippe le Bel, industrieux à susciter des embarras italiens à Boniface VIII. Mais celui-ci était l'énergie incarnée; sur lui, les menaces glissaient comme un javelot sur une cuirasse d'acier. Il publia la bulle *In excelso trono* qui, faisant le procès des Colonna, les destituait du cardinalat, et privait leurs descendants de toute charge ecclésiastique jusqu'à la quatrième génération. Dans une deuxième bulle, *Lapis abcissus*, Boniface faisait remarquer que ces fauteurs de schisme s'y prenaient bien tard pour protester, et qu'ils l'avaient d'abord servi comme pape durant près de trois ans, assistant à sa Messe, siégeant dans ses consistoires, et contresignant ses actes. Une troisième bulle, du 21 juillet, renouvela la condamnation. Le pape était terrible : confiscation de tous biens, déclaration d'infamie, menace d'interdit pour toute ville qui recevrait les deux cardinaux.

A la réflexion, rien pourtant dans ce châtiment qui fût exagéré. N'était-il pas urgent de frapper fort? Combien grande apparaissait la menace. En un temps où la Sicile aragonaise et la France de Philippe le Bel se trouvaient en conflit avec le Saint-Siège, ces Colonna soulevaient la question de validité pontificale. Si Boniface les eût moins malmenés, qui sait si le grand schisme n'eût pas dès lors éclaté : car l'abdication de Célestin V prêtait évidemment à arguties et les bonnes volontés ne manquaient pas pour embrouiller la question. Ainsi cette révolte de nobles Romains pouvait-elle prendre des proportions considérables : le roi de France, l'Aragonais de Sicile comptaient sur l'occasion pour triompher du pape; ce petit coin de la question romaine acquérait soudain un intérêt quasi européen.

On le vit bien aux intrigues ourdies. Les Colonna essayèrent d'élargir le scandale. Ils en appelèrent au corps doctrinal le plus fameux du monde, l'Université de Paris. Celle-ci s'empressa de se prononcer contre Boniface qui, jadis, dans ses fonctions de légat, avait dû

prendre parti pour les frères mendiants. Mais n'importait-il pas surtout de faire intervenir le puissant roi de France? Par son ambassadeur, Pierre Flotte, qui se rendit en Italie, Philippe le Bel fit savoir qu'il était prêt, lui aussi, à entrer en guerre avec Boniface. Simple ruse de vieux diplomate : la nouvelle s'ébruitant parvenait jusqu'aux oreilles du pape; par un tel procédé de chantage, le roi obtint de Boniface diverses concessions importantes; celles-ci extorquées, il abandonna d'ailleurs les Colonna. « Pierre Flotte, dit amèrement le cardinal Pierre, fit savoir aux Colonna qu'avant son départ, leur affaire serait honorablement réglée. Or, voici comment elle le fut. Dans l'église des frères mineurs d'Orvieto, il y eut des paroles de réconciliation entre le roi et Boniface; puis, on proclama que les cardinaux Colonna, les autres Colonna et leurs partisans étaient des hérétiques et des traîtres. »

Dès lors, Boniface de mener la campagne contre les Colonna avec une extrême énergie (fin 1297). Contre eux, il fit publier la croisade, et les traitant comme des Turcs, il promit à ceux qui y prendraient part les mêmes indulgences qu'aux croisés de Palestine. Nombreux lui vinrent les secours : les Orsini lui étaient acquis; Florence, Orvieto, d'autres villes encore, lui envoyèrent des contingents; rapidement une forte armée se trouva organisée. L'une après l'autre capitulèrent les forteresses des Colonna; après un rude siège, Palestrina, leur plus puissante place, se rendit; eux-mêmes tombèrent aux mains du pape.

Boniface ne les traita pas si rudement. Il se contenta de s'assurer de leur dangereuse personne en les enfermant à Tivoli. Mais Palestrina, en guise d'exemple, fut rasée; sur ses ruines « on fit passer la charrue et semer le sel comme jadis les Romains avaient fait pour Carthage ». Le mineur Jacopone de Todi, qui avait pris parti avec tant d'âpreté contre le pape, fut lui aussi interné.

Boniface sortait vainqueur de la lutte; il écartait le péril du schisme. Mais une telle victoire lui avait coûté

cher : on peut dire que dans son premier grand conflit avec Philippe le Bel, la cause profonde qui obligea Boniface à céder, ce furent les paralysantes difficultés italiennes. D'autre part, les Colonna eurent soif de la vengeance : ils l'assouviront grandement à Anagni. Mais, non contents d'avoir souffleté le pape, ils voudront se venger sur ses protégés, enrichis de leurs dépouilles : de là, entre Orsini et Colonna, des dissensions qui se prolongeront bien avant dans le cours du XIVe siècle ; elles deviendront l'une des causes profondes de l'anarchie du Patrimoine, et donc de l'exil prolongé des papes. Au début du XIVe siècle, à Rome on se déclare ou partisan du Saint-Siège, ou partisan des Colonna *(Columpnensis)* : tant il est vrai que leurs passions anti-bonifaciennes absorbent et dirigent le gibelinisme local.

D'ailleurs, si les Colonna étaient vaincus, les Aragonais de Sicile restaient inexpugnables. Boniface les poursuivit avec une inébranlable ténacité ; on le vit épuiser contre eux toutes les combinaisons diplomatiques. Revirement curieux : autrefois Charles Ier d'Anjou avait noué des intrigues pour agrandir son pouvoir malgré les papes, maintenant, sous Charles II, prince apathique, c'était Boniface VIII qui prenait seul en main, ou à peu près, les intérêts de la maison d'Anjou en vue de la reconquête de la Sicile.

Puisque Frédéric ne voulait pas abdiquer, Boniface VIII eut l'idée de le faire chasser par son propre frère Jacques qui s'était engagé, nous l'avons dit, à renoncer aux prétentions aragonaises sur l'île. Combinaison à coup sûr peu heureuse : n'était-il pas odieux de faire lutter le frère contre le frère? D'ailleurs, attiré par les avantages d'une alliance pontificale qui lui valut des ressources pécuniaires et la promesse de la Sardaigne et de la Corse, Jacques consentit sans doute à entreprendre l'expédition fratricide ; mais il ne s'employa que mollement à procurer la victoire angevine. Avec l'aide du fameux amiral Roger

de Lauria, transfuge du parti sicilien, il put bien remporter sur son frère une victoire navale extraordinaire au cap Orlando (mars 1299) : dix-huit galères furent capturées, dix mille Siciliens engloutis sous les eaux. Mais, par une demi-trahison, Jacques ne poussa pas plus loin le succès; abandonnant la lutte, il s'en retourna alors en Catalogne. Lui parti, le fils de Charles II d'Anjou, le téméraire Philippe, voulut achever la victoire; il fut vaincu et fait prisonnier dans les plaines de Falconaria, entre Marsala et Trapani, et rendit ainsi illusoires les résultats du cap Orlando (nov. 1299).

Il faut le reconnaître, dans ces circonstances Boniface VIII avait eu tout contre lui : la mauvaise foi de l'Aragonais, la fermeté des Siciliens, la faiblesse de l'Angevin. Maintenant, après Falconaria, ce pauvre Charles II voulait abandonner la lutte. Tremblant que l'impérieux pontife en sût quelque chose, il négociait en grand secret avec l'usurpateur de la Sicile; d'un revers de plume, Boniface repoussa ces pourparlers et décréta la guerre à outrance. Comme Gênes, la gibeline, soutenait Frédéric en Sicile, il renouvela contre cette cité marchande les procédés d'Urbain IV contre les villes toscanes : excommunication et interdit. Effrayée pour son commerce, Gênes céda et s'allia au pape.

Fertile en ressources, Boniface VIII trouvait un nouvel adversaire à opposer aux Siciliens : Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, celui-là même en faveur de qui on avait jadis disposé de l'Aragon. Jouer en Italie un rôle analogue à celui de Charles d'Anjou contre Manfred, voilà ce qu'attendait de lui Boniface. Mais l'homme, cette fois, était médiocre; de ressemblance avec l'Angevin il n'en avait d'autre que d'être, lui aussi, ambitieux, magnifique et besogneux. Comme mission on lui confiait non seulement d'expulser Frédéric de Sicile, mais aussi de rétablir l'ordre en Italie et particulièrement en Toscane : c'était beaucoup trop pour son inexpérience.

3. Les Factions toscanes : l'Expédition de Charles de Valois.

Nous avons vu de quelles sollicitudes Rome avait entouré Florence. Urbain IV en avait fait d'abord un fief du guelfisme. Plus tard, Grégoire X et Nicolas III s'étaient efforcés d'y dissoudre les partis, entreprise généreuse mais irréalisable. Florence demeura une ville enfiévrée par les compétitions et les révolutions : compétitions avec les cités gibelines ses voisines, notamment Arezzo, révolutions causées par les luttes intérieures entre nobles et artisans.

En 1289, les gibelins ayant triomphé dans Arezzo, Florence leur fit la guerre et les battit au fameux combat de Campaldini. Malgré ces succès extérieurs, malgré la richesse inouïe de cette cité commerçante, les dissensions y subsistaient multiples : il eût fallu un tribun à poigne de fer pour contenir l'esprit de parti, mais quand il se présentait, faisant régner partout la justice, on ne pouvait le supporter : ainsi en fut-il de Giano della Bella qui, chassé, mourut en exil. Après le départ de Giano , les troubles redoublèrent (1292); une opposition sans cesse plus farouche existait entre nobles et gens de métiers. Se sentant les plus faibles, ceux-là s'étaient retranchés dans leurs forteresses extra-urbaines; ils n'hésitèrent pas à demander le secours d'un seigneur bourguignon, Jean d'Arlay qui accourut avec 500 cavaliers. Aussitôt aspira-t-il à devenir non seulement podestat de Florence, mais vicaire impérial pour toute la Toscane. Cependant le gouvernement de cet étranger parut vite insupportable aux libertaires florentins; ils refusèrent de reconnaître d'Arlay et de payer ses soldats. Furieux, le capitaine se retira à Arezzo, l'excitant contre Florence. C'est alors que Boniface VIII intervint et engagea les Florentins à payer au Bourguignon vingt mille florins pour se libérer de lui.

Florence offre alors le spectacle achevé des querelles

italiennes parvenues à leur période la plus individualiste et la plus égoïste, sombres vendettas de familles rivales. La lutte s'engagea entre les Donati et les Cerchi; elle se compliqua par l'importation de rivalités étrangères. A Pistoie s'opposaient les Bianchi (Blancs) et les Neri (Noirs), deux branches d'une même famille guelfe, les Cancellieri. Dans la fureur de la lutte, assailli par un blanc, un noir lui coupa la main; par représailles, les blancs lui abattirent également le poing sur la mangeoire même des chevaux; il s'ensuivit une guerre à mort. Tête de la confédération guelfe, et craignant que dans la fureur de la lutte l'un des partis ne se rapprochât des gibelins, Florence avait imposé sa médiation à Pistoie, et pour apaiser le conflit, elle eut l'imprudence d'emmener en exil dans ses propres murs les chefs des noirs et des blancs : c'était introduire chez elle de nouveaux germes de discorde. De fait, les noirs rallièrent à eux les Donati, et les blancs les Cerchi, en sorte que les haines des deux familles redoublèrent. Dès lors le péril que Florence avait craint pour Pistoie la menaçait elle-même : car dans la fureur de la bataille, les blancs se rapprochaient des gibelins. La ville n'allait-elle pas tomber en leur pouvoir et l'influence gibeline s'étendre ainsi à toute la Toscane? Péril immense qui de beaucoup débordait les limites des haines privées.

Aussi, en 1300 voit-on Boniface VIII envoyer comme légat le mineur Mathieu d'Aquasparta afin de rétablir l'ordre. Il n'y parvient pas; jeter l'interdit sur la ville, c'est tout ce qu'il peut faire. La Toscane entière entre en ébullition; la Romagne, où le gibelinisme demeure toujours puissant, se remue; en plus, il fallait craindre toujours les Colonna dispersés. On vit des blancs et des noirs dans toute l'Italie centrale : les haines diverses prenaient, pour s'opposer, l'une des deux étiquettes.

C'est alors que, désespérant de pouvoir réconcilier entre eux les Florentins, Boniface VIII appela Charles de Valois; les noirs le réclamaient aussi à grands cris, et

c'est en vain que, maîtres du pouvoir, les blancs députèrent à Rome une ambassade où figurait Dante, en vue d'empêcher cette intervention étrangère.

Nous avons déjà rencontré ce cadet de la maison de France, fastueux, besogneux, toujours en quête d'un royaume. Après diverses mésaventures, il avait enfin trouvé une héritière et un héritage. A vrai dire, celui-ci était à recouvrer. En épousant, en effet, Catherine, fille de Philippe de Courtenay, empereur titulaire de Byzance, Charles de Valois s'engageait à récupérer l'empire latin usurpé par les Paléologues. Le pape Boniface VIII et l'oncle de Catherine, Charles II d'Anjou, favorisèrent l'union et le projet, à condition qu'avant d'aller en Orient conquérir Constantinople, le Valois viendrait d'abord rétablir l'ordre en Toscane, puis expulser de la Sicile l'Aragonais. Cela, d'ailleurs, n'était-ce pas déjà une croisade? On sait en effet que la pointe méridionale de l'Italie était réputée base d'opération très avantageuse pour toute expédition contre les Sarrasins.

Appelés par le pape et par les noirs, les Français entrèrent triomphalement dans Florence. Certes, qui eût pu voir clair dans un tel imbroglio? Charles de Valois moins que personne; comme remarque Dino Compagni, « il ne connaissait pas la malice des Florentins ». Au lieu de se poser en réconciliateur, il se laissa accaparer par l'un des partis, celui qui l'avait demandé, celui des noirs, réputés guelfes purs, sans compromission avec les gibelins. On vit les blancs pillés, tués ou exilés en nombre; leurs chefs furent condamnés, et entre tous le plus illustre, Dante Alighieri.

Ainsi devint-il anti-bonifacien et anti-français par suite de ces querelles odieuses. Boniface, il le voue à l'enfer; avec force, il déclame contre cette tige des Capétiens, contre cette « mauvaise plante française » qui obstrue l'univers. Cependant, indépendant et fier, trop noble pour ne pas flétrir tous excès d'où qu'ils vinssent,

Dante ne ménagea pas les uns davantage que les autres ; il frappe selon leurs crimes, à la fois guelfes et gibelins, noirs et blancs, si bien que dans son Paradis, il a pu se faire décerner par son aïeul Cacuiguida l'honneur d'avoir été à lui seul tout son parti, dans une Toscane et une Italie où tous les autres ne voulaient jamais être que de leur parti, et en canoniser tous les actes, même les plus monstrueux.

Tu lascerai ogni cosa diletta
Più caramente : e questo è quello strale
Che l'arco dell'esilio pria saetta.

Tu proverai si come sa di sale
Lo pane altrui, e com'è duro calle
Lo scendere e'l salir per l'altrui scale.

E quel che più ti gravera le spalle
Sara la compagnia malvagia, e scempia
Con la qual tu cadrai in questa valle.

Che tutta ingrata, tutta matta ed tempia
Si fara contra te : ma poco appresso
Ella, non tu, n'avra ratta la tempia.

Di sua bestialitate il suo processo
Fara la pruova, si ch'a te fia bello
Averti fatta parte per te stesso [1].

PARAD. XVII.

1. Tu quitteras toutes les choses le plus chèrement aimées, et ceci est le premier trait que lance l'arc de l'exil.

Tu éprouveras combien le pain d'autrui a de sel, et comme le chemin est dur lorsqu'il faut monter et descendre par l'escalier d'autrui.

Et ce qui chargera le plus tes épaules, ce sera la compagnie stupide dans laquelle tu tomberas dans cette vallée.

Car, toute ingrate, toute folle et impie, elle se mettra contre toi ; mais peu après, elle (et non toi) en aura le front rouge.

De sa bestialité sa conduite donnera la preuve, de sorte qu'il deviendra beau pour toi d'avoir été à toi-même tout ton parti.

PARAD. XVII.

On lit dans ces vers toutes les souffrances de Dante exilé, et tout son mépris pour les partis pervertis. Il traite sa patrie comme une prostituée, qu'il ne cesse pourtant d'aimer d'un idéal amour; il voudrait lui refaire une virginité politique en la fiançant à l'empereur. Époque amère de l'épreuve, mais combien profitable puisque c'est alors que Dante enfanta cette *Divine Comédie*, dont la première partie, l'Enfer, sera achevée vers 1308. Si l'expédition de Charles de Valois contribua à mûrir pareil chef-d'œuvre, il faut reconnaître, qu'à l'insu de son chef, elle ne manqua pas d'être grandement profitable. Pour Dante comme pour tant d'autres, l'heure de la bonne souffrance, l'*ora del buon dolor*, fut l'heure du génie.

Charles de Valois n'avait certes pas réussi dans la première partie de sa tâche, qui consistait à apaiser Florence et à réconcilier blancs et noirs. Restait une autre mission, celle de rendre la Sicile aux Angevins. Malgré l'aide de la flotte génoise, la campagne, commencée au printemps de 1302, ne réussit pas : en trois mois l'armée franco-napolitaine fut vaincue par le climat. D'ailleurs, battu à Courtrai par les Flamands et brouillé avec le pape, Philippe le Bel rappela son frère; en hâte, un traité fut conclu qui laissait la Sicile à Frédéric d'Aragon.

Charles de Valois était venu en Italie avec de très grands projets. Rendre la Sicile à l'Angevin, n'était qu'un commencement; de là, nouveau croisé, il se proposait de marcher contre l'Empire d'Orient. En place de ces prestigieuses conquêtes, ce ne fut rien, absolument rien. « Charles, dit Villani, vint faire la paix en Toscane, et laissa le pays en guerre; il alla faire la guerre en Sicile, et laissa le pays en paix, à sa honte. » On ne peut résumer plus ironiquement cette campagne manquée.

Ainsi, à ne considérer que les résultats, sauf la répression des Colonna, la politique italienne de Boniface VIII restait en échec : il n'avait pu assurer la paix de la Pénin-

sule en réconciliant les partis et en rendant la Sicile aux Angevins. Ses seuls vrais succès furent alors contre les Allemands.

4. Les Rapports avec l'Empire : Adolphe de Nassau et Albert Ier.

Le successeur de Rodolphe de Habsbourg († 1291), Adolphe de Nassau, revint à la politique ambitieuse et gibeline, et parla comme un Hohenstaufen : ce prince, qui avait peine à maintenir son autorité dans ses propres États, rêvait de s'imposer partout : dans le royaume d'Arles malgré Philippe le Bel, en Italie malgré le pape. Il pensa certainement à une expédition transalpine : dès juillet 1294, par exemple, il demande dans ce but cinquante chevaliers à l'archevêque de Trèves; le projet resta projet. Au moins, Adolphe voulut-il faire sentir son influence dans l'Italie du Nord par des interventions moins coûteuses; en cette même année 1294, on le voit confier le vicariat d'Empire en Lombardie à Matteo Visconti, ce qui d'ailleurs n'était rien qu'un geste, car le Visconti n'avait certes pas attendu le mandat impérial pour s'imposer en maître à Milan. De même, il envoie en 1295 le Bourguignon Jean d'Arlay à Florence pour y soutenir le parti gibelin, également à titre de vicaire impérial. On sait que le pape parvint à écarter Jean en lui faisant payer par les Florentins 20,000 florins. Boniface VIII, en effet, n'était guère d'humeur à supporter les intrigues de cet impérial faiseur : allié en Italie aux guelfes et aux Angevins, et hors d'Italie à Philippe le Bel, il n'eut pas grand'peine à contenir les débiles ambitions d'Adolphe. Bientôt, d'ailleurs, celui-ci trouvait en Allemagne la fin de ses rêves : il périt dans la défaite que lui fit subir, le 2 juillet 1298, Albert de Habsbourg.

A l'égard du nouvel empereur, Boniface VIII fut d'abord en sourde hostilité : il ne reconnut pas son pou-

voir fondé sur la rebellion. Albert était l'allié de Philippe le Bel à qui, lors de l'entrevue de Quatrevaux, il faisait d'importantes concessions en ce qui regarde la frontière de l'Est ; d'autre part, en Hongrie, il s'opposait à la candidature du protégé de Boniface VIII, le prince Charobert, fils de Charles Martel et arrière-petit-fils de Charles d'Anjou.

Cependant, le conflit de Boniface VIII et de Philippe le Bel entrait dans sa phase aiguë ; pour ne pas demeurer isolé, le pape désira un rapprochement avec Albert. D'ailleurs, après les avoir d'abord brouillés, la question de succession de Hongrie les unissait maintenant : à la mort d'André III, un parti hongrois avait appelé à la couronne Wenceslas; déjà roi de Bohême et de Pologne, celui-ci menaçait d'encercler les États de la maison d'Autriche; dès lors, l'intérêt d'Albert n'était-il pas de patronner le candidat pontifical, l'Angevin Charobert? Enfin, Albert caressait l'ambition de rendre l'Empire héréditaire dans sa famille.

A la nomination impériale, deux facteurs concouraient toujours : les électeurs et le pape; or le plus irréductible, c'étaient à coup sûr les électeurs dont l'hérédité eût annulé le rôle. Sans doute, la question ne restait pas non plus indifférente à la papauté; n'a-t-on pas vu les grands pontifes du XIIIe siècle, Innocent III tout le premier, intervenir avec vigueur pour empêcher l'établissement du régime dynastique et pour maintenir l'influence décisive de la ratification pontificale? Tant qu'on ne l'avait point obtenue, l'avis des électeurs demeurait sans portée et Charlemagne sans successeur. Question de principe où était engagée la supériorité du pouvoir spirituel sur le pouvoir temporel; mais aussi question d'intérêts romains et italiens : l'hérédité eût assuré la continuité des ambitions germaniques en Italie; dans sa lutte contre les empereurs, elle eût privé la papauté d'une arme de choix dont les grands pontifes surent bien user : le compétiteur.

Boniface VIII n'était pas homme à abdiquer les droits de la papauté; les clauses qu'il imposa au Habsbourg les rappelaient nettement. « Je reconnais, disait Albert, que l'empire romain a été transféré par le Siège apostolique des Grecs aux Germains en la personne de Charlemagne, que le droit d'élire le roi des Romains destiné à être empereur a été accordé par le siège apostolique à certains princes ecclésiastiques et séculiers, que les rois et les empereurs reçoivent du siège apostolique la puissance du glaive matériel, que les rois des Romains qui doivent être promus empereurs le sont par le même siège, principalement pour être les avocats et les principaux défenseurs de l'Église romaine et de la foi catholique. »

Mais, quelque formelle qu'elle fût, cette proclamation des droits pontificaux laissait une porte ouverte aux ambitions d'Albert. Si le pape reste le suprême agent de la nomination impériale, si c'est de lui que les électeurs tiennent leur mission, on pouvait en déduire que ce droit d'élection demeure résiliable par le pape : libre à lui d'y substituer un autre mode de transmission de la couronne, l'hérédité par exemple. Reconnu par Boniface VIII, Albert pouvait donc entrevoir une date où, les électeurs étant écartés, il assurerait la succession impériale dans sa famille, par une licite entente avec l'évêque de Rome. Dans l'expectative de pareilles concessions, Albert reconnaissait et renouvelait pour l'Italie les grandes donations historiques, celles de Louis le Débonnaire, d'Otton et de Rodolphe; il promettait de n'envoyer de vicaires impériaux en Toscane et en Lombardie qu'avec l'autorisation pontificale.

Magnifiques promesses, mais combien peu efficaces. Albert Ier proclamait la suzeraineté romaine en Italie, il se déclarait pour le pape; il avouait même lui devoir assistance en cas de danger; sur le papier c'était le moyen âge tout pur, mais sur le papier seulement; en réalité Albert était l'impuissance même. L'ennemi ne s'appelait

plus Staufen; il avait nom Philippe le Bel; Albert I[er] n'était certes pas de taille à l'arrêter. En dépit de toutes ces stipulations, et moins de deux mois après, le crime d'Anagni se consommera sans que surgisse la plus petite protestation.

5. L'Épilogue : Anagni.

Événement européen qui ouvre les temps modernes, cet attentat est aussi un événement italien qui modifiera les rapports des papes et de la Péninsule. Tout d'abord, il s'accomplit avec l'aide des Italiens. Lorsque Nogaret et ses suppôts franchissent les Alpes pour accomplir leur « besogne secrète », ils s'abouchent avec les gibelins d'Italie. Et d'abord le Florentin Mouche leur offre son château de Staggia comme un poste avancé précieux d'où ils pourront se concerter avec les ennemis de Boniface. Tous les mécontents du régime pontifical s'offrent : les Ceccano, les Squigola, les gens de Segni et de Véroli; en plus ceux qui entretiennent contre le pape des haines privées, tel ce Rinaldo da Supino, capitaine de Ferentino, dont la sœur avait été fiancée jadis à Francesco Gaëtani, neveu de Boniface; enfin, plus acharnée que tous les autres, la meute des Colonna : à sa tête, l'implacable Sciarra, fils de Jean Colonna, qui de France où il était exilé couvait depuis longtemps la vengeance. D'ailleurs, à la cour même de Boniface, Nogaret se concerte avec d'autres Italiens, véritables agents d'espionnage qui point par point le renseignent : ainsi le cardinal Richard de Sienne, ainsi le capitaine et le podestat d'Anagni, et jusqu'au maréchal de la cour; ce sont eux qui avertissent Nogaret que la bulle *Super Petri solio* va être promulguée.

Alors, dans la nuit du 6 au 7 septembre, il donne l'ordre à sa bande de marcher sur Anagni. Elle s'avançait précédée et de l'étendard aux fleurs de lis, et du gonfanon de Saint-Pierre : tant il est vrai qu'il s'agissait à la fois et d'une querelle française, « venger l'honneur du roi »,

et d'une querelle italienne, « défendre l'Église romaine contre l'usurpateur ». Et l'on criait : « Vivent le roi et Colonna », deux causes indissolublement liées.

On ne connaît que trop la scène sacrilège. A ce moment encore, les haines les moins mesurées et les plus surchauffées, ce sont les haines italiennes. Les premiers qui pénétrèrent dans les appartements furent Sciarra, Rinaldo et leurs gens. Voici donc levé le jour de la vendetta. Sciarra voudrait tuer ce vieillard si grand dans son impassibilité héroïque : « Voici mon cou, voici ma tête; *Eccovi il collo, eccovi il capo!* ». Alors, dit la tradition, Sciarra le souffleta.

Gardé à vue dans son palais, la pontife fut sauvé par ses partisans revenus de leur surprise. D'abord les gens d'Anagni se soulevèrent au cri : « Vive le pape, mort aux étrangers ! » En vain Sciarra et Rinaldo voulurent-ils résister; vaincus, ils durent abandonner la ville. Survenant à souhait, quatre cents cavaliers romains emmenèrent Boniface à Rome (12 septembre); il y mourait un mois plus tard des suites des formidables émotions.

Considérée par l'extérieur, la scène d'Anagni apparaît donc avant tout comme un dramatique épisode des luttes romaines : rancunes de seigneurs de la Campanie, Colonna en tête, rancunes de villes lésées, enfin vendetta de famille. Ce n'était pas nouveau; bien souvent les papes avaient dû fuir devant leurs sujets mécontents; cette fois, Boniface trahi n'avait pu s'échapper à temps : on l'avait vu pris et insulté, puis délivré et acclamé par la faction adverse. Tel apparaît le côté italien du drame; il ne faut pas l'omettre : sans cette complicité gibeline, Nogaret n'eût sans doute pas osé; les dissensions ultramontaines servaient bien les Français, cette fois encore.

Pourtant — et à juste titre — Anagni est surtout regardé comme le crime des agents de Philippe le Bel; l'instigateur, c'est Nogaret, exécuteur des vengeances royales. Par là, cette scène d'Anagni symbolise et réalise

le triomphe du pouvoir laïque sur le pouvoir ecclésiastique : bien que donné par un Romain pour satisfaire des haines romaines, le soufflet d'Agnani aura de l'écho par toute l'Europe ; il donne le signal des émancipations séculières ; la scène d'Anagni est comme un tragique lever de rideau sur l'époque moderne ; le moyen âge agonise en même temps que Boniface VIII.

Toutefois, même sous cet aspect général, avec ses conséquences indéfinies, Anagni se rapporte encore à la question italienne. Boniface VIII vaincu et terrassé, voici la France maîtresse de la situation. Depuis l'intervention de Charles d'Anjou en Italie, elle essayait habilement de circonvenir la papauté ; soudain, par contrainte et par ruse, elle l'emmène chez elle. On connaît, en effet, l'épilogue d'Anagni : le successeur de Boniface, Benoît XI, un honnête poltron, essaie de faire la part de sa conscience et celle du tout-puissant roi de France : on excusera Philippe le Bel, mais on accusera Nogaret. C'était beaucoup trop d'audace encore : si paterne qu'il fût, ce pontife restait italien ; de bonne issue à cette affaire, on n'en pourrait obtenir qu'avec un pape français.

On le comprit à la cour de Philippe et on intrigua. La fraction française du Sacré Collège, conduite par Napoléon Orsini, finit par faire agréer un personnage qui semblait un candidat mixte, et qui était en réalité un candidat français : Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, qui prit le nom de Clément V. Au lieu de se diriger droit sur l'Italie, il convoqua les cardinaux à Lyon et y fut couronné par Napoléon Orsini en présence du Capétien. Ce jour-là, à l'antique manière, Philippe tint humblement la bride du palefroi pontifical. Pourtant c'est bien lui qui désormais règnerait en maître : il tenait la papauté. En effet, les résultats de l'entrevue de Lyon furent que Clément V ne retourna pas en Italie, mais s'achemina vers sa Gascogne. Bientôt, le 15 décembre 1305, il créait d'une seule fournée neuf cardinaux français, tous Gascons ; dès lors,

le parti italien devenait minorité dans le Sacré Collège; les promotions de 1310 et de 1312 devaient aggraver encore sa défaite. En 1274, conformément à des promesses contractées, le comtat Venaissin, détaché de la succession d'Alphonse de Poitiers, frère de saint Louis, avait été donné à la papauté. N'était-ce pas une terre d'asile toute trouvée? En 1309, Clément V s'y fixa d'une manière provisoire, n'y construisant point de palais, et se contentant d'un logement chez les Frères prêcheurs. Mais ce provisoire devait être singulièrement durable. Ainsi la papauté s'acheminait-elle vers l'exil d'Avignon, vers la « captivité de Babylone ». Telle était la conséquence du drame d'Anagni : l'Italie perdait les papes pour soixante-treize ans.

Remarquons, toutefois, que ceux-ci n'oublièrent jamais la Péninsule; ils continuèrent à avoir une politique italienne très suivie et très serrée, ils firent tout le possible pour pacifier l'État pontifical. On l'a, certes, trop oublié; on a trop dit qu'ils s'étaient désintéressés alors de Rome et qu'ils ne voulaient plus y rentrer. Les Italiens, privés des avantages considérables que leur valait la présence de la papauté, n'ont pas manqué, sur les traces de Pétrarque, d'accumuler les blâmes et les plaintes. Ughelli, pour ne citer qu'un des plus connus, va jusqu'à prétendre que la translation du Saint-Siège en Avignon fut plus funeste à son pays que toutes les invasions barbares [1]. La science allemande leur a fait écho. Grégorovius affirme que les papes avignonnais furent les « esclaves » des rois de France [2]. Hase les traite « d'évêques de cour français » [3]. Martens assure qu'ils n'eussent pas osé faire acte de gouvernement sans l'approbation des souverains de France. Pastor cède au courant de l'opinion [4] : il reproche

1. *Italia Sacra*, Venise, 1717, t. I, p. 71.
2. *Storia della citta di Roma*. Éd. Roma, 1901, t. III, pp. 203-204.
3. *Kirchengeschichte*, 10e éd., 1877, p. 293.
4. Pastor, t. I, pp. 74 et seq.

à la papauté, « en devenant française, d'avoir fait perdre à l'Église son caractère d'universalité, et ainsi d'avoir excité contre elle les soupçons des peuples et des sentiments d'aversion ; il prétend qu'elle occasionna la décadence du sentiment religieux »[1]. Les Italiens et les Allemands qui, à propos de l'exil d'Avignon, font le procès des rois de France et les considèrent comme les geôliers des papes, devraient remonter jusqu'aux motifs derniers. L'exil d'Avignon n'est pas seulement le résultat de l'attentat d'Anagni et de la domination de Philippe le Bel : il est aussi une conséquence de ces luttes des guelfes et des gibelins qui, depuis le milieu du XIIe siècle, ensanglantaient l'Italie, la rendant inhabitable. Philippe le Bel, cause prochaine ; Barberousse, Frédéric II, les Romains indociles, cause éloignée : voilà la vérité. *Cuique suum.*

6. Les nouvelles Doctrines politiques : la Religion de Reims[2].

On comprend facilement que les passions nationalistes ne demeurèrent pas indifférentes devant un tel événement : désormais la puissance française s'imposerait de plus en plus en Europe, tandis que le pouvoir impérial ne serait plus qu'une ombre. Il perdait d'ailleurs à cette époque jusqu'au prestige nominal. Sur le terrain théorique, l'impérialisme engage, dès la seconde moitié du XIIIe siècle, un double combat : car il se sent gravement menacé et par le pontife de Rome et par le roi de France. Depuis la chute des Staufen, il s'est développé, en effet, si l'on peut dire, un nouveau guelfisme pontifical et un nouveau

1. Mollat, *Les Papes d'Avignon*, introduction, pp. XIII-XIV.
2. Voir sur ce sujet, dans le bulletin du Comité français pour la célébration du centenaire de Dante Alighieri : E. Jordan, *Dante et saint Bernard* (Fasc. 4) ; Paul Fournier, *Le de Monarchia de Dante et l'opinion française* (Fasc. 3). Nous leur empruntons notre argumentation.

guelfisme français qui prétendent, l'un à une supériorité temporelle universelle, l'autre à une émancipation transcendante vis-à-vis de l'Empire.

En s'appuyant sur la donation de Constantin, les papes avaient proclamé la légitimité du pouvoir temporel; et le moyen âge y avait si bien cru, que pas un empereur, au cours des démêlés les plus violents, ne songea à contester la légitimité de l'État pontifical. Cependant, au XIII[e] siècle, pareille possession basée sur un fondement historique ne suffit plus, et l'on tente de prouver que la monarchie pontificale est, même quant au temporel, absolument universelle : « sur toutes les choses temporelles, l'église a le domaine universel et éminent, les fidèles ne peuvent avoir que le domaine particulier et inférieur »; selon la formule non ambiguë de Jean André, « le pape est le Seigneur du monde tout entier ».

Tandis que les droits du pape sur l'État pontifical reposaient sur un fait historique jamais discuté, son pouvoir universel sur tous les royaumes s'étayait maintenant sur un argument théologique qui pouvait bien se condenser dans le simple syllogisme suivant : Dieu est le maître de l'univers; or le pape est son vicaire; donc « en succédant à Jésus-Christ, qui est tout ensemble le vrai roi et le vrai prêtre selon l'ordre de Melchisédech, les papes ont reçu la monarchie non seulement pontificale, mais royale, et l'empire non seulement céleste, mais terrestre ». Qui parle ainsi? Innocent IV, dans une encyclique de 1245; et bien qu'elle se trouvât esquissée dans les écrits de ses prédécesseurs, il semble bien que ce pape qui abattit les Staufen, fut aussi le premier à formuler cette thèse de l'impérialisme pontifical théorique.

Nous disons théorique. Car il ne faudrait pas faire de ce nouveau dogme politique une monstrueuse prétention d'orgueil, la mise en système de visées dominatrices pratiquement comparables à celles des Staufen. Tous ses tenants notent bien que la puissance pontificale univer-

selle ne lèse pas les droits de la puissance temporelle immédiate, mais au contraire qu'elle l'affermit, pourvu que le titulaire consente à l'obéissance du vassal à l'égard du suzerain. Au fond, ces droits nouveaux de la papauté n'étaient donc qu'un argument venant renforcer sa puissance spirituelle universelle, son droit de contrôle moral toujours reconnu au moyen âge, mais maintenant discuté. La révolution n'était qu'apparente; ce guelfisme transcendant n'aboutissait pas — tant s'en faut — à une tentative d'oppression, mais à la sauvegarde de la moralité internationale. D'ailleurs, vis-à-vis de l'Empire, la situation de la papauté s'en trouvait renforcée, et même renversée — théoriquement du moins —. Ce n'était pas l'Empire qui, dans la personne de Constantin, avait concédé un territoire à Saint Pierre, c'était bien plutôt Léon III qui, en élevant Charlemagne, lui avait conféré, avec la couronne, une partie du pouvoir temporel en délégation; dès lors — et Grégoire IX l'avait déjà fait entendre — la fameuse donation n'était plus qu'une restitution; les bienfaiteurs changeaient de nom; le pouvoir laïque devenait — même au temporel — l'obligé du pouvoir spirituel. Un tel argument n'était-il pas propre, plus que tout autre, à sauvegarder l'État pontifical?

On voit saint Thomas énoncer cette théorie avec une lucidité paisible. « En ce qui regarde le bien civil, dit-il, il faut obéir au pouvoir séculier plus qu'au spirituel, selon ce qu'écrit saint Mathieu (XXII, 21) : « Rendez à César ce qui est à César ». A moins qu'au pouvoir spirituel ne soit joint aussi le pouvoir séculier comme il arrive pour le pape, qui est au faîte de l'une et l'autre puissance, selon que l'a réglé Celui qui est roi et prêtre, prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech ».

Cependant survint un pontife qui mit à l'exposé des mêmes idées beaucoup moins de calme; il s'appelait Boniface VIII. Au fond, rien de nouveau dans ses fameuses bulles, qu'une certaine âpreté de langage, un ton aigre et

fortement agressif que la thèse ne comportait pas nécessairement, mais auquel inclinait le tempérament du pontife et qu'il croyait nécessité par les circonstances. Il faut reconnaître, en effet, qu'il se heurtait à de mauvaises bêtes, à un Pierre Flotte, à un Guillaume de Nogaret, à des hommes « qui avaient une confiance illimitée dans la puissance du mensonge », et dont les armes habituelles étaient l'injure et la calomnie, en attendant les coups.

A ce guelfisme universel, au droit divin temporel des papes s'opposa la thèse de l'impérialisme universel; elle eut son champion illustre entre tous, Dante Alighieri.

L'idéal politique de Dante, c'est la monarchie universelle de l'empereur. Héritier d'Auguste et des Antonins, ce maître du monde doit venir siéger à Rome, centre du monde, et de là commander à tous les peuples. Au culte politique de l'empereur, Dante joint donc intimement celui du peuple romain, « saint, pieux et glorieux ». Avec son imagination idéaliste de poète, il fait de cette populace légère, servile, et toujours prête à s'ameuter, une race de choix remarquée par la Providence et que désignent des prestigieux précédents historiques. Dante expose ces idées dans sa fameuse *Monarchia*, sans doute composée à l'occasion de la descente de Henri VII en Italie.

A l'entendre, un tel impérialisme serait pour l'Italie l'unique salut. Dante voit l'Italie en proie aux factions, luttes entre les cités, luttes à l'intérieur des cités, haines sauvages, vendettas brutales, sans qu'aucune autorité n'intervienne pour ramener la paix.

« — Ah ! Italie esclave, hôtellerie de douleur, navire sans nocher dans une grande tempête, non plus reine des provinces, mais lieu de prostitution. »

> « Ahi serva Italia, di dolore ostello,
> Nave senza nocchiero in gran tempesta .»

(*Purg.*, VI, 76 et suiv.)

La faute en revient sans doute aux empereurs, « à leur cupidité des pays d'outre-monts », qui leur fait dédaigner l'Italie; mais n'est-elle pas surtout à cette péninsule libertaire qui perpétue l'anarchie dans son propre sein; aux Capétiens maudits qui osent bien commettre ce sacrilège politique de porter ombrage à l'empereur et d'opposer à l'aigle les fleurs de lis? Enfin n'est-elle pas spécialement à la papauté « marâtre de César dont elle aurait dû se montrer la mère »?

Car de même que l'autorité impériale eût ravi l'Italie à l'anarchie, de même elle eût sauvé l'Église de la cupidité. Aux yeux de Dante, la donation fut l'origine de tous les maux, des ambitions politiques de la papauté et de la déviation de leur mission de paix. « Ah ! Constantin, s'écrie-t-il dans son *Enfer*, de quels maux fut mère non pas ta conversion, mais cette dot que reçut de toi le premier pape qui ait été riche. »

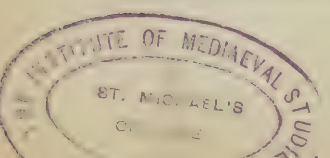
« Ahi Constantin, di quanto mal fu matre,
Non la tua conversion, ma quella dote
Che da te prese il primo ricco patre ! »

Dans son rêve généreusement utopiste, Dante voudrait voir « Sainte Église » revenir au temps où « Pierre et Paul allaient maigres et pieds nus ». « Maintenant tes pasteurs modernes veulent qu'on les soutienne par ici et par là, et qu'on les mène, et qu'on les soulève par derrière, tant ils sont lourds. Ils couvrent de manteaux leurs palefrois, si bien que deux bêtes vont sous une seule peau ». Devant de tels scandales, du ciel même la voix divine laisse tomber son indignation : « Oh ! ma barque, que tu es mal chargée. »

« O navicella mia, com' mal se' carca ! »

(*Purg.* 32, 129.)

Pour remédier à pareils maux, directement opposée à celle d'un Innocent IV, la thèse de Dante fait de l'empereur le détenteur de toute propriété ecclésiastique. « L'Église,



dit-il dans sa *Monarchie*, n'est absolument pas qualifiée pour recevoir du temporel, de par un précepte formel, que rapporte Matthieu en ces termes : Ne possédez ni or, ni argent... Ni elle ne pouvait recevoir à titre de propriété, ni l'empereur lui conférer à titre d'aliénation. L'empereur pouvait seulement, comme son protecteur, lui assigner un patrimoine ou d'autres biens, le domaine éminent restant toujours intact... Et le vicaire de Dieu pouvait le recevoir, non comme propriétaire, mais comme administrateur des fruits pour l'Église et les pauvres du Christ ». (III, 2). Emporté par son idéalisme, par son amour des vieilles institutions romaines, par son désir véhément de voir l'Italie pacifiée et l'Église épurée, Dante ne semble pas se douter de tout ce que pareille thèse contient de pratiquement dangereux : pour les empereurs, quelle tentation de cupidité, et pour les papes, quelle menace d'oppression !

Et cependant, — notons-le bien — Dante prétend conserver tout le respect dû au pouvoir spirituel. « Sainte Église », il l'a chantée avec un lyrisme éperdu; en elle, il voit l'épouse de Celui qui l'a rachetée de son sang béni.

« La sposa di Colui ch' ad alte grida
Disposo lei col sangue benedetto. »

Son hérésie politique est aux antipodes des hérésies anti-hiérarchiques qu'a connues le moyen âge, depuis les Vaudois jusqu'aux Lollards : enlever au pape l'autorité spirituelle pour la confier à l'empereur, président du Concile œcuménique, cet impérialisme laïque et laïcisateur que formulera bientôt Marsiglio de Padoue, il l'eût renié de toute l'énergie de son christianisme catholique qui, dans la personne de Pierre, reconnaissait l'Église. Au purgatoire rencontrant Adrien V, Dante n'hésite pas à s'agenouiller, et comme l'apparition s'étonne, le poète de s'écrier : « Devant votre dignité ma conscience me fait un scrupule de ce respect » (*Purg.*, 19, 131-132). Et quand Pierre se voit honni et insulté, Dante frémit tout entier

parce que dans Pierre, c'est « Sainte Église » elle-même qui a été bafouée. Quel redressement inouï et sublime de cet homme naturellement si passionné, lorsque devant Boniface VIII, son ennemi personnel, souffleté par Colonna, il s'écrie reconnaissant en lui le Christ : « Je vois la fleur de lis entrer dans Anagni, et dans la personne de son vicaire, je vois le Christ prisonnier; une fois de plus, il est tourné en dérision, abreuvé de vinaigre et de fiel; entre deux larrons vivants, je le vois succomber. Je vois un nouveau Pilate si cruel que le crime ne le rassasie pas. »

« Veggio in Alagna entrar lo fiordaliso,
E nel vicario suo Cristo esser catto.
Veggiolo un 'altra volta esser deriso :
Veggio rinnovellar l'aceto e'l fele,
E tra i vivi ladroni essere anciso.
Veggio 'l movo Pilato si crudele
Che cio nol' sazia... »

(*Purg.*, XX, 86-92.)

Malgré l'appoint apporté à l'impérialisme par le génie de Dánte, il ne pouvait plus triompher. Indirectement le duel de Philippe le Bel et de Boniface VIII était aussi celui de l'Empire et du royaume de France; si le Capétien l'emportait sur la papauté, combien n'allait-il pas dominer toutes les autres couronnes, sans excepter le diadème des Césars.

Au plus fort de la lutte, en vue de réfuter la bulle *Ausculta fili*, qui limitait son pouvoir, Philippe le Bel, lors des fêtes de Pâques 1302, avait affirmé solennellement, devant les États du royaume, l'indépendance absolue de la couronne de France, qui, au temporel, ne dépendait de personne, hormis Dieu. En réponse, le 30 août 1303, dans la séance consistoriale où il confirma l'élection d'Albert d'Autriche, Boniface VIII insistait d'une manière certes peu coutumière aux papes, sur la priorité absolue du pouvoir impérial. Il n'hésitait pas à le reconnaître, l'empereur couronné

est le *monarque de tous les rois et de tous les princes de la terre, monarcha omnium regum et principum terrenorum;* délégué universel du pape, n'a-t-il pas droit à l'obéissance de tous les chrétiens? Et sur ce ton provoquant qui était bien à lui : « Non, ajoutait Boniface, non, l'orgueil français ne peut prétendre qu'il demeure sans supérieur; en droit strict, les Français restent vassaux de l'Empire. » Répondant à Boniface VIII, le chancelier d'Albert lui fit écho aussitôt, et déclara que tous les princes devaient en droit se soumettre, en ce qui concerne le temporel, à l'empereur son maître, *sibi omnes principes terreni et potestates saeculares de jure in temporalibus subesse debent.*

Par cet incident oratoire, Boniface VIII semble se mettre en contradiction avec sa propre conduite antérieure: lui, le chef du guelfisme, le voilà donc qui soutient la thèse impérialiste. Et pourtant, sans nier que les circonstances ont poussé ce pape à faire une telle sortie contre celui qu'il aurait voulu réduire comme un petit garçon, *sicut unum garcionem*, il faut reconnaître que son affirmation cadre bien avec la pensée traditionnelle de la papauté à travers tout le moyen âge; il y a un impérialisme théorique qui assure une prééminence temporelle à l'empereur et que la papauté a toujours envisagé comme la thèse. Ne l'exprimait-elle pas déjà au IXe siècle lorsque, dans la fameuse mosaïque du Latran, elle faisait représenter aux pieds de saint Pierre, Léon III d'une part, chef au spirituel, Charlemagne de l'autre, chef au temporel, étendard en main. Il convenait que Boniface VIII, — ce pontife de toutes les revendications du droit médiéval contre les usurpations modernes —, rappelât à Philippe le Bel et à la chrétienté ce qu'on pourrait appeler le dogme politique idéal de l'impérialisme catholique.

Ainsi que plusieurs autres, ce principe fut vaincu avec Boniface VIII; et le soufflet d'Anagni dut résonner aux oreilles de l'empereur comme le glas de tous ses droits, désormais qualifiés de prétentions. Car non seulement

ils seront déniés par ces puissants rois de France qui désormais possèdent une supériorité non point certes verbale, mais singulièrement pratique et suggestive ; bien plus, la théorie même sera battue en brèche et les juristes français tendront à prouver que la royauté capétienne n'est soumise à aucune autorité temporelle.

Au XIVe siècle, entre les défenseurs de l'impérialisme et les partisans de l'émancipation française, la dispute s'engage dans de volumineux mémoires, comme une nouvelle querelle des guelfes et des gibelins. Il serait fort long, mais aussi fort curieux, de rappeler tous les considérants invoqués par chacun des partis. Arguments juridiques. Les droits publics sont imprescriptibles, affirmaient les impérialistes, nul traité de Verdun n'a pu les partager. Mais il y a la coutume, répliquaient les juristes français, une coutume séculaire qui reconnaît absolu, quant au temporel, le pouvoir du roi. Arguments historiques, ensuite, les plus nombreux, les plus élastiques aussi. L'Empire est la forme normale des institutions humaines, déclarent les gibelins ; aussi quatre empires se partagèrent-ils l'histoire du monde, ceux des Assyriens, des Mèdes et des Perses, d'Alexandre et des Romains ; que demain l'Empire s'écroule, et demain aussi le monde s'achève sur le règne de l'antéchrist ; cela, des prophètes l'ont dit ; et quels prophètes, des prophètes joachimites ! Erreur, répliquaient les Français, les royaumes ont existé avant les empires, et même ils leur ont survécu. D'ailleurs, tel qu'il fut transmis aux Carolingiens, puis aux Othons, l'Empire avait une superficie délimitée qui laissait place pour des royaumes. Quant aux prophéties joachimites, elles sont en train de mentir, car plus l'Empire est abandonné, moins on s'attend à voir poindre l'antéchrist. En réalité, osaient ajouter les plus passionnés, c'est bien plutôt l'Empire qui est une puissance mauvaise : orgueil et cruauté, impiété et persécution, voilà tout l'Empire romain, ainsi que le prouve Augustin en sa *Cité de Dieu*.

L'adversaire ainsi réfuté, on passait vite aux arguments positifs. Soumis à l'Empire, jamais les Francs ne l'ont été; ils se dirent et restèrent Ripuaires parce que jamais aucun César ne put les chasser des rives du Rhin, d'où ils se répandirent dans les Gaules. L'un de ces rois francs, Charlemagne, devint l'empereur; quand on partagea ses biens, on en fit certes deux parts : l'empire germanique et la France; mais de priorité de l'un sur l'autre, il ne fut ni ne pourra être jamais question.

Alors on abordait les arguments mystico-historiques : la vocation d'élite de la nation française, ses privilèges, l'huile de la Sainte-Ampoule tout droit apportée du ciel par un ange, le don miraculeux accordé aux Capétiens de guérir les écrouelles, surtout leur constante sollicitude à protéger la religion, leur sainteté, celle-là particulièrement fameuse de saint Louis qui l'a placé par-dessus les empereurs. Les ombres au tableau on ne les connaissait pas, on les ignorait : il s'agissait de prouver une thèse, vraie d'ailleurs dans ses grandes lignes; car si le renom appartient au mérite, incontestablement les Capétiens l'emportent sur les Staufen, et de toute la taille de saint Louis. Ainsi s'esquissait, se fixait, s'imprégnait dans la nation le dogme mystique de la vocation de la France que l'on a défini heureusement « la religion de Reims ».

A la vérité, le triomphe de la thèse française ne fut point si facile; plus d'un juriste se sentait écartelé entre les raisons patriotiques récemment surgies, et le vieil axiome unitaire sur lequel avait vécu le moyen âge; la religion de Reims et la religion de Rome s'opposaient; on eût dit que pour préférer saint Louis il fallait abandonner Charlemagne. De là, dans maints écrits, des hésitations, des compromis, des subtilités; on essayait d'harmoniser ensemble les deux religions politiques, de fondre les deux thèses au lieu de les opposer. Ainsi, dans sa *Practica aurea*, composée vers 1312, Pierre Jacobi d'Aurillac établit-il que le roi de France est indépendant absolument vis-à-vis de

l'Empire; pourtant il ne peut s'empêcher de reconnaître le vieux principe conférant au César le *dominium mundi*; mais ce dominium n'est qu'un droit idéal, non plus un fait qui s'impose *(aptitudine, sed non actu)*. A vrai dire, pareil correctif restait souverainement inoffensif, et d'ailleurs juristes et canonistes français se dispensèrent peu à peu de le donner. Par contre, longtemps encore, il se rencontrera de l'autre côté du Rhin et des Alpes, des impérialistes intransigeants et fougueux. Enseignant à Prague, le Milanais Uberto de Lampugnano condamnait sans sourciller tout adversaire du gibelinisme absolu : *Si quis diceret Imperatorem romanum non esse monarcham et dominum totius universi in quo Christus colitur, esset haereticus.* Inutile de le dire, un tel anathématisme n'effrayait plus personne; sans doute même faisait-il sourire.

D'ailleurs, au XIVe siècle, les juristes français trouvèrent la formule définitive d'émancipation. Déjà, ils se prévalaient de la fameuse phrase tirée d'une décrétale d'Innocent III. « Le roi de France ne reconnaît point de supérieur au temporel. » Les contemporains de Philippe le Bel y ajoutèrent cette lapidaire formule : « Le roi est empereur en son royaume ». « Il tient autant de privilège et de dignité dans le nom du royaume de France que dans celui d'Empire » dit la *Disputatio inter clericum et militem.* « Le bon plaisir du roi de France fait loi non moins que celui de l'Empereur » note aussi la *Questio in utramque partem,* datant de 1302. Dans le même temps, les juristes napolitains de Robert faisaient écho à ceux de Philippe le Bel; l'émancipation théorique allait de pair avec l'émancipation pratique.

Pourtant, il est un privilège gibelin auquel ni les Français, ni personne ne touche jamais : celui du nom. Le terme « empereur » demeura réservé; le Capétien dédaigna cet oripeau qui recouvrait une pauvreté sordide. Par contre, à cette même époque acquérait-il définitivement un titre très expressif, celui de « roi très chrétien ».

A maintes reprises, les papes avaient eu l'occasion d'en gratifier nos rois en vertu des services rendus ; au cours même de la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, les grands pontifes n'avaient pas manqué de le leur décerner souvent ; un Alexandre III à un Louis le jeune, un Innocent III à un Philippe-Auguste : « Entre tous les princes séculiers, écrivait Innocent III à Philippe-Auguste, tu as été distingué par le titre de chrétien. *Quocirca non decet tuam regalem prudentiam quae inter caeteros principes saeculares christianitatis titulo est insignita, pro aliquo temporali commodo spiritualem impedire profectum.* Pourtant, l'appellation n'était pas encore réservée au roi de France dans le style des secrétaires de la chancellerie pontificale ; cette gracieuseté oratoire leur était sans doute plus souvent consentie, mais non pas à l'exclusion des autres princes.

Au XIVe siècle, voici que les clercs français se complaisent à souligner ce titre comme une faveur spécialement accordée aux rois de France en vertu des services rendus : « Vous estez et devés estre, écrira Raoul de Presles à Charles V en 1375, le seul prince protecteur, champion et défenseur de l'Église... Et ce tient le Saint Siège de Romme qui a acostumé à escripre à vos devanciers et à vouz singulièrement en l'intitulation des lettres : *Au tres crestien des princes.* » De fait, le règne de Charles V est le moment où s'accrédite la pieuse usurpation ; dès lors personne de douter à la cour de France que pareil titre ne soit réservé au Valois. Voici le témoignage de Philippe de Mézières, précepteur de Charles VI : « Pour les très grans vaillances touchans à la foy que le vaillant saint Charlemaine, saint Loys et les autres vaillans roys des Françoys, sans rien doubter ne espagner corps ou avoir, trop plus que nul des autres roys crestiens ont monstrés, et de fait, à l'exaltacion de la foy catholique, pour ce, à la loenge perpetuelle, entre les roys chrestiens de l'église de Dieu, les roys de France sont appellez très crestiens. » « Du

saint siege de Rome et de toutes nations et de tous royaumes chrestiens vous estes tenu et appellé très chrestien » disent à Charles VI les princes de sa maison. Dès lors, même les adversaires de la France soulignent parfois ce titre, mais avec ironie : « Les princes français descendent de la plus noble race, note un pamphlétaire anglais; jadis ils défendaient et soutenaient l'Église : c'est pour cela qu'elle a coutume de les appeler très chrétiens. »

Ainsi dès la fin du XIVe siècle, ce titre constituera un hommage universel rendu par toutes les chancelleries d'Europe à l'orthodoxie de la France [1]. Auprès de lui, le vocable d'empereur perd son antique prestige. Même l'orgueil nominal du gibelinisme se trouve humilié; le nom du grand guelfe de France l'éclipse, sur le front duquel a coulé l'huile de la Sainte-Ampoule.

1. Noël Valois, *Le Roi très chrétien*, voir *La France chrétienne dans l'histoire*.

CHAPITRE II

Clément V, la France et l'Empire.

I. Étendue des Ambitions françaises.

Il serait injuste de voir dans Clément V un serviteur docile des ambitions capétiennes. Bien que Français, bien qu'habitant hors de la Péninsule, le pape restait un souverain italien, il gardait une politique italienne, plutôt opposée aux intérêts français. En effet, affermie et toujours conquérante à la frontière de l'Est, tranquille du côté de l'Angleterre, incontestée à l'intérieur, la royauté française devenait inquiétante pour l'équilibre européen. Or ne possédait-elle pas des représentants dans la Péninsule? La dynastie angevine était établie à Naples; de plus, occupant la Provence, cette même dynastie faisait rayonner son influence sur le Piémont et la Lombardie; avec l'aide du parti guelfe, elle tendait à mordre toujours de plus en plus sur l'Italie centrale. On pouvait appréhender le jour où les domaines angevins du Sud et du Nord se rejoignant par un lent et sourd travail, la Péninsule entière deviendrait un fief capétien. En comparaison d'une pareille force, exilé d'Italie, encerclé à Avignon par les domaines provençaux des Angevins, le pape paraît prisonnier de leur influence; on semble l'avoir relégué là pour qu'il assiste de loin, et sans trop voir, à la mainmise capétienne sur l'Italie entière.

A n'en pas douter, dans la France enorgueillie par sa force et ses succès, il courut alors des idées étrangement conquérantes. Un théoricien, non officiel il est vrai, le légiste Pierre Dubois, pose dans sa *Summa doctrina* les principes d'une politique française nettement envahis-

sante. « Par la médiation du roi de Sicile, dit-il, on obtiendra de l'Église romaine que les rois de France soient désormais sénateurs de Rome par procureur, et qu'ils détiennent le Patrimoine de l'Église, à la charge de remettre au pape, chaque année, les revenus qu'il en retire maintenant ; la France recevra en échange, l'obéissance des châteaux et des villes du Patrimoine, l'hommage de la Toscane, de la Sicile, pays vassaux du Saint-Siège ! Ainsi possédés par le Capétien, les États de l'Église n'en seront que mieux administrés, tandis que le pape pourra se reposer pour leur gestion sur un prince puissant et pacifique. En convenir, n'est-ce point pour l'évêque de Rome un strict devoir? Car, contesté et faible, son pouvoir n'engendre qu'anarchie et révolutions. Déjà on voit poindre l'argument si souvent repris au profit de spoliateurs plus récents.

Pierre Dubois, d'ailleurs, ne se borne pas là. Il faut également que le roi prenne la Lombardie, et cela encore pour un motif de haute moralité. « Ainsi seront arrêtés les excès des Lombards contre les autres nations, les rapines, les homicides, les usures et beaucoup d'autres péchés dont ils sont notoirement coupables. » Mais voici que se dresse cependant devant Dubois l'objection historique, le souvenir des échecs fameux de Barberousse et du grand Frédéric. « Le roi, réplique-t-il, ruinera leur pays jusqu'à ce qu'ils aient remis entre ses mains les richesses de l'univers accaparées par leur astuce... Vous possédez, sire, un trésor inépuisable d'hommes qui suffirait à toutes les guerres qui peuvent se présenter. Si Votre Majesté connaissait les ressources de son peuple, elle aborderait sans hésitation et sans crainte les grandes entreprises dont je parle. » Ces idées sont chères à Dubois ; il les reprend dans son *De recuperatione Terrae Sanctae*. Cette pacification de l'Italie par une intervention française, il la regarde en effet comme la condition sine qua non d'une croisade européenne.

A coup sûr, Dubois est un cerveau paradoxal ; « il res-

semble, dit ironiquement M. Langlois, aux fortes têtes de village, qui combinant des alliances entre les potentats, remanient tous les jours à leur gré la carte du monde. Le gouvernement de Philippe le Bel était payé pour savoir que, si les villes lombardes faisaient mine de résister aux Français aussi énergiquement que les villes de la Flandre, dont Dubois ne parle pas, il y aurait du fil à retordre »[1]. Néanmoins les théories de Dubois sont plus ou moins parmi les idées courantes; elles reflètent les tendances de l'époque : les succès guerriers, la puissance royale, la culture d'un faux esprit chevaleresque, avaient contribué à accréditer en France des projets de politique conquérante à la Hohenstaufen. Aussi peut-on remarquer que cette idée de l'annexion de l'État pontifical par les Français n'est pas seulement suggérée par Dubois; elle flottait dans l'air; déjà on la trouvait formulée en 1273 dans l'entourage de Philippe le Hardi : « L'Église d'outre-monts se devrait réjouir si elle était gouvernée par le roi quant à la temporalité. »

Cette crise du bon sens patriotique, durant laquelle nous nous sentions attirés vers les aventures d'Italie, battra son plein sous les Valois.

Trop habile pour céder à ces folles poussées d'opinion, Philippe le Bel va assurer l'influence française dans la Péninsule en s'y prenant plus adroitement et par procédé indirect. Cependant, il rencontrera devant lui l'opposition du Saint-Siège. En effet, un pape, même Français, ne peut approuver une politique « pan-française », il obéit à quelque chose de plus fort que le sentiment national : la tradition pontificale; et celle-ci veut que nulle force ne s'impose en maîtresse dans l'Italie centrale et n'y accapare l'État de l'Église.

1. Langlois, dans *Histoire de France Lavisse*, t. III, 1re partie, p 289.

2. Projet pontifical d'un Équilibre angevino-impérial.

Aussi va-t-on voir Clément V contrecarrer habilement et avec succès la suprême ambition des Français, celle qui, satisfaite, leur procurerait des droits sur l'Italie et la chrétienté entière : l'obtention du titre impérial. Dubois ne faisait que reprendre les idées courantes lorsqu'il disait : « Que Philippe prenne pour lui la couronne des Césars; il fixera pour toujours en France le centre de la politique européenne, il mettra un terme à la rivalité des guelfes et des gibelins, puisque le chef des guelfes deviendra le représentant suprême du pouvoir impérial; il pacifiera l'Allemagne et l'Italie et pourra ensuite conduire l'Occident uni sous son étendard à la conquête du Sauveur. »

Nous l'avons montré, Dubois était un politicien aux idées bizarres, fortement teintées de nationalisme rêveur et empanaché. Partisan des solutions pratiques, Philippe le Bel ne pouvait vouloir pour lui-même ce titre qui ne lui attirerait que des ennemis et des envieux; mais il eut l'habileté de le désirer pour son frère Charles de Valois, l'homme en faveur de qui on avait fait la campagne d'Aragon sous Martin IV, l'homme qui venait de tenter les expéditions de Toscane et de Sicile, sous Boniface VIII, l'éternel aventurier. Par son mariage avec Catherine de Courtenay, héritière des empereurs latins, il avait déjà receuilli le titre pompeux et creux d'empereur de Constantinople et de Romanie; il ne lui manquait plus que d'hériter du nom même de Charlemagne. Alors toutes forces seraient entre les mains des Français; ils possèderaient l'Italie, et par occupation réelle angevine, et par la protection impériale de Charles de Valois, marionnette politique derrière laquelle se profilait la silhouette trapue de Philippe le Bel.

Mais, combien il y avait loin de la coupe aux lèvres ! La nomination à l'Empire dépendant à la fois des électeurs

et du pape, Philippe ne négligea point les électeurs : il députa en Allemagne des envoyés : Gérard de Landu, Pierre Barrière, Hugues de la Celle, porteurs de promesses d'argent et d'expectatives de pensions. Mais ces avantages palpables pourraient-ils faire oublier aux électeurs que choisir le candidat français serait se donner un maître, tandis que Henri de Luxembourg, qui leur devrait son élévation, resterait vraisemblablement conciliant?

Ami des mesures radicales, le théoricien Dubois eût été partisan de supprimer le problème électoral en supprimant les électeurs eux-mêmes. Il faut l'entendre appuyer sa thèse sur des précédents historiques et sur les meilleurs arguments du bon sens. Jadis, remarque-t-il, la papauté transféra l'empire des Grecs à Charlemagne, parce que le souverain de Constantinople ne remplissait plus sa charge de défenseur de l'Église; pareillement, en choisissant de mauvais empereurs qui se sont faits les oppresseurs de la papauté, les électeurs ont mérité de se voir arracher leurs droits que la papauté avait créés. Au surplus, il sera facile de les faire taire, en leur distribuant de copieux pourboires sur le produit de la dîme des églises d'Allemagne.

Inutile de le dire, Clément V, s'il le connut, n'écouta pas le conseilleur laïque. Non plus partisan que les électeurs allemands de fortifier le guelfisme français, il se devait de ne point patronner la candidature du Valois. La combattre, il ne le pouvait; il se contenta de rester dans une sage expectative qui suffirait à assurer le succès de Henri de Luxembourg. Car en politique, certains silences ont leur signification claire; ils parlent mieux que de longs discours, et tout le monde de les comprendre. Clément n'écrit aux électeurs que le 19 juin, et encore sa lettre ne contient-elle que des généralités : il faut élire un empereur dévoué à l'Église et à la croisade; mais comment s'appelle ce prince? le pape se garde bien de le dire. A la fin de juillet, Philippe le pria d'intervenir plus positivement, et de recommander directement Charles aux électeurs. Clément fit la sourde

oreille; tout le mois d'août, et encore presque tout le mois de septembre, il attendit. Enfin, lorsqu'il fut sûr que la candidature luxembourgeoise l'emporterait, il consentit à patronner celle du Valois : concession de la dernière heure, et sans conséquences. Quant à obliger Henri à se désister, il n'y consentirait jamais; le roi de France n'était-il pas son suzerain? Il ne voulait pas empiéter sur ses droits.

Grâce à ces lenteurs et à cette nonchalance calculées du pontife, le 27 novembre Henri de Luxembourg fut élu à l'unanimité. On l'a souvent remarqué, dans les moments difficiles, la plus grande ressource des pontifes fut souvent la force d'inertie; il faut convenir que, cette fois, Clément V sut en user fort heureusement. Mais soudain, le voilà qui passe à une précipitation non moins diplomatique : à peine a-t-il reçu les envoyés de Henri lui demandant confirmation de l'élection, qu'il s'empresse de l'accorder. Avait-il besoin, en effet, de longues réflexions pour reconnaître que le possesseur du pauvre Luxembourg serait pour lui un empereur moins incommode que le frère du puissant roi de France? Clément V paraphait la défaite diplomatique du guelfisme français (26 juillet 1309). Il fixa même le couronnement à Saint-Pierre de Rome pour la Chandeleur de l'année 1312. Le dépit de Philippe le Bel fut extrême, amers furent ses reproches. Vraiment, le pape n'y avait-il pas mis beaucoup trop de précipitation?

Le nouvel empereur Henri VII était valeureux et sympathique. Ce grand adolescent blond et maigre avait reçu son éducation à la cour de Marie de Brabant, la seconde femme de Philippe le Hardi : milieu lettré et idéaliste où l'on aimait les beaux vers et les récits épiques. C'est là que se forma cette noblesse des Valois qui devait communiquer au XIVe et au XVe siècle français leur soif des prouesses et des aventures, surtout des aventures italiennes. Henri VII conservait profonde l'empreinte de cette formation : « l'idéal religieux que lui inspirait sa foi s'y doubla d'un idéal chevaleresque, qui le préparait mer-

veilleusement à se passionner pour la réalisation de cette monarchie dont Dante était à cette époque le prophète et l'apôtre. Ces rêves tendaient à renouveler la politique de la maison de Souabe, moins son hostilité à l'Église. » Que pareilles ambitions heurtassent de front celles des Capétiens et des Angevins, on le comprend sans peine. Resserrant leur union, ils groupèrent le parti guelfe, face à l'empereur et aux gibelins.

Mais qu'allait faire le pape? Pour Clément V la suprême habileté eût été de renouveler l'ancienne politique de Grégoire X et de Nicolas III, politique qui avait consisté à équilibrer l'une par l'autre les deux forces en présence : entre l'Italie du Nord possédée par l'empereur et l'Italie du Sud propriété de l'Angevin, l'Italie centrale, l'Italie papale resterait libre. D'ailleurs, une fois réconciliés les grands chefs du guelfisme et du gibelinisme, les deux partis le seraient aussi dans la mesure du possible, et sans doute disparaîtraient-ils peu à peu. De plus, cet accord pourrait bien délier l'alliance dangereuse du royaume de Naples avec la France : car à la frontière d'Alsace, il y avait incompatibilité foncière entre les intérêts de l'empereur et ceux de Philippe le Bel, et en devenant l'allié du premier, Robert de Naples pourrait difficilement l'être encore du second; les amis de nos ennemis ne sont pas nos amis. En résumé, établir un équilibre de forces et d'influences en Italie, y réconcilier les partis, disloquer la grande coalition capétienne, tels eussent été les résultats de ce rapprochement angevino-impérial. Peut-être même eût-il pu briser l'étreinte morale dans laquelle les partisans de Nogaret voulaient enlacer Clément V en vue d'obtenir la condamnation de la mémoire de Boniface VIII.

Il y eut un cardinal « bonifacien » pour le penser : Stefaneschi Gaëtani. Après avoir condamné l'attentat de Nogaret, ce prince de l'Église ne s'était rallié à Bertrand de Got qu'à la dernière heure. Il conservait la nostalgie de l'Italie; humaniste, il a exhalé ses regrets dans des vers

funambulesques. Mais l'élégie est généralement impuissante à entraver le cours des événements. Gaëtani avisa les moyens diplomatiques; agent d'une politique nouvelle, c'est lui qui proposa un terrain d'entente entre Henri VII et Robert de Naples. On ferait à l'empereur des concessions importantes dans l'Italie du Nord, et en retour celui-ci laisserait carte blanche aux Angevins dans le royaume d'Arles : le fils de Robert recevrait ce royaume et, pour sceller l'alliance, épouserait une fille de Henri. Ainsi établi dans la vallée du Rhône, Robert servirait de barrière aux convoitises françaises. Mieux valait à coup sûr qu'Avignon devînt voisine de l'Angevin plutôt que du redoutable Capétien. Au surplus, en déplaisant à Philippe le Bel, la combinaison le rendrait sans doute l'ennemi de Robert. On assisterait alors à un renversement des alliances : Robert se rangeant avec Henri VII contre les trop puissantes fleurs de lis. La combinaison était d'autant plus réalisable qu'elle semblait avantageuse aux deux contractants : sur le royaume d'Arles, l'empereur ne détenait guère qu'un pouvoir nominal; par contre, déjà en possession du comté de Provence, Robert désirait lui donner son complément naturel et remonter jusqu'à Lyon la vallée du Rhône. Quant à Henri, l'éblouissement de ses rêves italiens devait suffire à lui rendre légères toutes autres concessions. Somme toute, c'était point par point l'ancien projet de Nicolas III; seuls les noms étaient différents.

Pourtant, les pourparlers qui s'échangèrent entre Clément V, Robert et Henri VII (1309-1310), n'aboutirent pas. La faute doit en revenir au roi Robert. Très grande est la réputation de ce prince; Pétrarque le loue comme « l'honneur de la France et la parure de l'Italie »; Villani disait de lui « qu'il était le monarque le plus sage qu'il y ait eu dans la chrétienté depuis cinquante ans »; il énumérait ses rares qualités : vertueux et savant, grand théologien, profond philosophe, connaissant toutes

sciences et jusqu'à la nécromancie. Dans le cas présent, il apparaît bien toutefois qu'il manqua de condescendance diplomatique; il eût voulu trop peu accorder à Henri VII qui évidemment ne pouvait se maintenir dans l'Italie du Nord qu'en y obtenant un pouvoir réel. Henri d'ailleurs voyait dans l'Empire plus que des avantages tangibles, mais aussi une fonction idéale telle que l'avait conçue le moyen âge; par conséquent réclamait-elle cette puissance effective, comme la charge requiert le prestige.

Autre empêchement à l'alliance : les guelfes de Florence et de Toscane s'opposaient de toutes leurs forces à cette mainmise impériale et gibeline sur l'Italie du Nord. Voyant des négociations engagées, ils criaient à la grande trahison des guelfes par Robert, chef des guelfes. De plus, le rapace Philippe le Bel n'entendait donner son approbation qu'au prix de concessions faites par l'empereur à la France. On le verra entraver le plus possible le voyage d'Italie, soit en priant le pape de surseoir au couronnement, soit en menaçant insidieusement Henri d'une alliance de la France avec les cités guelfes d'Italie. Ajoutons que Robert, dont la dette envers le pape s'élevait à 93,340 marcs d'or, ne se contentait pas de la fille; il exigeait de Henri VII une forte dot; à ce prix seulement, il lui fournirait un passeport pour l'Italie. Mais, lui aussi, Henri VII était pauvre; et d'ailleurs on peut imaginer que tout ce marchandage répugnait à son tempérament chevaleresque.

C'était plus de raisons qu'il n'en fallait pour faire échouer le plan du cardinal Stefaneschi et de Clément V. Du moins fait-il honneur au sens diplomatique comme à l'esprit pacifique du pontife. Il ne fut pas d'ailleurs d'une inutilité pratique complète. Sous Philippe le Bel, les affaires françaises restent toujours intimement liées aux affaires italiennes; la tentative d'alliance entre le roi de Sicile et le roi des Romains dut inquiéter assez le roi de France pour l'obliger à moins de dureté dans le procès

du feu pape. Sous Boniface VIII, les embarras italiens avaient forcé le Saint-Siège à capituler devant Philippe le Bel au moment de la croisade contre les Colonna; par une sorte de « chantage » à rebours, les pourparlers d'alliance avec Henri VII et les craintes diplomatiques qu'ils causent à Philippe le Bel amènent celui-ci à certains accommodements. A Haguenau d'abord, puis le 11 octobre 1310 à Lausanne, Henri VII avait promis de protéger l'Église et la papauté; Clément V ne manquait pas de l'annoncer aux ambassadeurs de Philippe, leur disant, non sans ironie, qu'une telle nouvelle procurerait certainement grande joie à leurs cœurs de chrétiens. Le cardinal Pierre de la Chapelle déclarait aux Français : « Si le roi se délivrait de cette affaire (celle de Boniface VIII), il n'aurait plus à craindre ni la couronne noire (d'Italie), ni la couronne blanche (d'Allemagne). » Plus ou moins, Clément V tenait donc Philippe le Bel. On le vit bien aux résultats : si elle déclarait Philippe innocent des attentats commis, par contre la bulle *Rex gloriae* du 27 avril 1311 ne chargeait Boniface d'aucune accusation. Clément V payait, il est vrai, quatre jours plus tard ce demi-succès en déclarant qu'il ne consentirait jamais à ce que le royaume d'Arles fût conféré par Henri VII à un tiers, autrement dit à l'Angevin. Ainsi s'effondrait tout terrain solide d'alliance entre Robert de Naples et Henri VII. Au moins la combinaison n'avait-elle pas été absolument infructueuse. Elle avait servi à autre chose : étrange retour des événements, la menace évoquée du gibelin aida à sauver la mémoire de Boniface VIII.

3. L'Expédition de l'empereur Henri VII en Italie.

Henri VII voulait rétablir l'Empire, le bel Empire du moyen âge. Il n'avait pu l'avoir par alliance, il fallait donc qu'il l'obtînt par prise de possession pure et simple. En 1311, sous la pression de Philippe le Bel, sous celle de

Clément V menaçant de l'abandonner, il avait bien signé un traité avec la France, mais un traité boiteux sans cession du royaume d'Arles. En 1312, on le voit renouer des pourparlers avec Robert, mais sur des bases de plus en plus inacceptables : le vicaire de l'Empire en Toscane serait Robert lui-même, et le vicaire en Lombardie serait un personnage non suspect à Robert : autant dire que toute l'influence lui reviendrait. Dès lors, nul rapprochement possible, le conflit est ouvert. Henri VII s'apprête à s'enfoncer dans la Péninsule.

C'est avec regret que le pape voit s'éloigner le projet d'entente. Ce qui résultera de l'expédition d'Italie, il ne le sait. Sans doute Henri semble-t-il plein de bonne volonté pacifique; mais que l'Italie soit apaisée par l'agent traditionnel de la désunion, par le chef du gibelinisme, par l'empereur, cela semble une nouveauté énorme. Pourtant, à ses débuts, l'aventure semble presque patronnée par le pape : il voudrait bien que s'apaisent les vieilles haines, et il exhorte la noblesse et les villes d'Italie à bien recevoir le roi des Romains (1er septembre 1312). Il est bien clair qu'en tout ceci, Clément V s'avançait trop : balancer l'influence angevine par l'influence impériale, c'eût été bien ; mais, maintenant que l'accord était devenu impossible, on ne pouvait favoriser ou même permettre une descente de Henri VII en Italie, sans commettre une suprême imprudence. A son approche, toutes les ambitions et toutes les passions gibelines n'allaient-elles pas se réveiller? L'empereur en Italie, c'est la guerre toujours.

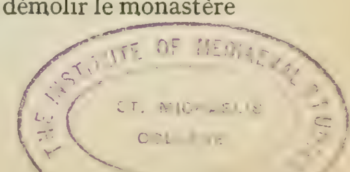
Nous l'avons dit, dans l'anarchie extrême des partis, il y avait un réveil du gibelinisme. On réclamait un homme fort qui imposât l'ordre et la paix partout. Chez certains, cet appel à César se nuançait de souvenirs antiques; ils aspiraient à une renaissance politique de la vieille Rome. Dante se faisait alors l'écho de ces aspirations impérialistes : « Italie, s'écriait-il, Italie, habitation de douleur..., ceux qui vivent dans tes contrées se font une guerre impla-

cable; ceux que les mêmes remparts protègent, se rongent l'un l'autre; cherche, misérable, autour de tes rivages, et vois si une seule de tes provinces jouit de la paix. » Et se tournant vers l'empereur : « Viens voir, le suppliait-il, viens voir, homme oublieux, les factions se déchirer dans les villes ». A l'annonce qu'enfin ses vœux vont être exaucés, le poète tressaille d'un grand frisson de joie patriotique : « Réjouis-toi, Italie, tu vas devenir l'envie des autres nations. Ton fiancé, la joie du siècle, la gloire du peuple, le pieux Henri s'apprête à venir pour tes fiançailles. Sèche tes larmes, ô la plus belle des filles, et dépose tes habits de deuil. » C'est sans doute à cette occasion que Dante fait l'exposé de ses idées impérialistes dans son *De Monarchia.* Déjà, il avait écrit trois lettres restées fameuses, l'une « à tous les rois de l'Italie et sénateurs de la Ville sacrée, aux ducs, aux marquis, aux comtes et aux peuples »; l'autre « aux exécrables Florentins demeurés dans leur ville »; la troisième à l'empereur lui-même : *Sanctissimo triumphatori et Domino singulari, Domino Henrico, divina Providentia Romanorum Regi, semper Augusto*... Henri y est montré comme le chef idéal envoyé par Dieu à la terre, « fils de l'Église », « rejeton de Jessé », « triomphateur très saint », voilà comment il faut l'appeler; « le prophète Isaïe semble l'avoir, après le Christ, montré de son doigt prophétique, lorsqu'il prédit par la révélation de l'Esprit-Saint : « Il a vraiment supporté nos infirmités et il a soutenu le poids de nos douleurs ». Et, en frais de souvenirs bibliques, Dante ose bien assimiler Henri à un nouveau Moïse « dont le rôle sera de libérer son peuple de l'oppression des Égyptiens, par pitié pour les lamentations de la servitude universelle, et de le conduire à la terre dont les fruits sont le lait et le miel ».

D'autres Italiens, personnages considérables, pressaient Henri d'intervenir : tels les Visconti et les Torriani, à Milan. Non moins enthousiaste que Dante de cette résurrection

de la splendeur romaine, Henri avait la naïveté politique de croire que sur le nom d'un grand empereur les partis se réconcilieraient. De fait, au premier abord, les choses apparurent telles. A peine Henri a-t-il pénétré dans l'Italie du Nord que non seulement les gibelins, mais aussi les guelfes accourent vers lui. Dans Milan, la capitale, il réconcilie solennellement le chef du parti gibelin, Matteo Visconti, et le chef du parti guelfe, Guido della Torre; ayant à ses côtés un Visconti, il reçoit la couronne de fer des mains de l'archevêque qui est un della Torre. Il donnait d'ailleurs l'assurance qu'il ne ferait aucune distinction entre blancs et noirs. Partout on le réclame comme le grand pacificateur. A Gênes, Doria et Spinola, Fieschi et Grimaldi veulent se réconcilier sous le sceau impérial. Après les sombres drames politiques, voici l'idylle, voici les tendres fiançailles de l'empereur et de l'Italie.

Elles durèrent peu. Quoi qu'il promît, Henri, pour se maintenir, était obligé d'en revenir aux anciennes méthodes abhorrées : levées d'argent, établissement de vicaires impériaux. Impossible d'ailleurs qu'il tînt balance égale entre guelfes et gibelins, sous peine de s'aliéner les deux partis, trop hostiles l'un à l'autre pour admettre la tolérance politique. Henri fut donc contraint d'adopter un gibelinisme plus ou moins pallié. Les guelfes alors parlent de se révolter. A Milan, Guido Torriani s'écrie : « Qu'ai-je à faire de cet Allemand, de cet Heinrich ! Est-ce que je lui ai promis quelque chose? » Il soulève le peuple; mais les soldats de Henri dispersent l'insurrection et pillent le riche palais des Torriani déclarés bannis; un Teuton brutal, Werner de Hohnberg, s'installe dans la ville comme lieutenant général de Lombardie. A cette nouvelle, c'est une levée de boucliers dans tout le parti guelfe : Lodi, Crémone, Crème, Brescia, Reggio s'insurgent... « On raconte en Italie que l'empereur se prépare à venger la mort de Conradin, dont le supplice a laissé une si profonde et si durable impression, et qu'il fera démolir le monastère



de la Victoire, élevé par Charles d'Anjou sur le lieu illustré par la défaite du dernier des Staufen; à tous ces esprits excités par la haine, il semble qu'il s'agisse d'une revanche de Tagliacozzo. En face de l'empereur, Robert de Naples, le descendant de Charles d'Anjou qui fait cause commune avec les guelfes, se sent fort de la sympathie du chef de sa race, Philippe le Bel, dont les dispositions vis-à-vis de Henri VII laissent prévoir sur la frontière qui sépare la France de l'Allemagne, des diversions funestes à l'Empire. [1] »

Henri cesse dès lors d'être « l'ange de paix » annoncé et chanté; il devient le gibelin, le tyran, digne descendant des Barberousse et des Frédéric II. De fait, pour triompher, se voit-il contraint d'employer leurs procédés. Il assiège Crémone; amenés à capitulation, les guelfes de la cité viennent lui présenter les clefs, pieds nus et corde au cou; le César leur enlève tout privilège, fait détruire leurs murailles, et les contraint à un tribut de 10,000 écus d'or. Brescia résiste à son tour; son chef, Théobald Brussati, est pris dans une sortie; Henri lui accorde la vie sauve, s'il lui rend la place; au lieu de cela, le guelfe héroïque envoie aux siens l'ordre de résister à outrance; Henri le fait traîner à la queue d'un cheval sous les murs même de la ville. Après une longue résistance, qui coûte cher à Henri, Brescia se rend et subit le sort de Crémone : murailles détruites, lourd tribut.

La résistance lombarde une fois vaincue, l'empereur pense à marcher sur Rome à travers la Toscane, mais cette province ne demeure-t-elle pas toujours le rempart du guelfisme? Travaillées par l'influence de Robert de Naples, Florence, Sienne, Pistoie décident de barrer la route au grand gibelin. A son approche, les haines de partis s'exaspèrent jusqu'à la sauvagerie. A Reggio, par exemple, les Sessi gibelins sont assiégés dans le château de San-

1. FOURNIER, *Le royaume d'Arles*, p. 372.

Faustino par les Lupi guelfes. Sessi refuse obstinément de se rendre : « Je suis prêt, dit-il, à donner à manger Penazolo, mon parent, qui est ma propre chair et qui est blessé sans espoir de guérison; quand nous l'aurons mangé, nous tirerons au sort celui qui devra être mangé, plutôt que de tomber entre les mains de nos ennemis, qui ne nous feront pas grâce. » L'événement devait lui donner raison; le château enlevé, les Sessi furent tous massacrés.

Pour éviter le guêpier toscan, Henri pense à prendre la route de mer; il vient à Gênes qui l'a demandé, s'embarque pour Pise la gibeline, et de là, après avoir mis les cités toscanes au ban de l'Empire, il marche droit sur Rome. Dante avait montré la Ville éternelle appelant son César, en des termes d'hyperbolique amour. « Pourquoi tardes-tu, successeur de César et d'Auguste? Rome, cette veuve, cette délaissée qui t'appelle nuit et jour s'écrie dans sa douleur : « O mon César, pourquoi n'accoures-tu pas dans mon sein? » — A l'arrivée, ce fut une toute autre chanson. Comme toutes les villes italiennes, Rome restait partagée en deux factions : les Colonna graciés par Clément V et le sénateur de la ville Louis de Savoie tenaient sans doute pour l'empereur, mais les Orsini et les guelfes de Toscane accourus dans la ville se groupaient derrière Jean d'Achaïe, frère de Robert de Naples. La lutte des guelfes et des gibelins allait-elle se dénouer cette fois par un combat de rues dans la cité des Papes?

Intrépide, Henri entre par une porte de la rive gauche; mais la rive droite est occupée en force par des troupes guelfes et angevines sous la direction de Jean d'Achaïe : le Borgo, le château Saint-Ange, le Transtevère, les ponts du Tibre, Monte Giordano, le campo di Fiore, la Minerve sont dans leurs mains; partout des barricades, des maisons fortifiées; la route est barrée qui mène à Saint-Pierre, ce lieu authentique du couronnement impérial. En vain, Henri essaie-t-il de se frayer un chemin; il s'empare

du Capitole, mais ne peut effectuer le passage sur la rive droite. Désespérant d'y parvenir, il veut au moins se faire couronner au Latran et requiert pour cette cérémonie les cardinaux légats Arnauld de Faugère et Nicolas Albertini. Ceux-ci voudraient bien ne pas se compromettre; ils n'ont pouvoir, objectent-ils, que pour un couronnement à Saint-Pierre; ils ne cèdent qu'à la violence et sacrent enfin Henri le 29 juin 1312. Enivré des souvenirs antiques, le nouveau César écrivit alors aux princes de la chrétienté une lettre où, comparant les peuples de la terre aux divers chœurs des anges qui obéissent à la seule volonté divine, il se réjouissait de voir tous les royaumes se soumettre à un seul maître, l'Empereur *(uni principi monarchae subessent)*.

Ainsi l'opposition guelfe de Jean d'Achaïe, frère de Robert, le soupçon parfaitement fondé que ses succès porteraient ombrage à Philippe le Bel, avaient changé les dispositions de Henri VII; jusqu'ici, pour se faire reconnaître, pour obtenir du pape le couronnement impérial, il avait consenti à « moyenner ». Maintenant, persuadé de son prestige et de sa nouvelle dignité, il devenait arrogant; et lui qui n'avait à sa disposition qu'une petite armée égarée dans un pays hostile, voilà qu'il se campait en maître du monde. Éternelle et décevante fascination de la couronne impériale qui affole les têtes aussitôt qu'elle les effleure. Qu'on en juge un peu par les détails de la lettre adressée à Philippe le Bel : « Suivant les traces de vos prédécesseurs, vous possédez injustement à l'Est et au Midi des terres de l'Empire. Nous voulons que Votre Grandeur le sache, le pouvoir de l'Empire n'est pas si endormi que la main de notre puissance ne l'éveille pour délivrer ces provinces ». Et Philippe aurait répliqué :

« Jadis, l'ineffable hauteur de l'Empire évitait de s'enorgueillir et de menacer sans juste cause. Le roi de France, grâce à la protection de la majesté divine, a su ressaisir les antiques limites de l'ancienne Gaule; il ne

redoute pas les menaces ; à l'occasion, l'empereur pourra, s'il lui plaît, faire l'épreuve des forces du royaume de France. [1] » Pareil échange de provocations est certainement apocryphe ; mais comme beaucoup de pièces fausses, celles-ci demeurent psychologiquement vraies ; elles résument bien la mentalité des deux souverains, ou tout au moins celle que leur prêtait l'opinion.

D'ailleurs, nul doute que le conflit entre Henri VII et Robert de Naples ne fût parvenu à l'état aigu. Au mois d'août 1312, on verra Robert protester auprès du pape contre le couronnement illégitime de Henri. Clément V était donc de plus en plus travaillé par des influences hostiles au Luxembourgeois, surtout celle de Philippe le Bel. Sous sa pression, sous celle des événements, qui montraient trop bien qu'un tel empereur n'était nullement un restaurateur de paix et un destructeur des partis, Clément V renonça à sa politique de protection plus ou moins avouée. Henri venait de quitter l'intenable Rome et de se retirer à Tivoli, quand les cardinaux lui firent connaître les conditions mises par le pape à son couronnement, conditions parvenues trop tard : le prétendant devait évacuer Rome sur le champ ; il devait conclure un armistice d'un an avec le roi Robert et rendre aux guelfes les forteresses prises. Ainsi, Clément V retirait-il son demi-appui ; à nouveau il parlait un langage guelfe.

Henri VII le comprit, il fit un éclat ; il refusa de souscrire aux exigences pontificales, mais bien plutôt il en prit le contre-pied, et pour crime de lèse-majesté impériale déclara Robert de Naples déchu du trône au profit de Frédéric de Sicile, « descendant des Hohenstaufen » (24 avril 1313). Il lançait cette bravade gibeline de Pise, où il s'était réfugié au retour de Rome, après un échec devant Florence. Il comptait réunir Gênes, Pise, les

1. G. Lizerand, *Clément V et Philippe le Bel*, pp. 324-325. Paris, 1911.

gibelins de Lombardie et Frédéric de Sicile pour une grande expédition contre Robert de Naples. Dès lors, Henri entrait en conflit non seulement avec le chef des guelfes, mais avec la papauté elle-même. Les juristes de la curie réfutèrent les prétentions de Henri : vassal du pape, n'eût-il pas dû obéir à l'injonction pontificale de signer une trêve avec Robert? Le 12 juin 1313, Clément publie une bulle d'excommunication contre quiconque oserait attaquer la royauté de Naples, vassale du Saint-Siège; le 14 juin il révoque les sentences portées par Henri.

Lui, cependant, n'en tient aucun compte; il reprend son expédition vers Rome et Naples. Allait-on voir se rouvrir une lutte inexorable du Sacerdoce et de l'Empire? Cette fois, le Sacerdoce aurait pour lui non seulement le droit, mais aussi la force; et que pourrait ce pauvre empereur sans soldats contre la puissance formidable du roi de France? Jadis les Staufen étaient bien souvent descendus en Italie, et ils y avaient épuisé leurs forces; durant ce temps, les Capétiens réalistes, qui ne se mêlaient pas des affaires d'autrui, avaient pièce à pièce conquis leur royaume; on pourrait voir qu'en face d'eux, l'Empire n'était plus qu'une dérisoire puissance.

Mais la mort dirima le conflit; soudain, au moment où, traversant la Toscane, Henri VII veut contraindre Sienne à l'obéissance, il est frappé de la fièvre à Buoconvento et meurt le 24 août 1313. Il repose à Pise. Il convenait que la cité la plus gibeline de toute l'Italie conservât les dépouilles de ce dernier champion de l'idée impériale, telle que Dante l'avait chantée.

4. La Guerre de Ferrare.

L'aventure de Henri VII n'avait fait qu'accentuer les haines de partis. Dans l'Italie du Nord, le péril c'étaient les seigneuries gibelines fortes et organisées. A part d'elles, une puissance dangereuse tendait à s'insinuer en Lom-

bardie, l'astucieuse Venise. Son ambition territoriale et commerciale consistait à s'établir dans la riche plaine du Pô, en remontant le fleuve. Or, sur son chemin, et presque à l'embouchure, se trouvait une sorte de seigneurie vassale du Saint-Siège, le marquisat de Ferrare, légué par Innocent III à la maison d'Este dès le début de l'autre siècle.

Une affaire de succession fournit à Venise l'occasion guettée de s'immiscer dans le marquisat. Azzo d'Este était mort le 31 janvier 1308, léguant ses États à son fils naturel, Fresco. Furieux d'être évincés, Aldevrandino et Francesco d'Este, frères du défunt, font opposition et essaient de s'emparer du pouvoir en s'alliant avec les Padouans voisins; par contre, Venise s'unit à Fresco. Ainsi appuyé, celui-ci parvient à se maintenir, et en compensation des services rendus, Venise obtient de lui une cession de territoire dans le Milanais.

Le Saint-Siège pouvait-il voir sans inquiétude ces empiètements de Venise? Toujours il avait considéré Ferrare comme la garde pontificale postée tout exprès à l'embouchure du fleuve pour arrêter les ambitions vénitiennes. Aussi, lorsque Francesco d'Este, le vaincu de la lutte, vint réclamer le secours de Clément V, celui-ci ne se fit pas prier. Il envoya en Italie deux nonces, Arnould d'Astier, abbé de Tulle, et Onuphre de Trévi, doyen de Meaux, avec mission de forcer Fresco et les Vénitiens à abandonner Ferrare; ils refusèrent. Profitant d'une révolte des habitants, une armée guelfe partit de Bologne, vint mettre le siège devant la ville et l'enleva le 5 octobre 1308.

Fresco se désista; mais les Vénitiens tenaces n'abandonnèrent pas la lutte; à leur tour ils assiégèrent la place, s'en emparèrent en décembre, firent prisonniers les nonces et les forcèrent à conclure un traité d'après lequel Ferrare revenait à la République.

Clément V pouvait-il accepter pareilles conclusions? Par une bulle du 27 mars 1309, il excommunie l'ambitieuse Venise. En même temps, contre elle il faisait prêcher

la croisade par le cardinal Arnauld de Pélagrue. Très facilement les villes de la Haute-Italie se rendaient compte de la menace que les empiètements de Venise constituaient pour leur indépendance; elles répondirent à l'appel du pape. L'armée guelfe vint assiéger Ferrare, en massacra la garnison et s'empara de la ville.

Cependant, la fière Venise s'opiniâtrait. Clément V la poursuivit sans relâche. Jeter sur elle l'interdit, faire emprisonner ses marchands résidant à l'étranger, susciter la révolte des villes vassales et la dénonciation des alliances, tels furent ses moyens terriblement efficaces. Sans guerre, par la seule force morale, le pape parvient ainsi à frapper Venise au cœur, c'est-à-dire dans son commerce; il renouvelait contre elle les procédés qui jadis avaient si bien réussi à Urbain IV contre les marchands et les banquiers toscans. La République est contrainte de s'avouer vaincue : après de longs pourparlers qui se poursuivirent de 1309 à 1313, Venise consentit à en passer par les volontés du pape : abandon de toutes prétentions sur le Ferrarais, paiement d'une indemnité de guerre, sacrifice des avantages commerciaux à elle procurés par ses arrangements antérieurs avec Ferrare.

A vrai dire, cette guerre n'avait pas profité directement au Saint-Siège. Mécontents du comte de Bruniquel, vicaire général nommé par le pape, les Ferrarais se révoltèrent, surtout après le meurtre de Francesco d'Este par les troupes pontificales en 1313. Clément V se débarrassa d'un protectorat aussi onéreux, en cédant le vicariat au roi Robert de Naples; non moins détesté, celui-ci devait être chassé en 1317 et les princes d'Este rappelés. Quoi qu'il en soit, la guerre de Ferrare n'en avait pas moins profité au Saint-Siège et à l'Italie : à qui appartiendrait la turbulente Ferrare, cela importait assez peu, pourvu qu'elle ne tombât pas aux mains des Vénitiens, et qu'elle restât sur les rives du Pô la citadelle avancée préservant la Haute-Italie des ingérences étrangères. Les ambitions

territoriales et commerciales de Venise en Lombardie étaient évincées.

Quelques mois après Henri VII, le 20 avril 1314, Clément V était mort à Roquemaure (Gard). Philippe le Bel devait bientôt le suivre dans la tombe. Énigmatiques personnages, tous deux ont été assez diversement jugés mais à l'ordinaire fort sévèrement. Le roi sous le règne duquel l'attentat d'Anagni et le procès des Templiers s'étaient perpétrés ne pouvait être que damnable. Pourtant certaine chronique tend à en faire un pieux homme qui priait longuement, et se donnait la discipline « avec une petite chaînette » *cum quadam catenula*. Tel est le témoignage d'Yves, moine de Saint-Denys, qui l'aida à ses derniers moments, et qui sortit fort édifié de la chambre mortuaire.

Au risque d'étonner, il nous faut dire que nous ne voyons là aucune impossibilité psychologique. Sans doute, l'axiome scolastique reste toujours vrai : on agit comme on est, les actes révèlent la nature intime, *operatio sequitur esse*, et d'après cela que dut être l'âme de Philippe le Bel? Pourtant, — même mise à part l'opinion assez courante qui fait de lui un roi débonnaire sans influence directe sur les affaires qu'il ne mène pas —, n'oublions pas qu'à l'époque moderne où nous entrons, un prince se dédouble le plus souvent en deux personnages qui s'ignorent et vont jusqu'à se contredire : l'homme politique obéit à l'impérieuse raison d'État, il la sert aveuglément par tous les moyens, voire parfois le crime; l'homme privé, par contre, demeure croyant et souvent jusqu'à la piété. Vingt exemples seraient à citer : qui oserait prétendre que celui de Philippe n'est point le plus fameux? Le soufflet d'Anagni, le supplice des Templiers, les exactions inouïes, mais ils étaient nécessaires au triomphe du Capétien, et à la prospérité du royaume; les prières, les jeûnes, la discipline, et demain les amulettes et les enchantements, mais le roi les tient pour utiles à son salut personnel.

Ah ! il est bien passé le temps des excommunications à grand effet ; désormais elles glisseront sur les consciences royales comme sur une armure d'airain. A s'y soumettre, on éprouverait un remords plus cuisant que celui de la conscience, le remords politique. Désormais, à l'égard de ses adversaires, la papauté devra se servir surtout des armes diplomatiques et guerrières ; car la chrétienté se sécularise, ou plutôt en tant qu'elle est l'âme collective qui a voulu le Saint-Empire et la croisade, elle tend à disparaître, absorbée par les nationalités. Dès lors, le gibelinisme cesse d'être un scandale ; il est un parti politique comme tous autres ; les consciences n'en ont plus horreur ; et quant au guelfisme, il ne se dévoue à l'Église que dans la mesure où ses propres intérêts se confondent avec ceux de l'Église. Évidemment — nous l'avons montré — l'égoïsme avait toujours existé, surtout l'égoïsme municipal ; mais désormais il devient radical et intraitable.

Le règne de Philippe le Bel paraît bien servir de ligne de démarcation entre deux âges. Dure et anguleuse, sa silhouette se profile à la frontière des temps modernes comme un épouvantail de chrétienté. A sa vue, toutes les nobles idées semblent s'enfuir de l'horizon politique, tels de charmants oiseaux qu'effraie le vol puissant des grands éperviers. Frédéric II n'était encore qu'un monstre égaré dans un siècle de foi ; Philippe le Bel apparaît à son heure comme le messie des temps nouveaux.

Devant un tel prince à l'énergie politique si accusée, il paraît bien effacé, le pauvre Clément V. On l'a dit incurablement faible, prêt à toujours « moyenner », à toujours capituler, pourvu qu'on y mît le temps et qu'on y employât les menaces. C'est beaucoup trop affirmer. Sans doute ressemblait-il assez peu à son illustre prédécesseur, Boniface VIII : résister en face à Philippe le Bel, il ne le crut pas possible. Aussi se résigna-t-il à délaisser l'inhabitable péninsule, et à vivre sous l'hospitalité souvent tyrannique du puissant Capétien. Pourtant — reconnaissons-le —

ce faible fut aussi un habile. De la situation italienne, il sut tirer un certain parti ; aux prétentions de Philippe le Bel, il opposa adroitement l'esprit chevaleresque de Henri VII ; il espéra en ce gibelin, il sut se servir de lui. Il est vrai qu'ensuite il dut bien l'abandonner, ce qui lui a valu d'être mis par Dante dans la quatrième enceinte des réprouvés.

Somme toute, Clément V fut victime non moins des fatalités politiques que de sa propre faiblesse : même s'il eût voulu rentrer en Italie, il ne l'aurait pu, parce que ni Philippe le Bel ne l'eût laissé partir, ni la Péninsule ne l'eût accueilli. Un guelfisme capétien le retenait en France dans un exil doré, un gibelinisme lombard lui barrait la route de Rome.

La nomination du nouveau pape devait nécessairement amener une lutte ardente entre les diverses factions du Sacré Collège. A la suite des remaniements opérés par Clément V, il se composait d'un parti gascon de dix cardinaux très unis, d'un parti italien de sept cardinaux très désunis ; enfin d'un tiers parti formé de Français appartenant à diverses provinces. La question italienne constituait, somme toute, le fond de la mésentente : il s'agissait de savoir si le nouvel élu serait ou non favorable au retour.

L'Italie avait les yeux fixés sur le conclave ; Dante écrivait aux cardinaux une lettre énergique, les sommant de nommer un pontife romain. On eût dit que, désabusé par les insuccès de l'empereur Henri VII, il reportait maintenant tout son espoir sur la papauté. « O vous, écrivait-il, vous, capitaines de l'Église militante, la voie que doit suivre le char de l'Épouse du Crucifié est clairement indiquée. Vous n'aviez qu'à l'y maintenir, et vous ne l'avez pas fait : semblables à Phaéton, le faux automédon, vous êtes sortis de l'ornière. Votre rôle était de garder sûrement, à travers les périls du pèlerinage terrestre, le troupeau qui vous suit ; vous l'avez entraîné avec vous

dans l'abîme... Il ne reste qu'un remède : vous avez été les auteurs de ce désordre ; entrez maintenant unanimement et énergiquement en ligne pour la cause de l'Épouse du Christ, du siège de l'Épouse qui est Rome, pour notre Italie, en un mot pour la totalité de ceux qui font le pèlerinage de cette terre. Les yeux du monde entier sont dirigés en ce moment sur le champ de bataille où vous allez combattre : faites en sorte d'en revenir victorieux, et de mériter d'entendre le *Gloria in excelsis Deo* ; et que l'opprobre de Gascons avides et insolents qui s'efforcent d'arracher aux Romains ce qui fait leur gloire, serve d'exemple et d'avertissement à nos descendants. »

La lutte fut épique : les cardinaux se trouvaient réunis depuis près de trois mois à Carpentras sans pouvoir s'entendre (mai-juillet 1314), quand des bandes gasconnes conduites par deux neveux du feu pape pénétrèrent dans la ville, et assiégèrent le Sacré Collège aux cris de : « Mort aux cardinaux italiens ! Mort ! Nous voulons un pape ! Nous voulons un pape ! » Les éminences ultramontaines n'eurent que le temps de s'enfuir à la dérobée. La dispersion du Sacré Collège ainsi opérée par la violence, les partis continuèrent à s'agiter : indomptables, les cardinaux gascons eussent préféré le schisme à une capitulation ; non moins résolus, les Italiens déclaraient qu'ils ne reconnaîtraient jamais l'élu, s'ils n'avaient eu part à l'élection. Enfin, après deux ans, au printemps 1316, sur l'initiative de la cour française, le Sacré Collège se réunissait de nouveau à Lyon ; au mois d'août, on parvint à faire élire Jacques Duez de Cahors, qui prit le nom de Jean XXII, ni les Gascons, ni les Italiens n'avaient triomphé, mais le pape était Français.

LIVRE V

LA PAPAUTÉ D'AVIGNON ET LA PÉNINSULE

CHAPITRE I

La question italienne sous Jean XXII.

IL avait de grandes qualités : vie austère, administrateur incomparable. Sur la question italienne, quelle conduite allait-il adopter? Un grave problème se posait alors, celui de l'élection à l'Empire. Dès la mort de Henri VII en 1313, on avait vu Philippe le Bel intriguer auprès de Clément V pour lui démontrer que son fils Philippe, comte de Poitou et de Bourgogne, était le plus chrétien des candidats. Il redisait à son sujet l'éternelle chanson empreinte d'une grande piété diplomatique : « si le fils du roi de France est élu empereur, voici la chrétienté en paix et la croisade décidée. L'histoire ne prouve-t-elle pas qu'on ne peut jamais se fier à un empereur allemand? Voyez plutôt le dernier venu, cet Henri VII sur qui l'on avait fondé les plus belles espérances; il n'a pensé qu'à humilier les défenseurs de l'Église, et s'est montré le grand obstacle à la croisade. Au contraire, que demain l'on élise Philippe, et demain, assuré de la sécurité de ses États, le roi de France part pour la Terre Sainte, entraînant après lui le roi d'Angleterre ». D'ailleurs, le roi protestait très fort qu'en si grave question le seul intérêt public le guidait; « assurément, il aimait son fils, mais non pas tant que son âme ». On le lui laissa dire et on passa outre.

Les deux maisons allemandes qui, au XIVe siècle, pouvaient prétendre à l'Empire, étaient celles de Habsbourg et de Luxembourg. Or, l'héritier luxembourgeois, le fils de Henri VII, Jean de Bohême, était trop jeune pour régner; mais ses partisans voulaient avant tout écarter les inquiétants Habsbourg, qui visaient à l'hérédité

comme jadis les Staufen; ils firent donc surgir un troisième candidat, Louis de Bavière, connu pour sa bravoure. Les électeurs n'étaient pas moins partagés que les membres du Sacré Collège. On aboutit à un schisme impérial. Le 19 octobre 1314, les partisans des Habsbourg nommèrent Frédéric d'Autriche, le lendemain ceux des Luxembourg, Louis de Bavière. Un double couronnement s'ensuivit avec des irrégularités de part et d'autre. Louis de Bavière se fit sacrer dans le lieu authentique à Aix-la-Chapelle, mais par l'archevêque de Mayence qui n'était pas le consécrateur traditionnel; au contraire, Frédéric d'Autriche fut couronné par le prélat traditionnel, l'archevêque de Cologne, mais à Bonn, qui n'était pas le lieu authentique du sacre.

Sur les deux élections on pouvait ergoter à l'infini; un nouveau grand interrègne était en perspective; de fait, la lutte entre les deux compétiteurs allait durer sept années pleines. Or, pour les papes, la laisser se prolonger, n'était-ce pas suprême habileté? L'aventure tragique de Henri VII avait assez montré que le gibelinisme impérial demeurait incapable de ramener la paix en Italie; jamais celle-ci ne se voyait plus tranquille qu'aux époques où la chrétienté pleurait le veuvage du Saint Empereur.

Précisément dès la fin du pontificat de Clément V, après la ruine de l'aventure luxembourgeoise, on avait vu les guelfes patronner cette politique radicale qui eût consisté à laisser désormais l'Empire vacant puisque son titulaire restait l'ennemi traditionnel et incorrigible de l'Église, de l'Italie et de la France. Après la crise de gibelinisme qui précéda l'expédition de Henri VII, on avait maintenant un revirement en sens contraire, un accès violent de guelfisme absolu et intransigeant. Robert de Naples en avait exprimé le programme dans un mémoire présenté à Clément V vers 1313.

« Là se donnent libre carrière toutes les haines contre

l'Allemagne qui couvent depuis si longtemps en Italie; là revivent, ardentes et implacables, les passions des vainqueurs de Frédéric II et de Conradin. Il s'agit de démontrer au pape qu'il doit s'opposer à l'élection d'un nouvel empereur; pour atteindre ce but, Robert rappelle tous les attentats dont se sont rendus coupables les princes qui ont porté la couronne, depuis Domitien jusqu'à Henri VII. Presque tous, dit-il, ont persécuté l'Église; c'est qu'en effet ces abus de la force sont fatalement le fruit de la toute-puissance des Césars, fondée sur la violence mise au service de l'orgueil. Tout empereur, quelles que soient ses qualités, ne peut que s'irriter des obstacles qu'il rencontre et des rivalités qu'il pressent: ajoutez que ses dispositions personnelles sont bien vite exploitées par des conseils intéressés et des insinuations perverses. A peine un empereur est-il élu que les gibelins le circonviennent pour le déterminer à reconquérir le royaume de Naples; leur rêve est toujours de relever l'œuvre de Frédéric II sur les ruines de celle de Charles d'Anjou, et d'assujettir avec le Saint-Siège l'Italie tout entière à leur domination... C'est d'ailleurs bien à tort que l'usage s'est introduit de choisir les empereurs dans la nation germanique; n'est-ce pas une nation rude et intraitable, plus habituée à une barbarie sauvage qu'aux mœurs du christianisme? Pour les Germains en effet, — Thomas d'Aquin l'a dit dans son traité de la Loi —, le brigandage n'est pas un péché *(gentem acerbam et intractabilem... apud quam latrocinari non consuevit peccatum, sicut notat Thomas de Aquinato, in prima serie, in tractatu de Lege)*. Combien éloignés ils sont de la politesse française et de la douceur italienne! De ce mémoire se déduisait une conclusion résumant toutes les aspirations de la coalition des guelfes, des Capétiens de Naples et des Capétiens de France, qui avait résisté à Henri VII: il ne faut plus d'empereur parce qu'un nouvel empereur serait fatalement entraîné à asservir l'Italie et à revendiquer les droits souverains

de sa couronne sur le comté de Bourgogne et sur la vallée du Rhône [1]. »

Pareil programme anti-impérialiste devenait plus réalisable du jour où l'interrègne éclatait. Les Angevins eussent voulu lui obtenir l'approbation pontificale, aussi firent-ils circuler une fausse bulle de Jean XXII, dans laquelle le pape déclarait l'Italie soustraite à l'Empire. En fait, ni Clément V, ni Jean XXII n'ont donné dans cette thèse ultra-guelfe et ultra-angevine. Sa réalisation eût en effet mis l'Italie entière sous la mainmise de l'ambitieux Robert de Naples et le pape sous la protection trop immédiate du roi de France, qui, en devenant possesseur du royaume d'Arles, eût encerclé le Comtat Venaissin.

La diplomatie pontificale ne devait donc pas se montrer follement francophile; au contraire, lui fallait-il viser à un sage équilibre des partis. En cela, Jean XXII continua la politique de Clément V; il ne fut pas, lui non plus, un pape avignonnais dans le sens classique du terme, c'est-à-dire un pape d'une partialité aveugle pour les Français; il eut une politique véritablement italienne.

D'ailleurs, un anti-gibelinisme absolu, destructeur des vieilles institutions, répugnait au souverain pontife : la théorie du Saint-Empire, sublime conception du moyen âge, ne pouvait être abandonnée qu'au prix d'une véritable apostasie de l'idéal politique de chrétienté. Enfin, un jour peut-être, l'Empire ferait-il un heureux contrepoids à la force capétienne, et alors se réaliserait l'équilibre si souvent tenté par les papes, équilibre opéré par un partage d'influence : les impériaux gibelins occupant le Nord de l'Italie, les Angevins guelfes tenant le Sud, et l'État pontifical demeurant libre entre les deux.

1. FOURNIER, *op. cit.*, pp. 373-374.

1. Guerre contre les Visconti dans l'Italie du nord.

Par contre, le gibelinisme était à poursuivre là où il restait menaçant, c'est-à-dire non pas en Allemagne, mais dans l'Italie septentrionale. Là le gibelinisme survivait en des seigneurs ou tyrans dont la puissance devenait accaparante. Ils s'appelaient à Milan, Plaisance, Tortone, Alexandrie, Pavie et Bergame, Matteo Visconti ; à Vérone et à Vicence, Can Grande della Scala ; à Mantoue et Modène, Passarino Bonaccolsi ; à Ferrare, les d'Este ; dans le Piémont, le comte Amédée V de Savoie, Théodore de Montferrat, Philippe d'Achaïe, Manfred de Saluces ; à Lucques, Castrucio Castracani ; à Urbino, Frédéric da Montefeltro. A leur tête, se trouve l'orgueilleux Visconti, l'implacable gibelin, le vainqueur milanais des della Torre qu'il retient dans les fers. Devant eux les cités guelfes de Toscane demeuraient en infériorité : on le vit bien dès 1315 à la bataille de Montecatini, qui assura aux gibelins la prépondérance incontestée dans l'Italie du Nord.

Or, tant que le guelfisme se cantonnait à une défense régionale, et qu'il ne se laissait pas englober par les rêves de domination nationale angevine, nul doute qu'il ne dût être soutenu, parce qu'il s'affirmait dans la Péninsule le champion des droits pontificaux. Aussi, Jean XXII ne se désintéressa-t-il pas de la lutte. On le voit envoyer dans la Haute-Italie deux nonces, Bertrand de la Tour et Bernard Gui, chargés d'apaiser les partis, d'obtenir l'élargissement des détenus et le rappel des bannis. Démarche perdue ; l'orgueilleux Matteo Visconti, en particulier, ne voulait rien entendre. Se réclamant du droit d'administrer l'Empire durant l'interrègne, vainement le pape le sommait-il de relâcher les della Torre emprisonnés à Milan. A bout d'arguments, Jean XXII recourut aux plus grands moyens : il frappa d'excommunication Matteo, et jeta l'interdit sur Milan, Verceil et Novare (décembre 1317). De même, lorsque se faisant le champion de toutes les

haines gibelines, le Visconti marcha sur Gênes pour y rétablir les Doria et les Spinola chassés par les Fieschi et les Grimaldi, ce fut en vain que Jean XXII le somma de se retirer; les forces napolitaines pénétrées dans la place ne mirent pas moins de dix mois pour le forcer à abandonner le siège.

Cependant, Jean XXII poursuivait ses projets de pacification. En 1320, il envoyait de nouveau un légat dans la Haute-Italie, le cardinal Bertrand de Pouget; réitérer à Matteo l'ordre d'accorder aux guelfes une amnistie, le prier d'accepter Robert de Naples comme vicaire impérial, telle était la mission de l'envoyé pontifical. Mais les 800 hommes qui appuyaient la sommation du légat étaient-ils capables d'intimider Matteo? Une fois encore il ne tint aucun compte des volontés du pape.

A tout prix il fallait que Jean XXII humiliât ce Visconti, qui était l'incarnation même du gibelinisme local, et dont les ambitions perpétuaient les dissensions et les haines. Or, impuissante à pareille tâche, la papauté n'avait éprouvé que rebuffades et affronts. Force lui était donc de choisir un lieutenant. A première vue, il eût semblé que son champion naturel dût être Robert de Naples, le chef du guelfisme; mais ce prince se révélait sans vigueur ni décision, et très préoccupé de ses intérêts personnels. Obligé de chercher ailleurs, Jean XXII se rabattit sur les Français et demanda secours à Philippe V le Long (1306-1322). Celui-ci de lui envoyer aussitôt son cousin Philippe de Valois, le futur roi de France, fils de Charles de Valois.

Mais l'aide des Français n'était guère plus désintéressée que celle de l'Angevin. Eux aussi avaient des ambitions dans l'Italie du Nord, et précisément venaient-elles s'y heurter à celles de Robert. En face de ce chef des guelfes, inquiétant parce qu'il voulait posséder l'Italie entière, le vrai jeu des Français ne consistait-il pas à s'allier aux gibelins lombards; or, voici qu'au contraire, sur la demande du pape, ils accouraient les combattre.

Aussi fut-ce une guerre pour rire. Sortant d'Asti dans le but de débloquer Verceil assiégée par les gibelins, Philippe de Valois n'attend pas les renforts guelfes promis par Florence, Sienne et Bologne; il rencontre à Mortara Galéas Visconti, non pour combattre, mais pour parlementer; bientôt il repasse les Alpes sans avoir rien fait; libre, le Visconti reprend le siège de Gênes et s'empare de Verceil.

De la part du Valois, n'était-ce pas une demi-trahison à l'égard des guelfes? Aussi, le pape se demandait-il si les Capétiens ne s'étaient pas laissé prendre aux pièges des démons, c'est-à-dire des gibelins de Lombardie. Il semble, en effet, que dès lors les Français soient plus ou moins acquis à l'alliance des Visconti, et que déjà sur leur horizon politique se détache le mirage des chevaleresques et mortelles épopées italiennes : Charles de Valois par l'expédition de Toscane, Philippe par celle de Lombardie, amorcent la politique néfaste d'intrusion en Italie qu'inaugureront les rois de la dynastie des Valois. Plus ou moins sournoisement, les Français vont intriguer dans l'Italie du Nord pour y acquérir des sympathies gibelines et une clientèle gibeline, jalons des futures conquêtes. Bientôt on verra Philippe le Long, puis son successeur Charles le Bel (1322-1328) s'entremettre auprès de la cour pontificale en faveur des gibelins de Gênes.

Dans la lutte contre les Visconti, Robert de Naples, puis Philippe de Valois avaient manqué au pape; il fallait trouver autre chose. Nul espoir désormais que dans l'un des princes allemands qui se disputaient la couronne impériale. C'est alors que, rompant avec la politique de neutralité, Jean XXII promit au Habsbourg Frédéric le Bel de soutenir sa candidature, s'il lui procurait son aide en Italie. Celui-ci accepta et envoya en Lombardie son frère Henri. Mais le rusé Visconti enjôla le Habsbourg comme jadis le Valois; il obtint de Henri qu'il ne bougerait de Brescia pendant que ses messagers iraient expliquer à Frédéric le Bel le caractère impolitique de sa campagne

italienne : soutenir le Saint-Siège en Lombardie, n'est-ce pas l'aider à constituer au seuil de la Péninsule une barrière solide qui empêcherait ensuite toute influence allemande d'y pénétrer? Frédéric goûta le conseil et rappela son frère (avril 1322). Une troisième fois le pape se voyait trahi.

Cependant, opiniâtre dans sa politique anti-gibeline, Jean XXII ne cessait point, au milieu de ces combinaisons diplomatiques, d'agir par lui-même contre le Visconti. Son légat, Bertrand de Pouget, continue à poursuivre Matteo avec une vigueur croissante. Depuis 1320, à Asti, il a entamé contre lui un procès canonique, qui, le 23 janvier 1322, aboutit à une excommunication nominale. Contre le Visconti, voici qu'on prêche la croisade. L'arme spirituelle est si terriblement brandie que les Milanais prennent peur et consentent à traiter : douze ambassadeurs s'abouchent avec le cardinal; ils lui promettent que l'ennemi de l'Église sera déposé et la république proclamée. De fait, à leur instigation, une révolte populaire éclate. Aux cris « Paix ! Paix ! », elle force Matteo Visconti à se désister en faveur de son fils Galéas. Matteo meurt quelques jours après, le 24 juin; mais Galéas reprend les traditions paternelles. L'armée pontificale entre alors en campagne; elle s'empare de Tortone, Alexandrie, Monza, et vient mettre le siège devant Milan (1323).

Enfin croyait-on toucher au triomphe, quand une aide inattendue vint encore une fois sauver le Visconti : c'était celle de Louis de Bavière qui, vainqueur en Allemagne du Habsbourg son rival, à la bataille de Mühldorff (28 septembre 1322), faisait aussitôt acte de gibelinisme en Italie. Le 2 mars 1323, il désignait pour son vicaire général dans la Péninsule Berthold de Neifen, comte de Marstetten, flanqué de deux acolytes, le comte Berthold de Graisbach et Frédéric de Truhendingen. Aussitôt arrivés en Lombardie, ils parlent à Bertrand de Pouget un langage hautain de gibelins intransigeants; vainement le légat leur

fait-il remarquer que les Visconti sont hérétiques et excommuniés, ils réclament la levée du siège de Milan qui, disent-ils, est ville d'Empire.

Autre attestation éclatante de gibelinisme : le 5 mai, comme Can Grande della Scala et Passarini, tyrans de Vérone et de Mantoue, s'apprêtent à faire leur soumission publique dans le palais épiscopal de Mantoue, Berthold de Neifen et Frédéric de Truhendingen paraissent soudain ; ils produisent leurs lettres de créance et somment les deux seigneurs de rester fidèles à la mémoire de Henri VII que Louis de Bavière continue. Ébranlés, Can Grande della Scala et Passarino cèdent ; dès le 28 juin, la ligue gibeline est reformée. Quatre cents hommes introduits dans Milan par Berthold de Neifen forcent l'armée pontificale à lever le siège.

Ainsi, par l'intervention de Louis de Bavière, voyait-on rétablie au dernier moment la fortune des gibelins et des Visconti en Lombardie. Quand on songe que toute la politique italienne était là concentrée, et que le retour de la papauté à Rome dépendait du succès, on comprend que Jean XXII ait gardé rancune à ce Louis de Bavière qui, dès le premier instant, agissait comme un Hohenstaufen.

2. Guerre contre Louis de Bavière.

De fait, le pape ne balance plus ; il abandonne sa neutralité. Louis s'était déclaré empereur ; le 8 octobre 1323, usant des droits traditionnels de la papauté, Jean XXII rappelle qu'à lui seul revient l'examen de la personne *(examen personae)*, et par conséquent aussi l'approbation de l'élu *(approbatio electi)*. En conséquence, il somme Louis de Bavière d'abdiquer le titre qu'il exhibait illégalement et il déclare ses décrets nuls de plein droit. Il l'avertissait, d'ailleurs, qu'il aurait à comparaître en cour d'Avignon dans les trois mois. Des ambassadeurs vinrent, au nom du prince, demander une prolongation de délai.

Au terme de celle-ci, le 23 mars 1324, Jean XXII excommuniait solennellement Louis de Bavière. A nouveau la lutte était ouverte entre le Sacerdoce et l'Empire.

Campagne théologique et diplomatique.

Chose curieuse, contre ce pape invulnérable derrière les murailles françaises d'Avignon, Louis de Bavière use au début d'armes spirituelles. Les franciscains causaient alors de graves ennuis à Jean XXII : en 1317 et 1318, il avait dû condamner la partie exaltée de l'ordre, les spirituels, sortes de montanistes, appuyant leurs prophéties et leurs critiques sur l'autorité de Joachim de Flore et de ses disciples, Pierre Jean d'Olive et Ubertino da Casale. En 1322, nouveau conflit. Une polémique s'était engagée sur la question de savoir si le Christ et les apôtres avaient pratiqué la pauvreté jusqu'à ne rien posséder.

Ayant évoqué à lui la controverse, Jean XXII y cherchait une solution et prenait conseil, quand, soudain, sans attendre, le 30 mai 1322, le général même des frères mineurs, Michel de Césène, dans un chapitre général de l'ordre à Pérouse, se prononçait pour l'absolue pauvreté. N'était-ce pas un acte flagrant de sédition? Le 12 novembre 1323, par la constitution *cum inter nonnullos*, le pape déclara hérétique la théorie de Michel de Césène. Mandé à Avignon, celui-ci y est gardé à vue. Mais nombre de franciscains ne se résignent pas ; les voilà qui suscitent une violente campagne d'opinion contre ce pontife d'Avignon qui, lui, n'est pas pauvre.

Imitant les procédés jadis employés par Philippe le Bel à l'égard de Boniface VIII, Louis de Bavière est heureux de se faire le défenseur des révoltés. A Francfort, il fulmine contre Jean XXII une espèce d'excommunication laïque à grand effet : « La méchanceté du pape attaque jusqu'au Christ, jusqu'à la très sainte Vierge, jusqu'aux apôtres, tous ceux dont la vie a reflété la doctrine évangélique

de la parfaite pauvreté. Sept papes ont approuvé la règle révélée par Dieu à saint François, et par les stigmates le Christ l'a comme scellée de son sceau ; mais cet oppresseur des pauvres, cet ennemi du Christ et des apôtres, cherche par la ruse et le mensonge à anéantir la parfaite pauvreté... » (5 janvier et 22 mai 1324). Pur acte de pédantisme théologique, pensera-t-on? Non pas. En s'inscrivant pour les mineurs révoltés, Louis de Bavière acquiert de zélés champions de sa cause. Sans doute, le pape excommunie Louis, il jette l'interdit sur l'Allemagne entière ; mais les frères mineurs, si populaires, prêchent partout en faveur de l'empereur et empêchent l'exécution des sentences pontificales. Procédés pour procédés : Jean XXII a divisé l'Empire, Louis y répond en jetant l'anarchie dans l'Église.

Une aide retentissante lui fut alors fournie par Marsiglio de Padoue et Jean de Jandun, dans leur fameux *Defensor pacis*. Laissant loin derrière eux les plus osés réformateurs, ces théologiens posaient les principes d'un remaniement démocratique de la société chrétienne. Le pape n'est qu'un évêque, tout au plus a-t-il une prééminence morale, les affaires de l'Église doivent être gérées par un concile, composé des délégués de l'universalité des fidèles. A l'Empereur revient la convocation et la présidence de cette assemblée vraiment œcuménique ; n'est-il pas le fidèle législateur humain qui n'a personne au-dessus de lui ? *(fidelem legislatorem humanum superiore carentem.* »

D'après cette thèse générale, on peut comprendre, qu'au point de vue politique, le pape n'est qu'un usurpateur ; les évêques de Rome ont beau dire qu'ils détiennent le titre de « Roi des Romains », en vain réclament-ils de l'élu impérial qu'il leur fasse cession des provinces italiennes : pure intrusion et ambition temporelles. « Je vous le dis et vous le crie comme un héraut de vérité : rois, princes, peuples, tribus de toutes langues... ces évêques de Rome cherchent à vous réduire en leur sujétion. » Aussi la question impériale et la question italienne doivent-

elles se solutionner au seul profit de César : à lui tout, au pape rien, rien que la pauvreté évangélique. Et afin que nul n'ignore que le *Defensor pacis* n'est point seulement un traité théorique, mais qu'il vise les événements présents, ses auteurs, après avoir rappelé les démêlés de Clément V et de Henri VII, s'appesantissent sur la lutte actuellement engagée entre Jean XXII et Louis de Bavière; dépeindre les papes comme des agents de trouble partout, en Allemagne comme en Italie, c'est leur joie. En 1326, on voit ces pamphlétaires théologiens se réfugier à la cour de Louis de Bavière; il eut bien l'audace de leur faire accueil et de les combler de faveurs. Désormais, Marsile de Padoue devient l'un des conseillers les plus écoutés du prince, et celui-ci essaiera de réaliser ses doctrines lors de la fameuse expédition d'Italie.

Pendant que Louis de Bavière répondait aux condamnations pontificales en soutenant les anarchistes ecclésiastiques, des combinaisons politiques se machinaient en vue de le frustrer de l'Empire; elles s'appuyèrent toutes sur le roi de France. On le sait, le fils de l'empereur Henri VII, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, n'avait suscité la candidature du Bavarois qu'à titre d'intérim, en attendant que lui même eût l'âge de régner. Forcer la main à l'empereur discuté et se substituer à lui, tel était maintenant son rêve. Imagination romanesque et hardie, toujours prête à enfanter de grandes combinaisons diplomatiques, il n'avait peur de rien.

Son plus solide appui venait de sa liaison avec le roi de France. On le voit assister en 1322 au couronnement de Charles IV le Bel. Au mois d'août de la même année, celui-ci épouse Marie de Luxembourg, sa sœur. L'intimité est dès lors très grande entre les deux beaux-frères; Jean confie à la cour de France son fils Wenceslas (le futur empereur Charles IV) pour y apprendre les manières courtoises et l'esprit chevaleresque; bientôt ce prince est fiancé à Blanche, sœur de Philippe de Valois. D'une pareille

intimité des deux maisons, d'importantes conséquences peuvent résulter. Jean entretient le roi Charles de ses visées au trône d'Allemagne, offrant à la France comme prix de son alliance le royaume d'Arles. Malheureusement, le projet heurtait de front les ambitions de Robert de Naples qui, lui aussi, comme seigneur de Provence, avait toujours des vues sur le royaume d'Arles. Impossible de satisfaire les Capétiens sans nuire aux Angevins. D'ailleurs le roi de France avait donné sa fille au duc de Calabre, héritier de Robert; aussi ne voulait-il pas marcher contre ses intérêts; partagé entre l'affection de son beau-frère luxembourgeois et de son beau-fils angevin, Charles IV s'abstint d'agir. Ainsi échoua le plan de Jean de Luxembourg; plus tard il devait être repris.

La maison de Habsbourg eut à son tour son projet, et lui aussi s'appuyait sur le roi de France. Le prétendant Habsbourg, Frédéric le Beau, demeure toujours prisonnier de Louis de Bavière depuis Mühldorff; mais, soucieux de le venger, le duc Léopold d'Autriche, son frère, pense à offrir l'Empire, moyennant compensation, à un prince étranger qui n'est autre que le roi de France lui-même, Charles le Bel. Le pape Jean XXII accepta la combinaison: orientation politique à coup sûr nouvelle et apparemment assez dangereuse; car la puissance de la maison capétienne restait toujours inquiétante. Déjà encline à se mêler des affaires de l'Italie du Nord, n'allait-elle pas s'y imposer? Mais engagé dans une lutte mortelle contre tant et de si implacables ennemis, gibelins d'Italie et franciscains révoltés, Jean XXII veut absolument les terrasser en frappant celui qui les réunit et leur sert de chef, Louis de Bavière. Pour cela, nul autre moyen que le roi de France; à regret sans doute, mais Jean XXII se croit obligé d'en passer par la combinaison capétienne.

Le 17 juillet 1224, à Bar, une convention est signée entre Charles IV le Bel et Léopold d'Autriche : en retour de concessions importantes dans le sud de l'Allemagne, celui-

ci s'emploiera à gagner au Capétien les voix des électeurs d'Empire; à leur défaut, on pourrait faire désigner le roi de France comme roi des Romains directement par le pape. L'affaire était en bonne voie; les intrigues de Léopold gagnaient au projet des complicités allemandes. Louis de Bavière semble perdu, le pape va triompher avec le roi de France.

Mais le Bavarois combine soudain un double coup, coup d'habileté et coup d'audace : l'alliance avec le Habsbourg, l'expédition d'Italie. A Traünitz, traitant avec son prisonnier Frédéric d'Autriche, il lui propose la liberté et une sorte de souveraineté partagée : lui serait empereur et régnerait en Italie, Frédéric aurait la Germanie. Pour un prisonnier, devenir roi d'Allemagne, c'était un beau rêve ! Frédéric ne se fit guère prier; il entraîna avec lui son frère Léopold, l'agent premier de la combinaison française. Celle-ci, dès lors, de se désagréger sans que d'ailleurs le roi de France cherchât à s'y cramponner. Mais le pauvre pape restait tout seul en face de son ennemi affermi.

Campagne militaire : descente de Louis en Italie.

Louis se préparait maintenant à descendre en Italie. Cette querelle d'arrière-saison entre le Sacerdoce et l'Empire, entrait ainsi, après un long temps de discussions et d'intrigues, dans une phase décisive. Allait-on revoir les grandes luttes de l'époque des Staufen? Seulement, combien les temps se trouvaient changés ! Jadis, la papauté pouvait s'appuyer sur une forte ligue lombarde; maintenant, au contraire, possédée par des seigneurs gibelins, l'Italie du Nord fait cause commune avec le Bavarois. Là, depuis la première intervention de Louis, les gibelins n'avaient cessé de conserver l'avantage sur le légat Bertrand de Pouget : le 10 décembre 1324, celui-ci perdait Monza; en septembre 1325, ses alliés florentins se faisaient battre à Allopascio, puis en novembre les Bolonais à Zapolino. La reprise de Modène, Parme, Reggio,

Bologne en 1326 et 1327, ne compensait qu'imparfaitement ces échecs. En tous cas, la Lombardie restait non entamée.

Elle accueillit Louis de Bavière avec enthousiasme. A Trente, il tint une brillante assemblée où figuraient au premier rang avec les Visconti, Can Grande della Scala, tyran de Vérone, Azzo d'Este, seigneur de Ferrare, Castruccio Castracani, tyran de Lucques et de Pistoie. L'ardeur de ses partisans brisa ses propres hésitations; le faux pape, « le prêtre Jean », fut déclaré hérétique, et la marche sur Rome décrétée. Marsiglio de Padoue était là, il apportait à l'expédition l'appui de ses conceptions ecclésiastiques; on allait les appliquer sans retard. Comme Dante avait été le théoricien poète du gibelinisme autoritaire lors de la descente de Henri VII enItalie, Marsiglio serait le théoricien philosophe du gibelinisme démocratique dont l'expédition de Louis de Bavière devait assurer le triomphe.

A travers la Lombardie, réception triomphale. Bergame, Côme acclament le Bavarois. D'Allemagne des secours lui arrivent; d'Avignon, une sentence de déchéance : autant de stimulants pour aller de l'avant. Louis entre à Milan; solennellement, il y est couronné roi d'Italie avec sa femme Marguaritta de Hollande; il reçoit l'hommage de Galéas Visconti et lui confie le vicariat impérial de Lombardie. Pénétrant en Toscane, le Bavarois y crée aussi une sorte de duché impérial qui comprendra Lucques, Pistoie, Volterra, et qu'il lègue à Castruccio Castracani, tyran et condottiere fameux. Ainsi la conquête s'organise-t-elle sans coup férir. Le mot de Dante restait toujours vrai : « le plus vil tyran, s'il entre dans un parti, aussitôt le voilà Marcellus ».

... ed un Marcel diventa
Ogni villan, che parteggiando viene?

(Purgat., VI.*)*

Évitant les grandes places guelfes de Toscane, Florence et Sienne, Louis de Bavière se faisait acclamer dans Pise la gibeline, qui lui octroyait 60,000 écus d'or (11 octobre). Il n'y avait plus qu'à marcher sur Rome.

Comme au temps de la venue de Henri VII, la cité restait divisée entre une faction guelfe conduite par les Orsini et les Napolitains, et une faction gibeline obéissant aux Colonna. A l'approche du Bavarois, Colonna l'emporte, soulève le peuple, chasse les Orsini et les Napolitains, et décrète une république tribunitienne dont il s'érige lui-même le capitaine. Le terrain ainsi préparé, après pourparlers entre Colonna et Castruccio Castracani, l'entremetteur impérial, Louis de Bavière entre dans la ville éternelle, le 10 janvier 1328, aux cris : « Vive le roi des Romains ! »

N'était-ce pas le moment d'appliquer les théories révolutionnaires de Marsiglio de Padoue et d'opérer le couronnement nouveau de cet empereur, chef exclusif de la chrétienté? Rien n'y manqua : consécration ecclésiastique et onction à Saint-Pierre par les évêques de Venise et d'Arles, consécration laïque par les quatre syndics romains, au nombre desquels brillait Sciarra Colonna. Fait significatif, ce fut Sciarra, l'insulteur de Boniface VIII, qui mit lui-même la couronne sur la tête de « l'oint du Seigneur ».

L'auteur du *Defensor pacis* et son impérial protecteur s'étaient vus qualifier d'hérétiques dans une même bulle du 23 octobre 1327 ; tous deux poursuivaient la vengeance. Après le couronnement du César nouveau, voici la déposition du pape ancien. Marsile fit d'abord poursuivre les clercs de Rome qui avaient osé observer l'interdit jeté par Jean XXII ; il voulait un exemple : à sa requête, le prieur des Augustins de San-Trifone fut jeté en pâture aux lions du Capitole.

Puis, le 14 avril, s'ouvrit le procès de Jean XXII : composée, à la manière marsiglienne, de quelques clercs et de nombreux laïques, une assemblée émit des doutes sur

l'orthodoxie du pontife; aussi pria-t-elle l'empereur, juge suprême, supérieur à tous, d'instruire sa cause. Le 18 avril, nouvelle réunion dans l'atrium de Saint-Pierre, sous la présidence de Louis de Bavière, chef du monde, couronne en tête, sceptre et globe en mains. Le frère augustin Nicolas de Fabriano interroge l'assemblée : « Y a-t-il quelqu'un à vouloir défendre le prêtre Jacques de Cahors qui se fait appeler Jean XXII ? » Personne ne bouge. Alors le verdict impérial est lu solennellement : œuvre de Marsile de Padoue, il accuse Jacques de Cahors du crime de lèse-majesté pour avoir attaqué le pouvoir impérial; en conséquence, Jacques de Cahors est déposé. Selon les théories de Marsiglio, une commission ecclésiastique, représentative du peuple romain, désigna comme pape le mineur Pierre de Corvara, un vrai pauvre celui-là, né précisément au pays de Célestin V. Il y eut sermon sur ce texte : « Un ange du Seigneur nous a délivrés des mains d'Hérode. » On demanda au peuple confirmation de l'élection pontificale : « Voulez-vous du frère Pierre de Corvara pour pape? » Parfaitement stylée, la plèbe rugit : « Nous le voulons ! » Les acclamations retentissent; un décret impérial ratifie aussitôt le choix populaire. Le pape marsiglien et huit cardinaux fraîchement nommés se rendent processionnellement à Saint-Pierre. Corvara y est consacré sous le nom de Nicolas V. Après quoi, comme si l'on eût craint que le premier couronnement n'eût pas encore toute la validité requise, le nouveau pontife consacra de nouveau Louis de Bavière. Grand comme un Charlemagne, celui-ci renouvelait d'ailleurs à Nicolas V les donations historiques.

Quelle ineffable comédie jouée avec beaucoup de pompe et de gravité burlesque ! Le nouveau rite marsiglien remplaçait les rites anciens. Tout cela n'allait pas sans de graves préjudices aux idées et aux personnes les plus saintes. Dans la surexcitation causée par toutes ces manœuvres, l'animation contre Jean XXII atteignait son

paroxysme. La plèbe criait : « Mort à l'Église romaine, à Jacques de Cahors, l'hérétique, le patarin, le chien » ! On verra se passer des scènes ignobles dignes d'un anti-cléricalisme plus rapproché de nous : à Amélia on brûlera un sac de paille représentant Jean XXII, et n'osera-t-on pas baptiser du même nom un pauvre chien qui, pourchassé par la populace, ira se noyer dans la rivière? Et un jour viendra, où à Pise, en présence du Bavarois lui-même, un mannequin revêtu des ornements pontificaux, sera condamné par l'antipape, puis dégradé et brûlé.

« Ainsi, Louis de Bavière allait bien au-delà de ce qu'avaient osé les Hohenstaufen, qui pourtant étaient des hommes d'une autre énergie et d'une autre fermeté de caractère que lui. Il faisait appel à des doctrines dont l'application dans le domaine religieux équivalait à une révolution, et dont le contre-coup, s'il eût réussi à vaincre l'Église, n'eût pas manqué de produire, dans le domaine politique, des effets d'une violence irrésistible et d'une portée incalculable. Il déchaînait sur l'Église la plaie du schisme, qu'elle n'avait pas connue depuis cent cinquante ans. Il lançait avec une incroyable légèreté la querelle de l'Empire et de la papauté dans une voie révolutionnaire et démocratique. Il rejetait tous les articles canoniques relatifs à la suprématie du pape, admise par les Habsbourg. En acceptant l'investiture du peuple romain, il ravalait la dignité impériale; aux yeux de tous ceux qui avaient encore le culte de l'antique hiérarchie impériale, il achevait de ternir l'éclat de la couronne de Charlemagne. Coïncidence singulière : c'était, pour ainsi dire, au moment où Dante venait de porter aux nues la dignité du Saint-Empire romain, que son propre chef semblait s'attacher à lui enlever tout son prestige en l'exposant au dernier degré d'humiliation [1] ».

1. PASTOR, *Histoire des papes*, traduction française, t. I, pp. 98-99.

Les Romains n'avaient guère pris tout cela au sérieux, ils se moquaient de cette comédie en deux actes, et fort irrévérencieusement appelaient Louis « le damné Bavarois ». Chose plus grave, l'empereur se voyait immobilisé dans Rome; il eût bien voulu achever la conquête et marcher sur Naples avec l'aide du roi de Sicile; mais celui-ci ne se pressait pas d'intervenir. Robert en profitait pour organiser la résistance; il avait conclu une ligue avec les cités toscanes fidèles au guelfisme, Florence, Sienne, Pérouse, et en plus Bologne; forte de 5.000 hommes, son armée barrait à Louis de Bavière la route de Naples; elle interceptait les convois et empêchait les vivres de parvenir à Rome.

Le peuple romain que les grandes scènes historiques ne suffisaient pas à rassasier, commençait à protester. Les partisans de Jean XXII en profitaient pour relever la tête : l'un d'eux, un Colonna, renégat du parti gibelin, osa bien, en pleine Rome, sur la place San Marcello, lire la bulle pontificale qui déclarait le laïque empereur hérétique, schismatique, déchu de la couronne d'Allemagne, et qui infligeait l'excommunication à Pierre de Corvara, dit Nicolas V, ainsi qu'à tous les acteurs des dérisoires consécrations. Le crédit du César baissait singulièrement. Pour comble de malheur, son bras guerrier, le condottiere Castruccio Castracani l'abandonnait parce qu'il ne voulait pas lui accorder Pise.

Le Bavarois comprit qu'il était temps de rétrograder; il se réfugia à Pise; on y renouvela la déposition de Jean XXII et sa dégradation sous forme de mannequin figuratif. Cependant, non plus à Pise qu'à Rome, les représentations burlesques ne pouvaient consacrer la fortune de cet empereur de théâtre. Sans argent, abandonné de ses soldats, il songe, au début de 1329, à quitter la Péninsule. La fidélité au malheur n'était pas alors une vertu italienne: voici, soudain, une réaction complète; les villes lombardes, et Milan elle-même, ferment leurs portes à l'empereur

vaincu. Repassant par Trente, où trois ans auparavant il avait tenu si brillante assemblée, il regagne péniblement l'Allemagne (janvier 1330).

Plus ridicule fut l'odyssée de Pierre de Corvara. A la suite de son empereur il avait échoué à Pise; là, abandonné de tous, il fut contraint de se retirer secrètement au château de Burgaro, où il vécut cette vie de reclus que jamais il n'eût dû quitter. Il joua quelque temps avec les partisans de Jean XXII une véritable partie de cache-cache. Son hôte, le comte Bonifazio de Donatico, l'ayant transféré dans son hôtel de Pise à l'approche d'une armée florentine, l'attention fut attirée, on le somma de se rendre, Jean XXII lui promettait d'ailleurs l'absolution avec la vie sauve. Le 25 juillet 1330, on voit le pape impérial monter en chaire, et en présence de l'archevêque de Pise, faire acte public de repentir, se déclarant indigne du pardon. Conduit à Avignon, il se prosterne, corde au cou, devant le vrai pape; celui-ci le relevant, lui ôte lui-même la corde, et l'admet au baiser du pied, de la main et du visage comme un cardinal. Il lui octroie ensuite une prison bénigne dans son propre palais : pardon plus que royal, et vraiment pontifical.

Dans l'excès de sa défaite, Louis de Bavière en arrivait, lui aussi, à une contrition parfaite; celui que naguère encore il faisait brûler en effigie sous le nom du « prêtre Jean », voilà qu'il négociait avec lui sa réconciliation. Reconnaissant tous ses torts, il demandait seulement que le pape lui laissât l'Empire, désormais vacant par la mort récente de son rival, le Habsbourg Frédéric le Bel (13 janvier 1330). Cependant Jean XXII se montra aussi inflexible à l'égard de Louis de Bavière qu'il s'était montré indulgent pour Pierre de Corvaro. C'est ici que l'on peut souligner l'un des traits dominants de ce pape discuté : habile en ressources diplomatiques, Jean XXII restait pourtant, sur les questions de principes, d'une intransigeance digne de Boniface VIII. Or, quoi qu'il en fût de

l'affaire embrouillée de la double élection impériale, Louis, s'il avait eu quelques droits, les avait perdus par suite de sa déchéance solennellement proclamée. Pouvait-il prétendre conserver un titre que le pape lui avait arraché? Avant toute réconciliation, il fallait donc qu'il reconnût la validité de sa déchéance, et qu'en conséquence il résiliât la dignité impériale, quitte à la retrouver ensuite, à lui rendue par le pouvoir pontifical. L'inflexible canoniste qu'était Jean XXII n'en voulut jamais démordre.

3. Le Plan grandiose de Jean XXII. Le Projet luxembourgeois.

D'ailleurs, outre ce conflit de principes qui empêchait le rapprochement, voici que s'ourdissait contre le Bavarois une grande combinaison, dans laquelle entraient le Luxembourgeois Jean de Bohême, le roi de France Philippe de Valois, et le pape Jean XXII; on pouvait espérer qu'allaient se résoudre enfin la question impériale et la question italienne. Cette politique fut amorcée encore une fois par cet infatigable meneur d'intrigues qui s'appelait Jean de Bohême. Comme dit Villani avec ironie, ce Bohémien était pauvre d'argent et avide de seigneurie *(il Boemino povero di moneta e cupido di signoria)*. Mais il importe de reprendre la question d'un peu haut.

Dans les difficultés considérables que le gibelinisme lombard opposait à la politique italienne de la papauté, ne devait-on pas voir une preuve nouvelle qu'il fallait de toute nécessité constituer dans le nord un royaume qui, tributaire du Saint-Siège, y servirait ses intérêts comme le faisait au sud la dynastie angevine? Telle avait été, au fond, l'idée des plus grands papes, celle d'Innocent III et surtout de Nicolas III. Dans un mémoire de 1317, on avait vu les deux nonces Bertrand de la Tour et Bernard Gui la rappeler à Jean XXII après que l'insuccès de leurs paroles de paix les eût convaincus que les partis

n'obéiraient jamais, si ce n'est à la force; d'après eux, il fallait instituer en Lombardie un royaume héréditaire et indigène. Projet excellent, à condition qu'on le déplaçât un peu : car la Lombardie se trouvait trop étroitement sous l'emprise de puissants gibelins, pour qu'on eût grande chance d'y implanter une autre influence; c'est en Romagne qu'il fallait essayer d'affermir le parti pontifical. De fait, après la prise de Bologne par le légat Bertrand du Pouget (1327), on voit Jean XXII caresser l'idée d'y transférer sa cour et de s'y établir comme en un point à la fois plus central et plus sûr que Rome. Ne pouvant plus être le pape de Rome, ce pape d'Avignon serait au moins, et en attendant, le pape de Bologne. Ainsi l'a chanté Pétrarque, marquant les étapes du retour :

« Vedra Bologna, e poi la nobil Roma. »

Mais, un tel plan comportait au préalable la pacification de la Romagne, et l'affaiblissement du parti gibelin dans la Haute-Italie. Or, cette Romagne, nominalement province pontificale, était, en fait, possédée comme la Lombardie par plusieurs seigneurs furieusement indépendants : à Faënza et à Imola Francesco de Manfredi, à Ravenne les Polenta, à Rimini les Malatesta, à Forli les Ordelaffi, enfin à Ferrare les d'Este, maintenant ralliés au gibelinisme. Dans une lettre au camérier Gasbert de Laval (23 février 1321), Aimeric de Chalus, recteur de Romagne, se plaint âprement que son autorité soit absolument méconnue; à ses ordres on répond insolemment : « Je l'exécuterai, si mon seigneur le veut; » à ses jugements on interjette appel au Saint-Siège; aussi, selon lui, les Romagnols étaient-ils les plus fourbes gens du monde, des espèces d'Italiens renforcés. « Vaniteuse province, s'écrie-t-il, toujours prête à tromper, digne de l'Angleterre par ses perfidies, et encore ses habitants sont-ils plus astucieux et assurément beaucoup plus fins que les Anglais; en fait de ruse, ils obtiennent la suprématie sur les Italiens. »

De fait, lorsque, pour réaliser le plan de Jean XXII, Bertrand du Pouget voulut d'abord apaiser cette contrée, il se heurta à la résistance des seigneurs, se soumettant aujourd'hui, se soulevant demain, en sorte que la guerre apaisée dans une ville se rallumait dans plusieurs autres. Pour en venir à bout, il eût fallu occuper chaque place prise avec une bonne garnison, et posséder en plus une armée toute prête à foncer aussitôt sur les points ou éclaterait la révolte. Un tel plan supposait une force militaire respectable, laquelle faisait absolument défaut au légat.

Dans cet état d'impuissance, l'aide vint au pape du dehors, ou plutôt elle s'imposa à lui. Assiégés par Mastino della Scala, tyran de Vérone, les habitants de Brescia appelèrent à leur secours Jean de Bohême, lui promettant la seigneurie de leur ville. C'était précisément le temps des insuccès de Louis de Bavière ; Jean accepta de le remplacer dans la Péninsule ; à son tour, et pour quelques jours, il allait se voir acclamé par des villes italiennes. Dès le 24 décembre 1330, il pénétrait dans Brescia ; bientôt Bergame, Crémone, Crème, Côme, Pavie, Verceil, Novare, Lucques, Parme, Modène et Reggio se rallièrent à l'aventurier.

Le premier mouvement du pape fut un geste de mécontentement ; mais, à la réflexion, il s'avisa qu'il n'y avait qu'à laisser faire l'intrigant, à lui procurer la protection pontificale et à lui permettre de réaliser ce principat de la Haute-Italie nécessaire à l'écrasement du gibelinisme et au retour du pape. Ce royaume du Nord contre-balançant le royaume angevin de Naples, un sage équilibre de forces n'amènerait-il pas enfin la tranquillité dans la Péninsule? Dès le 17 avril 1331, on voit le légat Bertrand de Pouget conclure avec le Luxembourgeois l'accord de Castel Franco, par lequel les villes de Parme, Reggio et Modène lui sont accordées comme noyau de son futur domaine.

La formation de ce royaume septentrional entrait d'ailleurs dans une vaste combinaison d'ensemble, consis-

tant à résoudre enfin la question impériale au profit de ce même Jean de Luxembourg, protecteur nouveau des intérêts italiens de la papauté. Louis de Bavière ne témoignait-il pas toujours la volonté plus ou moins nette de se réconcilier avec l'Église? Jean de Bohême et le roi de France, Philippe VI de Valois, pèseraient sur lui de toute leur influence pour l'amener à abdiquer, et on ferait parvenir à l'Empire un parent du Luxembourgeois, Henri, duc de Basse-Bavière, à la fois gendre du roi de Bohême et cousin de Louis; quant à Philippe de Valois, il serait payé de ses bons services par la reconnaissance de ses droits sur le royaume d'Arles. Ainsi, le plan restaurateur de la papauté dans la Péninsule comportait-il deux phases : une campagne militaire qui établirait un royaume de Jean de Luxembourg dans la Haute-Italie, une campagne diplomatique qui placerait également un Luxembourg sur le trône impérial avec l'aide de la France.

Les moments de cette intrigue sont marqués par l'entrevue de Fontainebleau entre Philippe VI de Valois et Jean de Luxembourg, en janvier 1322, et par l'entrevue d'Avignon entre Jean et le pape, presque dans le même temps. L'entreprise paraissait devoir réussir; Jean XXII en attendait grand succès; il en espérait certainement le retour en Italie, et même il le fit trop voir. Cela mécontenta le roi de France, qui avant tout voulait conserver les avantages du séjour des papes à Avignon : fugitif nuage de mésentente, vite dissipé par les explications du pontife, affirmant qu'il abandonnait tout projet de retour à Rome.

Cependant, le succès de l'affaire entière dépendait de la réussite de l'entreprise militaire en Italie. Philippe de Valois permet à Jean de Luxembourg d'enrôler dans ce but des membres de la chevalerie française, et, de fait, on voit partir pour l'expédition d'Italie des seigneurs tels que le comte d'Armagnac ou le comte d'Eu, connétable de France. Villani parle de 800 chevaliers d'élite français ou bourguignons, un *floretto di ottocenti cavalieri scelti.*

Malgré tout, l'expédition échoua : elle rencontrait trop d'ennemis. Robert de Naples ne pouvait accepter une combinaison qui le frustrait deux fois : en Italie où elle lui opposait un dangereux rival, en Provence où, par la cession du royaume d'Arles à la France, elle le mettait sous la coupe d'un suzerain puissant. Or, Robert restait représentatif de tout un parti, Robert était en Italie le véritable chef du guelfisme; menacées par le voisinage du Luxembourgeois, les cités guelfes de Toscane partageaient son mécontentement. Ainsi, les alliés ordinaires de la papauté se montraient-ils les adversaires de la seule combinaison qui eût pu ramener la papauté dans la Péninsule; tant il est vrai que les calculs personnels continuaient à dominer singulièrement l'intérêt général et l'intérêt pontifical.

Les mécontents firent d'abord parvenir au pape leurs doléances dans un mémoire rédigé par Robert en 1334. Comme à l'ordinaire, l'égoïsme du parti s'y cachait sous les prétextes les plus chevaleresques; on regrettait en particulier que, par un détournement quasi sacrilège, les troupes levées en France pour la croisade servissent à réaliser les visées ambitieuses du Luxembourgeois, et que «le glaive destiné à la perte des Sarrasins dût servir à la désolation des pays chrétiens ».

Si pieux qu'il fût, l'argument n'eut aucune prise sur Jean XXII. Encore une fois, on fit intervenir la théologie. Par conviction, Robert de Naples s'était toujours montré opposé aux idées de Jean XXII sur la pauvreté; jadis n'avait-il pas rédigé un traité en faveur des Spirituels? Même, il leur avait offert un refuge dans son royaume malgré les menaces du pape, qui lui promettait « la colère et l'indignation divines ». Tout son entourage partage d'ailleurs les mêmes idées. Son beau-frère, l'infant Philippe de Majorque, est un mystique étrange qui défend les Spirituels en public et par sermon; sa femme, la reine Sancie, fait ses délices des écrits de Michel de Césène contre le

pape, et avant de mourir, elle les déposera dans la sacristie des Clarisses de Naples de peur qu'ils ne s'égarent et que la postérité ne les connaisse pas.

En plus, Jean XXII s'était mis sur les bras une nouvelle querelle théologique : il prétendait que les élus ne jouiront de la vision intuitive qu'après la résurrection générale. Grand scandale, grande joie aussi pour Michel de Césène et les franciscains révoltés : le pape est hérétique ! Ses nouveaux ennemis politiques, Robert de Naples et le cardinal Napoléon Orsini, persuadèrent dès lors à Louis de Bavière que c'était non plus lui qui devait abdiquer, mais bien plutôt Jean XXII, et que la double cause impériale et pontificale devait être déférée à un concile général. Mobile et inconstant, Louis de Bavière se laisse dire; par une circulaire du 24 juillet 1334, il annonce à toutes les villes de l'Empire que jamais il n'avait pensé à abdiquer. Ainsi croulait la base diplomatique du grand projet.

Par ailleurs, au point de vue militaire, il était déjà ruiné. Formée par Robert de Naples contre Jean de Bohême, la ligue de Ferrare avait rallié non seulement les cités guelfes : Sienne, Florence, etc., mais même des seigneurs gibelins comme Azzo Visconti. Les troupes de Jean de Bohême furent complètement battues dans une furieuse et sanglante bataille où leur chef, Jean d'Armagnac lui-même, fut fait prisonnier (14 avril 1333). Le 18 juin, nouvelle défaite pontificale à Argenta. Découragé, Jean de Bohême quitte la Péninsule, sous les malédictions des Italiens, laissant le légat Bertrand de Pouget dans une situation très difficile.

C'est alors que Jean XXII envoie en Italie le nonce Bertrand de Deux pour essayer d'obtenir la dissolution de la ligue. Mais les événements se précipitent : le 8 mars 1334, Argenta, point stratégique de première importance, est pris par les Ferrarais; le 17 mars, Bologne elle-même se soulève aux cris de : « Peuple ! Peuple ! Mort au légat

et aux Languedociens ! » Bertrand de Deux n'a que le temps de se réfugier dans la citadelle de Galliera où la populace vient l'assiéger; le 28, sous la protection de 300 cavaliers florentins, il se fraie un passage, et par Florence et Pise regagne Avignon.

Tout le plan grandiose de Jean XXII avait échoué par la faute même de ses alliés naturels, Robert de Naples et le parti guelfe. La papauté et les Français y gagnaient en Italie un surcroît d'impopularité. A propos de l'expédition, Pétrarque s'indigne, et dans un mouvement d'inspiration patriotique assurément trop peu mesuré, il vaticine que bientôt les Italiens prendront leur revanche et couvriront les rives épouvantées de la Loire *(sic)*.

Au moins, les visées politiques de Jean XXII montrent-elles avec évidence que ce pontife réputé le plus Français des papes d'Avignon, n'avait pas abandonné les affaires italiennes, ni même le projet de rentrer dans la Péninsule. On rapporte que, durant le conclave qui précéda son élection, il avait promis que, s'il était élu, il ne monterait plus à cheval, sauf pour se rendre à Rome. Il avait le bon sens et le sens traditionnel de comprendre que la papauté ne serait à sa place que dans la cité de Pierre. A un cardinal de ses compatriotes qui lui proposait sans rire de fixer son siège à Cahors, il aurait répondu : « Tu m'as trompé jusqu'à ce jour : je ne te croyais pas fou. Ignores-tu, insensé, que si je suivais ton ingénieux conseil, moi et mes successeurs, nous ne serions plus jamais que des évêques de Cahors, et les empereurs que nous couronnerions ne seraient que des gouverneurs de Gascogne? »

Aussi, la cité éternelle ne lui resta jamais indifférente : aux prières que lui formulaient les Romains de revenir chez eux, il répondait qu'il le ferait volontiers quand l'ordre serait assuré. La grande combinaison de la fin de son pontificat comportait certainement le retour en Italie : nous le voyons alors ordonner des travaux dans le palais du Vatican, et projeter la construction d'une

forteresse dans cette Bologne qui devait lui servir d'étape sur le chemin de Rome. La preuve qu'un tel projet était sérieux, c'est que nous avons vu le roi de France s'en inquiéter. Devant la colère du Capétien et dans l'intérêt même de sa diplomatie italienne, il fallut bien que le pape apaisât le roi et lui promît de rester en Avignon. Au fond, l'affaire découvre parfaitement où sont les responsabilités de l'exil pontifical : le pape dans l'intérêt de la Péninsule voudrait rentrer, il y use toutes les ressources de son habileté grande, mais d'une part les intrigues italiennes l'empêchent de réussir, et d'autre part le roi de France le retient par ses menaces. Responsabilités italiennes et responsabilités françaises sont ici soulignées; les responsabilités pontificales ne s'en trouvent-elles pas singulièrement amoindries?

Du moment que le pape ne pouvait prévoir sa rentrée à Rome, ne fallait-il pas qu'il fît élever à Avignon une demeure digne de lui, et qu'il s'y constituât une cour? Pouvait-il vivre indéfiniment comme hôte dans un couvent de dominicains, ainsi qu'avait fait Clément V? Jean XXII construisit donc à Avignon un palais, et dans le Comtat il se fit aménager des villégiatures. Il est vrai qu'il accentua singulièrement dans le Sacré Collège la prépondérance du parti français. Sur vingt-huit cardinaux qu'il créa, vingt-trois furent Français, pour la plupart Languedociens, Limousins ou Gascons, et peu disposés à coup sûr à quitter les bords du Rhône pour ceux du Tibre.

Somme toute, il ne cesse pas d'être une grande figure, ce pape « qui, pénétré de l'importance de ses droits, et sans reculer même devant l'effusion du sang, maintint en face des tyrans italiens, de l'Empire victorieux, et des théoriciens révolutionnaires, le principe de la suprématie temporelle du Saint-Siège, si fort battu en brèche au temps de Philippe le Bel [1]. »

1. Noël Valois, *Jacques Duèse* (Jean XXII), dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXXIV, p. 629.

Appendice. La situation à Rome, l'influence pontificale.

Après l'échec de la tentative de restauration impériale de Henri VII, on avait établi à Rome un gouvernement révolutionnaire dirigé par le capitaine Arlotti. Clément V comprit alors qu'en l'absence de la papauté, l'ordre ne pourrait être rétabli dans la ville éternelle que par son représentant naturel, le chef du guelfisme, Robert de Naples. A l'automne de 1313, on le vit donc lui offrir la sénatorerie, de même que jadis dans des circonstances plus périlleuses encore, on l'avait confiée à son grand-père Charles d'Anjou. Trop sage était l'idée pour que l'habile Jean XXII ne la reprît point : aux vicaires temporels, renouvelés tous les six mois et sans influence profonde, il résolut de substituer le gouvernement permanent de Robert d'Anjou. Il lui conférait dans ce but le titre non ambigu de capitaine du peuple qui, s'ajoutant à la sénatorerie, faisait de lui le véritable seigneur de Rome.

Pourtant, de Charles d'Anjou à Robert de Naples la différence ne laissa pas d'être énorme. Ambitieux et égoïste, le premier visait à gouverner la ville, et à éclipser le pouvoir pontifical. Par contre, dévoué au Saint-Siège, Robert lui rendit longtemps les plus grands services. Jean XXII sut d'ailleurs, — autant qu'il était possible de loin —, maintenir sa propre autorité; les vicaires du roi de Naples n'étaient nommés que sur son consentement ; il les surveillait, les dirigeait et ne cessait d'entretenir avec eux une correspondance suivie. Ainsi limitée, la sénatorerie de Robert de Naples fut le meilleur moyen pour la papauté de conserver à Rome et dans le Patrimoine quelque chose de sa souveraineté. « La présence en Italie d'un agent supérieur de la papauté dut produire un effet moral considérable. Les guelfes jusqu'alors livrés à eux-mêmes trouvèrent en lui un officiel appui. Pratiquement, le résultat ne fut pas moindre. Le sénateur et capitaine général était un intermédiaire actif entre les villes pontificales, le Capitole et le Saint-Siège. Sous son in-

fluence, des relations reprirent qui semblaient définitivement compromises. On vit même un jour que des difficultés s'étaient élevées entre Rome et certaine ville du Patrimoine de saint Pierre, des procureurs de chaque parti se rendre en Avignon pour s'expliquer en présence du pape [1]. »

Ainsi la sénatorerie de Robert de Naples était-elle le meilleur remède. Pourtant, il ne se pouvait pas que l'éloignement du pape ne permît aux Romains de se montrer plus indépendants. Même après avoir rétabli l'ordre au lendemain du passage de Henri VII, Robert voyait son pouvoir discuté : en 1320, les Romains osent bien élire deux sénateurs à la place du vicaire royal; la révolte populaire gronde, et lorsque bientôt Robert et la papauté se trouvent absorbés par la lutte contre Louis de Bavière, les Quirites en profitent pour imposer une magistrature populaire.

Cependant, l'expédition du Bavarois finit par tourner au profit du Saint-Siège. Pareille mésaventure n'était-elle pas propre à dégoûter pour toujours le peuple romain du gibelinisme tapageur et infructueux de ces empereurs de théâtre, habiles en effets scéniques, mais incapables de secourir et de ravitailler la ville? Les Romains reconnaissaient leur faute lorsqu'ils députèrent des procureurs en Avignon pour demander au pape le pardon et l'absolution. Le peuple ne discute plus le pouvoir pontifical; en 1332, on voit toutes les magistratures populaires tomber entre les mains de Jean XXII. Le gouvernement entier passera après lui à son successeur Benoît XII. Dès lors, les sénateurs se rangent directement sous l'autorité pontificale; bientôt Clément VI se réservera le droit de nommer à tous emplois de la commune. Lorsqu'en 1339, cédant à un caprice, le peuple chassera les sénateurs pontificaux et essaiera de rétablir le régime démocratique sous

1. De Bouard, *Le Régime Politique et les Institutions de Rome au Moyen âge*, 1252-1347, dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, t. CXVIII, pp. 62-63.

le rectorat d'un Orsini et d'un Colonna, le pape n'aura qu'un mot à dire pour rétablir l'ordre, en faisant remarquer qu'il n'a jamais mendié le gouvernement de Rome.

D'ailleurs, conséquences de l'éloignement du Saint-Siège, l'anarchie et la pauvreté font regretter l'ancien régime. Quand le pape était là, on se permettait avec lui toutes les insolences ; maintenant qu'il est loin, on le regrette, on lui demande de présider au moins par ses agents aux destinées de la ville afin qu'elle ne devienne pas tout à fait un coupe-gorge. Ou le rétablissement du pouvoir effectif du Souverain Pontife, ou la ruine absolue de toute autorité, il n'y avait pas de milieu. Nul événement plus apte que l'exil d'Avignon à faire réfléchir les Romains, si toutefois ils en restaient capables.

Pour exercer son influence à Rome, le pape jouissait d'ailleurs de moyens divers ; l'exil d'Avignon ne fut certes pas le premier qu'aient connu les papes ; souvent, au XIIIe siècle, il leur avait fallu se retirer dans quelque résidence sûre : Pérouse, Assise, Anagni, quand ce n'était pas Naples ou même Lyon. Aussi avaient-ils dû aviser depuis longtemps à maintenir leur influence par des moyens indirects.

C'est ainsi que le Vicaire au spirituel (Vicarius in spiritualibus), dont la charge comportait essentiellement l'administration du diocèse de Rome, devint au XIVe siècle un agent pontifical jouissant de pouvoirs fort étendus. Pareils personnages ne furent certes pas, comme l'a prétendu Grégorovius, des fantômes ; mais tout en conservant leur vieille et inoffensive étiquette, ils gérèrent en fait « une sorte de sénatorerie supérieure ». Les officiers communaux furent alors plus ou moins sous la dépendance du Vicaire au spirituel : durant le pontificat de Clément VI, on les voit lui prêter serment à leur entrée en charge ; pas un parmi eux qu'il ne prenne le droit de rappeler à l'ordre ; pas une affaire importante qui se puisse traiter sans lui.

Autres intermédiaires tout désignés entre le pontife absent et la commune : les recteurs de province. Assez proches de la ville pour observer et intriguer, ils sont merveilleusement placés en vue de renseigner le Saint-Siège et aussi de transmettre ses volontés. Particulièrement actif fut le recteur du Patrimoine de saint Pierre en Tuscie, établi à Montefiascone ; il entretint — surtout sous le pontificat de Jean XXII — des rapports suivis entre la sénatorerie romaine et Avignon. En 1332, on verra même Benoît XII confier la sénatorerie conjointement au recteur du Patrimoine et à celui de la Campanie.

Enfin, le Saint-Siège eut souvent recours à des envoyés spéciaux ou nonces. Jadis, durant la lutte du Sacerdoce et de l'Empire, on les avait vu intervenir ici et là pour rallier les cités au guelfisme et contrebalancer l'influence des légats impériaux ; maintenant, ils étaient dépêchés comme des « anges de paix » pour dissiper tous les conflits et rétablir l'ordre. Ainsi, à l'approche de Louis de Bavière, avait-on vu Giovanni Orsini, cardinal de Saint-Théodore, organiser la résistance guelfe ; en 1331, on peut constater qu'il s'est fait nommer capitaine du peuple et qu'il détient véritablement le gouvernement de la ville. Agents actifs et dévoués, ces légats entretinrent chez les Romains la fidélité au Saint-Siège, en attendant que le plus fameux d'entre eux, Gilles Albornoz, se fît l'agent direct du retour de la papauté.

Vicaires apostoliques, recteurs de provinces, légats extraordinaires devenus ordinaires, tous travaillaient incessamment à entretenir dans l'État pontifical un guelfisme, qui d'ailleurs ne pouvait pas mourir parce que l'on sentait trop bien quelle perte constituait l'absence du pape. Ajoutez que longtemps les efforts de ces agents furent secondés par Robert de Naples, qui s'inspira de leurs conseils en de multiples occasions, spécialement pour la nomination des officiers communaux. Ainsi, même exilé

à Avignon, le pape était-il, d'une certaine manière, présent à Rome.

Deux pouvoirs, cependant, pouvaient contre-balancer l'influence pontificale : les nobles et le peuple.

Le *terzo popere* ne pouvait arriver à escalader le gouvernement que s'il mettait ses revendications entre les mains d'un tribun, d'un « capitaine du peuple ». Nous avons vu l'essai fameux tenté dans ce sens par Brancaleone. Mais un tel système, auquel les papes furent toujours opposés, ne trouva que de rares applications. Absents, les pontifes ne devaient-ils pas de plus en plus se défier d'une charge démagogique qui tournait vite à une véritable dictature, à un gibelinisme local impérieux? Aussi voit-on Clément V supprimer pratiquement la capitainerie en la joignant aux autres fonctions urbaines conférées à son vicaire Robert de Naples. Le peuple tenta d'y suppléer en augmentant les pouvoirs des syndics électifs, qui, jusque-là, n'avaient eu d'autre rôle que de contrôler à l'expiration de leur mandat, la gestion des officiers communaux. En 1324, les syndics Stefano Colonna et Poncello Orsini furent élus pour quatre ans et reçurent le titre de défenseurs du peuple : n'était-ce pas un retour indirect à la capitainerie? Une lutte s'ensuivit entre Robert de Naples et ces deux nobles, mandataires du peuple. Mais, après la crise gibeline occasionnée par la venue de Louis de Bavière, au cours de la réaction qui suivit, on voit les Romains abandonner le syndicat à Jean XXII, et celui-ci le remettre à Robert d'Anjou (1332). Ainsi, de même que la capitainerie, la charge de syndic devenait un simple rouage dans l'administration de Robert d'Anjou, délégué et fidèle agent du Saint-Siège. Dès l'époque de Benoît XII, les lettres apostoliques notent que le pape détient la nomination des différentes charges : *senatoriam, capitaneatum, sindicatum et defensoratum Urbis.*

A Rome et dans la Campagne, une puissance s'est toujours imposée, et durant l'absence des papes s'impose

de plus en plus : celle des nobles. Là, ils n'ont point trouvé pour adversaire comme dans les autres parties de l'Italie, le *terzo popere*, le pouvoir communal. La nature s'y est faite leur aide : dans ces régions désolées, nulle ville importante ne se dresse; les châteaux, les *rocche* demeurent les seuls points émergeants, autour desquels se groupent de misérables paysans, avides de protection. Toute la nomenclature géographique de ces contrées tient en des noms de fiefs et de familles : voici les Orsini à Vicovaro, les Savelli à Palombara et à Albano, les Annibaldi à Rocca di Papa, les Colonna surtout maîtres à Palestrina et à Genazzano, etc. Comme ils se partagent la Campagne, de même aussi la ville. Chaque famille possède ses forteresses et tours urbaines : aux Colonna le Quirinal, aux Conti le Capitole, aux Frangipani le Palatin, etc. Au surplus, la faveur pontificale n'avait pas manqué d'abord à cette féodalité : au XIIIe siècle, les papes appartiennent à la noblesse romaine, ils la protègent et elle les protège; elle ne cesse de grandir. Après la ruine du régime seigneurial inauguré par Brancaleone, elle devient maîtresse incontestée de toute l'administration urbaine : le Sénat est son fief et le Capitole sa forteresse. Au XIVe siècle, nul frein, nul contrôle ne s'impose plus à ces hommes d'armes libertaires; une fois les papes partis à Avignon, le pillage des biens communaux, les vols publics et privés se pratiquent en grand.

La papauté ne pouvait fermer les yeux devant de tels excès; elle essaya d'y remédier de diverses manières. Dans la mesure de ses forces, Robert de Naples avait tenté de refréner cette féodalité brutale. Après lui, on voit Benoît XII confier l'administration de la ville aux recteurs du Patrimoine et de la Campanie et à l'altariste de Saint-Pierre; ceux-ci convoquèrent les barons et leur firent prêter un serment *(sequimentum)* par lequel ils s'engageaient au service d'Ost ainsi qu'à ne pas abriter sous leurs forteresses les bannis. Mais comment forcer ces

féodaux à respecter leurs engagements ? Nulle sanction possible ; ils continuèrent leurs brigandages. Tenter des razzias dans les terres d'Église, occuper insolemment les palais des cardinaux partis en Avignon, étaient pour eux des péchés mignons.

Contre ces factieux, dont les excès étaient une des causes principales de son exil, la papauté se rendit compte qu'il n'y avait d'autres armes que le temps. Sans doute, elle ne se désintéresse jamais de l'état du Patrimoine ; combien de fois n'envoya-t-elle pas ses légats comme des « anges de paix » pour négocier, imposer des trêves, et les faire respecter? Mais de l'échec même de ces généreuses interventions devait sortir le salut : la noblesse s'usait par ses excès, qui de plus en plus faisaient souhaiter le retour de la papauté. Ainsi est-ce souvent du sein de la pire anarchie que naît le suprême remède.

Car, il faut le reconnaître, Rome était alors extrêmement misérable. D'une façon générale on peut dire avec Pastor que « la translation du Saint-Siège à Avignon avait déjà porté une atteinte profonde à la prospérité de la Ville Éternelle. Moralement, elle était dépouillée du prestige attaché à sa réputation d'avoir été prédestinée par la Providence à devenir le centre de la chrétienté ; matériellement, elle perdait les avantages résultant, pour l'ensemble de la population et pour chacun des habitants, de la présence des papes dans ses murs. Tant que les papes avaient résidé à Rome ou dans ses environs, ils avaient pu maintenir d'une façon plus ou moins durable l'ordre et la paix, si souvent troublés par les barons et par les bourgeois ; le train de leur cour, le concours des étrangers qu'elle attirait faisaient affluer des sommes d'argent considérables, qui répandaient l'aisance dans la population, sans compter que les Romains étaient mieux placés que personne pour obtenir les emplois ecclésiastiques les plus lucratifs. De tout cela il ne restait rien. La ville, restreinte à ses propres ressources, était sous ce rapport moins

bien partagée que toutes les grandes villes de l'Italie; l'abandon et l'anarchie s'accentuaient de jour en jour. Plus l'éloignement des papes se prolongeait, plus le désordre allait croissant. Les églises étaient dans un tel état de délabrement qu'à Saint-Pierre et à Saint-Jean de Latran, par exemple, les troupeaux venaient paître jusqu'au pied de l'autel. Dans beaucoup d'édifices religieux, la toiture s'était effondrée; d'autres étaient sur le point de s'écrouler. Mais le danger qui menaçait les monuments de la Rome chrétienne n'était rien à côté de la rage de destruction qui s'exerçait sur ceux de la Rome païenne. On les démolissait sans tenir aucun compte de leur valeur artistique ou historique. Un légat mit en vente les marbres du Colisée pour en faire de la chaux. Une grande quantité de matériaux provenant des monuments de l'antiquité fut dispersée au loin. Il existe, dans les archives de la fabrique de la cathédrale d'Orvieto, une série de documents d'où il ressort que les administrateurs ont fait venir de Rome une grande partie des marbres employés au revêtement des murs, qu'ils y ont envoyé leurs agents pour ainsi dire plus souvent encore qu'à Carrare, et qu'ils en ont reçu, à plusieurs reprises, de gros blocs de marbre offerts par de généreux donateurs, et principalement par les familles Orsini et Savelli. Le merveilleux mouvement artistique qui avait signalé la seconde moitié du XIIIe siècle, s'était subitement arrêté. L'École des Cosmates se dispersa, l'influence de Giotto cessa de se faire sentir; même à cet égard, Avignon inaugurait une rivalité dangereuse pour la gloire de la Ville Éternelle. A Rome, le sort des lettres n'était pas beaucoup plus brillant que celui de l'art. Cet abaissement général n'avait pas encore produit tous ses résultats, mais on n'en reconnut que mieux la gravité lorsqu'ils parurent au grand jour. Il est certain que la victoire de la Renaissance n'eût été ni si rapide ni si complète à Rome sans les désastres matériels et moraux que l'éloignement des papes avait déchaînés

sur cette malheureuse ville. Après la mort de Clément V (1314), le cardinal Napoléon Orsini dit au roi de France qu'en transférant le Saint-Siège à Avignon les papes avaient mis Rome à deux pas de la ruine; quelques années après (1347), Cola di Renzo disait que la Ville Éternelle ressemblait plutôt à une caverne de brigands qu'à une résidence d'hommes civilisés, et ni l'un ni l'autre n'exagérait [1]. »

1. Pastor, *Histoire des Papes*, trad. française, t. I, pp. 86-88. *passim*.

CHAPITRE II

La Papauté, l'Italie et l'Empire sous Benoît XII : vains essais de conciliation.

Au moins la prépondérance donnée à l'élément français dans le Sacré Collège avait-elle cet avantage de rendre impossibles les longues discussions et les longs interrègnes. Le 13 décembre 1334, Jean XXII mourait ; sept jours plus tard le cardinal Jacques Fournier fut élu et prit le nom de Benoît XII. Théologien expert, ascète rigide, réformateur intrépide, il ne fut pas un pape d'Avignon, au sens où on l'entend trop souvent. Il ne connut certes pas le népotisme. « Le pape, aurait-il dit, doit ressembler à Melchisédech, qui n'avait ni père, ni mère, ni généalogie »; et à son neveu Guillaume d'Albe qui se rendait vers lui, il fit savoir par billet « qu'en lui la nature ne parlait aucunement ». Ce ne fut donc pas l'égoïsme qui le retint à Avignon, mais les insurmontables difficultés de la politique, difficultés d'ailleurs auxquelles son caractère entier s'accommodait assez mal. Il eut les qualités du réformateur, mais non pas celles du diplomate.

Lui aussi pensa sérieusement au retour ; il avait même donné des ordres pour la restauration du palais de Latran et de l'église Saint-Pierre. Quand, le 6 juillet 1335, les envoyés romains vinrent le presser de rentrer, il en prit sincèrement l'engagement ; une grave maladie qu'il fit peu après l'encouragea dans cette résolution. Les instances romaines s'accentuaient ; la détresse de la ville du pape était immense en l'absence du pape ; c'est le temps où, dans une célèbre épître en vers latins, Pétrarque décrivait Rome sous les traits d'une antique matrone se plaignant éloquemment d'avoir été réduite à la misère et à l'humilia-

tion par l'abandon du pontife son époux. Malheureusement, en dépit de la bonne volonté évidente de Benoît XII, malgré les appels poignants des Romains, le retour restait diplomatiquement et matériellement impossible; diplomatiquement, parce que le roi de France continuait à intriguer pour conserver le Souverain Pontife chez lui; matériellement, parce que Bologne qui était le point d'étape demeurait une ville peu sûre.

1. Les Pourparlers avec les Seigneuries italiennes.

Dans l'Italie du Nord, Benoît XII avait espéré obtenir par la conciliation ce que Jean XXII avait demandé aux grandes combinaisons diplomatiques et militaires; au lieu d'attaquer de front les tyrans, il entreprit de les amadouer. Les légats pontificaux, l'archevêque Bertrand de Deux et Jean d'Aniel, s'abouchèrent avec les principaux seigneurs. les Visconti, les d'Este et les Scaliger; très facilement, ils les persuadèrent d'accepter le titre de vicaire de l'Église. Mais les résultats de cette manœuvre devaient être singulièrement illusoires; loin de mettre ces princes libertaires sous l'obédience pontificale, elle ne servit qu'à les fortifier et à leur permettre plus d'arrogance et plus d'indépendance. Les clefs de l'Italie restaient dans des mains gibelines. Il semblait bien que l'ère des seigneuries autonomes et du machiavélisme politique fût définitivement ouverte : de loyalisme à l'égard du pape, il ne pouvait plus être question.

Bien plus, le régime seigneurial tendait à pénétrer dans l'Italie centrale et à s'insinuer dans les États pontificaux. Bologne, sur laquelle Benoît XII comptait s'appuyer pour le retour, Bologne même s'érigeait en seigneurie. En 1337, elle acclamait Taddeo Pepoli, et essayant à son tour de se couvrir de la protection du Saint-Siège, celui-ci s'intitulait pieusement « conservateur de paix et de justice ». Cette fois, le pape ne s'y laissa plus prendre :

le 2 janvier 1338, il citait Pèpoli à comparaître devant lui et intimait aux Bolonais l'ordre de se soumettre; le 2 mars Pepoli est excommunié et la ville interdite. Un moment, les Bolonais pensent à céder; mais quand le légat vient leur lire les conditions pontificales, qui imposent au peuple un serment de vasselage et soumettent l'administration de la cité à un contrôle rigoureux, le refus d'adhésion est catégorique. Les Bolonais ne devaient capituler qu'en 1340, date à laquelle le nonce reçoit leur serment de fidélité, tandis que le vicariat de la Romagne reste aux mains de Taddeo Pepoli. Etait-ce une victoire proprement dite du Saint-Siège? Non pas, mais plutôt un *modus vivendi*. Il y avait reconnaissance plus ou moins nominale de la haute autorité lointaine du pape; il y avait prise de possession effective par Pepoli. De fait, on verra bientôt ses deux fils, Giovanni et Giacomo, essayer de se libérer du cens pontifical et de se rendre pleinement indépendants.

Ainsi, à Bologne même on s'acheminait vers le régime seigneurial; partout dans l'Italie du nord on se jouait de l'autorité ecclésiastique. On comprend que de tels obstacles aient usé la bonne volonté de Benoît XII : le retour à Rome restait impossible. De fait, la résolution de construire à Avignon une demeure vraiment pontificale est contemporaine de la révolte bolonaise : c'est en 1339 que Benoît XII jette sur le rocher de Notre-Dame des Dons les fondements du fameux château des papes. Clément V n'avait vécu à Avignon que comme un étranger, et pour ainsi dire à table d'hôte, Jean XXII s'y était fait bâtir une maison, mais Benoît XII s'y installait dans un palais; qu'une telle résolution ait été prise si tard, après vingt-cinq années d'exil, et par un pontife réformateur, partisan du retour à Rome, voilà qui n'est certes pas une mince excuse pour la papauté d'Avignon.

Et pourtant, ne semblait-il pas que l'érection de ce monument grandiose et massif, solide à défier les siècles, consacrât l'abandon de l'Italie par l'évêque de Rome? On

en fit aussitôt la forteresse d'un guelfisme mauvais. Ainsi l'ont entendu, et jusqu'aujourd'hui, nombre d'écrivains transalpins et transrhénans; sur les puissantes murailles du château des papes ont déferlé les critiques italiennes et allemandes. « Plantée sur le rocher des Dons, dit Pastor, avec ses tours carrées, massives, énormes, avec ses murailles colossales de quatre mètres d'épaisseur, menaçant le ciel, nues, sombres, percées à des distances irrégulières de quelques fenêtres ogivales, cette gigantesque construction est l'une des créations les plus imposantes de l'architecture du moyen âge. A la fois château-fort et monastère, prison et palais, la résidence provisoire des papes présente dans un curieux rapprochement l'image fidèle du sort fait à la papauté en France et de son amoindrissement. C'est tout ensemble la prison des papes et l'un de ces châteaux féodaux de l'époque, où les chefs de la chrétienté, acceptant sans rougir le rôle de vassaux des rois de France, se paraient du titre de comtes de Venaissin et d'Avignon. D'autre part, si l'on compare le palais des papes à la cathédrale qui s'élève tout auprès, on remarque que celle-ci est en quelque sorte écrasée par ce voisinage, et de ce rapprochement ressort un tableau frappant de l'époque de l'exil d'Avignon ; il peut se résumer en deux mots : affaiblissement de l'élément ecclésiastique et prédominance de l'élément séculier, princier et guerrier [1]. » Voilà certes beaucoup de symbolisme !

2. Les Pourparlers avec Louis de Bavière.

Cependant, si Français qu'il fût, Benoît XII n'en essayait pas moins de réconcilier l'Église avec l'Empire. L'échec du grand projet italien de Jean XXII devait amener la papauté à tenter un rapprochement avec Louis de Bavière ; successivement, en mars et en septembre 1332, deux

1. Pastor, *Histoire des Papes au Moyen âge*, trad. française, t. I, p. 101.

ambassades conduites par Louis d'Ottingen vinrent conférer de la paix à Avignon. Le pape y mettait pour condition la réconciliation de Louis avec la France et avec Robert de Naples; ainsi reprendrait-on avec le Bavarois le système d'équilibre angevino-impérial qui avait échoué avec le Luxembourgeois. Mais précisément ni Philippe de Valois, ni Robert de Naples ne voulaient de cette réconciliation. Le roi de France n'y eût consenti qu'à bonnes conditions, autrement dit contre cession du royaume d'Arles; quant à Robert, il se souciait peu de se voir enlever par l'empereur son titre de vicaire de l'Église en Italie. Aussi, quand, le 19 octobre 1235, l'envoyé impérial Markwart de Raudeck plaida la cause de l'entente en un long discours très documenté, les envoyés français firent tant d'opposition que tout resta en suspens. D'autres négociateurs n'aboutirent pas davantage parce que, hôte de la France, le pape ne pouvait abandonner l'alliance du Valois, et que d'autre part celui-ci ne parvenait pas à s'entendre avec le Bavarois sur l'éternelle question de la frontière de l'Est. En mai 1236, on voit encore des envoyés allemands à la cour d'Avignon; mais dans le même temps Louis intrigue sous main contre le roi de France, et le pape, qui l'apprend, ne peut que donner congé aux plénipotentiaires.

A la fin de 1236 et au début de 1237, nouvelle ambassade allemande à Avignon. Cette fois, tout l'empêchement vient des Français. A la veille d'entreprendre contre Édouard III d'Angleterre la lutte qui devait ouvrir la fameuse guerre de Cent Ans, et connaissant l'humeur changeante de Louis et ses sympathies anglaises, Philippe VI ne voulait pas que l'Empire fût consolidé par la reconnaissance pontificale. Brusquement, en avril 1337, l'ambassade allemande quittait Avignon; de nouveau, le pape accusait l'empereur de machiner sous main des intrigues belliqueuses contre la France; il protestait que jamais l'Église romaine n'abandonnerait le roi de France,

qui jamais ne l'avait abandonnée. Pareils soupçons et pareilles accusations contre Louis n'étaient certes pas vains: en août 1337, il contractait alliance avec Édouard III et témoignait son désir de récupérer les territoires usurpés par les Capétiens à l'époque des Staufen. Néanmoins, on peut regretter qu'en ces circonstances les discussions nationales aient influé sur une question d'intérêt chrétien.

De fait, la prolongation de la mésentente entre la papauté et Louis de Bavière n'était-elle pas un scandale pour le monde chrétien et pour l'Allemagne en particulier? Là, on voit le schisme des opinions partout : dans l'épiscopat, dans le clergé, dans les ordres religieux, chez les hospitaliers, chez les chevaliers teutoniques, surtout chez les franciscains. On était las, on demandait la paix. Dans une assemblée tenue tout exprès à Spire, l'épiscopat pria Louis de se réconcilier coûte que coûte avec le pape, et envoya dans ce sens à Benoît XII une supplique; les États d'Empire s'associèrent à ces vœux (1338). Mais la rupture était consommée entre la France et l'Allemagne par suite de l'alliance de Louis avec Édouard III; elle paralysait le pape et rendait l'accord impossible.

De là, une explosion de colère allemande. Les princes électeurs se réunirent à Rense, le 16 juillet 1338, sous la présidence de Louis. Malgré les efforts de l'archevêque de Mayence, on y prit une mesure qui ne tendait à rien moins qu'à laïciser le Saint-Empire. Après que Louis eût pieusement récité le pater et le credo en gage d'orthodoxie, il fut décrété que « l'Empire ne relevant que de Dieu seul, celui qui avait été élu à l'unanimité ou à la majorité par les électeurs pouvait prendre le titre de roi et exercer tous les droits de sa souveraineté, sans avoir besoin du consentement et de la confirmation du pape ». Bientôt l'assemblée de Francfort osait faire l'application de ces principes au cas présent et brûlant ; les excommunications lancées contre Louis, elle les déclarait nulles de plein droit ; elle le pro-

clamait non seulement roi, mais empereur par la volonté des électeurs. A Sachshausen, Louis ratifiait ces décisions; il déclarait les dissidents de la cause impériale coupables de lèse-majesté, et ordonnait confiscation de leurs biens.

« Toutes les décadences sont orgueilleuses... L'Empire n'avait survécu que par l'Église, et César avait traversé les âges, remorqué par la barque de Pierre. Il était déjà fort extraordinaire que les Allemands eussent le privilège d'élire l'homme que l'apôtre promouvait en empereur: comment pouvaient-ils prétendre à faire un empereur des Romains sans que Rome eût son mot à dire? Les seigneurs électeurs n'eurent pourtant aucun doute sur ce droit. Tranquillement, ces archevêques, ce Saxon, ce Palatin, ce Brandebourgeois, ce Bohémien se déclarèrent les successeurs du Sénat romain [1]. »

Pourtant, par une inconséquence flagrante, et comme signe que la société allemande n'était pas encore laïcisée à un tel point, Louis, sous la pression du clergé, essayait encore de renouer avec le pape : par l'intermédiaire de l'abbé cistercien d'Ebrach il lui faisait parvenir des lettres pleines de déférence (août 1338). Quoi qu'il en fût, la reconnaissance pontificale devenait alors absolument impossible : l'alliance anglo-allemande battait son plein; à la brillante entrevue de Coblence, Louis comme empereur se faisait juge de la querelle de Philippe de Valois et d'Édouard III; le premier, il le déclarait usurpateur du royaume de France, au second il conférait les verges d'or, insigne du vicariat d'Empire sur la rive gauche du Rhin et dans les Pays-Bas.

L'entente avec la papauté se laissa seulement entrevoir lorsque s'opéra le renversement des alliances. Le 15 mars 1341, à Vincennes, Louis de Bavière promettait de faire sa paix avec Philippe et de retirer au roi d'Angleterre la dignité de vicaire impérial; par contre, Philippe s'enga-

1. Lavisse.

geait à essayer de faire agréer Louis par Benoît XII. Il semblait donc que la réconciliation allait enfin s'opérer du pape et du prétendant impérial.

Mais, ce fut à ce dernier d'y mettre obstacle. Jean, fils du roi de Bohême, se trouvait en mauvaises relations avec sa femme, Marguerite de Maultach dite Marguerite à la grande bouche, ainsi qu'avec les Tyroliens, ses sujets. Ceux-ci proposèrent le remariage de Marguerite avec Louis de Brandebourg, fils de l'empereur. Désireux d'acquérir le Tyrol pour son héritier, le Bavarois entra dans la combinaison : ne le vit-on pas annuler lui-même le premier mariage pour cause d'impuissance, puis accorder aux nouveaux fiancés la dispense de consanguinité, tout cela sans le moindre souci de la juridiction ecclésiastique? D'autre part, il annonçait l'intention de tenter de nouveau en Italie une expédition gibeline.

CHAPITRE III

La Question italienne sous Clément VI.

I. Fin de la guerre contre Louis de Bavière : Charles IV, empereur.

Aussi voit-on le successeur de Benoît XII, Clément VI, le mener rudement. Il nomma un légat, spécialement chargé de fermer à l'empereur l'entrée de la Péninsule; puis, le 13 avril 1346, par la bulle *Prolixa ratio*, il le sommait d'abdiquer dans les trois mois. Effrayé, abandonné par l'opinion allemande, Louis pense à se soumettre, il envoie le dauphin de Vienne dire en son nom au pape qu'il se repent de ses crimes, qu'il rétracte ses erreurs théologiques, qu'il accepte à l'avance toutes les pénitences qu'on aurait la bonté de lui imposer. Repentir énorme, repentir d'Allemand : après l'arrogance, la couardise et la veulerie. Clément VI eût pardonné; mais les rois de France, de Bohême et de Naples, ainsi que les guelfes de Florence, tous intéressés à la disparition de Louis, intriguèrent; ils amenèrent le pape à poser des conditions si austères que le Bavarois ne put les accepter (8 septembre 1344).

Mais ce dernier acte de résistance à la papauté marque aussi la ruine du Bavarois. Fatigués de tant de luttes, les électeurs lui cherchaient un successeur. Quand il voulut plaider la cause de son fils, Louis de Brandebourg, on lui répondit sans ambages : « Toi, Bavarois, tu as conduit l'Empire à sa perte; plus de Bavarois sur le trône. » Tel était pareillement l'avis de Clément VI : le 13 avril 1348, il prononçait la déchéance complète de Louis de Bavière. On le voit presser les électeurs de faire un nouveau choix;

on le voit soutenir la campagne diplomatique qui devait amener à l'Empire la maison de Luxembourg dans la personne de Charles de Moravie, fils du fameux Jean de Bohême.

De fait, celui-ci avait donné des gages à Clément VI. Toujours la même, la politique pontificale se devait d'établir une entente et un sage équilibre entre la dynastie angevine et la puissance impériale. Or, à Avignon, le 22 avril 1346, Charles promettait au pape, s'il était élu roi des Romains, d'abandonner la politique néfaste de ses prédécesseurs Henri VII et Louis de Bavière, de faire sa paix avec Robert d'Anjou et avec Florence, et de n'apparaître à Rome que pour un jour, celui de son couronnement ; il laisserait le Saint-Siège jouir des anciennes dotations et s'engageait à ne s'immiscer en rien dans les affaires italiennes.

Nul plus que Charles IV ne paraissait capable de réaliser de telles conditions ; ses promesses étaient psychologiquement vraies. En effet, il ne ressemblait en rien aux premiers Luxembourgs, ni à son aïeul Henri VII, si imbu de la grandeur impériale, ni à son père Jean de Bohême, si chevaleresque et si téméraire. Bien qu'il eût été élevé, lui aussi, à la cour des Valois, c'était un esprit positif et froid ; il n'aimait pas les aventures ; on a noté qu'à Crécy, tandis que son père aveugle se lançait comme un héros en pleine mêlée et s'y faisait tuer, lui s'éloignait prudemment de la bataille. Petit, le dos voûté, les paupières baissées, il ne regardait jamais en face son interlocuteur, semblait même ne pas l'écouter, et souvent en causant s'amusait négligemment à fendiller du bois ; cependant aucune parole qui fût perdue ; il laissait l'autre se livrer, puis agissait en pleine connaissance de cause, sous le seul motif de son intérêt personnel. Qu'un tel homme fût peu enclin aux expéditions italiennes, on le comprend facilement. Son idéal, — idéal de roi de Bohême plutôt que d'empereur — c'était d'affermir et d'arrondir ses États héréditaires ; avec

lui, — comme jadis pour un temps avec Adolphe de Habsbourg, — la politique impériale cessait d'être grandiose et rêveuse pour devenir pratique et réaliste. Élu à Rense, le 11 juillet 1346, il acquérait incontestablement l'Empire par la disparition de Louis de Bavière, mort subitement d'une attaque d'apoplexie, le 11 octobre 1347, au cours d'une chasse à l'ours.

2. Les Difficultés italiennes.

En dépit de cette solution du grand conflit impérial, les soucis politiques de Clément VI furent extrêmes. Partout en Italie, il éprouva des déboires.

Le seul appui qui restât en ces temps-là à la papauté était la monarchie angevine; aussi voit-on toujours les pontifes d'Avignon soutenir ses princes dans leurs luttes incessantes contre les usurpateurs aragonais. Ceux-ci semblaient-ils l'emporter, les légats pontificaux ne manquaient pas d'intervenir et d'imposer trêves et négociations de paix afin que la défaite angevine ne tournât pas en désastre. Malheureusement, il arriva qu'une longue crise intérieure vint annihiler, ou à peu près, les forces de la maison de Naples; la papauté dut s'employer de son mieux à y remédier, mais le retour à Rome devint de plus en plus problématique; car dès lors le guelfisme italien se trouvait sans chef.

L'anarchie à Naples : la reine Jeanne.

Le roi Robert avait vu mourir successivement son fils, le duc de Calabre, et ses frères les princes de Tarente et de Duras; il ne lui restait plus que deux petites-filles, Jeanne et Marie; le problème dynastique ne devenait-il pas angoissant? Non moins que Robert, la papauté se trouvait intéressée à le résoudre. De concert avec lui, Jean XXII ménagea une alliance entre la maison angevine de Naples et la maison angevine de Hongrie.

Fiancer les deux petites-filles du roi Robert, Jeanne et Marie, aux deux fils du roi Charobert de Hongrie, André et Louis, voilà, pensa-t-on, l'heureux moyen de sauver la situation. Avant de mourir, Robert institua reine, Jeanne, l'aînée de ses petites-filles, lui imposant un conseil de régence jusqu'à sa vingt-cinquième année.

Cependant, les belles-sœurs du roi Robert, Catherine de Courtenay et Agnès de Périgord, veuves des princes de Tarente et de Duras, se jugèrent lésées par ces combinaisons; elles intriguèrent. Le récit qui va suivre est un vrai roman historique.

Avant que fût célébré le mariage de Louis de Hongrie et de la princesse Marie, Charles de Duras enlève cette dernière. La mère de Charles, Agnès de Périgord, avait habilement obtenu du pape Clément VI l'autorisation de faire épouser par son fils une princesse de ses proches parentes, dont le nom n'était pas exprimé; grâce à ce blanc-seing, le mariage est célébré, assurant dès lors la couronne au fils d'Agnès pour le jour où la reine Jeanne viendrait à mourir.

Qui fut mécontente? Catherine de Courtenay, jalouse de sa sœur Agnès. Faire épouser à son fils la reine Jeanne elle-même, voilà la réplique qu'elle résolut de lui donner. A première vue, pareille intrigue semblait vouée à un échec, puisque la reine Jeanne était non seulement fiancée mais déjà mariée à André de Hongrie; on ne peut donc songer à l'enlever, on fera mieux. Par l'intermédiaire d'une femme tarée, Filippa la Catalanaise, Catherine parvient à s'emparer de l'esprit et du cœur de la reine Jeanne. Celle-ci était belle, aimant les plaisirs, flattée par son entourage; facilement, Filippa parvint à lui faire prendre en aversion son mari, le Hongrois André, prince froid et gauche. Dès lors, duel conjugal. Jeanne traite son époux moins bien qu'un prince consort, elle lui nie le droit de prendre part aux affaires du royaume, elle lui refuse le titre de roi.

Qu'un pareil malentendu pût avoir de grosses conséquences pour l'avenir de la dynastie angevine en Italie, et partant pour les intérêts guelfes et pontificaux, on le comprend sans peine. Clément VI, qui à bon droit s'estime suzerain du royaume de Naples, n'hésite pas à intervenir ; et en vue de conjurer l'anarchie menaçante, il réclame pour lui-même la régence directe du royaume. Démarche inutile, refus absolu de la reine. Alors le pape agit d'autorité avec la plus grande vigueur. Il excommunie Jeanne, jette l'interdit sur le royaume et nomme le cardinal Aimeric de Chalus « vicaire, tuteur, administrateur et gouverneur du royaume de Naples » (23 janvier 1344).

Mais telle fut l'opposition rencontrée par Chalus que bientôt il sollicitait du pape son retour ; force fut au pape exilé de céder et de laisser Jeanne reprendre la direction du royaume. Elle continuait d'écarter systématiquement son époux, lui refusant le titre royal. Un désaccord aussi profond n'allait-il pas amener des complications diplomatiques entre les maisons de Naples et de Hongrie ? Le pape intervient encore ; une première fois, il déclare en consistoire public que le titre royal doit appartenir à André ; une seconde fois, au début de 1345, sur les instances de la Hongrie, il fait porter à la reine l'ordre absolu d'acquiescer au couronnement de son mari : ou se soumettre ou se voir déposée, tel était pour Jeanne le dilemme.

C'est alors qu'éclata le drame au château d'Aversa. Le 18 septembre, deux jours avant son couronnement, le prince André s'apprêtait à se coucher quand il entendit une voix qui l'appelait ; bien vite il s'habille et se dirige dans la direction d'où vient le cri ; c'était un guet-apens : des conjurés le terrassent et l'étranglent. Quelque temps après, la nuit de Noël, Jeanne mettait au monde un fils, Charles Martel. Mais l'opinion lui était contraire : on l'accusait d'avoir trempé dans l'assassinat. En février 1346, une émeute éclate à Naples, aux cris de « Mort aux traîtres et à la reine impudique ! » Jeanne se voit contrainte

de livrer à la justice Filippa la Catalanaise, sa fille Sancia, et d'autres auteurs présumés du crime. En fait, la véritable instigatrice se nommait, semble-t-il, Catherine de Courthenay; c'était elle qui avait mis la brouille dans le ménage royal par l'intermédiaire de Filippa; maintenant, après l'attentat, elle intriguait en vue de faire épouser par la reine son fils Robert; elle parvint même à lui persuader de demander au pape une dispense pour le mariage.

Certes, le moment était mal choisi. La maison de Hongrie portait plainte devant le Saint-Siège; formellement, elle accusait Jeanne d'adultère et d'assassinat et réclamait sa déchéance; par contre, la diplomatie française s'employait en faveur de Jeanne. Dans des circonstances si difficiles, Clément VI agit avec une extrême prudence; pour calmer Louis de Hongrie, frère de la victime, il promet que justice sera faite, excommunie en consistoire les meurtriers inconnus, et charge le cardinal Bertrand de Deux d'enquêter sur le drame mystérieux. D'autre part il s'efforce d'assagir la reine Jeanne, et par ses nonces, les évêques de Padoue et du Mont Cassin, il essaie de la guérir de sa passion pour Robert de Tarente; on y parvient après la mort de Catherine de Courthenay, mère de Robert.

Mais, à peine la reine aventurière avait-elle renvoyé ce prince, qu'elle s'éprenait de son frère Louis de Tarente, et demandait de nouveau au pape une dispense de mariage; le 22 août 1347, l'union était consommée. A cette nouvelle les Hongrois sont résolus à assouvir leur vengeance. Louis de Hongrie, frère du roi assassiné, marche sur Naples et s'empare de la ville; le 15 janvier 1348, Jeanne s'embarque pour la Provence. Ainsi la principauté vassale du Saint-Siège dans le sud de la Péninsule, — principauté si utile aux intérêts italiens de la papauté, — menaçait de disparaître; les Aragonais en avaient pris une moitié à la fin de l'autre siècle, la moitié insulaire, la Sicile ou royaume de Trinacrie; les Hongrois s'empa-

raient maintenant de la partie de terre ferme, le royaume de Naples.

En pareilles circonstances, l'honneur du Saint-Siège et son intérêt ne réclamaient-ils pas qu'il soutînt le royaume vassal, et qu'il défendît les Angevins contre les Hongrois, de même que jadis contre les Aragonais?

Cependant, la situation ne laissait pas d'être délicate, car la cause à défendre se trouvait singulièrement discréditée par la conduite excentrique de la reine Jeanne. Une opération préliminaire s'impose : instruire le procès de la princesse, et la réhabiliter si possible. A Avignon, l'enquête est ouverte par les cardinaux Bertrand de Deux, Gailhard de la Mothe et Guillaume d'Aure ; la reine exilée comparaît. Avouer ses manquements à l'égard de son mari le Hongrois, elle y consent ; mais, avec la dernière énergie, elle affirme qu'elle n'a en rien trempé dans l'assassinat ; son acquittement est prononcé à l'unanimité par le pape et le Sacré Collège.

D'autre part, malgré les instances de Louis de Hongrie, Clément VI se refusait énergiquement à lui conférer l'investiture de Naples. D'ailleurs, ce nouveau roi se rendait impopulaire par sa cruauté; on l'avait vu venger dans le sang l'assassinat de son frère André, et faire décapiter Charles de Duras, coupable de lui avoir ravi autrefois la princesse Marie, sa fiancée ; ses troupes ravageaient le pays avec insolence. Alors les barons napolitains de se soulever, et de réclamer leur reine. Celle-ci ne se fait pas prier ; à court d'argent, elle propose au pape de lui céder Avignon pour la somme de 80,000 florins d'or, elle frète une flottille et rentre à Naples, le 17 août 1348.

Cependant, les Hongrois tenaient encore le pays; malgré les instances de Clément VI, ils reprirent l'offensive ; vainqueurs partout, ils forcèrent Jeanne à s'enfuir de nouveau et à chercher un refuge à Gaëte. Mais l'occupation hongroise avait contre elle l'antipathie des indigènes; l'insurrection grondait partout. Clément VI parvint alors

à imposer son arbitrage. Un traité fut conclu dont les clauses tenaient tout entières dans ce dilemme : ou la reine Jeanne sera reconnue coupable du meurtre de son mari André de Hongrie, et alors la couronne reviendra à Louis, frère de la victime ; ou bien la reine Jeanne sera jugée innocente et conservera le trône, sous la seule obligation de payer à la maison de Hongrie une indemnité de 300,000 florins. En conséquence, on opéra en cour d'Avignon la revision du procès ; elle ne fit que confirmer la non-culpabilité de la reine.

Traité définitif, le 14 janvier 1352, couronnement de Jeanne avec son époux Louis de Tarente : l'affaire était terminée et le péril hongrois conjuré. Il importe même de noter que, du moins en paroles, la papauté continuait à décerner à la dynastie angevine le titre de royauté de « Sicile », comme une protestation incessante contre l'usurpation aragonaise. Ainsi, les intérêts du Saint-Siège et ceux de la maison de Naples restaient-ils conjugués. Malheureusement, le temps était passé où la papauté pouvait compter sur l'aide de la dynastie angevine : jusqu'à la fin du règne de Jeanne, les germes de désunion ne vont cesser de fermenter dans cette maison accaparée par des luttes familiales trop compliquées pour être rappelées ici : la vie de la reine Jeanne et de sa sœur Marie est remplie d'événements romanesques et tragiques qui les empêchent d'intervenir efficacement en faveur du Saint-Siège : le guelfisme est désormais sans chef dans la Péninsule ; il tend même à y perdre jusqu'à son nom. Si les efforts de Clément VI ont abouti à maintenir les Angevins dans l'Italie du Sud, cette victoire demeure cependant inutile ; l'aide, qui eût pu être si efficace, de la dynastie angevine, est perdue pour le Saint-Siège.

L'anarchie à Rome : Cola di Rienzo.

La mort du roi Robert en 1343 avait donc marqué une date néfaste dans les annales de la politique pontificale. Une fois le guelfisme sans tête autorisée, voici la partie belle, à Rome, pour les agitateurs nobles ou démagogues, dans l'Italie du Nord pour les tyrans qui se sentent les coudées franches.

Alors, pour échapper à la tyrannie des nobles, le peuple romain se jeta dans les bras d'un tribun. Il s'appelait Cola di Rienzo. C'était un bel homme, à l'éloquence creuse, bien fait pour séduire les foules ; ameuter le peuple contre une noblesse honnie lui fut certes facile ; son crédit devint bientôt considérable. Le 20 mai 1347, tandis que Stefano Colonna avait emmené la milice urbaine à Corneto pour ravitailler, soudain la révolution éclata, non pas sanglante, mais théâtrale : un cortège se forma qui conduisit Cola di Rienzo au Capitole ; grand discours du tribun ; la seigneurie lui est conférée comme jadis à Brancaleone. Les effets premiers de ce changement ne laissèrent pas de se montrer excellents : la turbulente noblesse quitta Rome, l'ordre régna, l'administration fut intègre. Clément VI, d'abord inquiet, reçut bientôt l'hommage de Rienzo et apprenant les bons effets de son gouvernement, il le reconnut. Puis en juillet, Rienzo matait la révolte du préfet Giovanni de Vico ; son pouvoir semblait affermi.

Malheureusement, cet homme de petite extraction — il était fils d'un ânier — eut la tête tournée par tant de fortune, d'autant plus qu'en lui revivait, croyait-il, toute la gloire romaine. Farci des souvenirs classiques contenus dans Tite-Live, Sénèque, Cicéron, Valère-Maxime, il voulait la restauration de la Rome antique. N'était-il pas encouragé dans cette voie par le poète Pétrarque, qui saluait en lui « la gloire des deux Brutus », et lui consacrait de magnifiques vers lyriques? Ayant reçu du tribun une lettre flatteuse, Pétrarque l'acclama en

termes enthousiastes comme le père de la liberté romaine. « J'ai vu plus d'une personne, lui écrivait-il, qui ne savait ce qu'elle devait admirer davantage de vos paroles ou de vos actes; car vous agissez comme Brutus et écrivez comme Cicéron. Continuez donc à écrire comme si l'univers entier devait vous lire. » Ainsi grisé de gloire antique, rêvant d'une république romaine fameuse, Cola fut possédé de la folie des grandeurs; il s'intitulait emphatiquement « Nicolas, par l'autorité de notre très clément seigneur Jésus-Christ, sévère et clément tribun de liberté, de paix et de justice, libérateur de la sacrée république romaine »; il datait ses actes « du Capitole où nous vivons avec un cœur droit sous le règne de la justice ».

Ses ambitions n'allaient à rien moins qu'à réunir l'Italie entière en un seul État dont Rome eût été la capitale. A cet effet, il pria les villes italiennes de lui envoyer des ambassadeurs. Devant eux, Rienzo imagina une scène théâtrale et burlesque : après qu'on l'eût conduit processionnellement à Saint-Jean de Latran, en présence de tous il prit un bain dans le baptistère de Constantin; puis s'étant revêtu, il se fit armer chevalier. Ainsi, souvenirs de la République et des Brutus, souvenirs de l'Empire et de Constantin, souvenirs du moyen âge et de l'ordre de chevalerie, tout dansait dans l'imagination affolée du tribun. A l'issue de la cérémonie, Rome fut déclarée maîtresse du monde; Louis de Bavière et Charles de Bohême alors en compétition pour l'Empire se virent sommés de comparaître à bref délai devant Rienzo; et lui-même, tirant son épée, la brandit successivement dans la direction des quatre points cardinaux, en disant : « *Questo e mio !* Tout cela est à moi ! » Ainsi prenait-il possession de l'univers. En vain, au nom des droits pontificaux, le vicaire apostolique, Raymond de Chamageac, voulut-il protester; sa voix fut couverte par une sonnerie de trompettes. Jamais on n'avait vu gibelinisme plus creux et plus tapageur, plus puéril et plus pédant.

Cependant, Clément VI demandait à Bertrand de Deux qu'il se rendît à Rome et qu'il menaçât Rienzo d'excommunication, s'il ne changeait d'attitude. Le tribun comparut devant le légat dans un attirail antique et grotesque : revêtu d'une armure, il portait un sceptre d'acier à la main et une couronne d'argent sur la tête. « Que me voulez-vous, demanda-t-il à Bertrand avec insolence? — Je vous apporte des instructions de notre seigneur pape, répondit celui-ci. — Quelles sont ces instructions? » clama Rienzo d'un ton menaçant. Et comme le légat ne daignait pas répondre, le tribun s'éloigna en ricanant.

Rome ne pouvait rester longtemps sous la domination de ce fou; pareilles extravagances et pareille tyrannie eurent vite abattu sa popularité. Réfugié à Montefiascone, Bertrand de Deux lança contre lui l'excommunication. Le 15 décembre, aux cris : « Peuple ! Peuple ! mort au tribun ! », la révolution éclate. Cola s'enfuit, le légat pénètre dans la ville et y rétablit l'ancien régime sénatorial au profit de Luca Savelli et Bertholdo Orsini.

Malheureusement, avec les nobles rentrait dans Rome la guerre civile. Si les tribuns réussissaient avec tant de facilité, n'était-ce pas précisément parce qu'on attendait d'eux le remède à l'anarchie? Aussi, dès 1351, une nouvelle révolte chassait-elle les nobles, et nommait tribun un autre homme du peuple, Giovanni Cecconi. Se prêtant à tous les moyens capables de ramener l'ordre dans Rome, le pape accepta Cecconi comme jadis Rienzo; il le reconnut sénateur, et lui fit même passer 14,000 florins d'or. Mais, sans vigueur, sans valeur guerrière, Cecconi vit bientôt son crédit baisser, il comprit son impuissance et se démit en septembre 1352.

Alors, nouvelle rentrée des nobles, nouveaux désordres, nouvelle révolution, nouveau tribun, Francesco Baroncelli : c'est à désespérer de Rome ! Et comment voudriez-vous donc que les papes consentent à rentrer dans cette

ville de folie et de sang, où la tragédie et le mélodrame se succèdent et s'entrecroisent? Leur refus n'était-il pas empreint de quelque prudence?

Le régime seigneurial dans l'Italie du Nord : les Visconti.

Tandis que la Sicile et Rome se trouvaient en pleine révolution, dans l'Italie du Nord le régime seigneurial ne faisait que gagner. Les Visconti y acquéraient une puissance dominante, surtout depuis qu'en 1343 la mort de Robert de Naples leur avait enlevé tout adversaire sérieux : ils étaient le gibelinisme local sous son aspect le plus ambitieux et le plus égoïste; ils représentaient le régime seigneurial, mais à l'état fort. La question bolonaise leur fournit l'occasion de pousser une pointe vers l'Italie centrale.

Reconnus à regret par Clément VI comme seigneurs de Bologne, les Pepoli menaçaient de secouer toute suzeraineté de l'Église, et voulaient se maintenir dans une ville du pape sans même payer le cens pontifical. Nous avons déjà signalé l'importance considérable de Bologne comme étape du retour des papes en Italie. Autant que Jean XXII, Clément VI le comprenait, et il ne craignit pas de reprendre la politique belliqueuse du grand pontife. Il envoya donc en Romagne une armée commandée par son parent Astorge de Durfort. Celui-ci remporta d'abord une victoire, le 20 mai 1350, sur Giovanni de Manfredi, tyran de Faënza; puis il attira dans un piège Giovanni Pepoli, tyran de Bologne, et l'interna à Imola, ne lui promettant la liberté que s'il restituait à l'Église la capitale de la Romagne; aussitôt, d'ailleurs, il envahit le Bolonais.

Malheureusement Astorge manquait d'argent; ses troupes se soulèvent, réclamant leur solde; et comment les paierait-il si ce n'est sur la rançon de son prisonnier, Giovanni Pepoli? Mais à peine libre, celui-ci de faire alliance avec le puissant Giovanni Visconti, et de lui

vendre sa seigneurie ; empressé à saisir l'occasion, le Visconti s'empare de Bologne sans coup férir. Outre qu'il lésait gravement le Saint-Siège, cet événement accroissait singulièrement la puissance des Visconti, qui couraient ainsi à la réalisation de leurs ambitions politiques : la constitution d'un puissant État couvrant le nord et le centre de la Péninsule. La situation était extrêmement critique, d'autant plus qu'en cette occurrence Florence ne voulait pas soutenir la papauté. Sans doute Clément VI avait-il lancé sur Giovanni Visconti l'excommunication, mais contre de telles armes le tyran était tout cuirassé de scepticisme.

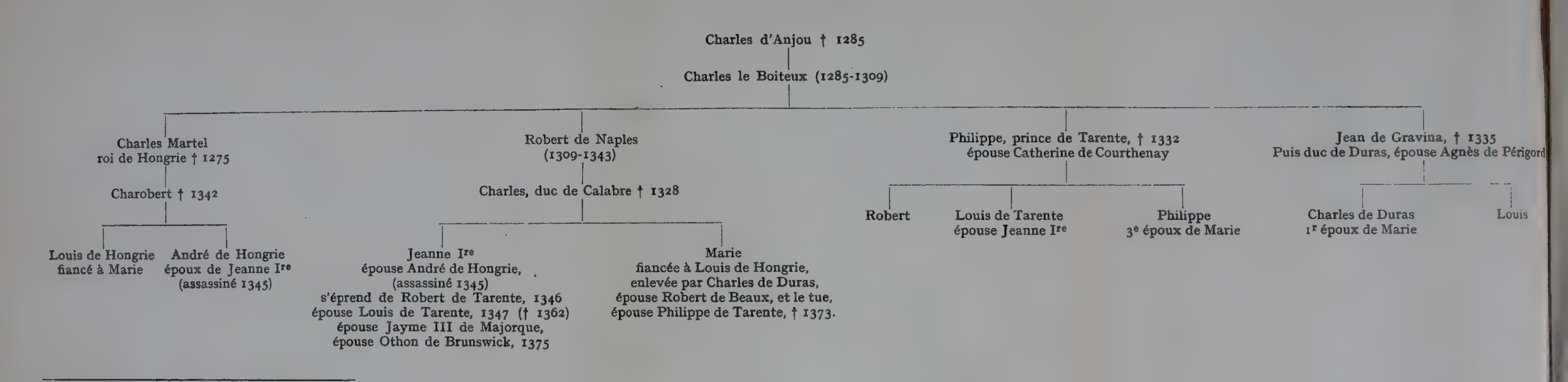
En résumé, le pontificat de Clément VI fut marqué par des événements désastreux au point de vue italien : s'il avait su fermer l'interminable conflit du Saint-Siège et de Louis de Bavière, ce pape diplomate n'avait rien pu dans la Péninsule. Son pontificat s'ouvrit en effet sur un événement malheureux, la disparition du chef du parti guelfe, Robert de Naples. Lui mort, la papauté n'avait plus personne sur qui compter en Italie. Cette date de 1343 marque donc le début d'une période de troubles inouïs : en Sicile, drames de famille et usurpation hongroise ; à Rome, tribunat mélodramatique de Cola di Rienzo ; dans l'Italie centrale et septentrionale, progrès incessants des seigneuries libertaires, surtout ceux des Visconti qui, n'ayant plus devant eux Robert de Naples, tendent à dominer partout. Le parti du Saint-Siège semble mort ; les cités toscanes, centres du guelfisme, se refusent elles-mêmes à soutenir le pontife contre les ambitions milanaises. Jamais certes l'Italie ne fut plus inhabitable.

Dès lors, que Clément VI n'ait fait aucune tentative pour rentrer, qu'il ait décliné les propositions à lui faites par une ambassade des Romains où figurait Pétrarque, on le comprend sans peine. Avec Clément VI, sous l'influence des événements, la papauté semble s'ancrer pour longtemps à Avignon : n'avons-nous pas vu ce

LA QUESTION ITALIENNE SOUS CLÉMENT VI (1342-52) ET SOUS INNOCENT VI (1352-62)

DATES	NAPLES	DATES	ROME	DATES	LÉGATS PONTIFICAUX
1343	Mort de Robert de Naples				
1343	Conflit entre la reine Jeanne et son mari				
23 janv. 1344	Aimeric de Chalus administrateur				
18 sept. 1345	Meurtre d'André de Hongrie				
		20 mai 1347	Élévation de Cola di Rienzo		
		1er août 1347	Prise de possession du monde		
2 août 1347	Remariage de Jeanne avec Louis de Tarente				
		15 déc. 1347	Révolution		
15 janv. 1348	Expédition hongroise. Jeanne s'enfuit en Provence				
18 juin 1348	Soulèvement napolitain contre les Hongrois				
1350	Nouvelle expédition hongroise			1350	Légation d'Astorge de Durfort dans le Bolonais
				6 juill. 1350	Prise de Giovanni Pepoli
				16 oct. 1350	Alliance du Pepoli et du Visconti
		26 déc. 1351	Cerroni tribun		
1352	Traité de paix définitif				
		14 sept. 1353	Francesco Baroncelli tribun		
				oct. 1353	Albornoz en Toscane
				30 nov. 1353	Début de l'expédition dans le Patrimoine
				5 juin 1354	Traité de Montefiascone
		août-octobre 1354	2me tribunat de Cola di Rienzo		
				30 sept. 1354	Assemblée de Montefiascone
		17 octobre 1354	Charles IV à Udine		
		6 janvier 1355	Charles IV à Milan		
		5 avril 1355	Charles IV à Rome		
				1355-57	Campagne contre Ordelaffi
				21 juin 1357	Prise de Césène
					Première disgrâce d'Albornoz
				1360-63	Campagne contre Bernabo Visconti
				nov. 1363	Deuxième disgrâce d'Albornoz
				3 mars 1364	Paix avec Bernabo Visconti

LE DRAME ANGEVIN — EXPLICATION GÉNÉALOGIQUE



Nota. — Au fond du drame angevin, il y a la rivalité des deux veuves Catherine de Courthenay et Agnès de Périgord, cherchant à approcher du trône, en faisant épouser par l'un de leurs fils, l'une ou l'autre princesse royale Jeanne ou Marie. En 1243, le fils d'Agnès, Charles de Duras, épouse Marie, mais en 1347, le fils de Catherine, Louis de Tarente, épouse Jeanne et devient roi.

Or cela ne s'est pas accompli sans léser la maison de Hongrie, à qui les deux princesses étaient promises : pour épouser la princesse Marie, Charles de Duras a dû l'enlever à Louis de Hongrie, son fiancé; pour épouser la reine Jeanne, le prince Louis de Tarente, ou plutôt sa mère, Catherine de Courthenay, a dû faire assassiner André de Hongrie, premier mari de la reine Jeanne.

De là naît la guerre entre les maisons de Naples et de Hongrie.

pontife acheter à la reine Jeanne de Naples la seigneurie avignonnaise pour 80,000 florins d'or?

D'ailleurs, au retour une difficulté grosse s'opposait, s'ajoutant à toutes les autres; on la verra peser encore sur les pontificats suivants. Clément VI dépensait beaucoup pour ses constructions et pour sa cour luxueuse; ainsi ce pape grand seigneur creusait-il un déficit qui longtemps rendra impossible toute action militaire sérieuse dans la Péninsule. Sur ce point, il y eut faute réelle : quand on voit, par exemple, Clément VI prêter au roi de France, en cinq ans, de 1345 à 1350, la somme énorme de 590,000 florins d'or et de 5,000 écus, on ne peut s'empêcher de penser que tout cet argent eût été employé plus légitimement à rétablir l'ordre en Italie, et à préparer le retour. Astorge de Durfort et Bologne eussent dû passer avant Philippe VI de Valois.

CHAPITRE IV

Le retour à Rome.

I. La Préparation du Retour a Rome sous Innocent VI et Urbain V : Albornoz.

Cependant, fin diplomate, Clément VI sut terminer son règne par une combinaison très habile. Le plus grand péril, c'était le Visconti : ne pouvant le vaincre ni par les armes matérielles, ni par les menaces spirituelles, Clément VI négocie et signe avec lui un traité d'entente : Giovanni Visconti sera investi du vicariat de Bologne, mais il paiera au Saint-Siège un cens annuel de 12,000 florins et lui fournira des armes. Clément VI ménage ensuite une réconciliation entre Florence et le Visconti devenu plus pacifique par suite des préoccupations que lui donne Venise : l'alliance sera signée à Sarzana, au début du pontificat suivant, le 31 mars 1353. Ainsi la paix se trouvait-elle rétablie sans coup férir dans l'Italie du Nord. Le nouveau pape, Innocent VI, aura désormais les coudées franches pour la conquête du Patrimoine; il va en confier l'entreprise à un homme de grande envergure, Gil Alvarez Carillo Albornoz.

Ce Castillan, devenu archevêque de Tolède, avait été nommé légat du Saint-Siège au temps de la croisade contre les Sarrasins d'Andalousie ; il donna la mesure de son talent militaire à la bataille de Tarifa en 1340. Disgrâcié par Pierre le Cruel, il arrivait à Avignon avec la réputation non usurpée d'un diplomate et d'un général consommé. Ce cardinal, — le cardinal d'Espagne comme on l'appelait, *cardinalis hispanus* —, était donc tout désigné pour essayer de rétablir les affaires de l'Église en Italie. Innocent VI le nomma légat dans la Péninsule dès 1353.

Singulièrement difficile était sa mission. Nous l'avons dit, tant dans l'État pontifical que dans l'Italie du Nord, c'étaient partout de petits tyrans ou de grands seigneurs, libertaires, astucieux, ennemis de toute ingérence ecclésiastique : tels dans le Patrimoine le préfet Giovanni de Vico, dans les Marches les Ordelaffi à Forli, les Manfredi à Faënza, les Malatesta à Rimini. Contre eux, Albornoz se voyait investi d'un pouvoir entier; mais ce pouvoir demeurait presque exclusivement moral, car sans argent Innocent VI n'était pas en mesure d'entretenir un véritable corps expéditionnaire.

Albornoz, cependant, ne désespéra pas et débuta par une campagne diplomatique. Impossible de s'enfoncer dans la Péninsule, sans être assuré de n'avoir pas derrière soi l'hostilité de l'archevêque Giovanni Visconti, l'homme le plus puissant de l'Italie du Nord, maître à Milan et à Bologne. Albornoz se rendit donc à Milan; il sut circonvenir Giovanni qui lui promit l'aide de son influence, de son argent et de ses troupes. Déjà réconciliée avec le Visconti, Florence apporta aussi son concours; elle procura à Albornoz cent cinquante cavaliers et lui prêta le fameux condottiere Ugolino di Montemarte; Sienne lui fournissait encore cent cavaliers, et Pérouse deux cents.

Les préparatifs diplomatiques ainsi heureusement terminés, avec sa petite troupe d'emprunt Albornoz fonça droit au cœur même de la situation, c'est-à-dire sur le Patrimoine, contre Giovanni de Vico. Grand fut son étonnement de voir celui-ci accourir lui-même à sa rencontre et se confondre en protestations de fidélité envers le pape. Pure ruse évidemment : venu pour espionner l'armée pontificale, Vico se rendit compte aisément de sa faiblesse, et aussitôt déclara la guerre à Albornoz. Pourtant celui-ci ne se laissa pas intimider; il prit même l'offensive, s'empara de Civitella d'Agliano (20 décembre 1353), mais échoua devant Orvieto et se vit cerné par Vico dans Montefiascone.

L'expédition était vouée à un désastre, si le pape n'envoyait des renforts; à grands cris Albornoz en réclamait. Ils arrivèrent de deux côtés. D'abord, en mars 1354 parut une nombreuse armée sous la direction de Giovanni Orsini, recteur du Patrimoine; elle prit toute une série de villes, y compris Orvieto. D'autre part, en mai, une armée de 10,000 Romains vint assiéger Viterbe défendue par Vico lui-même. Se voyant perdu, celui-ci consentit à traiter. Corneto, Orvieto, Viterbe furent abandonnés au Saint-Siège; mais Vico rentrait en possession de ses biens, et même le vicariat de Corneto lui fut concédé; malgré le pape, il est vrai, qui, moins politique qu'Albornoz, eût voulu contre le tyran des mesures de rigueur.

Quoi qu'il en soit, les résultats s'affirmaient considérables: la soumission de Vico en avait entraîné beaucoup d'autres, notamment celles de Narni, Terni, Rieti. Le 30 septembre 1354, Albornoz convoquait à Montefiascone une grande assemblée des barons et des communes qui tous prêtèrent serment de fidélité à l'Église. L'autorité pontificale n'était-elle pas rétablie dans le Patrimoine? Le cardinal d'Espagne pouvait l'espérer, et déjà c'était un miracle de son habileté.

A ce moment, pourtant, Rome elle-même subissait une dernière crise démagogique, marquée par le retour de Rienzo. Depuis sa chute en 1347, l'ancien consul avait essayé plusieurs fois de rentrer dans la ville; poursuivi par les officiers municipaux, il s'était réfugié dans les Apennins, chez les Fraticelles du Monte Majella. Nul milieu plus apte à surexciter la mégalomanie tribunitienne de Rienzo; de fait, l'un de ces moines hérétiques lui eut bientôt révélé qu'il était l'oint du Seigneur, choisi tout exprès pour régénérer le monde par l'Esprit-Saint en s'appuyant sur le concours de l'Empereur.

Sans l'ombre d'une hésitation, Rienzo s'affubla d'un froc de franciscain, passa les Alpes et se rendit à Prague auprès de Charles IV, dans l'été de 1350. Froid et calcu-

lateur, Charles n'était pas homme à se laisser séduire par des théories romano-mystiques; il demanda à Rienzo de lui rédiger son plan par écrit; l'ayant lu, il comprit facilement que l'énergumène manquait non seulement du génie politique, mais du simple bon sens; il le fit enfermer, puis l'envoya à Avignon où, l'ayant jugé inoffensif, on le relâcha.

Aussitôt, Rienzo de courir en Italie voir Albornoz. Mais pas plus que Charles IV, le fin diplomate ecclésiastique n'était susceptible de se laisser gagner aux projets du visionnaire politique; il lui conseilla la résidence à Pérouse, ville tranquille où sans doute son cerveau s'apaiserait. Il n'en fut pas ainsi; là, l'infatigable ourdisseur de révolutions parvint à séduire Bretottone et Arimbaldo, frères du condottiere fra Moriale. Soutenu par leur argent, il enrôle cinq cents lansquenets et marche sur Rome; le 1er août 1354, il entrait dans la ville au milieu des acclamations. Courte ivresse populaire, puis réveil de sang. Bien vite, on se sentit fatigué de ses mesures de rigueur; le 8 octobre, l'émeute s'empara du palais du Capitole et y mit le feu. Cola s'enfuyait sous un déguisement quand, reconnu, il fut massacré par la populace. Ce tribunat éphémère n'avait été au fond qu'un épisode; l'ordre se rétablit vite; Albornoz était proche; les nobles ne se souciaient guère d'avoir affaire à lui.

Cependant, Rienzo n'était pas seul à demander l'intervention de l'empereur en Italie; Pétrarque aussi s'y employait. Faisant écho aux appels de Dante : « Viens, lui disait-il, Rome capitale de l'Italie te tend le diadème. » Mais du romanesque Henri VII au froid Charles IV, il y avait un abîme; les réflexions de ce dernier étaient empreintes d'un bon sens tout pratique. Rappelant ses jeunes déconvenues lors de la piteuse expédition de son père Jean de Bohême en Romagne : « J'ai déjà vu, écrivait-il, les désordres du pays et la lâcheté de la pieuse Rome. En prenant les rênes du gouvernement, je me suis rappelé ces

paroles d'un empereur romain : vous ne savez pas quel monstre c'est que l'Empire. Il faut employer tous les moyens avant le fer : ainsi le veulent les médecins, et c'est ce que les empereurs ont appris par l'expérience. »

Cependant, n'y avait-il pas un appel plus pressant que ceux de Rienzo et de Pétrarque plaidant en faveur d'une rénovation de l'antiquité? Celui d'Innocent VI, désireux d'appuyer l'expédition d'Albornoz sur l'aide impériale. Charles IV finit par se laisser dire, bien résolu cependant à ne pas se compromettre, et à rester fidèle à sa maxime « tous les moyens avant le fer ». Aussi n'est-ce qu'avec une faible escorte de 350 chevaliers qu'il entre en Italie. Habilement, en contractant une ligue avec Venise et les seigneurs de la marche de Vérone, il s'est acquis libre passage le long de la côte. Il s'avance sans pompe, avide surtout de s'enrichir. Combien nouvelle sa politique italienne ! Il semble qu'elle consiste uniquement à se faire remplir les poches par les Lombards et les Toscans, afin de pouvoir s'assurer ensuite la fidélité des Allemands. Villani, — cette mauvaise langue, — n'a pas trop mal vu lorsqu'il l'a dépeint « comme une sorte de marchand monté sur un roussin, et pressé d'aller en foire ».

A peine arrivé dans la Péninsule, il réalise. Voici d'abord qu'il nomme Can Grande et Aldobrandino d'Este vicaires impériaux de Vérone et de Vicence, mais cela sous caution d'une forte somme d'argent et d'une bonne escorte. De même, traitant avec le Visconti, il obtient de lui 1,500 chevaliers et 30 chevaux de luxe, et c'est ainsi rehaussé du prestige d'un autre qu'il entre dans Milan et y reçoit la couronne de fer (6 janvier 1355). Cependant il passe rapide pour ne pas avoir l'occasion de se faire des ennemis : le temps de ramasser un peu d'or, et le voilà parti.

Pise la gibeline l'acclame comme « l'agneau du Dieu pacifique »; belle réception, demeure princière; les deux

factions rivales, Bergolini et Raspanti, lui offrent la seigneurie; il touche des deux mains, s'empare du trésor communal. Pareil procédé n'est-il pas déplacé? On le lui fait observer; il s'excuse et s'en va. Il passe en Toscane : Sienne, Arezzo et Lucques sont en lutte contre Florence. Bonne affaire; Charles s'entremet, marchande longuement son arbitrage; pour cette fois, ce ne sera pas plus de 100,000 florins. Les Florentins prêtent hommage; mais, toujours guelfes et libertaires, non pas à lui, observent-ils, à l'Empire. Un instant, par un reste de respect pour sa dignité, il se fâche et jure de mater Florence; puis à la réflexion, il juge que le geste a dû être trop brusque et pas assez diplomatique; il baisse le ton, et s'en va.

Un cardinal chargé de l'accompagner vient de débarquer sur la côte; de Sutri on se dirige vers Rome. Les cardinaux y entrent en procession très solennelle; mais lui, toujours circonspect, ne les a pas suivis; deux jours durant, le vendredi et le samedi saint, il visite incognito les basiliques; puis, s'étant rendu compte qu'il n'y a pas de danger, à son tour il entre en grand apparat le dimanche de Pâques. Prêter serment de reconnaître les possessions pontificales en Italie, et même de les protéger, voilà qui ne lui coûte pas. Il est sacré à Saint-Pierre; pour quelques heures, il devient tout à fait empereur : sceptre et globe en mains, il va présider au Latran le grand banquet. Mais, le soir venu, fidèle à ses promesses, fidèle aussi à sa prudence, il se dépouille de ses insignes et par la porte de Tibur s'en vient tout bonnement rejoindre son armée à Saint-Laurent-hors-les-murs. Encore une fois, quelle bonne manière d'être empereur, et pas gibeline du tout !

Cependant — tant il est vrai que même en traversant l'Italie avec le moins de bruit possible, un empereur ne peut manquer d'éveiller les passions — Charles IV lui-même faillit avoir, après beaucoup d'autres, un retour tragique. Pise lui reprochait d'avoir fait la paix à beaux

deniers comptants avec la guelfe Florence; elle le reçut assez mal. Comme par hasard le feu prit, de nuit, dans le palais des Anciens qu'il habitait, il n'eut que le temps de s'enfuir en chemise, ainsi que son impériale épouse. On menaçait de le retenir; il s'allie pour un temps avec l'une des factions, les Raspanti, et leur accorde d'exécuter quelques-uns de leurs adversaires; puis, au plus vite, il s'en va non sans avoir obtenu encore quelques subsides des villes toscanes.

Il rentre en Allemagne, sans gloire, mais avec de l'argent. Absolument navrés se montrèrent les gibelins de conviction. « Il fuit ! s'écriait Pétrarque. Les délices de Rome lui font horreur. Il dit pour se justifier qu'il a juré de ne rester à Rome qu'un seul jour. Jour d'opprobre ! serment déplorable ! Le pape qui a renoncé à Rome ne veut même pas qu'un autre s'y arrête. Ce n'est pas un empereur, ce n'est qu'un roi de Bohême ! » La parole ne laissait pas d'être exacte, et Charles IV n'y eût pas contredit. Il n'aimait pas les honneurs, il cherchait les bons petits profits. A cinq cents ans de distance, ne semble-t-il pas qu'ils aient été composés pour lui, certains couplets de la chanson de ce *Roi d'Yvetot :*

Peu connu dans l'histoire,
Se levant tard, se couchant tôt,
Dormant fort bien sans gloire,
Et couronné par Jeanneton
D'un simple bonnet de coton,
Dit-on,
Oh ! Oh ! Oh ! Oh ! ah ! ah ! ah ! ah !
Quel bon petit roi c'était là !
La la.

Ainsi, Charles IV considérait-il que pour la paix de l'Allemagne, comme pour celle de l'Italie, pour l'intérêt du prince comme pour celui du pape, l'Empereur ne devait pas intervenir dans la Péninsule. Par contre — et presque

au retour d'Italie — il réclame que le pape ne s'immisce plus désormais dans les affaires d'Allemagne, surtout dans la question capitale de l'élection impériale. En 1256, cette volonté fut codifiée dans un décret fameux appelé la Bulle d'Or. On y décrétait que désormais tout dépendrait des sept électeurs : trois princes ecclésiastiques : Mayence, Trèves, Cologne, quatre princes laïques : Palatinat. Bohême, Saxe et Brandebourg. Afin que les compétitions fussent impossibles à l'avenir, les moindres détails se trouvaient réglés. « Lorsque les électeurs se rendaient à Francfort, toute guerre était suspendue sur leur passage; les princes leur devaient la conduite et les villes les vivres au commun prix et cours ordinaire. Francfort, avant leur arrivée, mettait hors les murs tout étranger, car elle était responsable de leur sécurité sur ses droits et privilèges. Le grand jour venu, les seigneurs électeurs entendaient une messe. Ils demandaient au Saint-Esprit d'éclairer leurs cœurs, afin qu'ils élussent pour le salut du peuple chrétien un homme bon et utile. Ils s'approchaient de l'autel où était ouvert l'évangile selon saint Jean : *In principio erat Verbum*. Les trois archevêques de Mayence, Trèves et Cologne mettaient en grande révérence leurs mains sur la poitrine; le roi de Bohême, le comte Palatin, le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg posaient la leur sur le texte sacré. Ils juraient d'élire en conscience la tête temporelle du monde chrétien, sans se laisser corrompre par aucun pacte, subside ou promesse; puis ils se mettaient à l'œuvre [1]. »

Tout cela ne manquait pas de sagesse, ni même de piété; il y avait dans le prologue de la bulle une invocation à Dieu en vers latins très bien tournés, et de plus une dissertation sur les sept péchés capitaux où l'on prouvait que l'envie surtout avait causé les compétitions d'antan. En dépit de ces palabres, la Bulle d'Or n'en était pas moins

1. LAVISSE, cité par J. BIROT, *Le Saint-Empire*, p. 201.

une laïcisation radicale du Saint-Empire : jamais, à aucun endroit, on n'y parle du pape, on ne lui reconnaît aucun titre à ratifier ou seulement à confirmer, ne fût-ce que nominalement, l'élection impériale. Chacun chez soi, tel semblait être le dernier mot de la politique de Charles IV. La conception médiévale du Saint-Empire était démentie, même théoriquement. Innocent VI eut beau protester ; il n'obtint rien du pieux empereur qui, sans éclat et par le seul effet d'une force d'inertie puissante, arrivait à ses fins. Charles pourra faire des concessions de détail, il ne cédera pas sur le point essentiel ; même il obtiendra que les constitutions de Clément VI contre Henri VII et de Jean XXII contre Louis de Bavière soient retirées comme attentatoires à l'honneur de l'Empire.

N'était-il pas prouvé péremptoirement maintenant que la papauté ne pouvait rien attendre de l'Empire pour recouvrer sa place en Italie? Elle n'avait à compter que sur elle-même, autrement dit sur Albornoz. Après avoir vaincu Vico et recouvré le Patrimoine, le cardinal d'Espagne songeait maintenant à achever la conquête de l'État pontifical en s'emparant des Marches. C'était au printemps de 1355, à l'heure même où l'empereur quittait la Péninsule. La puissance à vaincre s'appelait celle des Malatesta. Ces seigneurs avaient considérablement agrandi leur domaine en s'emparant d'Ancône, Ascoli, Pesaro, Fano, Fossombrone, Jesi, Osimo, Recanati, Rimini.

Dès 1354, le pape les avait cités à son tribunal, puis excommuniés comme contumaces. Albornoz mena contre eux une vigoureuse campagne. Le 29 avril 1355, la cavalerie pontificale enlève par surprise le camp de Padano et fait prisonnier Galeotto Malatesta ; puis envahissant les Marches, elle vient assiéger Rimini, capitale des Malatesta. Effrayé, Galeotto demanda la paix. Qu'il restituât les villes pontificales, qu'il fournît un tribut et un contingent annuels, voilà ce qu'Albornoz exigeait de lui ; en retour

il serait créé vicaire de l'Église pour Rimini, Pesano, Fano et Fossombrone. Rapides étaient les succès du cardinal d'Espagne : de même que la soumission de Vico avait amené celle du reste du Patrimoine, de même dans les Marches on voit les comtes de Montefeltro et la ville d'Ancône suivre l'exemple des Malatesta.

Ordelaffi, le seigneur de Césène et de Forli, restait seul debout. C'était un homme terrible, monstrueux de cruauté et fou de bravoure, le vrai tyran tel que le connaîtra le xve siècle, avec d'infinies ressources de ruse. Comme les Visconti ne voyaient pas sans dépit les succès d'Albornoz monter vers le Nord et contrecarrer leurs plans d'expansion, ils soutenaient sous main Ordelaffi. Contre lui, il fallut qu'Innocent VI fît prêcher la croisade en Italie et en Hongrie. Toute l'année 1356 se passa en combats sans issue : commandées par Malatesta, les troupes pontificales essayèrent sans succès de prendre Césène, tandis qu'Ordelaffi se vengeait en ravageant la campagne de Rimini. L'année 1357 fut plus heureuse : Césène enlevée le 21 juin malgré la résistance de Cia degli Ubaldini, femme d'Ordelaffi, Albornoz concentra toutes ses forces sur Forli, dernier centre de résistance.

Mais devant le cardinal se dressait maintenant un adversaire autrement dangereux que le farouche Ordelaffi : c'était Bernabo Visconti, supérieurement armé d'astuce et de diplomatie. On avait installé à Bologne Giovanni da Oleggio ; le Visconti craignait que ce fût un remplaçant définitif. Comprenant combien la possession de cette ville était utile à l'expansion de son influence dans l'Italie centrale, il demanda au Saint-Siège d'être rétabli dans son titre de vicaire pontifical à Bologne ; en échange, n'offrait-il pas l'aide décisive des troupes milanaises, qui s'empareraient de Forli, dont le siège très long grevait singulièrement les finances du pape ? Pareille combinaison n'agréa pas à Albornoz. Il connaissait son Visconti par cœur ; grâce à son service d'espionnage, il savait que loin d'être

disposé à aider sincèrement au siège de Forli, sous main il en encourageait les défenseurs; si le Saint-Siège cédait sur la question de Bologne, nul doute que le Visconti ne tînt aucune de ses promesses concernant Forli. Aussi ne voulant pas être dupe, Albornoz affirma-t-il sa volonté ferme de séparer les deux points : qu'on liquidât d'abord par les armes la question de Forli; on se retournerait ensuite, libre et fort, vers le Visconti pour traiter avec lui la question de Bologne.

Parti le plus sage incontestablement. Mais le Visconti intriguait en cour d'Avignon; il sut présenter son projet sous une forme très désintéressée; par ailleurs, il pouvait compter sur l'appui de tout un entourage pontifical, jaloux de la valeur et des succès d'Albornoz. L'honnête Innocent VI n'était pas un diplomate d'envergure; il se laissa tromper, et donnant dans le piège milanais, ordonna au cardinal d'Espagne de traiter avec Bernabo la question bolonaise. Fort de la justesse de ses vues, Albornoz refusa; on insista; il persista dans son refus. Alors Innocent VI lui signifia sèchement la venue en Italie du légat Androin de la Roche, abbé de Cluny.

Androin dans la Péninsule, c'était le succès de l'intrigue Visconti. De fait, le légat passe par Milan, où Bernabo le reçoit avec toutes sortes d'honneurs; puis il se rend à Bologne, et, sans succès d'ailleurs, il exige la reddition de la place par Oleggio. N'était-ce pas la condition préalable de l'entente avec le Visconti? Cependant, tout briser plutôt que céder, Albornoz y est décidé; il réclame son rappel immédiat; en vain Innocent VI le prie-t-il de rester jusqu'à la prise de Forli lui persiste dans sa résolution fière. Le pape eut alors un éclair de prévoyance : au nom des intérêts de l'Église, il supplia Albornoz de rester encore un peu. Combien plutôt eût-il dû le prier de rester toujours! Cet homme de génie, qui avait récupéré presque tout l'État pontifical, était en effet le personnage nécessaire. Avant de quitter son poste, il rédigera les fameuses consti-

tutions aegidiennes qui sont demeurées le code législatif des États de l'Église jusqu'en 1816.

Lui parti, tout alla à la dérive. Son successeur Androin de la Roche n'était ni un diplomate, ni un guerrier : Ordelaffi dans les Marches et Vico dans le Patrimoine relevèrent la tête (1357-1358). A la fin de 1358, comprenant enfin sa faute, Innocent VI rappelait Androin et réintégrait Albornoz. Aussitôt, dès 1359, celui-ci reprend et achève son œuvre interrompue en obligeant Ordelaffi à capituler; et du coup, voici définitivement reconquis les Marches et le Patrimoine.

Mais il restait un grand ennemi menaçant : Bernabo Visconti. L'abattre à tout prix, tel devint le but unique d'Albornoz. Une fois encore, Bologne fut l'enjeu de la lutte. Ce vicariat appartenait alors à Giovanni da Oleggio; menacé par Bernabo, celui-ci offrit à Albornoz de restituer Bologne à l'Église; acceptation du cardinal, qui nomme Oleggio recteur des Marches. Aussitôt le Visconti de protester en cour d'Avignon, et d'y rappeler ses droits. Mais instruit par l'expérience, Innocent VI se rangeait enfin du côté d'Albornoz; à Bernabo il répondit adroitement qu'ayant différé de payer le cens annuel, il avait en conséquence perdu ses droits sur Bologne.

Mais, Bernabo connaissait bien l'état des forces adverses; les finances pontificales restaient en mauvais état; ne serait-il pas facile au puissant seigneur de Milan de l'emporter sur un ennemi incapable de payer ses troupes? Il vint donc assiéger Bologne. Ce fut alors au tour d'Albornoz d'employer la diplomatie et la ruse. Ouverture de pourparlers : on offre à Bernabo une indemnité de 100,000 florins; lui cependant ne se laissait pas séduire; il répondit simplement : « Je veux Bologne ». Mais les négociations avaient permis à un corps hongrois de s'organiser; à son approche, les troupes milanaises durent lever le siège. Secours insignifiant en réalité, simple armée de paille qu'il fallut bientôt licencier; du moins avait-elle

rendu ce service de faire rétrograder Bernabo; le 15 octobre 1360, Albornoz entrait à Bologne.

Ce n'était évidemment qu'un succès tout négatif; bientôt, le puissant Visconti reparaissait devant la place. Albornoz n'avait toujours à lui opposer que la diplomatie. Il essaie d'abord de recourir à l'alliance hongroise : peines perdues. Il en appelle alors à l'arbitrage impérial; mais plutôt que de cesser la guerre, le Visconti préfère infiniment se voir mis au ban de l'Empire; car son gibelinisme n'est pas une doctrine et cette excommunication laïque ne l'atteint pas davantage que l'excommunication ecclésiastique. A bout de ressources, Albornoz trouve pourtant encore un expédient : simulant la trahison, son général Galeotto Malatesta offre de s'entendre avec Bileggio, le capitaine milanais; celui-ci s'avance sans défiance et subit au pont de Rosillo une sévère défaite qui le contraint à se retirer au nord (13 juin 1361). L'année suivante, Albornoz réussissait à former contre Bernabo une ligue où figuraient les della Scala, les d'Este, les Gonzague. Innocent VI meurt le 12 septembre 1362, mais continuant à appuyer Albornoz, le nouveau pape Urbain V refuse d'entrer en pourparlers avec le Visconti et prononce contre lui l'excommunication et la croisade (4 mars 1363). Le cardinal d'Espagne remporte alors, le 6 avril, à Solaro, un succès définitif.

Ce fut au tour de Bernabo à demander la paix. Refus d'Urbain V. Une armée de croisés venus d'Allemagne, de Hongrie et de Pologne vient se ranger sous les ordres d'Albornoz; celui-ci est sur le point d'écraser définitivement son adversaire quand soudain, grâce à une intervention de cardinaux plus néfaste encore que la première, Albornoz se voit de nouveau remplacé par Androin. La diplomatie remplace la guerre : le 3 mars 1364 un traité est signé aux termes duquel le Visconti doit évacuer tout ce qu'il détient dans le Bolonais et en Romagne, mais contre indemnité de 500,000 florins. Faute énorme qui, en

permettant à la puissance inquiétante des Visconti de subsister, empêche l'œuvre d'Albornoz d'atteindre son digne couronnement.

Le cardinal d'Espagne avait fièrement offert sa démission; Urbain V n'accepta pas et le nomma légat dans le royaume de Naples. Vers la fin de 1364, on lui enlevait sa légation de Romagne sous prétexte que celle de Naples le réclamait tout entier; en réalité, à l'instigation du Visconti, un véritable complot était tramé à Avignon contre sa réputation; n'allait-on pas jusqu'à l'accuser de détournements des fonds pontificaux? Indigné, il réclama de nouveau son rappel. Urbain V lui écrivit alors une lettre admirable, le louant de ses services et le priant instamment de les continuer pour la cause de la Sainte Église. « Votre zèle m'est connu. C'est pour la défense de la liberté que vous avez fait la guerre comme un bon soldat de Jésus-Christ. Vous avez détruit les tyrans, ne vous laissez pas vaincre ni abattre par la calomnie. Quel homme illustre par ses vertus et comblé d'honneurs a su toujours se soustraire aux attaques de l'envie et imposer silence à de misérables intrigues? Ni les puissants, ni les juges, ni les rois, ni les pontifes, ni Jésus-Christ lui-même n'ont pu le faire... Si vous désirez augmenter vos mérites devant Dieu, comme nous en sommes persuadé, acceptez le travail qui vous est imposé. Nous le croyons nécessaire au peuple de saint Pierre. Pratiquez la vertu de l'obéissance qui est préférable aux victimes, et vous pourrez, comme saint Paul, vous glorifier plus que les autres dans le Seigneur. » Le grand Albornoz se soumit. Après avoir passé l'année 1365 à Naples, où il ne put rien, il rendit encore un service signalé en négociant une ligue avec Pise, Florence et d'autres villes de Toscane dans le but de purger l'Italie des corps de mercenaires tels que la compagnie blanche et la compagnie de Saint-Georges.

Le rétablissement de l'autorité pontificale dans le Patrimoine, la paix imposée au puissant Visconti, le

retour du Saint-Siège rendu possible, tels étaient les résultats considérables de l'œuvre d'Albornoz. Si l'on réfléchit qu'il y parvint presque sans forces militaires, par la seule habileté de sa diplomatie et le seul prestige de son renom guerrier, on reste émerveillé ; là ou Bertrand du Pouget et Astorge de Durfort n'avaient réussi en rien, lui avec des ressources moindres triompha partout. Il excella particulièrement à s'attirer des fidélités, en laissant aux contrées dont il s'emparait leur autonomie locale, et en conférant aux seigneurs qu'il subjuguait une part d'autorité dans le gouvernement des États ; ainsi avait-il fait pour un Vico, pour un Ordelaffi, pour un Oleggio ; ainsi avait-il donné à Galeotto Malatesta le vicariat de Rimini, et l'avait-il nommé général dans sa propre armée. Maintenant, autour de Rome s'étendait une province vraiment pacifiée, vraiment pontificale, ce qui ne s'était jamais vu durant les siècles qui précédèrent. Le pape ne pouvait-il pas rentrer enfin dans la cité de Saint-Pierre?

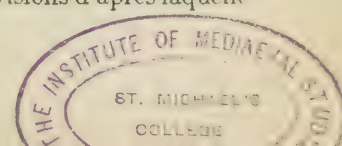
D'autant plus que si l'Italie était plus sûre, la France le devenait moins. La guerre de Cent Ans y favorisait l'anarchie ; formées en « grandes compagnies », des troupes de pillards terrorisaient le pays. En 1357, on avait vu la Provence envahie par les bandes d'Arnaud de Cervole, tout le Comtat fut en émoi ; on fortifia Avignon. En 1358, nouvelle venue du brigand ; force fut de traiter avec lui, moyennant finances. En 1360, des bandes très fortes paraissent encore ; l'effroi est immense ; en hâte, on construit des barricades. Innocent VI demande du secours au roi de France, au roi d'Aragon, à l'empereur, il fait entendre son appel jusqu'à Besançon, jusqu'à Lyon et à Genève. Contre les routiers, il fulmine l'excommunication ; peines absolument perdues ; car ces forcenés qui dévalisent églises et monastères, qui commettent les pires profanations et boivent dans les calices, ne ressentent pas la blessure des armes spirituelles. Sans doute, les secours qui arrivèrent au pape d'un peu partout le protégèrent-ils

davantage; on parvint à traiter avec les compagnies; sur paiement de 11,500 florins d'or elles consentirent à dévier vers l'Italie, et à passer sous les ordres du marquis de Montferrat, ennemi du Visconti : c'était mieux à coup sûr que de menacer le pape.

Mais les angoisses et les souffrances avaient été grandes à Avignon; les populations du Comtat qui, affolées de peur, s'y étaient réfugiées, subirent la famine et la peste; l'épidémie qui sévit du 29 mars au 25 juillet n'enleva pas moins de 1,700 personnes, dont neuf cardinaux. Les bords du Rhône cessaient d'être plus plaisants que ceux du Tibre; on pouvait songer au retour. Innocent VI y pensa certainement; mais il était vieux et usé; ce ne fut chez lui qu'une velléité de l'avant-dernière heure. En cette même année 1361, dans Rome l'abandonnée, un incendie détruisit la plus grande partie de la basilique du Latran. A cette nouvelle, Pétrarque écrivit à Innocent VI cette lettre hardie où éclate un beau désespoir d'artiste chrétien : « De quel cœur, s'écriait-il, pouvez-vous vous livrer au sommeil sur les bords du Rhône, sous les lambris dorés de vos palais, lorsque le Latran gît à terre et que cette mère de toutes les églises est ouverte aux vents et aux pluies, lorsque les très saintes demeures de Pierre et de Paul sont chancelantes, lorsque ce qui fut la maison des apôtres n'est plus qu'un amas de pierres qui arracherait des soupirs à des poitrines, elles-mêmes de pierre? »

2. Premier essai de retour sous Urbain V : Pétrarque.

Le successeur d'Innocent VI, Urbain V, devait entendre cet appel. C'était un saint, nullement retenu par les avantages matériels de la résidence d'Avignon; bien au contraire, les abus et les scandales qui s'y produisaient devinrent un des motifs qui lui firent penser au retour. Devenu franciscain, Pierre d'Aragon, fils du roi Jacques, communiquait à Urbain une de ses visions d'après laquelle



la papauté devait retourner à Rome. Albornoz d'ailleurs plaidait auprès du pontife à l'aide d'arguments politiques : voici les tyrans domptés et les cités pacifiées ; que le pape revienne dans la Péninsule, ou bien, exploitant les défiances anti-françaises, princes et républiques mineront définitivement son autorité dans le Patrimoine.

Urbain V entendit ; il osa bien annoncer à la cour de Paris ses projets de retour. Grande alarme ! Le roi Charles V lui dépêche aussitôt une ambassade solennelle où figurent le comte d'Etampes, le chancelier de Normandie, Guillaume Dormans, et le grand maître de l'hôtel Pierre de Villers. Un orateur prononça un discours très documenté où il était prouvé au pape par les arguments les plus subtils que sa rentrée dans la Péninsule serait pure folie. Les preuves affluaient, appuyant la thèse : la supériorité des Français sur les Italiens et celle d'Avignon sur Rome se trouvaient péremptoirement établies. A entendre le plaidoyer, la Gaule n'était-elle pas depuis les druides la nation la plus religieuse de la terre, et Avignon, la sans pareille, ne semblait-elle pas l'ombilic du monde? *(sic)*. Renouvelé du fameux *Quo vadis?* adressé à saint Pierre, un dialogue émouvant s'engageait entre le pape et le roi de France : « Seigneur, où allez-vous? — Je vais à Rome, affirmait le pape. — Pour vous faire crucifier une seconde fois? répliquait le roi. Ne devez-vous pas, très Saint Père, songer avant tout à apaiser les discordes qui s'élèvent de toutes parts en France, et rendre la paix à ce pays au milieu duquel vous avez vécu, afin de ne pas ressembler à ce serviteur qui, voyant venir le loup, s'enfuyait, tant il avait peu souci des brebis confiées à sa garde? »

Peut-être, un tel argument ne nous dit-il pas grand chose ; mais il était certainement capable d'émouvoir un pape français en un temps où les détresses françaises s'étalaient si navrantes ; la preuve en est que plus tard le même Urbain V s'en fera un motif véritable pour revenir de Rome à Avignon. Aussi Pétrarque avertissait-il le pape

de se défier « des entraves de toutes sortes » dont le roi veut « embarrasser ses pieds ».

Urbain V fut vaillant : malgré le roi, malgré les cardinaux français, qui faisaient assaut près de lui pour le retenir, il partit. Depuis qu'Albornoz avait rétabli l'ordre dans l'Italie centrale, loin d'être une témérité, ce voyage s'imposait comme une habileté. Dans la Péninsule, de longues années passées sous l'administration de fonctionnaires, le plus souvent français, avaient exaspéré le sentiment italien ; il était temps, grand temps, que la papauté rentrât dans la Péninsule, sous peine de passer pour être devenue elle-même française.

Le 30 avril 1367, Urbain quitte Avignon et se rend à Marseille. Là encore, les cardinaux essaient de le retenir, menaçant même de l'abandonner ; mais Urbain ne se laisse pas intimider, il leur réplique que de son capuce bien d'autres cardinaux pourront sortir ; l'opposition s'apaise. Une flotte hétéroclite était venue chercher le pape : galères génoises, galères pisanes, galères napolitaines, galères vénitiennes, comme pour souligner que l'Italie entière se réjouissait du retour du pape. Le 3 juin, Urbain débarquait à Corneto au milieu de l'enthousiasme général ; de là il se rendit à Viterbe ; il eut la douleur d'y voir mourir le grand Albornoz, tel Moïse au bord de la Terre Promise. Après avoir dû réprimer sévèrement des rixes survenues entre les Viterbais et les serviteurs pontificaux, Urbain se dirigea sur Rome.

C'est au milieu des applaudissements de tout un peuple qu'il y entra. Cortège splendide. En tête venait Nicolas d'Este, seigneur de Ferrare, avec 700 cavaliers nobles et 200 fantassins ; ensuite, le pape sur un palefroi, dont Amédée VI de Savoie tenait la bride ; autour de lui, une escorte de nobles Romains et Toscans, ainsi que les ambassadeurs de l'empereur, du roi de Hongrie, de la reine Jeanne, puis nombre d'évêques et d'abbés ; la foule suivait délirante de joie ; enfin le pape de Rome n'était plus le pape

d'Avignon ! Pétrarque saluait ce retour comme la fin d'une captivité d'Égypte ou de Babylone ; il empruntait pour le fêter l'expression du psalmiste : « Lorsqu'Israël sortit d'Égypte et la maison de Jacob du milieu d'un peuple étranger, ce fut partout le signal de la joie et de l'allégresse [1]. »

De fait, ne semblait-il pas qu'une ère de paix et de splendeur allait s'ouvrir ; visitant les sanctuaires, Urbain se voyait acclamé à chaque pas. Bientôt ce furent des venues de souverains : celle du roi de Chypre, celle de la reine Jeanne, celle de l'empereur Jean Paléologue. Hier encore si misérable, Rome semblait renaître ; le pape faisait partout restaurer les églises et les monuments, et Collucio Salutati pouvait écrire à Pétrarque : « Si vous étiez à Rome, vous verriez les temples ruinés relevés par un labeur incessant, et vous seriez réjoui, je le sais. Votre piété d'âme bénirait celui qui a rebâti le Latran, restauré Saint-Pierre, réveillé toute la cité. »

Qu'un guelfisme sincère reparût en Italie, c'est ce qu'exprime d'une manière touchante une lettre de Pétrarque à son ami François Bruni, secrétaire apostolique d'Urbain V. « Dans l'office du Carême, disait-il, il y a une prière pour le pape qu'il faut réciter trois fois. Auparavant, je vous jure que, lorsque j'en étais venu là, quoique ce fût le temps de pleurer et de gémir, j'étais saisi par un certain rire lent et indigné. Eh quoi ! disais-je en moi-même, je prie plus souvent pour un homme qui tient l'Église dans l'exil et qui laisse le siège de Pierre vide, que pour mes parents et mes bienfaiteurs ! Cependant je priais toujours, mais ce n'était point de bon cœur. Quelle différence à présent, depuis que cet ami de Dieu a réjoui par son retour l'Église triomphante ! Quand je prononce son nom, je m'incline trois fois profondément ; je

1. Voir l'excellente biographie d'Urbain V, par l'abbé M. Chaillan, dans la collection *Les Saints*.

dis ces trois prières d'une voix plus haute, plus distincte : il me semble que je n'ai récité tout le reste que pour arriver là. » Affaibli par la vieillesse, Pétrarque tenta quand même le voyage de Rome ; mais parvenu à Ferrare ses forces le trahirent. « Je venais vers vous avec de si vifs transports de joie, écrit-il ensuite au pape, avec une ardeur si grande que je ne me souviens ni d'avoir vu ni d'avoir lu qu'un homme ait éprouvé de pareils sentiments... souvent quand je réfléchis en silence, je me désole de ce qui m'est arrivé, mais je ne m'en étonne point, car j'en comprends la cause : je n'étais pas digne de vous voir. »

Cependant, les factions romaines existaient toujours : le séjour d'Urbain au château de Montefiascone n'est peut-être qu'une de ces villégiatures diplomatiques auxquelles les pontifes de Rome étaient si habitués. Urbain rentra en octobre pour recevoir l'empereur. Charles IV cédait enfin à de longues sollicitations, mais il venait sans enthousiasme, tout cuirassé de prudence. Il est reçu solennellement par les seigneurs des marches de Trévise et de Venise, mais devant le Visconti qui l'attend de pied ferme avec 24,000 hommes, il réfléchit, s'excuse d'être là; il venait seulement voir le pape, rien de plus; puis, pour de l'argent il accepte de licencier son armée et marche vers Rome. Urbain V lui fait grand honneur, mais sans le décider à prendre une attitude chevaleresque. Au retour, comme lors de son premier voyage, le voici pris dans l'imbroglio des partis toscans; à Sienne, il se voit soudain séparé de sa troupe, cerné, gardé à vue dans son palais. Villani a fait de lui dans cette situation un tableau piquant; on venait le regarder comme une curiosité; lui, essayait de se tirer d'un si mauvais pas; tour à tour *comediante* et *tragediante*, il pleurait pour apitoyer ses visiteurs, ou les embrassait pour se les gagner. Il parvint enfin à s'échapper et rentra en Allemagne, non sans avoir extorqué la forte somme à Pise et à Lucques. Telle fut la dernière des apparitions impériales en Italie au XIVe siècle ; elle ne servit à personne,

ni au pape, ni aux partis; elle profita seulement un peu à Charles IV, qui ne revint pas dans sa Bohême les poches tout à fait vides. Le prestigieux Empire s'en allait donc à la laïcité sous les traits d'un prince rusé et profiteur, une sorte de Louis XI allemand.

L'empereur n'avait donc traversé l'Italie qu'à la dérobée; le terrain paraissait peu sûr. Urbain V le sentait bien; et puis, il avait la nostalgie de « France la très belle, fleur de chrétienté ». Dès septembre 1368, il manifestait ses sentiments de façon inquiétante en nommant huit cardinaux dont un seul Romain. Bientôt la ville éternellement turbulente s'agite : au printemps de 1370, on la voit intriguer avec Pérouse. Celle-ci se révolte ouvertement, et s'étant assuré le concours des compagnies de John Hawkwood, elle vient menacer le pape dans Viterbe. Péril passager sans doute, mais voici que d'autres renaissent plus inquiétants : le puissant Visconti envoie ses routiers en Toscane et jusqu'aux abords du Patrimoine. Urbain V s'effraie; il en appelle à l'empereur, au roi de Hongrie; mais ceux-là qui l'avaient acclamé à l'heure du triomphe ne se pressaient pas d'accourir à l'heure du danger.

Combien forte la tentation de retourner au doux pays de France ! Les cardinaux l'y engageaient de tous leurs pouvoirs. D'autre part un motif se présentait très sérieux : là-bas sans doute Urbain pourrait s'opposer efficacement à la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre. En vain les Romains et Pétrarque le supplièrent-ils de rester; en vain Pierre d'Aragon lui fit-il remarquer que s'il s'éloignait encore de Rome, il exposait l'Église au schisme : prévision géniale qui, allant jusqu'au fond des événements, apercevait bien que le séjour des pontifes à Avignon créerait en se prolongeant un antagonisme tel entre Français et Italiens, que les uns voulant conserver la papauté, et les autres la reconquérir, on élirait des deux côtés un chef de la chrétienté.

En vain sainte Brigitte vint-elle à son tour trouver Urbain V, et lui prédit-elle, s'il partait, sa mort prochaine. « Cette prophétie d'une sainte qui pensait être l'interprète de la volonté divine, comme Pétrarque l'était des sentiments italiens, laissa le pape inflexible. Pieux comme il l'était, il tenait compte des voies surnaturelles dans le gouvernement de l'Église, mais il jugeait que la sagesse humaine, assistée par l'Esprit-Saint, devait l'emporter sur les révélations. Dans cette affaire capitale, Urbain V semble véritablement s'être laissé guider par ce qu'il croyait être le devoir. Découragement, manque d'énergie pour dénouer une situation embrouillée, suggestion diabolique, conseils de cardinaux éperdument attachés aux délices de la France, politique des intérêts princiers, tous ces motifs ont été apportés, surtout de l'autre versant des monts, pour amoindrir la grandeur d'âme du Bienheureux. Collucio Salutato, le célèbre chancelier de la république florentine, accuse Urbain V d'avoir cédé à la mobilité d'espıit de sa race. Mais ce transfuge du secrétariat apostolique, ardent humaniste, plus ardent ennemi encore des papes et des « brigands français », laisse beaucoup voir sa partialité nationale. Si nous nous en rapportons aux premiers biographes du Bienheureux, au procès de sa canonisation, à ses secrétaires, ce fut le fléau de la guerre abattu sur le royaume de France qui causa le retour de la papauté. Urbain V dit expressément lui-même « qu'il fut poussé, incliné, amené à aller en Avignon pour mettre fin aux luttes terribles de la patrie [1] ». De même dans la bulle du 20 juin 1370, adressée à ses « chers fils de Rome », il déclare : « En nous proposant de passer la mer avec l'aide de Dieu, nous avons la pensée d'être utile à l'Église universelle et au pays où nous allons. »

Le 5 septembre 1370, Urbain s'embarquait à Corneto, et bientôt Avignon le reçut avec pompe. Selon la prédic-

1. Chaillan, *Le bienheureux Urbain V*, pp. 198-199.

tion de sainte Brigitte, il mourait quelques mois plus tard, le 19 décembre 1370. Ce pape qui fut un saint, —l'Église devait le béatifier cinq siècles plus tard, en 1870 — n'en avait pas moins fini sur un acte impolitique. Car, mise à part la bonne foi et aussi l'énergie, incontestablement il se trompait lorsqu'il croyait que les affaires de France réclamaient un tel sacrifice, et lorsqu'il n'apercevait pas que la prolongation de l'exil d'Avignon aboutirait à un schisme douloureux, pontife romain contre pontife français. C'est sous les anathèmes des Italiens que maintenant il rentrait en Provence. «Urbain, écrivait Pétrarque, aurait pu conquérir une place parmi les hommes les plus illustres ; pour cela, il lui eût suffi, à ses derniers moments, de faire porter son lit au pied de l'autel de saint Pierre, et de s'endormir là dans le Seigneur, avec la paix de la conscience, en prenant Dieu et l'univers à témoin que, si un jour le pape avait dû quitter cette place, la faute en avait été non pas à lui, mais à ceux dont les outrages l'avaient contraint de fuir. »

3. Retour définitif sous Grégoire XI : Sainte Catherine de Sienne.

Le nouvel élu, Grégoire XI, comprit la faute commise ; il est certain que dès le début de son pontificat, il songea au retour. Force lui fut pourtant de différer : d'une part, comme son prédécesseur, Grégoire XI espérait bien que son intercession allait amener la fin du conflit anglais ; sa présence en France était donc désirable ; d'autre part, en Italie la guerre avec Bernabo Visconti battait son plein, et le retour eût été dangereux. De ce côté, la victoire vint bientôt, il est vrai, sourire aux pontificaux : Bernabo fut vaincu en 1373 à Pesaro et à Chiesi ; Verceil, Plaisance, Pavie se soumirent ; le Visconti se vit contraint d'accepter une trêve, le 4 juin 1375.

Mais précisément ce triomphe de l'Église sur Bernabo

dans le Milanais lui attirait de nouveaux ennemis : les Florentins. Jaloux des succès de l'Église, convoitant la possession de la Toscane, ils regardaient maintenant la papauté comme une rivale d'influence. Déjà l'occupation de Pérouse en 1371 par le cardinal Pierre d'Estaing avait excité leurs défiances; les victoires sur Bernabo les avivèrent encore. Dès lors ils cherchèrent noise au Saint-Siège; ils prétendirent que le pape avait encouragé les compagnies d'Hawkwood à envahir la Toscane et que le cardinal Guillaume de Noellet avait provoqué sous main la rébellion de Prato. Voici donc qu'ils se mettent à intriguer et à exploiter dans le Patrimoine tous les mécontentements.

Or ceux-ci ne sont-ils pas multiples, résultats de l'influence française? Les sujets du pape n'ont-ils pas à se plaindre d'être gouvernés, eux Italiens, par des légats et des recteurs étrangers, qui ne les comprennent pas et qui ne comprennent que leurs intérêts? Exactions, abus de pouvoir, insolences, tout cela était d'ailleurs réel; Grégoire avait bien essayé d'y remédier et les registres du Vatican en font foi; mais Grégoire XI était loin. Les Florentins par contre étaient près; ils attisaient le mécontentement général, et tout en affirmant la persistance de leur vieil attachement au guelfisme et à la papauté, ils patronnaient insidieusement un mouvement d'émancipation, une mise des Français hors l'Italie; avant la lettre, ils étaient partisans du fameux cri prêté à Jules II : *Fuori i barbari*, arrière les barbares! Sur le drapeau rouge qu'ils arboraient, ressortait en lettres d'or le mot magique : liberté; combien volontiers eussent-ils provoqué de nouvelles Vêpres siciliennes, qui eussent été des Vêpres florentines! « C'est le moment, écrivaient-ils, de faire revivre la liberté antique. Que tous s'unissent à Florence, et la tyrannie s'éteindra! »

Pour conjurer ce péril nouveau et immense, il eût fallu que le pape reparût; or, précisément, en cette année 1375,

il se voyait encore retenu à Avignon. Dès 1374, Grégoire XI avait annoncé son retour comme imminent ; mais ces malencontreux pourparlers anglo-français le retenaient encore ; le rapprochement d'Édouard III et de Charles V paraissait proche ; quelle faute de partir au moment où tout allait s'arranger ! De fait, au lendemain de la trêve de Bruges, en juin 1375, l'envoyé royal, le duc d'Anjou, l'entourage pontifical, père, frères, neveux, nièces, cardinaux, jouaient de l'argument à qui mieux mieux. « Saint-Père, lui disaient-ils, pourquoi aller à Rome, alors que les rois si longtemps divisés par une guerre qui a causé tant de maux à la chrétienté, veulent conclure une paix ? Non seulement vous ne devez pas partir, mais fussiez-vous à Rome, vous devriez revenir. » Argument insuffisant à coup sûr, mais combien captieux ! De même que jadis Urbain V, Grégoire XI s'y laissa prendre : le 28 janvier 1375, il retardait encore son départ jusqu'au printemps de 1376.

Cet ajournement ne fit qu'accroître le mécontentement dans l'État pontifical. On disait que les promesses de retour n'étaient pas sincères, que Grégoire se laissait mener par ses conseillers, par les cardinaux français, et qu'il se désintéressait de l'Italie. Avec habileté, Florence exploitait et colportait ces bruits. Voici enfin qu'elle arrive à son but : durant l'hiver de 1375, une insurrection générale éclate en Toscane, dans la Marche d'Ancône, dans le Patrimoine, dans la Campanie et la Maritime ; en mars 1376, Bologne, cette « perle de la Romagne », s'insurge à son tour, entraînant dans sa défection le reste de la province.

Comprenant la gravité de la situation, Grégoire XI résolut de sévir avec vigueur. Contre les Florentins, les papes disposaient d'un terrible moyen, l'interdit ; le passé ne l'avait-il pas prouvé ? Pareille mesure les frappait non moins dans leur commerce que dans leur piété ; elle les atteignait non seulement sur leur propre territoire, mais

encore partout où en Europe ils avaient installé leurs comptoirs : suspension des paiements échus, saisie des marchandises, arrestation des trafiquants, telles étaient pour les Florentins les conséquences funestes de cette mise au ban de la chrétienté. Au temps d'Urbain IV, premier instigateur de cette tactique, n'avait-on pas vu les marchands florentins quitter leur ville et demeurer fidèles au pape par crainte de subir un désastre aussi irrémédiable? Oui, l'exil plutôt que la ruine.

Cependant, aujourd'hui, tenace dans ses haines, Florence ne voulait pas céder. Ce fut une fille de Sienne qui s'interposa, sainte Catherine; avec une charité immense, elle s'employa à cette œuvre de paix, disant qu'elle eût voulu « s'il eût été possible, y sacrifier mille fois sa vie ». Elle essayait de ramener les Florentins au vrai guelfisme, à un guelfisme très élevé et tout surnaturel. « Vous savez bien, leur écrivait-elle, que le Christ nous a laissé son vicaire pour le salut de nos âmes, car nous ne pouvons trouver notre salut qu'en demeurant dans le corps mystique de l'Église, dont le Christ est le chef et dont nous sommes les membres. Quiconque désobéira à celui qui est le Christ sur la terre, n'aura point part aux mérites du sang du Fils de Dieu : car Dieu a décrété que c'est de sa main seulement que nous pouvons avoir part à ce sang et à tous les sacrements de l'Église qui reçoivent la vie de ce sang... Suivant que nous nous maintenons à l'égard (du Christ sur la terre) dans le respect ou dans l'obéissance, notre conduite est la même à l'égard du Christ dans le ciel. Je vous le dis avec une douleur profonde : en vous rendant coupables de désobéissance et de persécution, vous avez mérité la mort et vous avez encouru la haine et la colère de Dieu. Rien ne peut nous arriver de pis que de perdre sa grâce. La puissance humaine est de peu de secours là où manque la puissance divine. C'est en vain que l'on peine pour garder la ville, si Dieu ne la garde pas... Je veux croire que beaucoup se figurent qu'ils n'offensent

pas Dieu, et qu'ils le servent au contraire en persécutant l'Église et ses pasteurs; car ils disent pour leur défense : ils sont mauvais, et ne font que du mal. Mais moi je vous le dis : Dieu le veut et l'a ainsi commandé : alors que les pasteurs seraient des diables incarnés et que le pape lui-même serait avec eux au lieu d'être un père bon et indulgent, nous lui devrions quand même obéissance et soumission, non pas pour lui-même, comme homme, mais par obéissance envers Dieu, et comme vicaire du Christ. » Ce langage nous paraît clair; mais pour oser le faire entendre au milieu des passions politiques exacerbées, ne fallait-il pas à la fois un grand bon sens surnaturel, et un véritable courage chrétien?

D'autre part, Catherine s'employait à ce que le pape se fît très miséricordieux. « J'admets, lui écrivait-elle, que vous avez le devoir de reconquérir et de conserver les villes que l'Église a perdues; elles font partie de son trésor et de son héritage, mais vous avez bien plus encore le devoir de ramener toutes les brebis qui sont le vrai trésor de l'Église; elle s'appauvrit trop en les perdant : non pas assurément qu'elle s'appauvrisse dans son essence, car le sang de Jésus-Christ ne coule pas moins abondamment dans ses veines; mais en perdant des enfants vertueux et obéissants, elle est dépouillée d'une partie de sa plus belle parure. Mieux vaut renoncer à un trésor temporel qu'à un trésor spirituel. Faites donc tout ce qui vous est possible : qui fait ce qu'il peut est justifié devant Dieu et devant les hommes. Vous les battrez mieux avec les armes de la bonté, de la charité et de la paix, qu'avec celles de la guerre. Et si mon âme se renferme en Dieu, tout affamée de notre salut, de la réforme de la Sainte Église, et du bonheur du monde entier, il ne me paraît pas que Dieu indique d'autre remède et je n'en vois pas d'autre en lui que la paix. Paix donc, paix pour l'amour du Christ crucifié ! »

Grégoire XI accorda à la vierge de Sienne une confiance

très grande. Cependant, pouvait-il désarmer devant des ennemis implacables? Il fut contraint de prononcer cette formule de guerre à outrance : « Ou j'abattrai Florence, ou Florence abattra l'Église. » En effet, la guerre que le parti alors maître de Florence avait déclarée au Saint-Siège était une lutte sans merci : ces gibelins d'un nouveau genre voulaient non pas seulement enlever au Saint-Siège quelque chose de son territoire, mais tout son territoire ; et faisant les théories complices de leurs convoitises, ils répandaient l'idée politico-religieuse si souvent exploitée par les spoliateurs, l'idée d'une Église libre dans la pauvreté, l'idée d'une papauté sans pouvoir temporel. Ce projet réformiste, ils le liaient à leur projet nationaliste, la libération italienne du joug odieux des Français : ainsi en spoliant le Saint-Siège, épurerait-on l'Église et libérerait-on la Péninsule : aux suprêmes crimes, les suprêmes excuses. C'était le temps où le chancelier d'État florentin, Collucio Statuto, écrivait aux Romains pour les exhorter à se soulever contre « les barbares, les brigands français et les prêtres enjôleurs ». Le mouvement gagnait du terrain, et dans les États mêmes de l'Église, on voyait des membres du bas clergé exciter leurs paroissiens à la révolte. Ne parlait-on pas d'élire un antipape?

Jamais depuis Frédéric II la situation n'avait paru si grave.

Un seul remède restait possible : la fin de l'exil d'Avignon. Plaidant cette cause de toutes ses forces, Catherine insistait habilement sur l'opportunité politique d'une telle décision, qui calmerait les passions italiennes ; la paix avec les Florentins, on ne l'aurait que par le retour du pape à Rome, retour qui leur enlèverait toute influence perturbatrice sur les populations des États ; car l'argument principal qui consistait à prétendre que le pape n'était qu'un Français, tomberait ainsi de lui-même.

D'ailleurs, s'élevant plus haut et regardant la question romaine d'un point de vue chrétien et sublime, Catherine

faisait entendre à Grégoire que Rome était par tradition la ville des papes, la ville de Pierre; elle l'appelait « un jardin arrosé du sang des martyrs, qui bouillonne encore et appelle des imitateurs ». Mille fois donc plutôt les périls du retour que les commodités de l'exil !

Catherine devait l'emporter. Elle avait pour elle le véritable argument politique et le véritable argument mystique : son guelfisme sans alliage s'imposait. Elle était non pas d'abord comme un Dante ou comme un Pétrarque la protagoniste d'un idéal national qui rendrait à Rome la splendeur antique; mais elle s'affirmait avant tout comme le champion d'une conception chrétienne qui referait de la Rome de Pierre le centre de l'Italie et du monde. Et il se trouvait que le sens traditionnel était alors comme toujours le sens politique : que le pape rentrât dans Rome, et le crédit moral des ennemis du pape tomberait du jour au lendemain.

Néanmoins, des résistances restaient à vaincre, les sempiternelles résistances : objections diplomatiques des Français, objections des cardinaux, de la famille, attraits de la « douce France ». Avec une sainte hardiesse, Catherine s'employa à faire triompher chez le pape la surnature sur la nature. « Soyez, lui avait-elle écrit, le véritable successeur de saint Grégoire; aimez Dieu, ne vous attachez ni à vos parents, ni à vos amis, ni à la nécessité temporelle. Ne craignez rien de la tempête actuelle, ni des membres gâtés qui sont révoltés contre votre autorité. L'aide de Dieu est proche; attachez-vous seulement aux bons pasteurs, car ce sont les mauvais qui ont provoqué la rébellion. Mettez un remède à ces maux, et confortez-vous en Jésus-Christ. En avant ! Achevez ce que vous avez commencé. Ne tardez pas, car le retard a causé de nombreux malheurs, et le démon s'ingénie à vous créer des empêchements. Relevez le gonfanon de la vraie Croix; car par lui vous aurez la paix. Vous consolerez les pauvres de Jésus qui vous attendent avec désir. Venez, et vous

verrez les loups redevenir des agneaux. Paix ! pour que la guerre cesse ! Ne résistez plus à la volonté de Dieu ; car les brebis attendent, affamées, que vous reveniez au siège de saint Pierre. Vicaire de Jésus, vous devez reprendre votre propre siège. Venez sans crainte, car Dieu sera avec vous. N'attendez pas le temps, car le temps n'attend pas. Répondez à l'Esprit-Saint. Venez comme l'agneau, qui de sa main désarmée terrassa ses ennemis, en se servant de l'arme d'amour. Soyez courageux ; sauvez l'Église de la division et de l'iniquité ; les loups viendront comme des agneaux se réfugier dans votre sein et vous crier miséricorde. »

Pour triompher, Catherine s'était rendue elle-même à Avignon. Grégoire XI était un vrai pape ; il sut comprendre. Il ne faudrait donc pas le comparer au Charles VII, malingre et flasque, empoigné par la volonté virile de Jeanne d'Arc ; après avoir été arrêté jusqu'ici par des raisons de réelle valeur, il écoutait maintenant la voix de Catherine, il voulait partir. Emu de ce projet, Charles V dépêcha à la cour pontificale son frère, le duc d'Anjou ; celui-ci comprit vite quel appoint lui serait fourni s'il parvenait à gagner Catherine ; il l'invita donc à venir passer trois jours dans son château de Villeneuve. Mais la conversion s'effectua dans l'ordre inverse : Anjou fut si bien gagné aux projets de Catherine qu'il promit d'équiper à ses frais une armée pour la croisade : car dans la pensée de la sainte, le retour du pape à Rome devait servir de prélude à la guerre contre l'Infidèle.

Seul l'entourage des cardinaux et des neveux essayait encore de résister. Soutenu par Catherine, Grégoire XI résista et fixa définitivement son départ au 13 septembre 1376. On rapporte que le père du pontife, le vieux comte Guillaume de Beaufort, s'étendit en travers de la porte, suppliant son fils de rester. Par un geste héroïque qui devançait celui de sainte Jeanne de Chantal, Grégoire XI passa outre, en murmurant les paroles du psalmiste :

Super aspidem et basiliscum ambulabis et conculcabis leonem et draconem.

Par le Rhône, le pape se dirigea vers Marseille. Jusqu'à la dernière heure, il avait eu à lutter contre les instances de la cour de France et de sa famille : « Jamais on ne vit tant de larmes, de pleurs et de gémissements » ; lui aussi ne pouvait contenir sa douleur. Les éléments eux-mêmes semblaient se conjurer pour empêcher le départ : « Des tempêtes obligèrent la flotte pontificale à relâcher à Port-Miou (3 octobre), à Saint-Nazaire, à Ranzels (le 6), à Reneston, à Saint-Tropez (le 7), à Antibes (le 8), à Nice et à Villefranche (le 9). En vue de Monaco, un violent ouragan se déchaîne et contraint l'amiral à revenir en arrière. Les navires sont ballottés en tous sens par les flots en furie ; les voiles se déchirent, les cordages se brisent, les ancres cèdent, les matelots affolés redoutent un naufrage. Le 17 octobre, une accalmie permet de se rendre à Savone, puis d'aborder le 18 à Gênes. »

Là, des nouvelles alarmantes arrivèrent au pape : Rome en effervescence, Florence toujours plus farouche ; convenait-il d'aller plus loin? Grégoire réunit un consistoire et la majorité des cardinaux conseilla le retour à Avignon. De nouveau le pape était perplexe ; il se souvint alors de Catherine, son ange tutélaire qui, elle aussi, se trouvait à Gênes ; secrètement il vint la trouver au palais Scolti ; de l'entretien secret qu'il eut avec elle, il sortit disposé à gagner Rome ou à mourir. La flotte pontificale remit à la voile ; le 6 décembre, Grégoire débarqua à Corneto. Il y passa quelques semaines, puis reprit la mer pour rentrer à Rome.

D'Ostie, « le pape remonta le Tibre sur sa galère pendant la nuit ; le peuple accourut avec des lumières pour voir glisser dans les ténèbres, sous la basilique de Saint-Paul, ce fantôme des anciens jours, la barque apostolique. On jeta l'ancre au milieu du fleuve et, au lever du soleil, Grégoire débarqua en présence de la foule... On

suivit entre le Tibre et l'Aventin, le solennel désert de Rome; devant la porte et les tours crénelées de Saint-Paul étaient rangés le clergé et les moines : c'est là qu'on remit au pape les clefs de la ville. La foule couvrait jusqu'aux toits des maisons, les femmes pleuraient de joie, une pluie de fleurs tombait sur le passage du Saint-Père. Vers le soir seulement, le cortège parvint à Saint-Pierre, où brûlaient 18,000 lampes, et Grégoire XI se jeta, épuisé et les bras ouverts, sur le tombeau des grands apôtres, pères du Christianisme et de l'Église [1] ». « Jamais, je n'eusse imaginé, écrit l'aumônier du pape, Pierre Amély d'Alète, que je serais témoin d'une telle magnificence. » Depuis longtemps, le guelfisme n'avait connu jour aussi heureux.

Ce retour devait avoir un contre-coup dans les États de l'Église. Des fidélités se groupent autour de ce pape qu'on ne peut plus accuser d'être trop Français. D'autre part, Florence ne réussit pas à former une ligue vraiment compacte : ni Venise, ni Gênes, cités commerçantes, ne voulaient s'exposer aux rigueurs de l'interdit pontifical; prudemment le Visconti se réservait; Naples restait vassale fidèle du Saint-Siège; plus près, toujours en rivalité d'appétits, les cités liguées ne cessaient de reprendre les vieux thèmes de leurs querelles locales. La cause de l'Église n'était donc point perdue.

Avant le retour du pape, dès l'été 1376, les hostilités s'étaient ouvertes. Le parti pontifical avait alors à sa solde les terribles bandes bretonnes de Sylvestre Budes et Jean de Malestroit; le cardinal légat Robert de Genève, le futur Clément VII, commandait les opérations. Comme Bologne restait toujours la base de toute reconquête des États de l'Église, le cardinal résolut de l'isoler en pillant ses alentours et en la livrant à la famine. Mais Bologne résiste; commandées par Lando et Rodolfo da Camerino, les troupes de la ligue florentine viennent à son secours

1. GEBHART, *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1889.

et remportent une victoire sur les rives du Panaro (juillet 1376); d'autre part, un complot tramé par la faction des Maltraversi pour livrer la ville se voit éventé. Situation difficile : voici que les Florentins s'emparent d'Ascoli; les troupes du légat sont obligées de se replier sur Césène. Bien que Bretons, et bien qu'au service du pape, ces mercenaires étaient des bandits; leurs excès surexcitent la population, qui s'insurge et en massacre quatre cents, tandis que le reste se réfugie dans la citadelle avec le légat. Les Bretons semblaient perdus quand les mercenaires du fameux John Hawkwood, également à la solde du pape, viennent les délivrer. Ne pensant plus qu'à se venger, les Bretons se jettent sur les gens de Césène; ils sont surexcités par les cris de leur chef Sylvestre Budes : « Ferez ! Ferez ! Tuez ! Tuez ! », par ceux même du légat : « Sang ! Sang ! » Le carnage est épouvantable; on compte plus de 4,000 victimes (1er février 1377). « Les enfants et les femmes furent violés, les maisons consumées, les palais détruits, les œuvres d'art détériorées, tous les métiers ruinés, dit saint Bernardin de Sienne; ce qu'on ne pouvait emporter fut brûlé, rendu inutilisable, éparpillé sur le sol ».

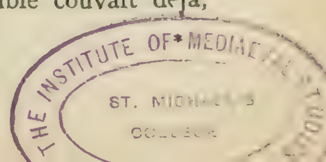
Cependant, simple effet du retour du pape, on voit alors la ligue florentine se désagréger; Pise et Sienne se rapprochent de Rome; Bologne consent à faire la paix, entraînant avec elle la Romagne et les Marches. Résolu à frapper le coup décisif, Grégoire voudrait marcher directement sur Florence. Malheureusement, l'armée pontificale se composait uniquement de mercenaires plus ou moins dociles, commandés par des chefs qui, toujours en discorde, refusaient de coordonner leurs efforts : Malestroit, Budes, Raymond de Turenne. Par contre, Florence avait confié sa défense à un seul homme, le fameux Hawkwood, qu'elle était parvenue à détacher du parti de l'Église. Dans ces conditions, nul succès définitif : sans doute parvient-on à obtenir la soumission du préfet de Vico, mais

la lutte se poursuit sans grands résultats autour d'Assise, Pérouse, Foligno. Bientôt même la situation pontificale s'aggrave : faute d'être payés, les mercenaires bretons refusent de continuer; Hawkwood en profite pour envahir le territoire de l'Église. Heureusement, le pape parvient enfin à trouver de l'argent, les Bretons reviennent et la situation se rétablit. C'était le salut, mais non pas la victoire; la victoire par les armes restait impossible.

Heureusement, l'interdit pontifical avait fait son œuvre : il ruinait effroyablement Florence et son commerce; d'autre part, il atteignait aussi les consciences des Florentins encore profondément chrétiens; pour suppléer aux cérémonies religieuses dont ils étaient frustrés, on voyait les bourgeois se rassembler le soir au coin des rues devant la statue de la Madone, et chanter des cantiques. De telles ruines matérielles, de telles souffrances morales pouvaient-elles s'éterniser? Le peuple protestait contre la tyrannie du conseil des huit, les *otto santi*, qui poursuivaient la guerre à outrance avec l'acharnement du désespoir. Ruinée, abandonnée à elle-même, Florence voulait la paix.

Aussi, quand Bernabo Visconti offrit sa médiation, ne se fit-elle pas prier. Une grande réunion se tint à Sarzana, où figuraient non seulement les plénipotentiaires de l'Église, de Florence et de Milan, mais aussi les ambassadeurs de l'empereur, de la reine de Naples, des rois de France, de Hongrie et d'Espagne. Devant ce congrès quasi européen, Florence dut reconnaître sa défaite et accepter humblement la paix qu'on lui imposait.

A ce moment même, Grégoire XI expirait dans la nuit du 26 au 27 mars 1378. Était-ce en pleine victoire? On pouvait le croire apparemment. Cependant, ses derniers moments furent assombris, dit-on, de fâcheux pressentiments. C'est qu'en effet, la guerre de Florence n'était point le seul effet du séjour des papes en Avignon. Elle s'éteignait; mais une lutte plus terrible couvait déjà,



lutte qui, en mettant aux prises cardinaux contre cardinaux et pape contre pape, viendrait troubler l'Église entière. Pour avoir manqué à l'Italie, la papauté allait quarante années durant, manquer à la chrétienté elle-même. Le grand schisme suffirait donc à lui seul à souligner l'importance capitale de la question romano-italienne dans l'histoire ecclésiastique.

Mais — répétons-le — il s'explique par des causes multiples, ce grand hiatus hiérarchique, qui est l'aboutissant dernier de la rivalité des Français et des Italiens pour la possession de la papauté. Vraiment, il serait un peu simpliste de dire comme on le fait parfois : le soufflet d'Anagni a causé la captivité d'Avignon et celle-ci a engendré le grand schisme. Nous l'affirmons sans parti-pris national, cette manière de juger charge trop la France; en réalité, les responsabilités sont bien autrement emmêlées. Elles apparaissent non moins italiennes que françaises, les causes de l'exil d'Avignon : si les papes ne sont pas rentrés plus tôt dans la Péninsule, n'est-ce pas que les Italiens et les Romains persistaient à la rendre inhabitable? Oui, les responsabilités s'enchaînent; encore faut-il savoir les envisager toutes : à n'en pas douter, ce sont les prétentions dominatrices des Staufen et l'égoïsme des cités qui ont perpétué au delà des monts l'anarchie. Les Français en ont profité pour s'immiscer à leur tour dans les affaires de la Péninsule; au moins l'ont-ils fait en se posant en protecteurs, et non pas en agresseurs des papes : personne ne se permettra de mettre sur le même pied les Staufen et les Angevins.

Au temps d'Avignon, la protection est devenue à coup sûr fort intéressée. Mais les papes firent de grands efforts pour ne pas tomber sous la tutelle des rois de France; ils comprirent que le retour à Rome était une impérieuse nécessité politique. Bien que Français d'origine, à maintes reprises ils s'employèrent à préparer ce retour que l'anarchie de la Péninsule empêcha, non moins que les cares-

santes instances des Valois. Cette constance des papes français du XIV[e] siècle à regarder Avignon comme l'exil, et Rome comme la patrie, suffirait à prouver qu'il y eut chez eux un sentiment élevé de la nécessité politique et mystique de conserver le siège de Pierre là où Pierre avait été crucifié.

Dans un passage fameux de son *Purgatoire*, Dante a représenté en termes allégoriques, mais non certes apocalyptiques, la royauté française enlevant le char de l'Église que conduit désormais une papauté livrée à la puissance séculière. « Aussi sûre qu'une forteresse sur une haute montagne, je vis s'asseoir sur le char une prostituée toute débraillée, et qui promenait ses yeux autour d'elle. Et, comme pour empêcher qu'on la lui enlevât, je vis un géant debout auprès d'elle, et tous deux s'embrassaient de temps en temps. Mais, parce qu'elle tourna vers moi ses yeux avides et errants, le féroce amant la fouetta de la tête aux pieds. Ensuite, plein de soupçon et cruel de colère, il détacha le char monstrueux, et le traîna si loin par la forêt que ses arbres, comme un bouclier, me cachèrent la prostituée et la nouvelle bête. »

Assurément, des passions politiques intenses ont dicté au grand Italien impérialiste cette page vengeresse; d'ailleurs, elle fut écrite à l'époque de Philippe le Bel et de Clément V qui, dans la série des papes et des rois de France du XIV[e] siècle, méritent un jugement à part, et certainement plus sévère. Mais une telle comparaison ne pourrait jamais être appliquée sans une immense injustice à la papauté d'Avignon. En réalité, ses pontifes furent dignes, plusieurs furent saints; l'un même d'entre eux a reçu l'auréole de la béatification : Urbain V. Et pourtant, celui-là même est revenu à Avignon après l'avoir quitté. Tant il est vrai que même pour une âme de saint, des raisons — et non pas seulement des prétextes — militaient en faveur du séjour en France : difficultés immenses du séjour en Italie, espoir de clôre par la diplomatie l'interminable guerre de Cent Ans, etc.

Pourtant, par la voix des saintes, « anges de paix », Dieu parla clairement à ses pontifes, tandis qu'il suscitait le grand Albornoz afin de rendre possible le retour. Les conséquences s'en firent vite sentir : la papauté rentra à Rome et les Florentins révoltés durent céder. Le guelfisme pontifical sortait donc de la lutte triomphant.

Et pourtant des germes de mort restaient suspendus dans l'atmosphère de la chrétienté. A ce moment où les termes de guelfes et de gibelins allaient disparaître, les haines de partis subsistaient, non seulement dans la Péninsule, mais à l'intérieur du Sacré Collège. Les Avignonnais continuaient à s'y opposer aux Romains; de leur conflit naîtrait le Grand Schisme, et l'Église traverserait la plus grande crise hiérarchique qui jamais l'assaillit : dernière conséquence de la lutte des guelfes et des gibelins, à moins que ce ne soit la Réforme elle-même. Car de même que les individus, les peuples sont tributaires de leur passé; funeste ou bienfaisante, il y a une continuité qui relie leurs actes à leurs actes. La lutte du Sacerdoce et de l'Empire avait développé chez les Allemands un virus de haine à l'égard des Romains, qui travaillant durant de longs siècles, mûrirait la Réforme. La Réforme, c'est un gibelinisme lointain; mais pour le vaincre milite un guelfisme plénier, dont Jésus lui-même prédisait la perpétuité lorsqu'il disait à Pierre : *Tu es Petrus, et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam ; et portae inferi non praevalebunt adversus eam.*

APPENDICE

Empereurs d'Allemagne		Papauté	
Rodolphe de Habsbourg	1273-1291	Saint Grégoire X. .	1271-1276
		Innocent V	1276
		Hadrien V	1276
		Jean XXI	1276-1277
		Nicolas III	1277-1280
		Martin IV	1281-1285
		Honorius IV	1285-1287
Adolphe de Nassau .	1291-1298	Nicolas IV	1288-1292
		Saint Célestin V . .	1294
Albert Ier de Habsbourg	1298-1308	Boniface VIII . . .	1294-1303
		Benoît XI	1303-1304
Henri VII de Luxembourg	1308-1313	Clément V	1305-1314
Louis de Bavière . .	1313-1348	Vacance de deux ans	1314-1316
		Jean XXII	1316-1334
		Benoît XII	1334-1342
Charles IV de Luxembourg	1347-1378	Clément VI	1342-1352
		Innocent VI	1352-1362
		Bx Urbain V . . .	1362-1370
		Grégoire XI	1370-1378

Rois de France		Rois de Sicile	
Philippe le Hardi. .	1270-1285	Charles I[er] d'Anjou.	1266-1285
Philippe le Bel . . .	1285-1314		
		Charles II le Boiteux	1285-1309
Louis X	1314-1316	Robert le Sage . . .	1309-1343
Jean I[er]	1316		
Philippe V	1316-1322		
Charles IV.	1322-1328		
Philippe VI de Valois	1328-1350		
Jean II le Bon . . .	1350-1364	Jeanne I[re]	1343-1382
Charles V	1364-1380		

TABLE DES MATIÈRES

